



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



~~135~~

Mercur

Eur. 511<sup>s</sup> - 1783, 12







# MERCURE

## DE FRANCE.

( N<sup>o</sup>. 19 )

5 M E D I 6 D É C E M B R E 1 7 8 3 .

A P A R I S .

### JOURNAL DE LA LIBRAIRIE

#### LIVRES NATIONAUX.

Les agrémens des Campagnes dans la chasse des oiseaux, & le plaisir des grands Seigneurs dans les oiseaux de fauconnerie ; par M. Buc'hoz, Auteur de différens ouvrages économiques : 2 vol. in-12. de 172 pag. A Paris, chez l'Auteur, rue de la Harpe, au dessus du Collège d'Harcourt.

Les Apres-soupers de la société, petit Théâtre lyrique & moral sur les aventures du jour ; nouv. édit. troisième cahier, 2. l. A Paris, chez l'Auteur, rue des Bons-Enfans, la porte-cochère vis-à-vis la cour des Fontaines, au Palais Royal

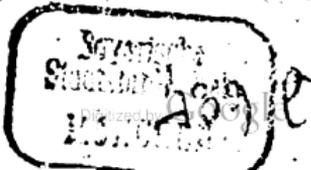
Avis sur la nouvelle édition de l'Art de vérifier les dates depuis Jésus-Christ : en 2 vol. in-fol. publiée chez Mouton.

Jombert jeune, Libr. rue Dauphine.

Conférences ou Exhortations à l'usage des maisons religieuses ; seconde édit. revue & augm. par le P. de Tracy, Théatin : 1 vol. in-12. de 465 pages. A Paris, chez Ch.-P. Berion, Libr. rue S. Viller.

De l'Électricité des végétaux ; ouvrage dans lequel on traite de l'électricité de l'atmosphère & des plantes, de ses effets sur l'économie des végétaux, &c. avec l'invention d'un électro-végétomètre ; par M. Bertholon de S. La Fare, Professeur de Physique : 1783. in-8°. fig. br. 4 liv. 4 sols. A Paris, chez Didot jeune, Libraire des Augustins.

Jacquot & Colas, Duchesne, Comédie en un acte, en prose : 1. l. 4 sols. A Paris, chez



*Caillou, Libr.-Impr. rue Galande.*

Mémoire sur l'efficacité des para-toniques; par M. Bertholin: in-4°. fig. 1 liv. 16 sols. A Paris, chez Didot jeune, Libr. quai des Augustins.

Mémoire qui a remporté le prix de la société des Sciences de Montpellier, en 1780, sur cette question: Déterminer par un moyen fixe simple le moment auquel le vin en fermentation aura acquis toute la force dont il est susceptible; par le même: 1781, in-4°, br. 5 liv. A Paris, chez le même.

Plantes nouvellement découvertes, récemment dénommées & classées par M. Buch'oz, Médecin Botaniste & de quartier honoraire de MONSIEUR: cahier cinquième & dernier. A Paris, chez l'Auteur, rue de la Harpe, au-dessus du collège d'Harcourt.

Ce cahier termine la collection entière de cet ouvrage: il coûte 12 l. & la collection entière 60 l.

On trouve aussi chez le même Auteur une collection coloriée d'animaux, de végétaux & de minéraux, enu'autres l'Herbier de l'Amérique, de l'Asie, de l'Afrique & de l'Europe.

La Résolution inutile, ou les Déguisemens amoureux; Comédie en un acte & en prose, mêlée de vaudevilles; représentée pour la première fois à Paris, par les Comédiens Italiens ordinaires du Roi, le 18 Novembre 1783: 1 liv. 4 s. A Paris, chez Cailleau, Lib.-Impr. rue Galande.

Vie de Michel Ruiter, faisant suite à la vie des plus célèbres marins: 2 vol. in-12 avec le portrait de Ruiter: br. 3 liv. A Paris, chez Belin, Libr. rue S. Jacques, près S. Yves.

A P I S.

Logeage, Lib. rue neuve des

Petits-Champs, attendant la porte de la Compagnie des Indes, donne avis qu'il vient d'acquies le restant de l'édition de l'ouvrage intitulé: Fragment de Xénophon, nouvellement trouvé dans les ruines de Palmyre, & déposé au Muséum Britannicum à Londres; traduit du grec par un François, & lu à l'assemblée publique du Musée de Paris, le Jeudi 6 Mars 1783: br. de 52 p. d'impression, qu'il donnera au prix de 12 s. au lieu de 1 liv. 4 s. qu'elle se vendoit précédemment.

Livres nouveaux que Pissot, Libraire, quai des Augustins, vient de recevoir de Londres:

Robertson's history of Scotland: 2 vol. in-8°. 1. onl.

—History of Charles V: 4 vol. in-8°. Lond.

—History of America: 3 vol. in-8°. Lond.

Hume's history of England: 3 vol. in-8°. Lond.

—Essays: 2 vol. in-8°. Lond.

Richardson's Clarissa: 8 vol. in-12. Lond.

—Grandisson: 7 vol. in-12. L.

—Pamela: 4 vol. in-12. Lond.

Suite des livres que Barrois le jeune, Libr. quai des Augustins, a reçu de Londres:

London medical Journal July, Aug. & Sept. 1783. in-8°.

—Amastrong's essay on the symptoms & cure of the virulent gonorrhoea in females. Lond. 1783. in-8°.

—Wall's observations on select subjects in chemistry & medicine. Lond. 1783. in-8°.

—Park's account of a new method of treating diseases of the joints of the Knee & Elbow. Lond. 1783. in-8°.

—Mynors's practical thoughts on amputation. Birmingham, 1783. in-8°.

—Bell's system of surgery, illustrated with copper plates.

Vol. 135.

# MERCURE DE FRANCE. ( N<sup>o</sup>. 50. )

SAMEDI 13 DÉCEMBRE 1783.

A PARIS.

## JOURNAL DE LA LIBRAIRIE.

### LIBRES NATIONAUX.

L'Ami des enfans, par M. Berquin, vol. de Novembre 1783, N<sup>o</sup>. 11.

On souscrit à Paris, au Bureau du Journal, rue de l'Université, au coin de celle du Bac, N<sup>o</sup>. 28. S'adresser à M. le Prince, Directeur.

La souscription est de 13 liv. 4 s. pour Paris, & de 16 liv. 4 s. pour la Province.

Description des expériences de la machine aérostatique de MM. de Montgolfier, & de celles auxquelles cette découverte a donné lieu; &c. ouvrage orné de neuf planches en taille-douce, &c. in-8<sup>o</sup>. de 300 pages. A Paris, chez Cuchet, Libraire, rue de la Serpente.

L'École du jardin fruitiers; ouvrage fait pour servir de suite à

l'école du jardin potager: par M. de la Bretonnerie: 2 vol. in-12. br. 5 liv. 11 s. 6 liv. A Paris, chez Eugène Confroy, Libraire, quai des Augustins.

Épigrammes de Tibulle, Traduction, nouv. avec des notes, & les meilleures imitations qui en ont été faites en vers François: in-8<sup>o</sup> br. 4 liv. 10 sols. A Paris, chez Jombert jeune, Libraire, rue Dauphine.

On en a tiré quelques exemplaires sur papier d'Annonay, dont le prix est de 9 liv.

Galatée, roman pastoral, imitation de Cervantes, par M. de Florian, Capitaine de Dragons & par M. de M. orné de sept gravures, en papier d'Annonay de la fabrique de MM. Jombert, &c. &c. in-12. 5 liv. & en papier ordinaire: 4 liv. A Paris, chez Jombert

1.  
l'ainé, *Lib. r. rue Pavée S. André,*  
& Debure l'ainé, *Lib. quai des*  
*Augustins.*

Le bon Jardinier, Almanach  
pour l'année 1784: nouv. édit.  
augmentée d'un supplément pour  
cette année; par M. de Grau:  
*in-24. rel. 1 liv. 16 sols: br. 1 l.*  
*10 s. A Paris, chez Onfroy, Lib.*  
*quai des Augustins.*

Œuvres complètes de Gesner;  
nouvelle édit. revue & corrigée  
avec le plus grand soin: 3 vol.  
petit *in-12. br. 4 liv. 10 s. rel. 6 l.*  
*A Orléans, chez Rouzeau-Mon-*  
*sieur; & à Paris, chz Onfroy,*  
*Lib. quai des Augustins.*

Répertoire universel & raison-  
né de jurisprudence civile, cri-  
minelle, canonique & bénéficiale;  
par M. Guyot, Ecuier, an-  
cien Magistrat: tomes LXI,  
LXII, LXIII, LXIV & der-  
nier: *in-8°. A Paris, rue de la*  
*Harpe, près la rue Serpente.*

Ces volumes se délivrent gra-  
tis aux Souscripteurs; & l'on  
avertit que, passé le 25 Décem-  
bre prochain, il ne sera plus dé-  
livré de volumes détachés; on ne  
pourra, après cette époque, se  
procurer que des exemplaires  
complets au prix de 300 liv. br.  
& de 364 liv. reliés.

Réponses critiques à plusieurs  
questions proposées par les incré-  
dules modernes sur divers en-  
droits des livres saints, pour ser-  
vir de continuation aux Répon-  
ses critiques de M. l'Abbé Bul-  
let; par M. l'Abbé Moïse, Pro-  
fesseur en Théologie au Collège  
royal de Dole: tome IV, *in-12.*  
*A Paris, chez Ch.-P. Berton,*  
*Lib. rue S. Victor.*

#### A V I S.

On trouve à Paris, chez Ch.-  
P. Berton, Lib. rue S. Victor  
les ouvrages suivans:

Catéchisme philosophique;  
par M. l'Abbé Flexier de Réval:  
*in-8°. 6 liv.*

— Du même, Observations phi-  
losophiques sur les systèmes de  
Newton, de Copernic, &c. *in-*  
*12. br. 2 liv.*

Discours contre l'incrédulité;  
par M. \*\*\* , Chanoine de \*\*\*:  
*in-12, 2 liv. 10 s.*

Examen impartial de plusieurs  
observations sur la Littérature;  
par M. l'Abbé Duparc le Noir:  
*in-8°. br. 4 liv.*

Les Fondemens de la foi, mis  
à la portée de toutes sortes de  
personnes; par M. l'Abbé Aimé,  
Chanoine de l'Eglise d'Arras: 2  
vol. *in-12. 6 liv.*

Essai polémique sur la religion  
naturelle; par M. l'Abbé Du-  
voisin: *in-12, 3 liv.*

Eloge historique du brave Cril-  
lon; par M. l'Abbé Regley: *in-*  
*8°. br. 1 liv. 5 s.*

Le Guide du Malade; par M.  
Demarque, Docteur en Méde-  
cine: *in-12. 2 liv. 5 s.*

Leçons théologiques de reli-  
gion, auteur D. Gabriel Mus-  
son, è regia Societate, Doctore  
Theologo Parisiensis: 3 vol. *in-12.*  
*br. 7 liv. 10 sols.*

— Du même, de Sacramentis in  
genere, & de Sacramentis bap-  
tismi: 4 vol. *in-12. br. 9 liv.*  
*10 sols.*

Tractatus theologico-dogma-  
ticus de homine lapsa & repara-  
to, autore Nicolao Francisco le  
Clerc de Bauberon: 2 vol. *in-8°.*  
*br. 7 liv.*

Thesaurus sacerdotum & cle-  
ricorum: petit *in-12. 2 liv.*

Pratiques des devoirs des Cu-  
rés, traduites en françois de l'Ita-  
lien, du P. Paul Seigneurie;  
ouvrage utile à MM. les Ec-  
clésiastiques; par M. l'Abbé  
Delvincourt, Chanoine, Ar-  
chi-diacre & Vicaire-Général de  
Laon: *in-12. 3 liv.*

Mélanges & Fragmens poé-  
tiques en françois & en latin;  
par M. de Marville, Cheva-

*Vol. 135.*

# MERCURE DE FRANCE.

( N<sup>o</sup>. 51. )

SAMEDI 20 DÉCEMBRE 1783

A PARIS.

## JOURNAL DE LA LIBRAIRIE

### LIVRES NATIONAUX.

Cérémonies & coutumes religieuses de tous les peuples du monde : quatorze livres in-8.

L'ouvrage entier sera composé de 15 livraisons in-8. qu'on peut faire relier en 4 volumes.

*Note.* On prie MM. les Souscripteurs de faire retirer les livraisons à fur & à mesure qu'elles se distribuent ; le Libr. ne promet pas de compenser ceux qui auront négligé de les retirer.

La quinzième livraison, qui terminera l'ouvrage, paraîtra en Décembre.

On peut s'adresser encore pour cet ouvrage, dont il ne reste que très-peu d'exemplaires, à Paris, chez Laporte, Libr. rue des Nevers.

Dictionnaire historique & é-

ducation, où, sans donner de préceptes, on se propose d'exercer & d'enrichir toutes les facultés de l'âme & de l'esprit, en substituant les exemples aux maximes, les faits aux raisonnemens, la pratique à la théorie ; nouvelle édition, revue, corrigée & augmentée d'un grand nombre d'articles, & sur-tout d'une Table historique des personnages, plus ample, plus exacte, & plus intéressante que celle qui accompagnoit les précédentes éditions de ce Dictionnaire ; par M. FILLASTIER ; 2 vol. in-8°. rel. 12 liv. A Paris, chez Méquignon l'aîné, Libr. rue des Cordeliers.

On trouve chez le même Libraire, ou l'Ami de la jeunesse. Entretiens familiers dans lesquels on donne aux jeunes gens de l'un

&c. de l'autre sexe, des notions  
suffisantes sur la plupart des con-  
noissances humaines, & particu-  
lièrement sur la logique ou la  
science du raisonnement; la doc-  
trine, la morale & l'histoire de  
la religion; la mythologie, la  
physique générale & particuliè-  
re, la géographie, l'histoire de  
France, &c. ouvrage qui doit  
intéresser les pères & mères, &  
généralement toutes les per-  
sonnes chargées de l'éducation de  
la jeunesse: troisième édition;  
par M. Fillassier: in 8°. rel. en  
1 vol. 6 liv. & en 2 vol. 7 liv.

Favole nouvelle, del dottore  
Lorenzo Pignotti nuova edi-  
zione, con aggiunte, e corre-  
zioni: 1 vol. in-12. br. 3 liv. A  
Paris, chez Molini, Libr. rue  
Mignon, quartier S. André des-  
Arçs.

On en a tiré un très-petit nom-  
bre d'exemplaires sur papier de  
Hollande. qui se vendent br.  
6 liv.

Maximes morales d'un Philo-  
sophe Chrétien; ouvrage qui  
peut servir de suite à la collec-  
tion des moralistes anciens; par  
M. D. in-16. de 245 pag. 1 liv.  
16 s. & sur papier d'Annonay:  
4 liv. A Paris, chez Lamy, Lib.  
quai des Augustins.

Mémoire sur des Cygnes qui  
chantent; par M. A. Mongez,  
Garde des antiques & du cabinet  
d'histoire naturelle de Sainte-  
Geneviève, de plusieurs Acadé-  
mies: br. de 39 pages d'impres-  
sion. A Paris, rue & hôtel Ser-  
pente.

Le petit Œdipe, ou le Jeu des  
énigmes, Almanach de société,  
curieux, récréatif & divertissant,  
contenant des énigmes & logo-  
grammes en chansons, & autres,  
sur les airs les plus nouveaux &  
les plus agréables, avec tablettes  
économiques, perte & gain: 4  
livres 10 sols. A Paris, chez

Desnos, Libr. rue S. Jacques, au  
Globe.

Précis théorique & pratique  
sur le péan, la maladie d'am-  
boine & le teinthe, augmen-  
té, revu & publié par M. Pey-  
rithe, Membre de l'Académie  
royale de Chirurgie: 1781, in-  
12. br. 18 sols. A Paris, chez Di-  
dor le jeune, Libr. quai des Au-  
gustins.

Prospectus du Dictionnaire  
des Jardiniers, contenant les  
meilleures méthodes & les plus  
modernes pour cultiver & amé-  
liorer les jardins potagers, à  
fruits, à fleurs & pépinières,  
&c. &c. huitième édition, re-  
vue & corrigée suivant les meil-  
leurs systèmes de botanique, &  
ornée de plusieurs planches qui  
n'étoient point dans les éditions  
précédentes; publiée par Philippe  
Miller, F. R. S. Jardinier de la  
Compagnie des Apothicaires à  
Chelsea, & Membre de l'Acadé-  
mie Botanique de Florence;  
ouvrage traduit de l'Anglois,  
auquel on a ajouté un grand  
nombre de plantes inconnues à  
Miller, ainsi que des notes  
tives à la physique & à la matière  
médicale, & dans lequel on a  
retranché toutes les dénominations  
Angloises, pour y substituer  
les noms François; par une  
société de Gens de Lettres: pro-  
posé par Souscription.

On souscrit à Metz, chez Je-  
se; h Ansoine, Impr. du Roi; &  
à Paris, chez Guillot, Libr. rue  
S. Jacques, vis-à-vis celle des  
Mathurins.

#### A V I S.

La veuve Duchesne, Libr.  
rue S. Jacques, prévient le pu-  
blic qu'elle va mettre sous presse,  
à la fin de cette année 1783, un  
nouveau supplément à la Fran-  
ce littéraire; en conséquence,  
elle prie MM. les Auteurs qui  
ont donné quelques ouvrages

# MERCURE DE FRANCE. ( N<sup>o</sup>. 52. )

SAMEDI 27 DÉCEMBRE 1783

A PARIS.

## JOURNAL DE LA LIBRAIRIE

### ŒUVRES NATIONALES.

Almanach historique de la ville de du Diocèse de Sens, pour l'année 1784 : br. 12 sols. *A Sens, chez Tarbé; & à Paris, chez Goguel & Née de la Rochelle, Libr. quai des Augustins.*

Almanach littéraire, ou Etrennes d'Apollon, 1784. *A Paris, chez M. l'Acquin de Châteauneu-Lyon, rue S. Jacques, maison de Mad. la veuve Duchesne.*

L'Ami des enfans, par M. Berquin, vol. de Décembre, vingt-quatrième & dernier volume de la partie cinquième.

Le prix de l'édition en 24 volumes, est de 26 liv. 8 sols port franc par la poste.

Le même ouvrage en 8 gros vol. de près de 250 pag. chacun, 26 liv. 4 sols aussi port franc par

la poste. S'adresser à Paris, à M. le Prince, rue de l'Université au coin de celle du Bacq, N<sup>o</sup>. 28.

L'art de faire les rapports en Chirurgie, par Devaux : in-12. rel. 4 liv. *A Paris, chez Barrois, la Jeune, Libr. quai des Augustins.*

Les droits de la vraie religion, contenus contre les maximes de la nouvelle philosophie ; par M. l'Abbé Floris : 2 vol. in-12. 5 liv. *A Paris, chez Ch.-P. Derouan, Libr. rue S. Victor.*

L'Almanach de Gotha, 1784 : 4 liv. 12 s. *A Göttingen.*

Essai d'une théorie sur la structure des cristaux, applicable à tous les genres de substances cristallisées ; par M. l'Abbé Haüy : 784, in-8<sup>o</sup>. fig. rel. 4 liv. *A Paris, chez Goguel & Née de la Rochelle, Libr. quai des Augustins.*

**Ereennes anacréontiques aux Grâces**, 1784. *A Paris, chez Barrois le jeune, Libr. quai des Augustins.*

**Le Nègre blanc**, Comédie en un acte & en prose, par M. Dorniguy : 1 liv. 4 s. *A Paris, chez Carleau, Lib. r. Calande, n° 64.*

**Ouvrages de Plutarque**, traduits du grec par Jacques Amyot : septième livraif. quatrième vol. des Vies des hommes illustres : in 8°. & in 4°. papiers d'Angoulême, de Hollande & vélin.

La souscription est de 7 livres 10 s. pour l'in-8°. de 15 l. pour l'in-4°.

On souscrit à Paris, chez Bastien, Libr. & Editeur, rue S. Hyacinthe, la porte-cochère à droite en entrant par la place S. Michel.

**La Pension Genevoise**, ou l'Education, Drame en un acte & en vers ; par J. Parat *A Paris, chez Carleau, Libr. - Impr. rue Calande. n° 64.*

**Le Séducteur**, Comédie en cinq actes & en vers ; par M. le Marquis de Pierre : 1 liv. 10 s. *A Paris, chez Prault, Imp. quai des Augustins.*

**Venimécum**, Almanach dans lequel on prescrit les régies qu'il faut suivre pendant tout le cours de l'année, pour se conserver le corps sain, & prolonger sa vie : 6 sol. *A Paris, chez Fétil, Libr. rue Mazarine.*

**Voyage pittoresque de la France**, avec la description de ses 33 provinces. *A Paris, chez Lamy, Libr. quai des Augustins.*

Prix de l'ouvrage complet jusqu'à ce jour, qui forme actuellement 3 vol. in fol. sur Nom de Jésus, 534 liv.

### A V I S.

Almanachs nouveaux qui se trouvent chez Desnos, à Paris, rue S. Jacques.

L'Almanach de Gotha, 3 l.

& dans un étui de maroquin, 4 liv. 10 sols. — L'Almanach historique de l'Europe : br. 15 sols.

— Les frustions intéressantes, &c. tel. et maroquin, avec tablettes, perle & gain : 12 livres.

— Les Livres d'Aglaé ; la Matinée de Paphos ; la Soirée de Paphos : chacune brochée, 1 l. & 1 liv. 4 s. port franc pour la Province.

On trouve chez le même le Quart d'heure des jolies Frivolités, Ereennes aux Dames : en maroquin, 4 liv. 10 sols.

Année Littéraire 1784.

On s'inscrit en tout temps pour ce Journal ; mais à quel qu'ep que qu'en le fasse, il faudra souscrire pour l'année entière. Les numéros se distribuent tous les dix jours.

L'abonnement est de 24 livres pour Paris, & de 32 liv. pour la Province.

On souscrit à Paris, au Bureau de l'Année Littéraire ; rue de Tournai, la porte-cochère à droite en entrant par la rue des Cordeliers ; & chez Mergoi le jeune, Libr. quai des Augustins.

M. M. les Souscripteurs de la Bible de Sacy tout prêts de retirer le tome IV actuellement en vente à vismes, chez F. Beaune, Impr. Lib. & à Paris, chez Guillaume Desfray, rue S. Jacques : broché en carton ; 4 liv. 5 s.

Meuignon l'aîné, Libr. rue des Cordeliers, propose à une diminution de prix considérable, jusqu'au 1<sup>er</sup> Octobre 1784, les articles suivants :

Bibliothèque de Médecine & de Chirurgie ; par M. Plaque : 10 vol. in-4° fig. en feuilles, 54 liv. broch. 60 liv. rel. 72 livres : chaque volume séparé en feuille. 6 liv. br. 6 liv. 12 s. rel. 8 liv.

— Le même ouvrage, 31 vol. in-12. fig. en feuilles, 36 livres.

Jer. 135.

# MERCURE DE FRANCE DÉDIÉ AU ROI,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES;

C O N T E N A N T

*Le Journal Politique des principaux événemens de toutes les Cours; les Pièces fugitives nouvelles en vers & en prose; l'Annonce & l'Analyse des Ouvrages nouveaux; les Inventions & Découvertes dans les Sciences & les Arts; les Spectacles, les Causes célèbres, les Académies de Paris & de Provinces; la Notice des Édits, Arrêts; les Avis particuliers, &c. &c.*

---

SAMEDI 6 DÉCEMBRE 1783.

---



A P A R I S,  
Chez P A N C K O U C K E, Hôtel de Thou,  
rue des Poitevins.

---

*Avec Approbation & Brevet du Roi.*

# T A B L E

Du mois de Novembre 1783.

<b>P I È C E S F U G I T I V E S.</b>		<i>Les Quatre Parties du Jour à la</i>
<i>Stances sur la Mort de M.</i>		<i>Mer ,</i> 81
<i>l'Intendant de Tours,</i>	3	<i>Galerie Philosophique du sei-</i>
<i>Vers à Mlle Alexandrine,</i>	5	<i>zième siècle,</i>
<i>Roger sortant de l'Isle d'Al-</i>	8	<i>Oraison Funèbre du Prince de</i>
<i>sine,</i>	8	<i>Marsan ,</i>
<i>Stances à Silvie,</i>	49	<i>Choix des meilleures Pièces du</i>
<i>Épître à Madame *** ,</i>	50	<i>Théâtre Italien ,</i>
<i>La Brebis &amp; le Louveteau ,</i>	52	<i>Projets de Bienfaisance &amp; de</i>
<i>Fable ,</i>	52	<i>Patriotisme pour la ville de</i>
<i>Couplets à Mlle R. . . ,</i>	53	<i>Bordeaux ,</i>
<i>Harangue d'Ajax , disputant</i>	97	<i>Les Après-Soupers de la So-</i>
<i>contre Ulysse les armes d'A-</i>	97	<i>ciété ,</i>
<i>chille ,</i>	97	<i>Le Décaméron Anglois ,</i>
<i>Vers sur M. le Comte de</i>	145	<i>Histoire d'Ayder-Ali-Khan ,</i>
<i>Treffan ,</i>	145	<i>Nabab - Bahader , Roi des</i>
<i>— A M. Palissot ,</i>	146	<i>Canariens , &amp;c. &amp;c.</i>
<i>— Sur la Comédie du Sé-</i>	193	<i>Les Lacunes de la Philoso-</i>
<i>ducteur ,</i>	193	<i>phie ,</i>
<i>— Pour le Portrait de M.</i>	194	<i>Annales Poétiques ,</i>
<i>l'Archevêque de Bordeaux ,</i>	194	<i>Anne-Rose Trée , Histoire An-</i>
<i>— A M. De la Harpe ,</i>	ib.	<i>gloise ,</i>
<i>Couplets chantés à M. L. ** ,</i>	195	<i>Ame des Bêtes ,</i>
<i>A une Chanoinesse ,</i>	197	<i>Discours de Lyeurgue , d'An-</i>
<i>Dialogue entre Dioclétien &amp;</i>	ib.	<i>doicide , &amp;c.</i>
<i>Abdolyne ,</i>	ib.	<i>Phytographie Universelle ,</i>
<b>N O U V E L L E S L I T T É R .</b>		<i>Œuvres de Plutarque ,</i>
<i>D'Olbreuse , Histoire Philo-</i>	13	<b>S P E C T A C L E S</b>
<i>sophique ,</i>	13	<i>Concert Spirituel ,</i>
<i>Voyage en Provence ,</i>	24	<i>Acad. R. de Musique ,</i>
<i>Essais sur la Vie &amp; sur les</i>	31	<i>Comédie Française ,</i>
<i>Tableaux du Pouffin ,</i>	31	<i>Comédie Italienne ,</i>
<i>Académie de Lectures ,</i>	57	<i>39 ,</i>
<i>Eloge de M. de Reyrac ,</i>	63	<i>133 ,</i>
<i>Nouveau Théâtre Allemand ,</i>	67	<i>228</i>
<i>Délassement de l'Homme Sen-</i>	76	<i>Nécrologie ,</i>
<i>sible ,</i>	76	<i>Variétés ,</i>
		<i>86 ,</i>
		<i>171</i>
		<i>Sciences &amp; Arts ,</i>
		<i>137</i>
		<i>Annonces &amp; Nouces ,</i>
		<i>42 , 91 ,</i>
		<i>139 , 187 , 233</i>

A Paris, de l'Imprimerie de M. LAMBERT & F. J.  
BAUDOUIN, rue de la Harpe, près S. Côme.

---

---

M E R C U R E  
D E F R A N C E .

S A M E D I 6 D É C E M B R E 1783.

---

---

P I È C E S F U G I T I V E S .  
E N V E R S E T E N P R O S E .

---

---

S T A N C E S A T H É M I R E .

J' A I M E le doux murmure  
D'un paisible ruisseau ;  
Le tapis de verdure  
Où serpente son eau  
Plait à l'âme attendrie :  
Là , sur un lit de fleurs  
Règne la rêverie  
Sur les sensibles cœurs.

J' A I M E de la fauvette  
L'accent tendre & léger ,  
Et l'écho qui répète  
La chanson du Berger ;

A ij

## M E R C U R E

J'aime la tourterelle ;  
 Son amoureuse ardeur ,  
 Et sa flamme fidelle ,  
 Intéressent mon cœur.

J'AIME de la Nature  
 Les attraita renaiſſans ,  
 Sa riante parure ,  
 Ses boſquets verdoyans ,  
 Que l'art en vain imite ;  
 Ses bois majeſtueux ,  
 Où le ſilence habite ,  
 Souvent font les heureux.

Mais , aimable Thémire ,  
 Quand je vois ta beauté ,  
 Lorſque ton doux ſourire  
 Promet la volupté ,  
 Dans mon ardeur nouvelle  
 Je n'aime les boſquets  
 Que quand ta voix m'appelle  
 Aux amoureux ſecrets.

( Par M. Louet de Chaumont. )



*Explication de la Charade, de l'Énigme & du Logogryphe du Mercure précédent.*

**L**E mot de la Charade est *Préface* ; celui de l'Énigme est la lettre *B* ; celui du Logogryphe est *Chaîne*, où l'on trouve *haine*, *aine*, *Chine*, *chien*, *âne*, *Caen*, *Cain*.

**C H A R A D E.**

**V**A, vole à mon premier, & danse si tu peux,  
Lecteur ; pour mon second, n'y crois pas, c'est le  
mieux.

Mon tout t'offre un plaisir ; mais il faut être deux.

**É N I G M E à Mademoiselle \*\*\*.**

**E**NTRE nous quelle différence !  
Vous charmez par votre blancheur ;  
Moi je serois, sans ma noirceur,  
Traitée avec indifférence.

( Par M. R., Avocat à Preuilli. )

**L O G O G R Y P H E.**

**A**UX mortels affligés nous rendons grand service ;  
Car de deux, quelquefois nos neuf pieds font l'office.

A iij

Pour tout dire, en un mot, en mainte infirmité  
 Nous sommes par état deux Sœurs de Charité.  
 Nos membres disséqués sous tes yeux font paroître  
 Un bois fait pour le tour, mais paresseux à croître ;  
 Le titre que porta Philippe, un de nos Rois ;  
 Celui qui sur l'impôt fait observer nos loix ;  
 Un endroit que Thétis de ses flots environne ;  
 Un aigre sédiment qui reste dans la tonne ;  
 Un Écrit émané du Pontife Romain ;  
 Un mot dans la chanson qui marque le refrain ;  
 Pour un jeu grand & noble un corps dur & sphérique ;  
 Un autre jeu commun, propre à la gent rustique ;  
 Le Prophète emporté sur un char radieux ;  
 L'agréable couleur dont se parent les cieux ;  
 Sur le dos d'un coursier un commode équipage ;  
 Au rapport des friands un succulent potage ;  
 Un oiseau de rapine au bec dur & retors ;  
 Un pronom singulier ; une humeur de ton corps ;  
 Ce qui dans nos chemins mesure un long espace ;  
 Certain vent qui t'annonce & le froid & la glace ;  
 A l'aide de Phébus, d'Amphitrite un présent ;  
 Une fleur illustrée ; une ville en Neustrie ;  
 Une rivière enfin qui coule en Germanie.  
 Taisons-nous : trop parler ne fut jamais prudent.

( Par M. Fretté, Curé de Thorigné, au Maine. )



---

**NOUVELLES LITTÉRAIRES.**


---

*DE l'énormité du Duel, Traité traduit de l'Italien, de M. le Docteur P. V., & dédié à S. M. Frédéric II, Roi de Prusse, par M. C., des Arcades de Rome, & de l'Académie de Villefranche. in 12. Prix, 2 liv. 10 sols relié. A Berlin, & se trouve à Paris, chez Guillot, Libraire, rue S. Jacques.*

« **V**ous me direz qu'il est des fatalités  
 » qui nous entraînent malgré nous ; que  
 » dans quelque cas que ce soit, un démenti  
 » ne se souffre jamais, & que quand une  
 » affaire a pris un certain tour, on ne peut  
 » plus éviter de se battre ou de se désho-  
 » norer. »

» Vous souvient il d'une distinction que  
 » vous me fîtes autrefois dans une occasion  
 » importante, entre l'honneur réel & l'hon-  
 » neur apparent ? Dans laquelle des deux  
 » classes mettrons nous celui dont il s'agit  
 » aujourd'hui ? Pour moi, je ne vois pas  
 » comment cela peut même faire une ques-  
 » tion. Qu'y a t'il de commun entre la  
 » gloire d'égorger un homme & le témoi-  
 » gnage d'une âme droite, & quelle prise  
 » peut avoir une vaine opinion d'autrui sur

A iv

» l'honneur véritable, dont toutes les ra-  
 » cines sont au fond du cœur? Quoi! les  
 » vertus qu'on a réellement périssent elles  
 » sous les mensonges d'un calomniateur?  
 » Les injures d'un homme ivre prouvent-  
 » elles qu'on les mérite, & l'honneur du  
 » sage seroit il à la merci du premier bru-  
 » tal-qu'il peut rencontrer? Me direz-vous  
 » qu'un duel témoigne qu'on a du cœur, &  
 » que cela suffit pour effacer la honte ou le  
 » reproche de tous les autres vices? Je vous  
 » demanderai quel honneur peut dicter une  
 » pareille décision, & quelle raison peut la  
 » justifier? A ce compte, un fripon n'a  
 » qu'à se battre pour cesser d'être un fri-  
 » pon; les discours d'un menteur devien-  
 » nent des vérités, sitôt qu'ils sont soutenus  
 » à la pointe de l'épée, & si l'on vous accu-  
 » soit d'avoir tué un homme, vous en iriez  
 » tuer un second pour prouver que cela n'est  
 » pas vrai? Ainsi, vertu, vice, honneur,  
 » infamie, vérité, mensonge, tout peut tirer  
 » son être de l'événement d'un combat; une  
 » salle d'armes est le siège de toute justice;  
 » il n'y a d'autre droit que la force, d'autre  
 » raison que le meurtre; toute la réparation  
 » due à ceux qu'on outrage, est de les tuer,  
 » & toute offense est également bien lavée  
 » dans le sang de l'offenseur ou de l'offensé.  
 » Dites, si les loups savoient raisonner, au-  
 » roient ils d'autres maximes?.... »  
 » Cherchez si l'on vit un seul Appel sur  
 » la terre, quand elle étoit couverte de

» Héros ? Les plus vaillans hommes de l'an-  
 » tiquité songèrent ils jamais à venger leurs  
 » injures personnelles par des combats par-  
 » ticuliers ? César envoya-t'il un cartel à  
 » Caton , ou Pompée à César pour tant d'af-  
 » fronts réciproques ; & le plus grand Ca-  
 » pitaine de la Grèce fut-il deshonoré pour  
 » s'être laissé menacer du bâton ? D'autres  
 » temps , d'autres mœurs , je le fais ; mais  
 » n'y en a t'il que de bonnes , & n'oseroit-  
 » on s'enquérir si les mœurs d'un temps  
 » sont celles qu'exige le solide honneur ?  
 » Non , cet honneur n'est point variable ; il  
 » ne dépend ni des temps , ni des lieux , ni  
 » des préjugés ; il ne peut ni passer , ni re-  
 » naître ; il a sa source éternelle dans le  
 » cœur de l'homme juste , & dans la règle  
 » inalterable de ses devoirs. Si les peuples les  
 » plus éclairés , les plus braves , les plus ver-  
 » tueux de la terre n'ont point connu le  
 » duel , je dis qu'il n'est pas une institution  
 » de l'honneur , mais une mode affreuse &  
 » barbare , digne de sa feroce origine... »  
 » Quand il seroit vrai qu'on se fait mé-  
 » priser en refusant de se battre , quel mé-  
 » pris est le plus à craindre , celui des autres  
 » en faisant bien , ou le sien propre en fai-  
 » sant mal ? Croyez moi , celui qui s'estime  
 » véritablement lui-même est peu sensible  
 » à l'injuste mépris d'autrui , & ne craint  
 » que d'en être digne ; car le bon & l'hon-  
 » nête ne dépendant point du jugement des  
 » hommes , mais de la nature des choses ;

» & quand toute la terre approuveroit l'ac-  
 » tion que vous allez faire, elle n'en seroit  
 » pas moins honteuse. Mais il est faux qu'à  
 » s'en abstenir par vertu, l'on se fasse mé-  
 » priser. L'homme droit, dont toute la  
 » vie est sans tache, & qui ne donna jamais  
 » aucun signe de lâcheté, refusera de souil-  
 » ler sa main d'un homicide, & n'en sera  
 » que plus honoré. Toujours prêt à servir  
 » la patrie, à protéger le foible, à remplir  
 » les devoirs les plus dangereux, & à dé-  
 » fendre en toute rencontre juste & hon-  
 » nête ce qui lui est cher, au prix de son sang,  
 » il met dans ses démarches cette inébran-  
 » lable fermeté qu'on n'a point sans le vrai  
 » courage. Dans la sécurité de sa conscience,  
 » il marche la tête levée; il ne fuit ni ne  
 » cherche son ennemi. On voit aisément  
 » qu'il craint moins de mourir que de mal  
 » faire, & qu'il redoute le crime & non  
 » le péril. Si les vils préjugés s'élèvent un  
 » instant contre lui, tous les jours de son  
 » honorable vie sont autant de témoins qui  
 » les refusent; & dans une vie si bien liée,  
 » on juge d'une action sur toutes les autres.  
 » Savez-vous ce qui rend cette modéra-  
 » tion si pénible à un homme ordinaire?  
 » C'est la difficulté de la soutenir digne-  
 » ment: c'est la nécessité de ne commettre  
 » ensuite aucune action blâmable; car si la  
 » crainte de mal faire ne le retient pas dans  
 » ce dernier cas, pourquoi l'auroit-elle re-  
 » tenu dans l'autre, où l'on peut supposer

» un motif plus naturel? On voit bien alors  
 » que ce refus ne vient pas de vertu, mais  
 » de lâcheté; & l'on se moque, avec raison,  
 » d'un scrupule qui ne vient que dans le  
 » péril. »

C'est ainsi que Jean - Jacques, ou Héloïse, s'exprime sur le duel; & après avoir lû ce fragment, il est difficile de ne pas dire: pourquoi un Ouvrage sur le duel? Ces pages n'en disent elles pas autant que pourroient en dire des Livres entiers? Cette objection tombe moins sur l'Auteur de cet Ouvrage, qui n'a pas écrit dans la langue de J. Jacques, que sur son Traducteur. Il n'en est pas moins vrai, & il faut le dire, que dans le volume que nous annonçons, la question est bien présentée; qu'on y discute sagement les raisons qui combattent ou favorisent le duel; que l'Auteur a approfondi son sujet; & ajoutons sur-tout (ce qui donne un objet d'utilité, & un coin de nouveauté même à son Ouvrage) qu'après avoir combattu cet usage funeste, il propose des moyens pour l'extirper. Nous allons en donner une idée, après avoir observé en passant que le titre tel qu'il a été traduit, présente une expression des plus impropres; car, à coup sûr, l'énormité du *Duel* ne signifiera jamais ce que l'Auteur & le Traducteur ont voulu dire.

L'Auteur examine d'abord si le duel a été connu des Grecs & des Romains; & il prononce la négative. En effet, dans les fastes

de ces deux Nations , nous voyons les plus grands Hommes dévorer les plus cruels affronts , sans se faire justice par leur épée , & sans rien perdre de leur gloire. Nous voyons le fameux Thémistocles , près de combattre à la tête des Athéniens , menacé du bâton par Eurybiades , Général des Grecs Alliés : *Frappe* , lui dit-il , *mais écoute*. Thémistocles auroit pû tuer le brutal Eurybiades ; il fit mieux , il gagna la bataille.

On doit attribuer l'invention du duel aux anciens peuples Septentrionaux , lorsqu'ils passèrent dans l'Empire d'Occident. Ils commencèrent par y introduire le duel judiciaire. Celui-ci étant tombé en décadence , on crut devoir y suppléer par le duel extrajudiciaire , ou en réparation d'honneur. Cet usage étoit bien digne du temps & des peuples qui le virent naître ; il étoit digne d'un siècle où les délits s'exploient par des compensations , c'est à dire , d'un siècle où , par une rétribution de bled , de bestiaux , chacun achetoit le droit de commettre le crime qui lui plaisoit le plus. C'est par une continuation du même privilège , qu'on a vû dans le moyen âge toutes les punitions réduites à des peines pécuniaires. On taxoit alors tous les délits , la vie des hommes , les mutilations de membres , le vol , l'inceste , l'empoisonnement. Avec 400 écus on pouvoit impunément assommer un Évêque ; un simple Prêtre couvoit deux cens écus , ainsi que le vol & le poison. Les loix de Lombardie établissent une

taxe pour chaque membre, tant pour un bras, tant pour une cuisse, &c. cette taxe avoit été faite avec tant d'exaétitude, que parmi les dents, qu'on payoit comme les autres parties du corps, on distinguoit, par différens prix, les machelières de celles de devant.

Après avoir marqué l'origine du duel, le Docteur Italien prouve qu'il est contraire au droit naturel, comme supposant une complication de haine & de vengeance, sentimens vicieux en eux-mêmes, & qui tendent à étouffer ce germe de bienveillance que la Nature a placé dans le cœur humain.

Il étoit plus facile encore de prouver qu'il est contraire à la Religion; & l'Auteur pouvoit se dispenser de développer aussi longuement cette idée; mais ce qu'il y a de singulier, c'est que le duel a trouvé des partisans parmi les Casuistes. Ils exigent pourtant quelques précautions pour le légitimer; il s'agit seulement, suivant ces Messieurs, d'éloigner de son intention tout desir de vengeance, & de diriger cette intention vers le desir de défendre son propre honneur. C'est le moyen de concilier les loix du monde & celles de l'Évangile, ou, pour parler le langage didactique, *de cette manière, un homme en pareil cas, accorde au monde l'effet extérieur & matériel de l'aétion, & donne à Dieu le mouvement intérieur & spirituel de l'intention.* On sent que rien n'est plus commode, & que tout peut s'arranger avec ces distinctions là. L'Auteur combat cette opi-

nion avec les armes de la Religion, de la raison & de l'humanité.

L'objet du Chapitre huitième est de prouver que le duelliste manque aux devoirs de Citoyen. Il blesse les loix, en ce qu'il se dispense d'y recourir. Il se fait l'accusateur & le juge, & il exécute l'arrêt qu'il a prononcé lui même. Enfin, pour nous servir des expressions de l'Auteur, ou plutôt du Traducteur, il semble se dire :

« Je fais qu'il y a des Tribunaux qui veillent continuellement à la sûreté commune, & qui sont chargés d'appaiser tous les différends qui s'élèvent entre les partisans ; mais je ne veux reconnoître en aucune manière ces Tribunaux ; je me fais même un *point d'honneur* de les mépriser ; je veux être l'arbitre souverain des disputes qui intéressent *mon honneur* ; je veux par la force me faire justice à moi-même. »

L'Auteur, dans le Chapitre suivant, se fait cette question : Le duel peut il être permis dans un État mal gouverné, où les Magistrats, par négligence ou par méchanceté, refusent ouvertement la justice ? Il y répond négativement, & fait voir à combien de funestes abus l'affirmative ouvreroit la porte : en effet, quel vaste champ aux prétextes les plus dangereux ! quelles Loix seroient respectées, ou plutôt quel pouvoir ne seroit pas anéanti s'il suffisoit à des sujets de dire qu'ils sont mal gouvernés, pour

avoir le droit de se gouverner eux-mêmes !

Le duel est opposé à la nature du véritable honneur ; tel est le contenu du dixième Chapitre. Pour prouver cette proposition & la mettre dans tout son jour, il suffiroit de citer le trait de ce Citoyen Romain qui éleva deux Temples, l'un à la Vertu, l'autre à l'Honneur, mais si voisins l'un de l'autre & disposés de manière qu'il falloit passer par le premier pour entrer dans le second. Il seroit difficile d'accorder la définition que présente cette idée avec les principes des partisans du duel.

On objectera peut-être que le duel est un moyen propre à maintenir l'esprit guerrier dans les troupes, & à fournir de braves Défenseurs à l'État. Cette réflexion est spécieuse ; notre Auteur la réfute avec assez d'adresse. Il répond que, sur-tout dans la manière actuelle de faire la guerre, la force d'une armée consiste moins dans le courage de chaque combattant en particulier, que dans la bonne discipline. Il appuie cette assertion sur des faits nombreux pris dans l'Histoire ancienne & dans l'Histoire moderne. Il allègue parmi beaucoup d'autres preuves, la facilité avec laquelle les troupes Européennes battent le Turc, qui est fort brave, mais mal discipliné ; & il faut avouer aussi que contre des Nations instruites dans l'Art Militaire le courage est absolument nul sans la bonne discipline. Or la discipline n'a pas de plus ferme appui

que la subordination , & le duel détruit la subordination , puisqu'il ne se soutient que par un esprit d'indépendance. C'est ce qui fournit à l'Auteur un second argument contre le duel. « Montrez-moi, dit-il, une » armée où règne cet abus avec les ridicules » maximes du point d'honneur qui en font » la source, vous y verrez aussi régner par- » tout l'indépendance. Les Officiers dédaigneront d'exécuter les ordres les plus importants de leur Général, pour aller terminer clandestinement leurs disputes d'honneur ; car nous avons remarqué que la première de leurs maximes est qu'*aucune* loi ni de la patrie ni du Prince ne doit être préférée à l'honneur. »

« Si dans leur nombre quelqu'un est assez vertueux pour mépriser le préjugé commun, & qu'il refuse un défi, ou ne le propose pas lorsque le prétendu point d'honneur l'exige, tous les autres prenant sa conduite pour une bassesse, refuseront de servir avec lui. » Enfin les Supérieurs eux-mêmes sont forcés de se battre avec leurs inférieurs, puisque d'après ces mêmes maximes il résulte, comme le dit l'illustre Marquis Maffei, qu'un *Noble contracte envers un roturier au moment où il l'offense, & que le Supérieur en offensant son inférieur le fait monter au rang de ses égaux.*

On voit que l'Auteur de cet Ouvrage poursuit le duel jusques dans ses derniers

retranchemens, & que les combats qu'il lui livre forment eux mêmes un duel des plus opiniâtres. Enfin, après avoir prouvé que cet usage blesse tout à la fois la Nature, la Raison, la Religion & les Loix, il finit par s'adresser aux Souverains, & les exhorte à faire les plus grands efforts pour déraciner un abus aussi pernicieux; il les invite à être inflexibles pour l'exécution des Loix contre le duel, sur tout à ne faire aucune grâce à celui qui le propose, & à prévenir ces défis en accordant une prompte justice à l'offensé. Puffendorff a dit que si l'on vouloit abolir les duels, il falloit décerner des peines rigoureuses contre celui qui donne un soufflet, ou qui en un mot donne lieu à ce qu'on appelle une affaire d'honneur; & un autre Auteur ajoute que si l'on veut empêcher un Particulier insulté de se venger par le fer, il ne faut pas que sa patience & son obéissance tournent contre lui.

Mais si un Souverain veut terminer ces différends, il ne faut pas qu'il établisse un Tribunal exprès pour cela, parce que mettre une différence entre les affaires qui intéressent le *point d'honneur* & les autres délits, c'est nourrir l'abus qu'on veut détruire. Tant que l'on croira que le point d'honneur fait une loi à part, on croira que de semblables querelles doivent se terminer d'une toute autre manière; il faut sur tout extirper ce fatal préjugé qui, en pareil cas, attache

du déshonneur à recourir aux Magistrats ordinaires.

L'Auteur voudroit aussi voir abolir l'usage ridicule de se montrer armé d'une épée aux Spectacles, aux Temples & chez les amis.

Enfin il propose, d'après *Hobbes*, un moyen fort simple, & qui n'est pas moins puissant. Il voudroit que les Souverains fissent jurer les Gentilshommes à un certain âge de ne jamais envoyer aucun défi, & de n'en recevoir aucun; il voudroit même qu'on fit prêter le même serment aux Officiers à l'époque de leur réception.

Cet Ouvrage mérite d'être lû, quoique le sujet soit traité d'une manière un peu prolix, & que le Traducteur ait trop négligé son style.

## V A R I É T É S.

*SUITE des Sermons de l'Abbé Poule, comparés à ceux de Bourdaloue & de Massillon.*

**L**ORSQUE Bourdaloue finissoit sa carrière, s'élevoit un des plus heureux Génies de notre Nation, qui devoit le premier nous enseigner le vrai système de l'Éloquence chrétienne, l'enrichir de nouvelles beautés; c'est le Père Massillon. Bourdaloue prêchoit la Cour de Louis XIV dans le temps de toute la splendeur de ce règne. Massillon la prêcha dans les jours de la vieillesse du Roi & des calamités du Royaume. Il semble qu'en ce point

ces deux talens ayent été déplacés. L'Éloquence si noble & si aimable de Massillon eût encore embelli la majesté & l'éclat du commencement de ce règne, & la sécheresse austère du style de Bourdaloue eût mieux convenu au deuil de la France & à la triste dignité d'un vieux Monarque; mais d'un autre côté on peut dire que Massillon étoit singulièrement propre à dédommager sa patrie de tant de grands Hommes qu'elle avoit déjà perdus, & à la consoler dans ses malheurs.

On connoît peu le fond de la vie & du caractère de Massillon. M. d'Alembert, qui s'attache beaucoup à recueillir les petits faits dans la vie des grands Hommes, parce qu'il sait en faire sortir leurs traits principaux; M. d'Alembert, dans l'excellent Éloge qu'il nous a donné de cet Orateur, n'a pu tirer de grands secours des mémoires particuliers & de la conversation des contemporains, où il a puisé pour ses autres Éloges tant de choses intéressantes. On sait seulement que Massillon se fit honorer & bénir par toutes les vertus d'un Évêque, & sa mémoire est encore en vénération dans son Diocèse. On croit sentir dans ses Ouvrages ce qu'on n'apperçoit pas dans le peu d'événemens qui composent son Histoire. On croit y reconnoître un cœur qui n'avoit point été étranger aux passions, qui avoit sur le monde non pas seulement l'expérience d'un homme qui l'avoit vû, mais celle d'un homme qui avoit failli au moins s'y livrer. C'est sans doute à ces dangers où son cœur a été exposé qu'il faut attribuer ce parti qu'il avoit pris dans sa jeunesse & dans le commencement de ses succès d'aller ensevelir à la Trappe ses talens & sa renommée. Cette sensibilité, qui l'approchoit des foiblesses, lui donnoit aussi un goût plus vif de la vertu, un plus tendre attachement à la Religion qu'il devoit annoncer. Il est du nombre de ces Écrivains qui deviennent les

amis de leurs Lecteurs, qui inspirent encore plus la confiance que l'admiration, parce qu'ils paroissent toujours avoir épanché leur âme dans tout ce qu'ils ont dit de beau & de bon.

Maffillon fut maîtrisé par la sensibilité de son cœur, comme Bourdaloue l'avoit été par la rigidité de son esprit. En écoutant ce dernier, il dit : *Je ne prêcherai pas de cette manière*. Il sentoit que c'étoit sur-tout dans le cœur qu'il falloit porter la Religion & la Morale, & que cette dialectique continuelle étoit plutôt un vice qu'une perfection dans la raison même.

Je ne crois pas que les grands Hommes entrent toujours dans leur carrière avec une théorie toute formée & le plan complet de leurs travaux; souvent, ou du moins long-temps, ils ne font que s'abandonner à l'instinct de leur talent; mais en examinant leurs Ouvrages, on peut démêler ces principes secrets sur lesquels ils ont été conçus & exécutés. Maffillon réunissoit un esprit juste & vrai, une âme sensible, une imagination facile & brillante, la connoissance du monde & des hommes. Éclairé & soutenu par tant de dons heureux, il vit que les hommes à qui il devoit parler étoient déjà bien loin des principes de la Religion, qu'ils s'étoient fait une morale plus commode à laquelle ils vouloient s'en tenir. Il conçut qu'il falloit réveiller leur conscience sur ces grandes & terribles vérités qu'ils abandonnoient; démembrer ces funestes maximes qui les avoient subjugués, armer contre elles leur propre cœur toujours trompé dans la fausse félicité qu'elles lui promettent. Il voulut entrer dans les plus secrets mouvemens des passions, pour leur faire rendre témoignage à elles-mêmes de la contradiction de leurs vœux, de l'impuissance de leurs efforts; au milieu de toutes ces attaques livrées aux vices, s'adresser à tous les bons penchans auxquels ils se

lient souvent dans notre cœur; se saisir de ce qu'il y a de plus vif & de plus profond dans nos affections pour en former l'amour de la vérité & de la vertu. Dans un siècle extrêmement poli, on n'a plus de prise sur les hommes que par la séduction des Arts. Il faut flatter leur goût pour arriver à leurs cœurs. Il ne négligea pas les charmes du style; il en embellit cette onction qu'il puisoit dans la douceur de son âme. Il sentit en même-temps que l'auguste & important Ministère qu'il alloit remplir, pouvoit se dégrader par le soin de plaire; il le corrigea donc par quelque chose de pur & de sérieux qui se fait toujours sentir dans ses discours. On voit sans cesse qu'une si belle diction sort d'un cœur touché, que ce sont des sentimens vrais qui la parent & l'animent, qu'elle a été plutôt un heureux instrument dans les mains de l'Orateur, que l'objet des complaisances de son amour-propre. La diction la plus nue ne pourroit avoir un air plus sincère & plus modeste; ses attraits paroissent encore plus appartenir au doux sentiment de la vertu qu'à la perfection de l'art, & c'est par-là qu'elle trouve si peu de résistance pour s'insinuer dans le cœur.

J'o'eraï ici combattre une opinion adoptée par M. d'Alembert dans son Éloge de Massillon. « Si » l'on vouloit cependant établir entre ces deux » Orateurs illustres ( Bourdaloue & Massillon ) une » espèce de parallèle, on pourroit dire, avec un » homme d'esprit, que Bourdaloue étant plus raisonneur & Massillon plus touchant, un Sermon » excellent à tous égards seroit celui dont Bourdaloue auroit fait le premier point, & Massillon le » second. »

Il y a dans cette idée quelque chose de faux en raison & en goût qui ne pouvoit échapper à l'esprit juste & fin de M. d'Alembert. « Peut être, ajoute-t-il immédiatement, un Discours plus parfait en-

» core seroit celui où ils ne paroîtroient pas ainsi  
 » l'un après l'autre, mais où leurs talens fondus  
 » ensemble se pénétreroient, pour ainsi dire, mu-  
 » tuellement, & où le Dialecticien deviendroit pa-  
 » thétique & sensible. »

On ne peut mieux réfuter cette idée, qui ne me paroît pas trop digne d'un homme d'esprit; mais je trouve dans la réflexion de M. d'Alembert une vue sur le caractère de talent de ces deux Orateurs à laquelle je ne puis me rendre. J'avoue bien que Bourdaloue est un plus grand raisonneur que Massillon; mais est-il un meilleur esprit? C'est, je crois, ce que peu de personnes penseront, & ce que je ne puis absolument admettre. Voilà cependant la qualité essentielle pour la bonne ordonnance d'un Discours. Si Bourdaloue avoit peut-être plus de sagacité & de force dans les idées, Massillon avoit plus de justesse & de bonheur dans l'esprit. On est plus surpris des plans de l'un, plus satisfait de ceux de l'autre. Voyez comme Massillon est toujours fidèle à l'observation du monde, aux mouvemens du cœur humain. Chacun retrouve dans ses Discours ce qu'il a vû, ce qu'il a senti. Chacun se sent confondu par ses objections, & appelé par un mouvement intérieur vers les vérités ou les vertus qu'il présente. En est-il de même de Bourdaloue? Ce n'est qu'en épuisant votre attention qu'il subjugué votre esprit; il vous accable de ses preuves plutôt qu'il ne vous gagne par ses raisons; & dans la croyance & la morale ce n'est rien de convaincre, il faut persuader. Massillon me paroît un de ces talens exquis dont la raison & le goût forment toujours le fond, & à qui il est exclusivement accordé de réunir dans un degré à-peu-près égal le mérite de la pensée & celui du style. Remarquez-le bien, vous verrez que les mêmes causes qui ôtent tout intérêt au style de Bourdaloue, amènent presque toujours quelque

chose de faux & de malheureux dans le plan de ces Discours. Comparez les Sermons de ces deux Prédicateurs *sur l'Aumône & sur les Richesses*, vous ne trouverez dans Bourdaloue que des idées très-communes ; vous verrez dans Massillon des vûes qui l'eussent seules porté à un style éloquent par leur intérêt, leur justesse & leur élévation. Je citerai à cet égard son Sermon *du mauvais Riche* comme un chef-d'œuvre. D'après la belle parabole de l'Évangile, il représente le mauvais Riche en enfer. Pourquoi est-il en enfer ? Fut-il un homme injuste, cruel, sans foi, sans mœurs & sans pudeur ? Non, seulement il étoit riche, & il ne songeoit pas aux besoins des pauvres. Rien ne me paroît au dessus de l'idée de ce Sermon, pas même tout le talent avec lequel il est traité. J'ai cherché des vûes pareilles dans Bourdaloue, je n'en ai pas trouvé. Je conviens cependant que Massillon montre plutôt un esprit juste & heureux dans le choix & la méditation de ses sujets, qu'un génie vaste & inventif. On voit qu'il comptoit trop sur les ressources de son style, comme dans son style il s'abandonnoit trop souvent à sa facilité. Beaucoup de ses Sermons rentrent les uns dans les autres, & plusieurs sont à tous les égards très-médiocres ; mais aussi il est impossible de ne pas aimer & admirer beaucoup ceux qu'il a travaillés avec tout son talent.

Comme il est différens genres d'esprit & de talent, il est aussi divers genres d'éloquence. Il est des hommes dont l'âme naturellement prédominante, se trouve toujours au niveau des plus grands objets, ou les élève à sa propre hauteur ; elle les peint comme elle les voit & les sent, & quelque chose d'impétueux & d'extraordinaire empreint dans toutes ses idées & ses expressions, semble faire de son éloquence une langue supérieure à celle des mortels, c'est l'éloquence de Bossuet.

Il en est une autre qui, tenant à un esprit moins élevé, mais plus flexible, a une sensibilité moins vive & plus douce, a une imagination qui répand avec plus d'abondance & de variété des couleurs moins riches & moins fortes, pénètre dans toutes les parties des objets, y saisit des rapports & des effets qu'elle seule sait appercevoir, en fait sortir des impressions nouvelles, satisfait l'esprit plutôt qu'elle ne l'étonne, émeut l'âme sans la bouleverser, & dédommage le goût des beautés originales par des jouissances plus délicates, c'est l'éloquence de Massillon.

Où est toujours trop près de croire exclusives l'une de l'autre des qualités opposées Il n'est point de vrai talent qui ne réunisse la force & la grâce. Massillon a de la première, Bossuet a de la seconde; mais leur force & leur grâce ne se ressemblent pas, & ne changent pas le caractère de leur génie; de même qu'une tendre émotion légèrement répandue, sur une physionomie pleine de force & de grandeur n'en efface pas les traits fiers & majestueux, & qu'un mouvement d'indignation n'altère pas entièrement la sérénité habituelle d'une figure douce & aimable.

La richesse & l'élégance ne forment donc pas seules l'éloquence & le style de Massillon; ses Discours offrent aussi de la grandeur & de l'énergie. Il est même arrivé une fois à la plus sublime éloquence, c'est dans ce morceau du Sermon *sur le petit nombre des Élus*, qu'on a cité souvent, & qu'on ne peut relire sans une plus vive admiration.

« Et c'est pour cela que je m'arrête à vous, mes  
 » Frères, qui êtes ici rassemblés; je ne parle plus  
 » du reste des hommes; je vous regarde comme si  
 » vous étiez seuls sur la terre: voici la pensée qui  
 » m'occupe & qui m'épouvante. Je suppose que c'est  
 » ici votre dernière heure & la fin de l'Univers;  
 » que les Cieux vont s'ouvrir sur vos têtes, Jésus-  
 » Christ

20 Christ paroître dans sa gloire au milieu de ce  
 20 Temple, & que vous n'y êtes assemblés que  
 20 pour l'attendre, & comme des criminels trem-  
 20 blans à qui l'on va prononcer ou une sentence  
 20 de grâce ou un arrêt de mort éternelle ; car vous  
 20 avez beau vous flatter, vous mourrez tels que  
 20 vous êtes aujourd'hui ; tous ces desirs de change-  
 20 ment qui vous amusent, vous amuseront jusqu'au  
 20 lit de la mort ; c'est l'expérience de tous les  
 20 siècles ; tout ce que vous trouverez alors en vous  
 20 de nouveau, sera peut-être un compte un peu plus  
 20 grand que celui que vous auriez aujourd'hui à  
 20 rendre ; & sûr ce que vous seriez si l'on venoit  
 20 vous juger dans le moment, vous pouvez pres-  
 20 que décider ce qui vous arrivera au sortir de la  
 20 vie.

20 Or, je vous le demande, & je vous le demande  
 20 frappé de terreur, ne séparant pas en ce point  
 20 mon sort du vôtre, & me mettant dans la même  
 20 disposition où je souhaite que vous entriez ; je  
 20 vous demande donc si Jésus-Christ paroït-  
 20oit dans ce Temple au milieu de cette Assemblée, la  
 20 plus auguste de l'Univers, pour nous juger, pour  
 20 faire le terrible discernement des boucs & des  
 20 brebis, croyez-vous que le plus grand nom re  
 20 de tout ce que nous sommes ici fût placé à la  
 20 droite ? croyez-vous que les choses du mo-  
 20 ment fussent égales ? croyez-vous qu'il s'y trouvât seu-  
 20 lement dix Justes, que le Seigneur ne put trou-  
 20 ver autrefois en cinq Villes toutes entières ? Je  
 20 vous le demande ; vous l'ignorez, & je l'ignore  
 20 moi-même. Vous seul, ô mon Dieu ! connoissez  
 20 ceux qui vous appartiennent ; mais si nous ne  
 20 connoissons pas ceux qui lui appartiennent, nous  
 20 savons du moins que les pécheurs ne lui appar-  
 20 tiennent pas. Or, qui sont les fidèles ici assem-  
 20 blés ? Les titres & les dignités ne doivent être

N<sup>o</sup>. 49, 6 Décembre 1783. B

» comptés pour rien ; vous en serez dépouillés  
 » devant Jésus-Christ : qui sont-ils ? Beaucoup de  
 » pécheurs qui ne veulent pas se convertir, encore  
 » plus qui le voudroient, mais qui diffèrent leur  
 » conversion ; plusieurs autres qui ne se conver-  
 » tissent jamais que pour retomber ; enfin un grand  
 » nombre qui croient n'avoir pas besoin de con-  
 » version : voilà le parti des réprouvés. Retranchez  
 » ces quatre sortes de pécheurs de cette assemblée  
 » sainte, car ils en seront retranchés au grand  
 » jour ; paroissez maintenant, Justes : où êtes-vous  
 » restés d'Israël, passez à la droite ? Froment de  
 » Jésus-Christ, démêlez-vous de cette paille desti-  
 » née au feu : ô Dieu ! où sont vos Élus ? Et que  
 » reste-t-il pour votre partage ? »

Lorsque ce morceau fut prononcé, l'Assemblée  
 toute entière, saisie d'effroi, par un mouvement in-  
 volontaire, s'est trouvée debout comme si elle eût  
 assisté réellement à ce terrible jugement que l'Ora-  
 teur lui retraçoit. Il n'est point de louanges dignes  
 d'un morceau qui a produit une telle impression,  
 & il faudroit admirer chaque phrase.

En s'élevant si haut, Massillon s'est sur-tout élevé  
 au-dessus de lui-même. Quoiqu'il ne soit pas étran-  
 ger à la grande Éloquence, jamais il ne prend une  
 attitude aussi fière, aussi majestueuse, un ton si  
 mâle, un langage si fort au dessus des embellisse-  
 mens du style. J'ai été frappé dans la lecture d'un  
 grand nombre de ses Sermons, d'un morceau qui  
 me paroît offrir le caractère dominant de ses  
 beautés dans toute leur perfection ; c'est le tableau  
 de *la Mort du Pécheur*, dans le Sermon qui porte  
 ce titre. Que puis-je mieux faire en parlant d'un aussi  
 excellent Écrivain, que de le citer souvent ?

« Alors le pécheur mourant ne trouvant plus  
 » dans le souvenir du passé que des regrets qui  
 » l'accablent ; dans tout ce qui se passe à ses yeux

» que des images qui l'affligent ; dans la pensée de  
 » l'avenir que des horreurs qui l'épouvantent ; ne  
 » sachant plus à qui avoir recours , ni aux créa-  
 » tures qui lui échappent , ni au monde qui s'éva-  
 » nouit , ni aux hommes qui ne sauroient le déli-  
 » vrer de la mort , ni au Dieu juste qu'il regarde  
 » comme un ennemi déclaré , dont il ne doit plus  
 » attendre d'indulgence ; il se roule dans ses pro-  
 » pres horreurs ; il se tourmente , il s'agite pour  
 » fuir la mort qui le saisit , ou du moins pour se  
 » fuir lui-même ; il sort de ses yeux mourans je ne  
 » sais quoi de sombre & de farouche qui exprime  
 » les fureurs de son âme ; il pousse du fond de sa  
 » tristesse des paroles entrecoupées de sanglots qu'on  
 » n'entend qu'à demi , & on ne fait si c'est le  
 » désespoir ou le repentir qui les a formées ; il  
 » jette sur un Dieu crucifié des regards affreux , &  
 » qui laissent douter si c'est la crainte ou l'espé-  
 » rance , la haine ou l'amour qu'ils expriment , il  
 » entre dans des saissemens où l'on ignore si c'est  
 » le corps qui se dissout , ou l'âme qui sent l'ap-  
 » proche de son Juge ; il soupire profondément , &  
 » l'on ne fait si c'est le souvenir de ses crimes qui  
 » lui arrache ses soupirs , ou le désespoir de quitter  
 » la vie : enfin , au milieu de ces tristes efforts ses  
 » yeux se fixent , ses traits changent , son visage se  
 » défigure , sa bouche livide s'entrouvre d'elle-  
 » même ; tout son corps frémit , & par ce dernier  
 » effort son âme infortunée s'arrache comme à  
 » regret de ce corps de boue , tombe entre les  
 » mains de Dieu , & se trouve seule au pied du  
 » Tribunal redoutable. »

Remarquez comme toutes les beautés de la dic-  
 tion se mêlent ici à la vigueur du tableau. Quel  
 riche développement ! quelle habile gradation !  
 comme tous les traits s'agrandissent en s'unissant !  
 quel savant mélange de hardiesse & de bonheur

dans ce style ! quel admirable contraste entre ces expressions pleines d'art & de talent tout ensemble : *Il se roule dans ses propres horreurs, &c Il sort de ses yeux mourans je ne fais quoi de sombre & de farouche, &c. Il pousse du fond de sa tristesse des paroles entrecoupées de sanglots, &c.* & la sublime simplicité des derniers traits. *Son âme infortunée s'atrace comme à regret de ce corps de boue, tombe entre les mains de Dieu, & se trouve seule au pied du Tribunal redoutable !* Je ne dis pas que Massillon ait employé dans la composition de ce morceau tout l'art que j'y apperçois. A Dieu ne plaise que je voye toujours, même dans le plus habile Orateur, un homme tout entier à l'effet de ses phrases dans les momens même où son cœur doit l'inspirer ; mais le talent cultivé a une logique secrète qui guide à son insu, & autant qu'il est en moi de la démêler, voilà celle du talent de Massillon.

Qui croiroit qu'un si beau talent porte en lui-même un défaut capital & continuel, celui de s'appesantir toujours sur la même idée ou le même sentiment ? Mais ce défaut dans Massillon tenant à son talent même, se laisse à peine appercevoir tant que le talent est dans toute sa force ou sa plénitude, & c'est ce qui distingue Massillon des Ecrivains qui pèchent par le même endroit. Sénèque, qui offre d'ailleurs de si belles pensées & de si belles expressions, s'épuise à retourner son idée sous une multitude de formes différentes, & il ne parvient souvent qu'à la gêner. Fléchier, qui procède toujours par l'enthousiasme, s'occupe encore long-temps à faire jouer entre-eux les mots, lors même que la pensée est déjà faisie. Ils impatientent l'un & l'autre, parce que ces styles, au désavantage de prolonger le discours au-delà du sujet, ajoutent encore le malheur plus grand de dégrader le Philosophe & l'Orateur

par les petites & fausses prétentions du bel - esprit. Massillon , au contraire , corrige en quelque sorte cette foiblesse de son esprit par la pureté de son cœur. On ne peut appercevoir l'une sans l'autre. On croit que c'est innocemment qu'il embellit trop son objet; d'ailleurs il choisit si bien les nouvelles nuances sous lesquelles il reproduit son idée; & il y a tant d'abondance & de grâce dans le long épanchement de ses sentimens, qu'on lui sauroit souvent mauvais gré d'adopter une marche plus rapide ou plus féconde. Massillon avoit un esprit trop juste & trop heureux pour l'avoir stérile; s'il a un grand nombre de Sermons médiocres, & si dans ces Sermons son style est tout-à-fait languissant, ce n'est pas qu'il ait manqué de fonds, c'est qu'il ne s'est pas assez délié de sa facilité.

Massillon avoit déjà acquis la gloire d'un bon Moraliste, du premier Prédicateur de sa Nation, & d'un des meilleurs Ecrivains de toutes les Littératures; il lui étoit encore réservé, sur la fin de sa carrière, de consacrer sa mémoire par le plus auguste & le plus touchant emploi de l'éloquence, celui de la faire servir à l'éducation d'un jeune Prince. Louis XIV venoit de mourir, après avoir vu toute la pompe de son règne s'obscurcir & s'éteindre dans les deuils de sa famille & dans les désastres de son Royaume. Ses dernières années n'avoient plus offert de sa première gloire, qu'un majestueux souvenir. Un Enfant de dix ans, seul rejetton de cette auguste tige, occupoit déjà le Trône, avant d'en pouvoir exercer la puissance & d'en connoître les devoirs. Après de longs & profonds malheurs, c'étoit la source de toutes les consolations, parce qu'il étoit l'objet de toutes les espérances. C'est à cette époque que Massillon, récompensé enfin par l'Episcopat, & touchant à la vieillesse, fut appelé pour venir encore une fois prêcher à la Cour. Il pouvoit obtenir des triomphes flatteurs

avec les mêmes chef-d'œuvres. Mais son cœur sensible & vertueux conçut une autre espérance. Il osa embrasser le projet de préparer un bon Roi à la Nation. Il fit de nouveaux discours , qui formèrent une suite d'instructions pour le jeune Prince. Il a sans cesse cet Enfant royal sous les yeux ; il dépouille son style de son ancienne pompe , il en retranche même une certaine vigueur de raison , qui pouvoit effaroucher un âge encore si tendre ; il n'en conserve que la douceur & la grace. Mais ce ton simple & touchant lui suffit pour le grand objet qu'il se propose. Il peint des plus aimables couleurs toutes les vertus qu'il veut donner au jeune Roi. C'est dans son cœur qu'il grave tous ses devoirs , il les associe à tous les innocens penchans de son âge. Il n'oublie rien sur-tout pour développer toute la sensibilité & pour la tourner vers son peuple. Il lui porte tous les vœux que l'on forme pour lui ; il lui fait goûter les premières douceurs de l'affection publique. Il lui présente la Nation & il le présente à elle ; il lui peint tour-à-tour les malheurs & la gloire qui environnent sa jeunesse. L'orphelin & le roi sont sans cesse mis à côté l'un de l'autre , afin que son cœur ne puisse s'élever sans s'attendrir , & qu'il s'afflige en même-temps de sa fortune & de son délaissement. Au milieu de ces tendres épanchemens , les plus grandes , les plus fortes vérités lui sont enseignées ; & tous les devoirs du Prince sont fondés sur les droits des peuples. Comme il avoit deux objets dans son petit Carême , celui d'ébranler le cœur du jeune Prince , & celui de l'instruire , son éloquence a aussi deux genres. Écoutons-le dans l'un & l'autre objet.

Arrêtons-nous d'abord à ses tendres prières pour le jeune Prince.

» Grand Dieu ! plus le Trône est environné de  
 » pièges , plus les Rois ont besoin que vous les en-  
 »vironniez de votre protection & des secours de votre

» grande miséricorde : ainsi plus une tendre jeunesse  
 » & une enfance délaissée à elle-même & à tous les  
 » périls de la Royauté, expose cet Enfant auguste,  
 » plus il doit devenir l'objet de vos soins & de votre  
 » tendresse paternelle.

» Armez de bonne heure l'innocence de son  
 » cœur contre les dérisions qui avilissent la piété, &  
 » contre les écueils de la piété même : donnez-lui  
 » ces vertus qui sanctifient l'homme & qui font en  
 » même-temps le grand Roi. Faites qu'il respecte  
 » ceux qui vous servent ; & qu'il serve lui-même le  
 » Dieu de ses pères avec cette majesté qui seule peut  
 » rendre les Rois respectables.

» Jetez les yeux sur lui du haut du Ciel, grand  
 » Dieu ! & voyez ici à vos pieds cet Enfant auguste  
 » & précieux, la seule ressource de la Monarchie,  
 » l'Enfant de l'Europe, le gage sacré de la paix  
 » des peuples & des nations : les entrailles de votre  
 » miséricorde n'en sont-elles pas émues ? Regardez-  
 » le, grand Dieu ! avec les yeux & la tendresse de  
 » toute la Nation.

» Ecoutez la première voix de son cœur inno-  
 » cent, qui vous dit ici, comme autrefois un saint  
 » Roi : Dieu de mes Pères, regardez-moi, laissez-  
 » vous toucher de pitié à la vue des périls que  
 » mon âge & mon rang me préparent & qui vont  
 » m'entourer de toutes parts au sortir de l'enfance :  
 » *respice in me & miserere mei* : soyez vous même  
 » le défenseur de mon Trône & de ma jeunesse :  
 » contervez l'Empire à l'Enfant de tant de Rois, &  
 » qui ne connoît pas de titre plus glorieux que  
 » d'être le premier né de vos enfans : *da imperium*  
 » *puero tuo*.

» Mais que la conservation d'une Couronne  
 » terrestre, grand Dieu ! ne soit pas le seul de  
 » vos bienfaits : sauvez le fils d'Adélaïde, des  
 » Blanches, des Clotildes, & de tant de pieuses

» Princesses , qui me portent encore devant vous  
 » dans leur sein , & comme l'Enfant de leur amour  
 » & de leurs plus chères espérances : *Et salvum fac*  
 » *filium ancilla tua* : & puisque l'innocence attire  
 » toujours sur elle vos regards les plus propices  
 » & les plus tendres , conservez-la moi , grand  
 » Dieu ! aussi long-temps que ma Couronne. »

Voici maintenant les principes qu'il présente au Roi :

« Qui , Sire , c'est le choix de la Nation qui  
 » mit d'abord le Sceptre entre les mains de vos  
 » Ancêtres ; c'est elle qui les éleva sur le Bouclier  
 » militaire & les proclama Souverains. Le Royaume  
 » devint ensuite l'héritage de leurs Successeurs :  
 » mais ils le dûrent originairement au consentement  
 » libre des Sujets. Leur naissance seule les mit en-  
 » suite en possession du Trône : mais ce furent  
 » les suffrages publics qui attachèrent d'abord ce  
 » droit & cette prérogative à leur naissance. En un  
 » mot , comme la première source de leur autorité  
 » vient de nous , les Rois n'en doivent faire usage  
 » que pour nous. Les Flatteurs , SIRE , vous re-  
 » diront sans cesse que vous êtes le maître , & que  
 » vous n'êtes comptable à personne de vos actions.  
 » Il est vrai que personne n'est en pouvoir de  
 » vous en demander compte ; mais vous vous le  
 » devez à vous-même , & , si je l'ose dire , vous  
 » le devez à la France , qui vous attend , & à  
 » toute l'Europe qui vous regarde. Vous êtes le  
 » Maître de vos Sujets ; mais vous n'en aurez que  
 » le titre , si vous n'en avez pas les vertus. Tout  
 » vous est permis ; mais cette licence est l'écueil de  
 » l'autorité , loin d'en être le privilège. Vous pou-  
 » vez négliger les soins de la Royauté ; mais ,  
 » comme ces Rois fainéans , si déshonorés dans nos  
 » Histoires , vous n'aurez plus qu'un vain nom

de Roi, dès que vous n'en remplirez pas les fonctions augustes.

Ceux qui emploient un si aimable talent à présenter à un Roi ces grandes vérités, deviennent véritablement les bienfaiteurs des peuples. *Le Petit Carême* de Massillon est du petit nombre de ces Livres sacrés, dignes d'entrer dans l'éducation des Princes. Par le genre des vérités & de l'éloquence qui y régne, il mérite d'être placé à côté du *Télémaque*. \* Aussi les Auteurs de ces touchans

---

\* Qui n'a senti, qui n'a adoré les grâces de l'imagination qui a créé ce beau Poëme, & ce charme d'innocence & de vertu qui semb e épurer l'âme du Lecteur à proportion du plaisir qu'il reçoit? Mais a-t'on donné assez de bénédictions à cette morale douce & sublime, qui, s'élevant au-dessus tout-à-la-fois, & de ce fanatisme patriotique des anciens qui, en resserrant davantage les liens des Citoyens, rompoit tous ceux des Nations, & de ces insolens préjugés de la stupide féodalité, qui avoient voué le peuple à la misère & à la bassesse, s'appuie toute entière sur la sainte humanité, en fait le commencement & la fin de toute gloire, de toute sagesse, de toute vertu parmi les hommes? A-t'on rendu assez de justice à cette politique grande à force d'être simple, qui a voulu exclure de l'administration des états toutes les fausses gloires, toutes les grandeurs defastreuses, qui n'a admis pour garant de la félicité publique que les bonnes mœurs & les loix de l'équité? Un grand Roi, qui donna à Fénelon la plus noble marque d'estime qu'un Roi & qu'un père puisse donner, ne vit dans ce Livre, écrit pour l'éducation de son petit fils, que la satire de son regne. Cette accusation étoit sans justice, mais non pas sans fondement. Fenelon pouvoit-il concevoir le dessein d'outrager son Bienfaiteur, de flétrir un Monarque qu'il honoroit dans sa conscience? Mais son cœur sensible & vrai l'avoit conduit, sans qu'il s'en doutât, à tracer, à l'ombre même de ce trône resplendissant de gloire & de puissance, une pathétique protestation en faveur du genre humain, contre un Gouvernement qui avoit souvent pour immolé à la grandeur personnelle du Monarque. Ou trouvoit-il cette Philosophie encore si étrangère à son siècle, & qui sera dans tous les temps la source des meilleurs principes? Ne suppose-t'elle pas autant d'étendue d'esprit que de sensibilité dans l'âme?

B v

Ouvrages eurent bien des rapports. La nature leur accorda un talent & un caractère pleins de grace & de douceur : leur destinée les conduisit l'un & l'autre à être les Précepteurs d'un jeune Prince ; & dans cet auguste emploi , leur ame noble & franche les a élevés au-dessus des préjugés qui devoient naturellement les dominer. Ils se ressemblent jusques dans l'espèce de leurs défauts , qui sont de la foiblesse & des longueurs. Avouons cependant que si ces deux hommes peuvent être rapprochés par tant de choses , ils ne peuvent être égaux. La sensibilité dans Massillon est moins vive , moins profonde ; elle n'annonce pas une ame si heureusement douée. Son imagination paroît aussi souple ; elle ne paroît pas aussi féconde. Les beautés & les défauts dans Fénelon sortent uniquement d'un cœur qui ne fait que s'ouvrir & se répandre ; les beautés & les défauts dans Massillon tiennent davantage à un art singulièrement facile , qui souvent abuse de lui-même.

On établit souvent des parallèles, sans assez examiner si les objets se conviennent, ou, ce qui est encore plus vicieux , sans marquer en quoi ils diffèrent. Comme on avoit comparé Bourdaloue à Corneille, on a comparé Massillon à Racine : on l'a appelé le *Racine* de la prose. Un mérite commun entre deux Ecrivains, peut encore admettre de grandes différences. Le mérite commun de Racine & de Massillon est l'élégance de leurs styles. Mais leur élé-

---

Aimable précepteur des Rois, généreux défenseur des Peuples, c'est ta gloire particulière qu'on ne puisse rien séparer dans les perfections que tu réunis, & tu ressembles en tout à ces êtres célestes, qui ne puisent l'élévation de leurs idées que dans la sainteté de leur nature. Tout ce que je puis appercevoir dans ton génie, ou plutôt dans ton âme, c'est qu'elle fut une heureuse réunion de ce qu'il y a de plus touchant dans les mœurs antiques, de plus pur dans la Religion Chrétienne, & de plus juste dans l'esprit moderne.

gance est-elle de la même nature & du même prix ? Le style de Massillon est noble , touchant , brillant sans faste , élevé avec souplesse : celui de Racine réunit dans le degré le plus accompli tous les tons , toutes les beautés , & cela dans un genre d'écrire & une nature d'Ouvrages bien plus difficiles. Les Ecrivains qui ont cette perfection éprouvent un grand malheur. On ne veut pas consentir à leur accorder tous les mérites. Parce que Racine est plein de douceur & de justesse , on n'a pas voulu observer toute sa force , toute son élévation. Bien des Gens de Lettres ne savent pas encore que c'est lui qui a le plus créé de grandes expressions ; qu'il a enrichi la langue d'une foule d'effets ignorés , & que c'est avec ses exemples que l'on pourroit toujours répondre aux timides observations de ces Critiques qui croient avoir du goût , parce qu'ils s'effrayent de cette indépendance & de cette inversion qui caractérisent le génie. Je crois aimer & admirer Massillon autant que personne ; mais il m'est impossible de voir en lui le Racine de la prose.

( Ces Articles sont de M. L. C. )

( Celui sur M. l'Abbé Poule paroîtra dans un des prochains Mercurès. )

## S P E C T A C L E S.

### ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE.

**L**E Lundi, premier de ce mois, on a donné la première représentation de *Didon*, Opéra-Tragédie en trois Actes, Poëme de M. Marmontel, musique de M. Piccini.

Ce sujet, dont Virgile a fait le morceau

B vj

le plus sublime de poésie passionnée que nous ait laissée l'antiquité, a déjà été mis au Théâtre avec succès, par Metastase, en Italie, & par M. le Franc de Pompignan, en France. Le nouvel Opéra a été représenté à Fontainebleau avec un succès trop éclatant & trop soutenu pour faire craindre qu'il ne soit pas reçu à Paris avec les mêmes applaudissemens. Obligés d'envoyer à l'impression cet article avant la première représentation, nous nous contenterons d'indiquer fidèlement la marche & la conduite du Poëme, sans nous permettre ni éloges ni critiques. Nous attendrons que le Public ait prononcé sur l'Ouvrage, pour rendre compte du jugement qu'il en aura porté.

La marche de cet Opéra est très simple, & n'est qu'une division naturelle de l'action du quatrième Livre de l'Énéide. *Didon*, suivie d'*Élise* sa sœur, & de *Phénice* sa confidente, *Phénice* ouvre le premier Acte; sa passion est déjà déclarée; elle a reçu les sermens du Héros qu'elle aime; l'ombre de *Sichée*, son premier époux, sort en vain du séjour des morts pour la menacer des maux que son parjure lui prépare; elle croit que les Dieux, en faveur de ce Héros, lui doivent des jours sans nuage. Elle n'attend que le moment d'unir son sort au sort d'*Énée*. Un bruit de chasse se fait entendre; & la Cour de *Didon*, le fils d'*Énée*, & ses compagnons, l'arc à la main, le catquois sur l'épaule, viennent chanter la beauté, le bonheur & la

gloire de la Reine; elle arme elle-même le jeune *Ascagne*; *Énée* entre, & vient annoncer, au milieu de la fête, qu'un ennemi s'avance, & que l'Ambassadeur qui le précède parle déjà avec l'audace d'un vainqueur. *Didon* reconnoît *Iarbe*, dont elle a refusé la main; *Énée* s'engage à rabaisser son orgueil. *Iarbe* arrive déguilé sous le nom de son Ambassadeur; il porte des presens, & en offrant encore son amour, menace de sa haine & de sa vengeance *Didon*, qui lui répond avec une noble fierté, & le laisse avec *Énée*, dont le bonheur sur tout l'irrite. Le Héros fugitif & le Prince Afriquain devenu plus jaloux encore depuis qu'il a vû *Didon*, déploient dans cette Scène, l'un un couraige calme & tranquille, & l'autre l'emportement d'un barbare. *Iarbe*, qui s'est fait connoître à son rival, court à sa vengeance.

*Énée*, dans la première Scène du second Acte, laisse voir à *Elise* que les Dieux exigent de lui le plus cruel sacrifice; qu'ils lui ont déclaré, par la voix du Prêtre, que c'est en Italie que le destin l'appelle; il la supplie de préparer *Didon* à ce malheur; elle frémit de cet ordre, & va tout apprendre à *Iarbe*, pour désarmer au moins l'ennemi qui menace toujours sa sœur. *Didon*, loin de soupçonner son malheur, se livre avec transport à la joie d'être défendue par le Héros qu'elle aime, & son peuple se rassemble avec confiance sous les drapeaux du Chef qu'elle lui donne.

Ah! que je fus bien inspirée,  
 Quand je vous reçus dans ma Cour!  
 O digne fils de Cythérée,  
 Combien je rends grâce à l'Amour! &c.

*Énée*, qui sent plus vivement le regret & la douleur de tromper tant d'amour, lui fait des sermens qui lui donnent des soupçons qu'elle n'a jamais eus.

Je n'ai jamais douté d'une si belle flamme.  
 Pourquoi m'en assurer?

Elle le presse enfin d'achever leur hymen, & de porter aux combats le nom de son époux. Il la quitte sans oser lui ouvrir son cœur, & lui apprendre le devoir que lui impose le Ciel. C'est *Jarbe* qui vient lui apprendre ce funeste secret. *Didon* rejette avec fierté les avis qui accusent *Énée*. *Jarbe*, qu'elle rend témoin de toute sa tendresse, laisse éclater toute sa fureur, & redouble la menace d'une vengeance qu'il se repent d'avoir différée. Le Peuple de Carthage, & les Troyens, suivis d'*Énée*, se rendent auprès de *Didon*: elle annonce aux deux Peuples qu'elle remet son sceptre aux mains du Héros qui embrasse sa défense, & les invite à lui rendre hommage & à le suivre à la victoire. Les Tyriens pressent *Énée* de les mener au combat; les Troyens lui rappellent le destin qui l'attend en Italie. *Didon* apperçoit le trouble qui le presse, & lui-même frémit que la Reine

n'entende ce que lui disent les Troyens. Il déclare enfin aux Tyriens & à leur Reine qu'il ne veut point s'asseoir sur le Trône qu'on lui offre , avant de l'avoir mérité.

*Didon* , qui frémit d'être éclairée , & qui pourtant veut l'être , fait sortir sa Cour & son Peuple , & reste seule avec lui. Elle apprend tout son sort dans cette Scène. *Enée* lui révèle l'ordre des Dieux , & lui avoue qu'il ne peut résister à la voix de son Père , qui lui apparôit toutes les nuits pour le presser de remplir la volonté des Dieux. Elle tombe défaillante dans les bras d'*Elise* , & ne se relève que pour lui répéter plusieurs fois ces paroles simples & touchantes :

C'est toi , cruel , qui veux ma mort ;

Regarde-moj , vois ton ouvrage.

*Enée* supplie encore *Didon* de calmer ses alarmes. En ce moment le Peuple entre avec précipitation sur la Scène , en annonçant l'arrivée des Africains , & en criant : *Aux armes , aux armes ! Didon , Elise , Enée* s'écrient ensemble :

Dieux ! justes Dieux ! secourez-nous !

*Didon* , rassurée en voyant son Amant combattre pour elle , revient au troisième Acte , pleine encore d'espérance. Ce n'est plus pour elle même , c'est pour les jours d'*Enée* qu'elle tremble. Le bruit de la victoire le lui annonce ; mais tandis qu'on célèbre son triomphe & sa gloire , ses chagrins se peignent sur son visage : *Didon* y voit

encore le malheur qui la menace. C'est dans la Scène suivante , que le Poète a placé plusieurs de ces mouvemens de passion , de ces passages rapides des supplications les plus humbles de l'amour & du malheur , aux fureurs de la vengeance , aux dédains affectés de la fierté offensée ; de ces combats si naturels des sentimens les plus opposés , qui ont fait du quatrième Livre de l'Énéide , le modèle de tous les grands tableaux des effets de l'amour. Après qu'elle l'a quitté , *Énée* , épouvanté de l'état où il la laisse , balance encore d'obéir aux Dieux. Leur tonnerre se fait entendre. L'Ombre d'*Anchise* paroît. Il lui demande s'il a offensé les Dieux. L'Ombre répond : *Le Ciel commande ; obéissez.* *Énée* lui dit encore : *Je réduits au désespoir une Reine qui a sauvé les débris dispersés d'Ilium.* L'Ombre fait la même réponse : *Le Ciel commande ; obéissez.* *Énée* va s'embarquer. *Didon* reparoît à la lueur des éclairs , au bruit du tonnerre dont les coups redoublent ; elle voit les vaisseaux d'*Énée* qui s'éloignent du rivage ; elle veut le poursuivre & les en brûler. Elle se repent de ne les avoir pas enchaînés sur la rive , de n'avoir pas puni le perfide qu'ils devoient dérober à sa fureur. Son désespoir après avoir éclaté contre *Énée* , retombe sur elle même : elle ne songe plus qu'à finir ses tourmens avec sa vie. Pour tromper sa sœur , elle l'envoie chercher les Prêtres de Pluton , sous le prétexte d'un sacrifice

qu'elle veut faire aux mânes de *Sichée*. On élève un Autel & un Bûcher; elle se fait apporter par ses Femmes les dépouilles & les armes d'*Énée*, les dépose sur le Bûcher, y monte elle-même, après avoir embrassé sa Sœur, en lui assurant qu'elle va retrouver enfin le repos après tant d'alarmes; elle se frappe de l'épée d'*Énée*, en s'écriant :

Adieu, mon cher *Énée* :

Mon dernier soupir est pour toi.

Le Peuple de Carthage désolé, jure sur le Bûcher une haine éternelle à la race d'*Énée*.

### COMÉDIE ITALIENNE.

LE Mardi 25 Novembre, on a représenté, pour la première fois, *Gabrielle d'Estrées*, Pièce Dramatique, en cinq Actes & en vers, par M. de Sauvigny.

Nous n'entrerons point dans les détails de l'intrigue sur laquelle l'Auteur a établi l'action de sa Pièce. L'Ouvrage est imprimé depuis long temps, & tous les Journaux en ont rendu un compte suffisant pour le faire connoître des Amateurs de Littérature qui suivent avec quelque attention les nouveautés Dramatiques. Nous nous contenterons de dire que dans le Drame de M. de Sauvigny, *Gabrielle d'Estrées* se trouve placée dans une situation à peu près semblable à celle que Racine a adoptée pour la *Béré-*

nice ; que le rôle de *Henri IV* ressemble beaucoup à celui de *Titus* , & que le personnage de *Sully* n'a pas moins d'analogie avec le Ministre *Paulin*. Nous voudrions pouvoir dire que l'imitation est digne du modèle ; mais nous sommes forcés d'avouer que dans le mérite particulier à ces deux productions, on remarque une distance égale à celle des deux époques qui en ont vû les premières représentations. De tous les personnages que l'on peut placer sur notre Scène, le plus attachant, le plus susceptible d'exciter de l'intérêt & de l'enthousiasme dans l'âme des Spectateurs François, est, sans contredit, *Henri IV*. M. de *Sauvigny* paroît s'être pénétré des qualités éminentes & des vertus aimables qui formèrent du vainqueur de *Coutras* un homme sensible & un grand Roi ; & son Héros est souvent peint avec des couleurs dignes de lui. Néanmoins *Titus*, quoiqu'étranger à notre Nation, est bien plus attachant que *Henri*. Pourquoi ? C'est que les divers mouvemens qui agitent son âme sont développés avec un art inimitable ; c'est que dans les combats que l'amour d'une femme & l'intérêt d'un grand peuple lui font éprouver, on aperçoit une connoissance profonde du cœur humain, des passions qui subjuguent l'homme, enfin, des devoirs politiques qui font à un Souverain la loi dure, mais nécessaire, d'immoler au bien public ses sentimens & ses goûts personnels, quand ils peuvent lui être

préjudiciables; c'est que le charme du style, la justesse & la vérité des expressions, ajoutent encore à la science des développemens; c'est que, depuis le commencement du rôle jusqu'à la fin, Titus est le même; que son caractère est soutenu avec autant de goût que de vérité, conformément à ce précepte:

*Servetur ad imum*

*Qualis ab inceffu processerit & sibi constet.*

mérite qui manque au personnage de *Henri*. Ajoutons que *Bérénice* est vraiment intéressante. Cette Reine jeune, aimable, vertueuse & faite pour être adorée, qui a inspiré à un Prince jeune & puissant le plus violent amour, excite naturellement la pitié, quand on la voit forcée de céder à une opinion fondée sur l'orgueil le plus mal entendu & par conséquent le plus barbare. Mais *Gabrielle d'Estrées*! qu'est-elle à nos yeux, malgré les soins que l'Auteur s'est donnés pour nous intéresser en sa faveur? La Maîtresse très-aimée, il est vrai, d'un de nos plus grands Rois; mais une femme que sa naissance écartoit du Trône, & qui, plus animée encore par l'ambition que par l'amour, a long-temps abusé de la bonté d'un Prince dont elle avoit subjugué le cœur & fasciné les yeux. Telle est l'idée que rappelle aux Spectateurs instruits le personnage de *Gabrielle d'Estrées*; & c'est avec chagrin qu'on voit notre Théâtre lui prêter des ver-

tus qu'elle n'avoit pas, & consacrer, pour ainsi dire, une des foiblesses les moins excusables du grand *Henri*. Le Rôle de *Sully* a des beautés : il est assez généralement conforme à l'idée que l'Histoire nous en a conservée : ferme, vrai, fier, ami idolâtre de *Henri*; mais moins adroit, moins politique, quoique non moins Dramatique que *Paulin*.

*Gabrielle d'Estrées* a été lue & reçue à la Comédie Françoisé il y a huit ou neuf ans. Des causes dont nous ne sommes pas bien instruits, en ont fait arrêter les représentations. Après avoir fait quelques tentatives inutiles pour la faire représenter, M. de Sauvigny l'a fait imprimer, & depuis elle a été jouée sur presque tous les Théâtres de Province, mais non pas avec un égal succès. C'étoit alors une Tragédie, à la fin de laquelle *Gabrielle* mouroit empoisonnée, on ne savoit trop par qui ni comment. Pour la faire jouer au Théâtre Italien \*, l'Auteur a été obligé de faire disparaître le dénouement tragique, & d'en faire tout simplement un Drame. Aujourd'hui *Gabrielle* ne meurt plus;

---

\* Les Comédiens François intentent aujourd'hui un procès aux Comédiens Italiens, parce qu'ils ont joué *Gabrielle d'Estrées*. Si cet Ouvrage a été jadis une Tragédie, il n'est plus aujourd'hui qu'un Drame Héroïque. Les Lettres - Patentes du 31 Mars 1780, enregistrées en Parlement le premier Mai suivant, & qui rétablissent la Comédie Italienne dans le droit auquel elle avoit renoncé, de jouer des Comédies Françoises, lui interdisent, il est vrai, la faculté

elle renonce à son Amant , & elle consent à vivre. Ce sacrifice rapproche encore davantage *Gabrielle* de *Bérénice* , & ce dernier trait de ressemblance lui est encore moins avantageux que tous ceux qui le précèdent.

Au reste , peut-être cet Ouvrage auroit-il eu plus de succès s'il avoit été donné plutôt , & par conséquent dans des circonstances plus heureuses. Depuis environ dix ans , on a abusé du nom de Henri IV , en le portant tour-à-tour sur tous nos Théâtres. Il est donc possible que , malgré la vénération profonde que la Nation ressent pour ce grand Prince , malgré l'idolâtrie avec laquelle tous les François honorent sa mémoire , on commence à se lasser de voir sans cesse traduire sur nos

de jouer aucunes Tragédies ; mais elles ne lui interdisent pas celle de jouer les Drames. On y a représenté *Jenneval* & *le Déserteur* , Drames bien plus tragiques que *Gabrielle* ; tout récemment on y a joué *Amélie* & *Monrose* , Drame fort tragique , & non moins héroïque que l'Ouvrage de M. de Sauvigny. Pourquoi donc les Comédiens François réclament-ils aujourd'hui contre les représentations de *Gabrielle* ? C'est que cette Pièce a été sur leur répertoire ; c'est que l'Auteur , dégagé des engagemens qu'il avoit pris avec eux par l'article premier de l'Arrêt du Conseil du 9 Décembre 1780 , n'a pas voulu subir le sort très-douteux d'une seconde lecture ; c'est parce qu'il a mieux aimé être joué par des Acteurs peu riches & plein de zèle , que par des Comédiens très-fortunés , & qui s'endorment doucement sur le fonds de leurs richesses : *indo ira*.

Théâtres , & souvent d'une manière indigne de lui , un personnage tel que Henri IV , un personnage enfin qui n'étoit pas fait pour être prodigué comme les *Atrides*, ou comme la famille des *Pointu*.

## ANNONCES ET NOTICES.

*Continuation de la seconde Souscription de l'Encyclopédie au prix de 751 liv.*

**L'**ENCYCLOPÉDIE par ordre de Matières qu'on imprime à Paris, est dans ce moment-ci traduite dans quatre Langues, & on vient de publier des Prospectus d'Éditions contrefaites dans deux endroits différens. Les Traductions ne peuvent faire qu'honneur à l'Ouvrage, mais les contrefaçons peuvent le détruire. La principale raison que donnent ces Contrefacteurs, c'est que la Souscription de l'Encyclopédie de Paris étant fermée, *il n'en reste plus d'Exemplaires*. C'est pour parer aux inconvéniens d'une annonce aussi fausse, & à ceux qui pourroient résulter de la publication de ces Éditions contrefaites, que Mgr. le Garde des Sceaux a permis que la *seconde* Souscription de l'Encyclopédie par ordre de Matières au prix de 751 livres, fût continuée aussi long - temps que les circonstances la rendroient nécessaire.

On pourra s'adresser, pour souscrire, hôtel de Thqu, rue des Poitevins, n<sup>o</sup>. 17, & chez les Libraires de France & étrangers.

On mettra en vente au commencement de l'année prochaine 1784. chez Louis Rossier, Libraire à Lyon, l'Ouvrage suivant : *Essai Météoro-*

*logique sur la véritable influence des Astres, des Saisons & changemens de temps, fondé sur de longues Observations, & appliqué aux usages de l'Agriculture, de la Médecine, de la Navigation, &c ;* par Joseph Toaldo, Prévôt de la Sainte-Trinité, & Professeur public d'Astronomie, de Géographie & de Météorologie dans l'Université de Padoue, traduit de l'Italien par M. Joseph Daquin, Docteur en Médecine de l'Université de Turin, Médecin de l'Hôtel-Dieu de Chambéry, & Membre de l'Académie de Lyon, avec des Notes par le Traducteur.

Nous rendrons compte de cet Ouvrage lorsqu'il nous sera parvenu.

*Le Commissionnaire Vertueux*, Estampe, avec ces deux vers :

Qui fait pour la Vertu lutter contre la mort,  
Mérite que chacun s'intéresse à son sort.

Cette Estampe se vend au profit de l'infortuné Vessie, & se trouve à Paris, chez le sieur Hazard, Receveur de la Loterie de France, rue de la Harpe, vis-à-vis le Café de MONSIEUR. Prix, douze sols au moins.

*La Sorcière par hasard*, Opéra - Comique en vers mêlé de Musique, représenté pour la première fois par les Comédiens Italiens ordinaires du Roi, le 3 Septembre 1783. Les paroles & la musique par M. Framery, Surintendant de la Musique de Mgr. Comte d'Artois. Prix, 18 livres. A Paris, chez Houbaut, Marchand de Musique & Copiste de la Comédie Italienne, rue de Marivaux, Place du Théâtre Italien, & aux Adresses ordinaires.

Les Éditeurs, dans un Avertissement qui nous a paru curieux, paroissent attendre de la part du Public un jugement définitif sur cet Ouvrage. Il ne

nous convient pas de le prévenir. D'ailleurs, comment prévoir les effets du Théâtre, où le succès dépend toujours également de la bonne exécution & de la disposition des Spectateurs ? Mais il nous semble que la plupart des morceaux de cette musique sont susceptibles de faire un très-bon effet dans les Concerts.

NUMERO 10 du *Journal de Clavecin*, contenant l'Ouverture de la *Mélomanie*, un Rondeau de Claude Stamitz, & un Menuet de M. Wenck. Prix, 2 livres 8 sols. A Paris, chez Leduc, au Magasin de Musique, rue Traversière - Saint-Honoré, où l'on souscrit pour l'année de douze Numéros. Prix, 15 liv. port franc.

Voyez, pour les Annonces des Livres, de la Musique & des Estampes, le *Journal de la Librairie sur la Couverture*.

---

## T A B L E.

<p><i>STANCES</i> à Thémire, 3  <i>Charade, Enigme &amp; Logogry-          phe</i>, 5  <i>De l'enormité du Duel</i>, 7  <i>Suite des Sermons de l'Abbé          Poule, comparés à ceux de</i></p>	<p><i>Bourdaloue &amp; de Massil-          lon</i>, 18  <i>Académie Roy. de Musiq.</i> 35  <i>Comédie Italienne</i>, 41  <i>Annonces &amp; Nouices</i>, 46</p>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

---

## A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercur de France*, pour le Samedi 6 Décembre. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 5 Decembre 1783. GUIDI.

---

# MERCURE DE FRANCE.

SAMEDI 13 DÉCEMBRE 1783.

---

## PIÈCES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

---

V E R S

A MM. CHARLES & ROBERT, sur leur  
*Voyage Aérien, du 1<sup>er</sup> Décembre 1783.*

ENFIN ta résistance est vaine,  
Dieu des airs; le costage humain,  
A travers ton vaste domaine,  
Vient de se frayer un chemin.  
De l'homme Éole est tributaire;  
Servant nos sublimes projets,  
Des Zéphyr's la troupe légère  
Nous fait voguer sur l'hémisphère,  
Qui jamais ne vit tel succès.  
Dieux endormis! sur les François,  
Quoi! vous ne lancez pas la foudre?.....  
Quoi! ces mortels audacieux  
Semblent escalader les cieux,

N<sup>o</sup>. 50, 13 Décembre 1783.

C

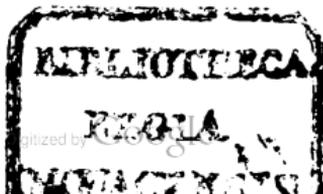
Et ne sont pas réduits en poudre?...  
 Baissez donc le front devant eux ;  
 De la Fable qui vous fit naître ,  
 Tout votre éclat est emprunté ;  
 Cédez à la réalité ,  
 Charles & Robert doivent être  
 Les Dieux que vous avez été.  
 Guidés par l'impétuosité ,  
 Ces braves Nochers font connoître ,  
 En s'élevant sur les éclairs ,  
 Que l'homme enfin s'est rendu maître  
 Des eaux , de la terre & des airs.  
 Ah ! si Montgolfier de la gloire  
 A su leur tracer le sentier ,  
 En suivant ses pas leur victoire  
 Étonne encor le monde entier.

( Par M. Richard. )

*Sur la Mort de M. D'ALEMBERT. \**

**D**E la Parque en fureur le ciseau redouté  
 Dans la nuit du tombeau l'a donc précipité ,  
 Comme il entroit à peine au quatorzième lustre !  
 Il n'est donc plus ce Sage illustre ,  
 Cet Ami des Talens & de la Vérité !

\* *Note de l'Auteur.* Cette Pièce , composée à la première nouvelle de la mort de M. d'Alembert , étoit beaucoup plus courte , & telle qu'on la peut voir dans l'*Almanach Littéraire.* On la donne aujourd'hui refondue & développée.



O regrets! ô douleur amère!

De longs crêpes enveloppés

Les Talens orphelins redemandent leur père,

Et tous du même coup semblent être frappés.

Déjà la Poésie, aux affronts exposée,

Sans honneurs, dans nos murs, languissoit méprisée;

L'Éloquence, déjà les yeux baignés de pleurs,

Se plaignoit de son infortune;

Et pour déplorer ses malheurs,

Alloit monter dans la tribune;

Qui les consolera ces deux augustes Sœurs?

Quelle main soutiendra leur trône qui chancelle

Et leur palais mal affermi?

Je fais plus d'un amant qui leur est infidèle;

D'Alembert, plus constant, fut toujours leur ami.

Quel autre aussi dans le champ des Sciences

A fait éclore plus de fleurs?

Quel autre a mieux sondé les vastes profondeurs

De ces labyrinthes immenses

Dont Newton eut la clef, & dont le fil trompeur

S'est brisé tant de fois dans la main de l'erreur?

Géomètre, il ouvrit aux Émules d'Euclide

Des sentiers nouveaux, inconnus;

Philosophe, il orna la vérité timide

De la ceinture de Vénus.

Son style toujours intéressé,

Il unit l'élégance à la simplicité;

La profondeur y naît de la clarté,

la grâce de la justesse.

On dédaigne aujourd'hui ce talent précieux ,  
 D'écarter les grandes images ,  
 Qui, sans les éclaircir, éblouissent les yeux ,  
 Ce mélange de tons familiers, sérieux ,  
 Qui, flattant tous les goûts, obtient tous les suffrages.  
 On s'élève , on s'élançe au-dessus des nuages ,  
 Et c'est pour ramper dans les cieux .  
 Où le trouver cet art de ne jamais trop dire ,  
 Et même en disant peu , d'attacher & d'instruire ?  
 D'Alembert l'avoit hérité  
 De l'ingénieur Fontenelle ;  
 En peignant à demi l'aimable vérité ,  
 Tons deux la rendirent plus belle .  
 La satire & l'envie, ainsi que des vautours ,  
 Osèrent sur tous deux étendre leur furie ;  
 Tous deux bravant la calomnie ,  
 Dans le sein de la paix terminèrent leurs jours ,  
 Foulant aux pieds les fots discours  
 De la satire & de l'envie .  
 Le nom de Fontenelle en tout lieu publié ,  
 D'un Prince \* égal aux Rois lui conquit le suffrage .  
 D'Alembert obtint l'amitié  
 Du Salomon du Nord, du Héros de notre âge .  
 Né d'illustres parens , dans sa jeune saison ,  
 Fontenelle par eux vit former sa raison ,  
 Fontenelle dut tout à leur tendresse extrême ;

---

\* Note de l'Auteur. Fontenelle logea quelque temps chez  
 M. le Régent, qui eut des bontés pour lui.

D'Alembert se créa lui-même,  
Et couvrit son berceau de l'éclat de son nom.

(Par M. le Chevalier de Cubières de Palmezeaux.)

---

*CONSEIL à suivre à l'occasion de la Paix.*

**L**OUI S déposant son tonnerre  
Met le comble à tous ses bienfaits,  
En accordant à ses Sujets  
La fin des fléaux de la guerre.  
Allons Messieurs de l'Hélicon,  
Quittez & Philis & Sylvie,  
Qu'aimiez à l'adoration,  
Tant que la rime avec leur nom  
Peut bien aller de compagnie;  
Que dans vos chansons l'olivier  
Du myrthe enfin prenne la place.  
D'un naturel très-peu guerrier  
Vous devez le faire avec grâce.  
Au lieu de vous plaindre à Vénus  
De la rigueur de chaque Belle,  
Que vos procès avec Plutus  
Vous font souvent trouver cruelle,  
Mettez au jout les impromptus  
Que votre Muse très-facile,  
Depuis un mois dans cette ville,  
Prépare en l'honneur de Titus.  
Titus... Que dis-je? Effaçons vite,

C ij

Ma comparaison ne vaut rien.

Pourquoi, dira-t-on ?.... C'est que Tiro

Fut un jour sans faire du bien,

( Par M. Bodkin. )

*A la Société Royale de Londres. \**

**O** vous, Docteurs profonds de la grave Angle-  
terre,

Suspendez un instant vos pénibles travaux.

Levez les-yeux, voyez par des chemins nouveaux

Le François s'élançant au séjour du tonnerre,

A l'aigle déclarer la guerre,

Et planer au-dessus des eaux.

Ce Peuple audacieux, que vous nommez volage,

Dont votre esprit jaloux défigure les traits,

A la Nature avare a surpris ses secrets;

A travers l'atmosphère il s'est fait un passage,

Et tel qu'un demi-Dieu, porté sur un nuage,

Est allé de Phébé caresser les attraits.

Que l'ambition, que l'envie,

Que le faux intérêt de cent Peuples divers

Combattent sur le sein des mers,

Pour décider enfin si l'Europe ou l'Asie

Doit seule commander à la terre asservie,

\* Ces vers nous ont été envoyés par M. le Marquis de Jarente.

Et régler le destin de ce triste Univers.

Que Pétersbourg & la Crimée  
 Subissent de communes Loix ,  
 Ce sujet n'est pas de mon choix ,  
 Et je laisse à la Renommée

Le soin de célébrer *Catherine* charmée

De faire au Pont-Euxin redouter ses exploits.

Si je monte aujourd'hui les cordes de ma lyre ,

Si je forme de nouveaux sons ,

C'est à nos célestes ballons

Que je dois le feu qui m'inspire ;

Je m'élève avec eux dans le plus vaste empire ;

Avec eux , je domine & foule aux pieds les monts.

Ce n'est point un tableau magique

Dont je viens fasciner vos yeux.

Non , je n'emprunte point le vernis captieux

D'une peinture poétique ;

C'est un globe aérostatique

Qui perce la voûte des cieux.

Quel spectacle imposant , ô ma chère Patrie !

O François ! que nos cœurs durent être attendris,

En cet instant sublime , où du sein de Paris ,

Les Ministres des Arts , sur l'aîle du Génie ,

Dédaignant les secours du compas d'Uranie ,

Ouvrirent la carrière à nos regards surpris !

On eût dit en ce jour que la Nature entière

Partageoit nos ravissements ;

La rigueur des hivers , la fureur des autans

Calmèrent tout-à-coup leur rage meurtrière.

C iv

Le Dieu même de la lumière  
 Lança des feux plus éclatans.  
 Les chastes Nymphes de la Seine  
 Paroïssioient à demi sur ses tranquilles flots,  
 Et de l'œil suivoient nos Héros  
 Voguant dans la fluide plaine ;  
*Lalande*, presque hors d'haleine,  
 Cherchoit une Comète à travers le chaos ;  
 Les Sylphes, dispersés sous la voûte azurée,  
 Frappés de l'appareil pompeux  
 Que la sensible France étaloit à leurs yeux,  
 Descendirent de l'Empirée  
 Pour venir se percher sur la poupe dorée  
 Du char triomphateur que convoitoient les Dieux.  
 Bientôt dans sa course rapide,  
 Ce char majestueux dépassa l'horizon ;  
 Mais soumis au pouvoir d'un moderne Jason,  
 Plus fameux que l'ancien, & non moins intrépide,  
 Le globe aérien, sous la main d'un tel guide,  
 Confondit l'incrédule & força la raison.  
 Tantôt, au-dessus de la nue,  
 Il n'étoit apperçu que par les immortels ;  
 Tantôt, pour rassurer les timides mortels,  
 Il prenoit terre à notre vûe,  
 Et soudain retraçant une route inconnue,  
 Il replongeoit nos cœurs dans des soucis cruels.  
 Ce monument de notre gloire,  
 Nous allons l'immortaliser ;  
 Les Sciences, les Arts vont tous rivaliser,

Pour consacrer dans notre Histoire,  
Et graver à jamais au Temple de mémoire,  
*Louis & les Talens* qu'il fut favoriser.

Tel est l'ascendant du génie,  
Qui ne connoît ni frein, ni règle, ni bon sens;  
Au centre de la terre, ou sur l'aîle des vents,  
Par-tout il règne en maître; & sa touche hardie,  
Imprime un caractère aux plus humbles Talens.

(*Par M de Cruchent, Citoyen de Toulouse.*)

**L**E hasard nous a fait découvrir deux Lettres, dont on nous permet de faire usage, & que nous croyons devoir être lûes avec plaisir. La publicité que nous leur donnons est un hommage rendu au vrai mérite; & elles prouveront en même-temps que *M. Turgot*, comme le dit le Rédacteur de ses Mémoires, étoit aussi modeste que sensible; qu'il rougissoit facilement, & de toute espèce d'émotion, soit d'impatience, soit de sensibilité. Ces deux Lettres avoient été écrites à *M. Potevin*, Constructeur de Navires à Bordeaux; & voici ce qui y avoit donné lieu.

*M. Potevin*, qui avoit quelques obligations à *M. de \*\*\**, lui écrivit en 1769, pour le prier de donner le nom qu'il voudroit à un vaisseau qu'il avoit alors sur le chantier. *M. de \*\*\** lui indiqua *M. d'Alembert*, & lui recommanda de ne le prévenir que lorsque son nom seroit inscrit sur le table de son Navire.

*M. d'Alembert* fut d'autant plus sensible à l'honnêteté de *M. Potevin*, qu'elle lui étoit faite par un

C v

homme qu'il ne connoissoit point, & dont il n'avoit jamais entendu parler.

M. Potevin ayant mis un nouveau vaisseau sur le chantier en 1772, écrivit à M. de \*\*\*, que c'étoit à lui encore à lui donner un nom; & M. de \*\*\* lui répondit qu'il desiroit que le choix en fût remis à M. d'Alembert lui-même. M. Potevin s'adressa à M. d'Alembert, qui désigna M. de Marmontel; & sous ces heureux auspices, ces deux vaisseaux firent les courses les plus fructueuses.

M. de \*\*\* se trouvant à Bordeaux au mois de Janvier de l'année suivante, M. Potevin lui dit qu'il venoit de construire un grand vaisseau, & qu'il vouloit absolument qu'il y inscrivît lui-même un nom. M. de \*\*\* exigea de lui qu'il en laissât le choix à M. de Marmontel; M. Potevin écrivit à M. de Marmontel; & voici la Lettre qu'il en reçut le 2 Avril suivant :

« Je suis aussi flatté, Monsieur, de la confiance  
 » dont vous m'honorez, que de l'idée que vous  
 » avez eue de donner mon nom à l'un de vos vais-  
 » seaux; mais j'attendois, pour avoir l'honneur de  
 » vous répondre, le jeune homme que vous m'aviez  
 » annoncé. Je l'ai attendu vainement, & je ne veux  
 » pas me laisser plus long-temps soupçonner de  
 » négligence. Vous croirez aisément, Monsieur,  
 » que, jaloux de remplir dignement vos vûes, j'ai  
 » cherché, parmi tout ce que je connois de plus  
 » estimable, la personne qui me sembloit mériter  
 » le mieux de voir son nom inscrit sur un de vos  
 » vaisseaux. J'aime à penser que la vertu est faite  
 » pour porter bonheur. Elle a dû être le premier  
 » objet que j'ai consulté dans mon choix: mais je  
 » n'ai pas voulu vous la présenter toute nue; & je  
 » l'ai prise accompagnée des lumières & des talens  
 » supérieurs qui donnent droit à la célébrité. J'ai  
 » donc l'honneur de vous proposer, Monsieur,

» comme un des hommes des plus éclairés & des  
 » plus vertueux de notre siècle, comme un des hom-  
 » mes les plus faits pour arriver aux grandes places,  
 » & pour les remplir dignement, si le mérite y peut  
 » conduire, M. Turgot, Intendant de Limoges; il  
 » réunit le Citoyen, l'homme de Lettres, l'homme  
 » d'État, à un degré peu commun; & ce que je  
 » vous dis là est reconnu généralement de tous ceux  
 » qui savent apprécier le mérite, & qui ont été à  
 » portée de le juger. L'hommage que je rends aux  
 » qualités de son esprit & de son cœur, doit vous  
 » être d'autant moins suspect que je ne veux pas  
 » qu'il en soit instruit. Sa modestie en seroit blessée;  
 » elle est aussi délicate que son mérite est distingué.  
 » Je lui ai simplement dit qu'un Négociant esti-  
 » mable m'ayant demandé de donner à l'un de ses  
 » vaisseaux le nom que je voudrois, j'avois fait le  
 » choix que j'aurois fait pour un vaisseau qui au-  
 » roit été à moi; il m'a entendu, & il a rougi.

» Si ce choix vous convient, vous n'avez plus,  
 » Monsieur, qu'une Lettre de politesse à lui écrire,  
 » en lui disant que je vous ai fait espérer son con-  
 » sentement.

» Je vous renouvelle de tout mon cœur les témoi-  
 » gnages de ma reconnoissance, & de la considéra-  
 » tion parfaite avec laquelle j'ai l'honneur d'être,  
 » &c. »

Ceux qui n'ont pas connu la candeur & l'excel-  
 lent caractère de M. Turgot, croiroient, en lisant  
 cette Lettre, qu'il avoit consenti tacitement à l'offre  
 de M. de Marmontel; mais la rougeur qui avoit  
 couvert son visage, étoit un signe d'improbation; il  
 n'eut pas la force de la manifester d'une autre ma-  
 nière à M. de Marmontel, parce qu'il craignoit de  
 lui faire de la peine.

M. Potevin, d'après les intentions de M. de Mar-

montel, ayant écrit à M. Turgot, en reçut cette réponse :

» Si je pouvois, Monsieur, me flatter de mériter  
 » le titre que vous me donnez, j'accepterois avec  
 » reconnoissance l'honneur que vous voulez me  
 » faire; mais ce titre ne s'acquiert que par de gran-  
 » des actions publiques, ou par de grands Ouvrages  
 » suivis d'un brillant succès. Je n'ai fait ni l'un ni  
 » l'autre; & vous devez convenir avec moi qu'une  
 » gloire non méritée, & que le Public ne rati-  
 » fieroit pas, seroit susceptible d'être prise en mau-  
 » vaise part.

» Vous avez, parmi les hommes qui honorent  
 » notre Littérature, des noms célèbres à choisir,  
 » tels que M. d'Alembert, M. de Buffon; & M. de  
 » Marmontel lui-même, qui vous a parlé de moi,  
 » est bien plus fait pour que vous pensiez à lui. La  
 » ville de Bordeaux a donné le jour à un des hom-  
 » mes qui ont le plus honoré le siècle & la Nation;  
 » je parle de M. de Montesquieu. Sa mort ne doit  
 » pas dispenser ses compatriotes de lui rendre un  
 » hommage public; mais peut-être avez-vous été  
 » prévenu, comme vous l'avez été pour le nom de  
 » M. de Voltaire.

» Je vous rends compte, Monsieur, des motifs  
 » qui doivent m'engager à refuser votre proposi-  
 » tion; mais je serois bien fâché que vous crussiez  
 » qu'ils m'ayent rendu moins sensible à votre poli-  
 » tesse; on ne peut en être au contraire plus flatté  
 » & plus touché que je ne le suis. Je suis, &c.»

Cette Lettre, qui fut communiquée à M. de \*\*\*,  
 lui causa autant d'admiration que de surprise; il  
 monta le même jour sur l'étrable du navire, & il y  
 écrivit, pour nous servir de ses propres expressions,  
 ce qui avoit toujours été gravé dans le cœur de M.  
 Turgot; *la Modestie*. Il se consola de ne pouvoir y

mettre son nom , en y inscrivant au moins une de ses vertus.

Nous avons vû ces deux Lettres en original ; elles sont tombées dans les mains de M. de \*\*\* , après la mort de M. Potevin. On nous saura d'autant plus de gré de les avoir publiées , qu'elles renferment une anecdote , dont tous les personnages jouent un rôle intéressant.

*Explication de la Charade , de l'Énigme & du Logogryphe du Mercure précédent.*

**L**E mot de la Charade est *Balon* ; celui de l'Énigme est *Encre* ; celui du Logogryphe est *Béquilles* , où l'on trouve *buis, Lebel, Élu, iste, lie, Bulle, bis, bille, quilles, Élie, bleu, selle, bisque, buse, il, bile, lieue, bise, lis, Eu, Elbe.*

C H A R A D E.

**S**UR mon premier, la Bergère jolie  
 A quatorze ans, abandonne son cœur ;  
 Pour mon second, bien souvent elle oublie  
 Et ses sermens & son vainqueur.  
 De tous les secrets de Thalie  
 Mon tout est l'heureux possesseur.

( Par M. Villiers , ancien Bas-Officier au  
 Régiment d'Infanterie de Conti. )

## É N I G M E.

**J**E passerai toujours pour chose inanimée;  
 Dans mon corps cependant une âme est renfermée.

Quoique vide, j'ai des boyaux;  
 Et j'en ai de plus d'une sorte;  
 Mais tout contraire aux animaux,  
 C'est en dehors que je les porte.

( Par M. N.... d'Arras. )

## L O G O G R Y P H E.

**A**U début, qui me lit me voit au moins, je gage;  
 Car je suis en tous lieux du plus couraînt usage.  
 A l'aide de six pieds je voyage fort loîn,  
 On me loge par-tout; dans le plus petit coin,  
 Dans presque tous les jeux on fête ma naissance,  
 J'égaye la vieillesse & j'amuse l'enfance.  
 De quatre de mes pieds je désôle un Joueur;  
 De quatre autres parfois j'anime un Spectateur.  
 Sans aller plus avant, si tu veux me connoître,  
 Rapproches ce qui sert le plus à te repaître;  
 Un oiseau babillard; une Divinité;  
 D'un Souverain Pontife le nom, la qualité;  
 Un meuble de cuisine; un instrument à bouche;  
 J'arrête.... car je sens que mon Lecteur y touche.

( Par M. L. D., près Montargis. )

---

 NOUVELLES LITTÉRAIRES.
 

---

*TRADUCTION des Fastes d'Ovide, avec des Notes & des Recherches de Critique, d'Histoire & de Philosophie, tant sur les differens objets du système allégorique de la Religion Romaine, que sur les détails de son culte & des monumens qui y ont rapport, avec figures; par M. Bayeux, Avocat au Parliement de Normandie. T. 1<sup>er</sup>. in 8<sup>o</sup>. A Rouen, chez Leboucher le jeune, Libraire, rue Ganterie; & se trouve à Paris, chez la Veuve Ballard & fils, Impr. du Roi, rue des Mathurins; Durand neveu, Libraire, rue Galande; Nyon, rue du Jardinnet; & Barrois l'aîné, Quai des Augustins.*

**O**VIDE est, dit-on, le Poëte de la jeunesse; il nous semble que la vieillesse s'en accommode aussi quelquefois. Les reproches qu'on lui a faits ont été si souvent répétés, qu'il seroit au moins inutile de les ressasser ici. Il faudra toujours convenir que sa gracieuse facilité, son brillant coloris & sa riche imagination, s'ils n'excusent pas ses défauts, les font souvent oublier. Mais tous ses Ouvrages ne sont pas également connus. Si ses *Métamorphoses*, son *Art d'Aimer*, & ses

*Héroïdes*, sont dans les mains de tout le monde; ses *Fastes* sont fort peu lûs, & à peine ont-ils été traduits en François. Ce n'est pas qu'ils ayent paru inférieurs à ses autres Ouvrages; quoique le sujet des *Fastes*, lit-on dans le jugement des Savans, " ne " fût pas toujours également traitable, ni " capable de beaucoup d'ornement, il s'y " est surpassé lui même... C'est là seulement " qu'il est parvenu à cette perfection de " prudence & de modération, qui consiste " à dire seulement ce qui est nécessaire & " convenable... On y trouve un certain en- " chantement secret qui charme & qui cap- " tive l'esprit, de sorte que les endroits où " il cache son artifice & son exactitude, " servent à nous en découvrir la douceur & " les agrémens, &c. "

Ovide, dans cet Ouvrage, trace le tableau de la Religion Romaine, fait connoître les divers attributs de ses Dieux, les fonctions de ses Prêtres, le rit de ses sacrifices, & l'ordre de ses fêtes. Il y a même fait entrer les grands événemens qui font époque dans l'Histoire de la Capitale du Monde; & il l'a enrichi des Fables que la Mythologie avoit mêlées au système Astronomique, qui devoit trouver place dans son Poëme. Enfin c'est l'Ouvrage dans lequel Ovide a montré le plus d'érudition. Mais c'est peut être là aussi une des causes qui l'empêchent d'être aussi recherché que les autres productions

de son Auteur, parce qu'il est beaucoup plus difficile à entendre.

Cette difficulté d'entendre les *Fastes*, a engagé M. Bayeux à faire précéder la Traduction d'un Discours Préliminaire, qui compose près des deux tiers de ce premier Volume. Ce Discours, qui présente l'histoire, le tableau & l'explication de la Religion Romaine, suppose beaucoup de recherches, & prouve de la part de l'Auteur une érudition très-étendue. Il est écrit avec noblesse, souvent avec enthousiasme; & l'on voit que, pénétré de l'esprit de son Auteur, M. Bayeux a cru devoir employer un style animé, en parlant d'un Poëte qui a déployé toutes les grâces de la plus riante imagination.

On a joint à ce Discours des notes explicatives, de façon qu'il n'a pu entrer dans ce Volume que la Traduction du premier Livre des *Fastes*. Nous allons la faire connoître assez pour mettre nos Lecteurs à portée de prononcer sur le talent du Traducteur.

Ovide, après avoir divisé les jours en *Fastes* & en *Néfastes*, (les *Néfastes* sont les jours de Fête) entre dans son sujet, & ouvre son année poétique. Transcrivons ce premier tableau tel que M. Bayeux nous le donne en François seulement; il fera connoître comment il écrit; & en le comparant avec Ovide dans un autre endroit, nous ferons juger de son talent pour traduire. "Un jour prospère se lève; que la gaité pure

» règne dans nos âmes & dans nos discours;  
 » que dans un jour agréable nos lèvres ne  
 » prononcent que des paroles agréables; que  
 » les Tribunaux gardent un profond silence,  
 » & que la foule des plaideurs, suspendant  
 » ses débats insensés, ne vienne plus frap-  
 » per nos oreilles de ses vaines clameurs.  
 » Déjà des feux odorans étincèlent de toutes  
 » parts dans les airs; & les gerbes du safran  
 » pétillent au milieu des brasiers. De l'or  
 » des sanctuaires jaillit l'éclair de la flamme  
 » qui s'y répète, & des reflets multipliés  
 » vont sillonner la voûte. Le peuple s'est  
 » paré d'une manière digne de la fête; &  
 » couvert de vêtemens nouveaux, il marche  
 » vers le Capitole. Déjà les faisceaux ont  
 » passé en d'autres mains; une pourpre  
 » nouvelle éclate au loin; & de nouveaux  
 » Magistrats se sont assis sur la chaise curule.  
 » Déjà tombent sous la hache sacrée les jeu-  
 » nes taureaux nourris dans les fertiles pâ-  
 » turages de Falisques, & dont la tête n'a  
 » pas encore plié sous le joug. Je te salue  
 » jour de plaisirs & de bonheur! Puisses tu  
 » renaître toujours plus pur, toujours plus  
 » digne d'être célébré par le peuple le plus  
 » puissant de la terre; oui, lorsque du haut  
 » de son trône sublime, Jupiter embrasse  
 » de ses regards la vaste étendue de l'Uni-  
 » vers, les regards du maître des Dieux  
 » n'ont embrassé que l'Empire Romain.»

Janus apparoît au Poète, qui l'interroge  
 à diverses reprises; & par les réponses de

Dieu complaisant , instruit les Lecteurs de plusieurs mystères Mythologiques. Nous allons citer une des réponses de Janus , que nous comparerons avec la Traduction Françoise. Ovide , en questionnant le Dieu sur l'usage des étrennes , lui dit qu'il conçoit comment on s'envoie mutuellement des choses agréables , comme des dattes , des figes sèches & du miel ; mais il ignore pourquoi l'on s'envoie aussi des pièces de monnoie. Voici d'abord en Latin la réponse du vieux Janus , qui ne laisse pas que d'avoir une teinte moderne par les principes qu'elle présente.

*Risit ; Et , ô quàm te fallunt tua sacula , dixit ,  
 Qui stipe mel sumptâ dulcius esse putes !  
 Vix ego Saturno quemquem regnante videbam ,  
 Cujus non animo dulcia lucra forent.  
 Tempore crevit amor , qui nunc est summus , habendî ;  
 Vix ultrâ , quò jam progrediatur , habet.  
 Pluris opes nunc sunt , quàm prisca temporis annis ,  
 Dum populus pauper , dum nova Roma fuit ;  
 Dum casa martigenam capiebat parva Quirinum ,  
 Et dabat exiguum fluminis ulva torum.  
 Jupiter Angustâ vix totus stabat in aede ,  
 Inque jovis dextrâ fâtile fulmen erat.  
 Frondibus ornabant , quæ nunc Capitolia , gemmis ;  
 Pascebatque suas ipse Senator oves.  
 Nec pudor in stipulâ placidam cepisse quietem ,  
 Nec sanum capiti supposuisse , fuit.*

*Jura dabat populis posito modò Consul aratro,  
Et levis argenti lamina crimen erat.*

*At postquam fortuna loci caput extulit hujus,  
Et tetigit summos vertice Roma Deos;  
Creverunt & opes, & opum furiosa cupido,  
Et cum possideant plurima, plura petunt.*

*Querere ut absument, absumpta requirere certant:  
Atque ipsa vitiis sunt alimenta vices.*

*Sic quibus intumuit suffusâ venter ab undâ,  
Quo plus sunt pota, plus sitiuntur aqua.*

*In pretio pretium nunc est: dat census honores,  
Census amicitias: pauper ubique jacet.*

Voici comment M. Bayeux a traduit ce morceau: " Ainsi, dit Janus en souriant,  
" l'argent est à tes yeux un objet moins doux  
" que le miel. Ah! que tu connois peu les  
" mœurs de ton siècle! A peine, lors même  
" que Saturne régnoit sur la terre, à peine  
" aurois je trouvé un seul mortel pour qui  
" le gain n'eût des appas: la funeste passion  
" d'amasser s'accrut avec le temps; au-  
" jourd'hui elle est parvenue à son comble,  
" & il n'est plus de terme au delà duquel  
" elle puisse étendre ses insatiables desirs.  
" Maintenant, il est vrai, les richesses peu-  
" vent enflammer davantage la cupidité,  
" que dans ces siècles lointains, où Rome  
" s'élevoit de son berceau, où un peuple  
" indigent habitoit ses murs naissans. Une  
" humble chaumière étoit le palais de Ro-  
" mulus; & les joncs du fleuve formoient

» le lit grossier du fils de Mars. Alors l'éroit  
 » asyle où Jupiter recevoit l'hommage des  
 » mortels, pouvoit à peine le contenir tout  
 » entier, & la main du maître des Dieux  
 » n'étoit armée que d'un foudre d'argile.  
 » Ce même Capitole, où brillent au-  
 » jourd'hui les pierres les plus précieuses,  
 » des guirlandes de fleurs en faisoient alors  
 » le seul ornement; alors on goûtoit sans  
 » rougir, sur un lit de chaume & de gazon,  
 » un repos pur & tranquille; le Sénateur  
 » païssoit lui-même ses brebis, & c'est du  
 » milieu des champs que sa charrue fécon-  
 » doit, que le Consul dictoit des Loix au  
 » peuple. Posséder une seule pièce d'or, eût  
 » été un attentat à la pureté de ces mœurs  
 » antiques. Mais lorsque les destins pros-  
 » pères eurent étendu la puissance de cet  
 » Empire, lorsque Rome eut élevé jusqu'au  
 » séjour des Dieux sa tête superbe, alors on  
 » vit s'aceroître & les richesses, & l'amour  
 » effréné des richesses; plus on en possède,  
 » plus on en desire: on entasse pour dissi-  
 » per; on entasse encore pour réparer les  
 » dissipations; & ces vicissitudes même,  
 » nouveaux alimens des vices, ne font qu'ir-  
 » riter la soif insatiable de l'or. Tel est le  
 » malade dont une humeur trop abondante  
 » distend & gonfle les viscères; plus il boit,  
 » plus son altération augmente. Maintenant  
 » l'or est le prix des choses les plus pré-  
 » cieuses; c'est l'or qui confère les hon-  
 » neurs; c'est l'or qui forme les alliances &

» donne les amis; par-tout le pauvre lah-  
 » guit dédaigné. »

En général ce morceau est élégant & bien traduit; cependant il offre plusieurs objets de critique. Nous allons nous arrêter sur quelques uns.

*Alors on goûtoit , sans rougir , sur un lit de chaume & de gazon , un repos pur & tranquille , rend bien le sens du Latin; mais on y cherche en vain l'image de supposuisse fœnum capiti , on ne rougissoit pas de poser sa tête sur le chaume.*

En traduisant ce vers : *Jura dabat populis posito modò Consul aratro* , M. Bayeux rend *posito aratro* , par *du milieu de ses champs*. Cela ne nous paroît pas exact. Ce n'est pas du milieu de leurs champs que les Consuls donnoient des Loix au peuple; ils quittoient au contraire leurs champs pour cela. M. Bayeux fait aussi bien que nous que *posito aratro* veut dire , *après avoir quitté , en venant de quitter leur charrue*.

On trouve dans la Traduction de ce même morceau , des exemples de deux défauts qu'on remarque quelquefois dans le reste de l'Ouvrage. D'abord un peu de prolixité , qui provient du desir d'avoir un style élégant & arrondi. Par exemple , Ovide , en parlant de la passion des richesses , a dit : *Vix ultra , quò jam progrediatur , habet*. Cela veut dire , *elle ne peut aller plus loin*. M. Bayeux traduit , & *il n'est plus de terme au-delà duquel elle puisse étendre ses insatiables desirs*. Cela est

trop long pour traduire *progreduatur*. Cette prolixité est ici d'autant plus remarquable, qu'Ovide y tombe dans le défaut qu'on lui reproche, avec raison, de retourner sa pensée; car après avoir dit dans le vers précédent, *L'amour de l'or est à son comble, summus est*, c'est une redondance d'ajouter, & *il ne peut aller plus loin*. Les deux vers qui suivent sont encore traduits d'une manière prolixé, comme on peut s'en convaincre en les comparant.

On peut en dire autant de celui-ci: *Et levis argenti lamina crimen erat*. M. Bayeux traduit: *Posséder une pièce d'or eût été un attentat à la pureté de ces mœurs antiques*. C'est là paraphraser. Le Latin dit seulement: *C'eût été un crime de posséder une seule pièce d'or*. Il est difficile à un Traducteur de réunir l'élégance & la précision; mais si c'est là la difficulté de la Traduction, c'est-là aussi en partie son mérite.

Le second reproche que nous a paru mériter quelquefois M. Bayeux, c'est l'usage trop fréquent de mots techniques. Nous en avons un exemple dans le même morceau que nous venons de citer; & nous nous y bornerons pour ne pas trop appesantir notre critique. *Tel est*, dit M. Bayeux, *le malade dont une humeur trop abondante distend & gonfle les viscères*, cela n'est ni élégant, ni poétique, à cause du technique des expressions. Quand on veut traduire un Poète, il faut qu'on reconnoisse toujours le

Poëte, même dans la prose qui le traduit.

Nous soumettons ces observations à M. Bayeux lui-même. Nous avons cru devoir les lui communiquer, parce que n'ayant encore donné qu'un Livre de sa Traduction, elles peuvent lui être utiles si elles lui paroissent justes. Mais après ces observations critiques, nous serions injustes si nous n'ajoutions que son travail mérite l'estime de ceux qui aiment & connoissent la bonne Littérature; qu'en général son style est noble, élégant & harmonieux; qu'il connoît parfaitement l'esprit de son Auteur; qu'on lit sa Traduction avec plaisir, & qu'elle est bien au-dessus de toutes celles qu'on nous a données du même Ouvrage.

### V A R I É T É S.

**L**es États - Unis de l'Amérique ont chargé M. Franklin, leur Ambassadeur en France, de faire exécuter par un de nos meilleurs Artistes une statue du Général Washington. Elle sera placée dans le lieu où réside le Congrès, & les Américains auront à la-fois sous leurs yeux l'image du Héros qui a établi leur indépendance & le Corps législatif qui doit la faire servir à leur félicité. On aime à voir que dans la jouissance d'une paix glorieuse un des premiers soins de ces Peuples soit d'acquitter la dette de leur reconnaissance en élevant la première statue qu'aura porté la terre du Nouveau-Monde; mais la gloire du Général Washington mérite d'être consacrée par des monumens qui fassent connoître

les talens & les vertus qu'une statue ne peut qu'attester. C'est l'Histoire seule qui peut nous faire pénétrer dans les vûes de son esprit & dans les vertus de son cœur, & son Histoire fortira peut-être de la France comme la Statue. Parmi les François qui ont concouru à ses exploits, il en est un aussi distingué par ses talens que par sa naissance, qui a vécu avec le Général Washington dans cette intimité qui naît à-la-fois de l'amitié & des desseins qu'on conçoit & qu'on exécute ensemble. Dans un Journal de son séjour & de ses voyages sur le continent de l'Amérique septentrionale, il s'est arrêté sur ce Héros comme sur l'objet le plus intéressant que lui ait offert le Nouveau-Monde, & nous vous félicitons de pouvoir offrir à nos Lecteurs le portrait qu'il en a tracé; c'est pour ainsi dire une seconde statue élevée par la main de l'amitié. Ce Journal, quoique imprimé, n'a été, dit-on, distribué qu'à un petit nombre d'amis; mais les amis ne doivent garder le secret qu'à de mauvais Ouvrages, & trahissent toujours un peu celui des Ouvrages utiles au Public & honorables à leur Auteur. Nous ne doutons pas que le fragment qu'on va lire ne fasse regretter à nos Lecteurs que l'Ouvrage entier ne soit pas public. Ceux qui ont lu cet Ouvrage desireront que l'Auteur, déjà connu par des productions pleines d'esprit de philosophie & de connoissances variées, ne laisse pas à des Écrivains moins habiles & moins instruits le soin d'écrire l'Histoire de la grande révolution dans laquelle il a joué un rôle si distingué.

« Ce seroit ici le lieu convenable pour placer le  
 » portrait du Général Washington; mais qu'est-ce  
 » que mon propre témoignage pourroit ajouter à  
 » l'idée qu'on a de lui? L'Amérique septentrionale,  
 » depuis Boston jusqu'à Charles-Town, est un grand  
 » livre où chaque page offre son éloge. Je fais  
 » qu'ayant eu l'occasion de le voir de près & de

N<sup>o</sup>. 50, 13 Décembre 1753. D

20 l'observer , on peut attendre de moi quelques  
 21 détails plus particuliers ; mais ce qui caractérise le  
 22 mieux cet homme respectable , c'est l'accord par-  
 23 fait qui règne entre les qualités physiques & mo-  
 24 rales qui composent son individu. Une seule peut  
 25 faire juger des autres. Si on vous présente des  
 26 Médailles de César , de Trajan ou d'Alexandre ,  
 27 vous pouvez , en voyant les traits de leur visage ,  
 28 demander encore quelle étoit leur taille & la  
 29 forme de leur corps ; mais si vous découvrez par-  
 30 mi des ruines la tête ou quelque membre d'un  
 31 Apollon antique , ne vous inquiétez pas des au-  
 32 tres parties , & soyez sûr que tout le reste est  
 33 d'un Dieu. Que cette comparaison ne soit point  
 34 attribuée à l'enthousiasme. Je ne veux rien exagé-  
 35 rer ; je veux exprimer seulement l'impression que  
 36 le Général Washington m'a laissée ; cette idée  
 37 d'un ensemble parfait , qui ne peut être produite  
 38 par l'enthousiasme , qui le repousseroit plutôt ,  
 39 puisque le propre de la proportion est de dimi-  
 40 nuer l'idée de la grandeur. Brave sans témérité ,  
 41 laborieux sans ambition , généreux sans prodiga-  
 42 lité , noble sans orgueil , vertueux sans sévérité ,  
 43 il semble toujours s'être arrêté en deçà de cette  
 44 limite où les vertus , en se revêtant de couleurs  
 45 plus vives , mais plus changeantes & plus dou-  
 46 teuses , peuvent être prises pour des défauts.  
 47 Voici la septième année \* qu'il commande l'ar-  
 48 mée , & qu'il obéit au Congrès ; c'est en dire  
 49 assez , sur - tout en Amérique , où l'on fait tous  
 50 les éloges que ce simple exposé renferme. Qu'on  
 51 répète que Condé fut hardi , Turenne prudent ,  
 52 Eugène adroit , Catinat désintéressé , ce n'est pas  
 53 ainsi qu'on caractérisera Washington. On dira :  
 54 *A la fin d'une longue guerre civile , il n'eût rien à*

---

\* Ceci a été écrit en 1781.

20 *se reprocher*. Si quelque chose peut être encore  
 20 plus merveilleux qu'un pareil caractère, c'est  
 20 l'unanimité des suffrages en sa faveur; Guerrier,  
 20 Magistrat, Peuple, tous l'aiment & l'admirent;  
 20 tous ne parlent de lui qu'avec tendresse & véné-  
 20 ration. Existe-t-il donc une vertu capable d'en-  
 20 chaîner l'injustice des hommes, ou la gloire &  
 20 le bonheur sont-ils encore trop récemment éta-  
 20 blis en Amérique pour que l'envie ait daigné  
 20 passer les mers ?

20 Je n'ai point exclu les formes extérieures en  
 20 parlant de cet ensemble parfait dont le Général  
 20 Washington offre l'idée. Sa taille est noble &  
 20 élevée, bien prise & exactement proportionnée;  
 20 sa physionomie douce & agréable, mais telle  
 20 qu'on ne parlera en particulier d'aucun de ses  
 20 traits, & qu'en le quittant il restera seulement le  
 20 souvenir d'une belle figure. Il n'a l'air ni grave  
 20 ni familier; on voit quelquefois sur son front  
 20 l'impression de la pensée, mais jamais celle de  
 20 l'inquiétude; en inspirant le respect, il inspire la  
 20 confiance, & son sourire est toujours celui de la  
 20 bienveillance.

20 C'est sur-tout au milieu des Officiers Généraux  
 20 de son armée qu'il est intéressant de le voir. Gé-  
 20 néral dans une République, il n'a pas le faste im-  
 20 posant d'un Maréchal de France qui donne  
 20 l'ordre; Héros dans une République, il excite  
 20 une autre sorte de respect qui semble naître de  
 20 cette seule idée, que le salut de chaque individu  
 20 est attaché à sa personne. Au reste, je dois dire  
 20 dans cette occasion que les Officiers Généraux de  
 20 l'armée Américaine ont un maintien très-mili-  
 20 taire & très-décent; que même tous les Officiers  
 20 que leurs fonctions mettent en évidence, joignent  
 20 beaucoup de politesse à beaucoup de capacité;  
 20 enfin, que le quartier général de cette armée

» n'offre l'image ni de l'inexpérience ni du besoin ;  
 » Quand on voit le bataillon des Gardes du Géné-  
 » ral campé dans l'enceinte de sa maison ; neuf  
 » charriots destinés à porter ses équipages rangés  
 » dans la cour ; un grand nombre de palfreniers  
 » gardant de très-beaux chevaux appartenans aux  
 » Officiers Généraux & à leurs Aides-de-Camp ;  
 » lorsqu'on observe l'ordre parfait qui règne dans  
 » cette enceinte, où les gardes sont exactement  
 » posées, & où les tambours battent un réveil &  
 » une retraite particulière, on est tenté d'appliquer  
 » aux Américains ce que Pyrrhus disoit des Ro-  
 » mains : *En vérité ces gens-là n'ont rien de bar-*  
 » *bare dans leur discipline.* »

*AVIS relatif au Mercure de France.*

**P**LUSIEURS Personnes s'adressant au sieur  
*Panckoucke*, Breveté du Mercure, pour des ob-  
 jets inférés dans cet Ouvrage, parce qu'elles lui  
 font l'honneur de l'en croire un des Auteurs ou Ré-  
 dacteurs, il déclare qu'il n'a aujourd'hui aucune part  
 ni directe ni indirecte à la composition & rédaction  
 de cet Ouvrage. Il en a le Brevet à titre de bail,  
 & à ses risques, périls & fortune, avec la liberté du  
 choix des Auteurs. *Le Mercure de France* est en-  
 entier composé par des Gens de Lettres ; dont plu-  
 sieurs sont des Académies Françoises & des Sciences ;  
 c'est en quelque sorte leur apanage ; il est  
 tout simple qu'il soit leur Ouvrage. Indépendam-  
 ment de cinq à six Coopérateurs particuliers qui se  
 chargent des Analyses & Extraits de Livres, aux-  
 quels ils mettent leurs noms, il y a un principal  
 Rédacteur & des Rédacteurs particuliers pour la  
 Poésie ; les Comédies Françoises & Italienne ; l'Opéra ;

le Concert Spirituel ; c'est au principal Rédacteur à qui les Coopérateurs & les Rédacteurs particuliers adressent leurs Ouvrages pour en former *le Mercure*. *M. de Fontanelle* rédige seul, depuis nombre d'années, toute la Partie Politique, & on fait combien il a su y répandre d'intérêt. La correspondance qu'on a établie pour cet objet l'a mis très-souvent à portée de précéder toutes les Gazettes étrangères.

La réunion au *Mercure de France* des Soucriptions & des Privilèges du *Journal François*, du *Journal des Dames*, du *Journal des Spectacles*, du *Journal & Gazette de Littérature*, que le sieur *Panckoucke* avoit acquis ; la réunion du *Journal Politique de Bruxelles*, du *Journal de la Librairie*, de l'*Extrait de la Gazette des Tribunaux*, &c. l'exactitude & la célérité du service, le mérite des Auteurs attachés à cet Ouvrage, la modicité \* de l'abonnement de ce Journal qui est resté à l'ancien prix, quoiqu'il soit augmenté de soixante-quatre feuilles, & paraisse tous les huit jours au lieu de tous les mois, lui ont attiré l'attention & la confiance du Public. Par toutes ces réunions & combinaisons, le sieur *Panckoucke* est parvenu à conserver la totalité des pensions affectées sur les produits de ce Journal, le *Mercure* s'est même élevé à un nombre assez considérable de Soucriptions, pour qu'il ait eu le plaisir de rendre toutes les pensions qui étoient éteintes à son profit.

---

\* Chaque Cahier de quatre feuilles ne revient qu'à 12 sols rendu franc de port aux extrémités du Royaume.

---



---

 S P E C T A C L E S .
 

---

## C O N C E R T S P I R I T U E L .

LE Mercredi 3 Décembre, on a exécuté, dans la Salle du Concert Spirituel, par extraordinaire, & pour une-fois seulement, le *Carmen Saculare* d'Horace, mis en musique par M. Philidor. L'assemblée a été très-nombreuse, & le succès conforme à la haute opinion qu'on avoit déjà de cet Ouvrage. L'Auteur y a fait quelques changemens qui ont paru avantageux, & qui lui ont été dictés par l'exacritude d'expression à laquelle il s'est attaché. On a particulièrement distingué dans cet Ouvrage la strophe: *Delia tutela dece*, dans laquelle l'Auteur a fait sentir avec beaucoup d'adresse, & sur un très joli chant, la mesure du vers saphique. Le morceau pathétique: *Hac bellum lacrimosum, l'alme sol*, morceau d'un superbe effet, & le *fertilis frugum*, où l'Auteur, par un chant villageois & gai, a donné une juste idée de ce qu'il avoit à peindre. En général ce Poëme, quoique très-long, est rendu avec la variété dont il est susceptible. Il est inutile d'en remarquer la facture; les talens de M. Philidor à cet égard sont universellement reconnus. Il paroît en même-temps un Prospectus qui

annonce cet Ouvrage par souscription : nous ne doutons pas que les Amateurs qui n'ont pas été à portée de l'entendre, ne s'empressent de se le procurer, & que ceux de Paris même ne le regardent comme un morceau de bibliothèque qui a mérité d'être au rang des Ouvrages Classiques, & qu'on ne peut se dispenser d'avoir.

---

### ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE.

LA première représentation de *Didon* a répondu aux espérances qu'on en avoit conçues d'après les représentations de Fontainebleau ; c'est un succès des plus brillans qu'on ait encore vûs à ce Théâtre. Le sujet est d'un grand intérêt ; la Musique pleine des plus grandes beautés ; & l'exécution, surtout dans le rôle de *Didon*, surpasse ce qu'on attendoit du talent déjà si distingué de Mademoiselle S. Huberty.

Nous n'examinerons point ici tous les détails des différentes parties de cet Opéra. Ce n'est qu'après en avoir vu plusieurs représentations, que nous nous croirons en état de recueillir & de proposer les idées que le jugement des Gens de goût & nos propres observations nous auront fait naître. Nous nous contenterons, dans cet Article, d'offrir à nos Lecteurs quelques remarques sur l'effet général du Poëme & de la Musique.

On se rappelle que lorsque M. Gluck vint apporter sur notre Théâtre Lyrique le sujet de la plus touchante Tragédie de Racine , embelli d'une Musique tout-à-la fois neuve & vraie , savante & sublime , une partie du Public , & même des Gens de Lettres se déclarèrent contre cette innovation , qu'ils regardoient comme une dégradation de la Tragédie , & comme un faux emploi de la Musique. M. Marmontel parut alors partager cette opinion : trop frappé peut-être des beautés de tous les genres répandues dans les Opéras de Quinault , il a imprimé que la Fable & le merveilleux étoient essentiels à l'Opéra , & que la vraie Tragédie n'étoit pas faite pour le Théâtre Lyrique. Mais ces erreurs d'une théorie précipitée ne peuvent pas tenir , dans un bon esprit , contre une observation plus réfléchie. Nous voyons avec plaisir qu'il ne croit plus aujourd'hui l'Opéra indigne de *rivaliser avec la Tragédie* ; & qu'il a préféré cette fois , pour faire briller le génie aimable & fécond de M. Piccini , un sujet & un plan vraiment tragiques , aux Poèmes de Quinault , quoiqu'arrangés par lui de la manière la plus favorable aux procédés de la Musique Italienne. Nous croyons ce nouvel emploi de ses talens plus digne de lui. Ce n'est pas que nous pensions qu'il fallut renoncer aux Opéras de Quinault ; nous sommes bien éloignés de prétendre exclure aucun genre ; il n'en est point qui ne

puisse être traité avec succès par un homme de génie. Le Compositeur qui a fait un bel opéra de la sévère Tragédie d'*Iphigénie en Tauride*, a fait aussi un bel Opéra d'*Armide*, sans y changer un seul vers. Nous aurions trop à regretter si nous étions privés de la Musique charmante que M. Piccini a répandue avec profusion dans *Atys* & dans *Roland*; mais nous croyons en même-temps qu'aucun Opéra de Quinault ne lui auroit inspiré des chants aussi pathétiques, aussi vrais, & des effets aussi Dramatiques que ceux que le Public a admirés dans sa *Didon*.

Revenons à la conduite du Poëme. M. Marmontel a eu sans doute sous les yeux la *Didon* de Métastase; mais il en a tiré peu de secours. C'est un des plus foibles Opéras du Poëte Italien : l'intérêt est à chaque instant contrarié & refroidi par des amours épisodiques, qui rendent d'ailleurs la marche de l'action embarrassée & déconfue. M. Marmontel n'en a tiré que le personnage d'*Iarbe*, déjà imité par M. de Pompignan, & peut-être un ou deux sujets d'airs. Son véritable modèle a été Virgile, non pour la marche du Drame, mais pour la peinture des mouvemens si vrais, si passionnés & si déchirans de l'âme de *Didon*. C'est un assez grand mérite que de s'approcher d'un si parfait modèle; & un Poëte Dramatique ne pouvoit s'en écarter sans s'éloigner de la nature.

On a vu , par la courte Analyse que nous avons faite de la marche du Poëme , que l'action en est clairement exposée & bien développée dans le premier Acte. L'intérêt en est foible ; mais il est remplacé par le spectacle : il ne commence véritablement qu'à la troisième Scène du second Acte , entre *Didon* & *Énée* ; & dès ce moment il va toujours croissant jusqu'à la fin de l'Acte.

La lueur d'espérance qui vient calmer les inquiétudes de *Didon* , & l'annonce de la victoire d'*Énée* , dans les deux premières Scènes du troisième Acte , offrent une opposition heurteuse , qui donne plus d'effet à la belle Scène où *Didon* apprend d'*Énée* tout son malheur , & se livre à tous les emportemens de l'amour au désespoir. La résolution qu'elle prend de mourir , les apprêts de son sacrifice , le tableau de sa mort porteroient peut être l'intérêt & le pathétique au comble , si l'action n'étoit pas coupée par une apparition d'*Anchise* , & un orage qui n'ont paru faire aucun effet. L'apparition avoit été indiquée par Métastase , mais simplement en récit. Nous croyons comme M. Marmontel , que ce moyen pouvoit être mis en action avec un grand effet ; mais nous croyons qu'il ne l'a pas placé aussi heureusement qu'il pouvoit l'être. Il nous semble que le merveilleux ne doit être employé dans un Drame que pour y produire quelque grand changement , soit dans l'action , soit dans

les sentimens des Personnages. *Didon* se voit abandonnée sans retour, & n'a plus d'espérance; *Énée* n'a plus rien qui l'arrête, quand l'Ombre de son Père lui apparoît pour lui commander d'obéir. Il seroit parti sans cela. Mais si *Énée*, attendri, désolé, entraîné par les larmes, les reproches, le désespoir de *Didon*, cédant à son propre sentiment, eût rassuré son Amante, & , malgré l'ordre des Dieux, l'espérance d'un Empire, l'intérêt de son Peuple, lui eût juré de ne l'abandonner jamais, & qu'en ce moment l'Ombre d'*Anchise*, annoncée par un coup de tonnerre, eût fait entendre sa voix & ses reproches, & eût ordonné à son fils de la suivre, nous ne doutons pas qu'il n'en fût résulté tout à la fois une situation & un tableau très dramatiques. Un autre avantage que nous croyons appercevoir dans ce changement, c'est que le caractère d'*Énée* eût pu être plus intéressant, en se montrant plus sensible. Nous ajouterons qu'*Énée*, en racontant, au second Acte, que son Père lui apparoît les nuits pour le presser de quitter Carthage, affoiblit peut-être l'effet de l'apparition réelle.

En général, le défaut le plus frappant de cet Opéra, est le peu d'intérêt du rôle d'*Énée*; mais c'est le vice du sujet plus que du Poëte. *Énée* n'est intéressant ni dans la Tragédie de M. de Pompignan, ni dans l'Opéra de Métastase; il l'est encore moins dans Virgile. Les Amans ingrats sont des per-

sonnages peu tragiques ? *Jason & Thésée*, dans les Tragédies de *Médée & d'Ariane*, ont aussi peu de caractère qu'*Énée* dans celle de *Didon*.

Le rôle d'*Iarbe*, qui n'agit que dans les deux premiers Actes, & qui devient absolument inutile au dénouement, est aussi de peu d'effet. Mais si le développement de l'amour & du malheur de *Didon* suffit pour remplir la Scène, pour soutenir & graduer l'intérêt, pour attacher, émouvoir, attendrir, il n'y a point de reproches à faire au Poète, & cet effet a été généralement senti dans cet Opéra, où *Didon*, presque continuellement sur la Scène, concentre sur elle-même l'attention & l'intérêt des Spectateurs.

Nous n'avons pas besoin d'observer que ce Poème est beaucoup mieux fait & mieux écrit que la plupart de ceux qu'on voit tous les jours à ce Théâtre. Le rôle de *Didon* sur-tout nous a paru écrit en général avec chaleur & avec élégance. Nous n'en citerons que ces vers de la troisième Scène du second Acte.

Je n'ai jamais douté d'une si belle flamme ;

Pourquoi m'en assurer ? Ah ! laissons les sermens

Aux vulgaires amans :

Un regard, un soupir, c'est assez pour mon âme.

Un trouble, hélas ! plus dévorant,

Me retrace aujourd'hui les malheurs de Pergame.

Je vous expose, *Énée*, au danger le plus grand.

Je le vois , j'en frémis ; l'aveugle fort des armes  
Peut condamner mes yeux à d'éternelles larmes.

Je veux , si tel est mon malheur ,  
D'un injuste reproche au moins sauver ma cendre ;  
Et sans rougir de ma douleur ,  
Dans la tombe , avec vous , avoir droit de descendre.  
J'assemble ici mon peuple , & je veux devant tous  
Consacrer vos bienfaits & ma reconnaissance ;  
Je veux que mon vengeur , armé de ma puissance ,  
Porte dans les combats le nom de mon époux.

Nous n'opposerons pas à ce morceau quelques négligences que nous avons cru appercevoir dans le dialogue & dans le style , & que l'Auteur pourroit aisément corriger. Nous laissons à d'autres le soin de les relever , d'autant que l'effet en est peu important pour l'effet de l'Ouvrage.

Il nous reste à parler de la musique de cet Opéra ; elle fait un honneur infini à M. Piccini. Aucune de ses compositions n'avoit encore obtenu un succès plus général , & à notre avis mieux mérité. Nous croyons qu'il y a fait un grand pas vers la perfection du véritable système de musique dramatique ; c'est ce que nous nous proposons de faire observer en détail lorsque plusieurs représentations , écoutées avec attention , nous aurons mis en état d'analyser , suivant nos lumières , les différentes parties de ce bel Ouvrage , & de rendre compte des différentes impressions que nous aurons

reçues. Nous dirons seulement ici que c'est sur-tout dans le récitatif & les chœurs qu'on a remarqué un changement de manière dont les effets ont été vivement sentis. Il a mis aussi dans son orchestre plus de chaleur & de mouvement. Il lui eût été difficile de faire des airs d'un chant plus aimable & plus sensible, d'une forme plus élégante, d'un accompagnement plus brillant & plus pur que ceux dont ses Opéras sont pleins; mais il y a dans la *Didon* quelques airs dont l'expression nous a paru plus vraie & plus pénétrante, parce qu'elle tient de plus près au mouvement & au sens des paroles, & qu'elle n'est pas refroidie par ces faux embellissemens & ces répétitions piseuses qui ne sont bonnes qu'à faire briller la voix & l'art du Chanteur devant un pupitre, mais qui rarement sont bien placées sur la Scène.

Nous reviendrons sur ces différens objets dans un autre article.

Nous ne pourrions dissimuler sans injustice que c'est à la manière étonnante dont le rôle de *Didon* a été joué par Mlle Saint-Huberty, que le nouvel Opéra doit une partie de son grand succès; elle s'y est montrée supérieure à elle-même. Non-seulement elle y a chanté ses airs avec l'intelligence, l'art & la sensibilité qu'on lui connoissoit; mais elle a mis encore dans la pantomime de son rôle, dans les détails de la Scène, dans les accens du récitatif, une variété & une vérité de

nuances, une force & quelquefois une simplicité d'expression; pour lesquelles elle n'a point eu de modèle, & elle méritera longtemps d'en servir. Nous ne croyons pas cependant que son chant & son jeu dans ce rôle soyent à l'abri de tout reproche; mais ce n'est pas au milieu des transports de l'enthousiasme général qu'il convient à la critique de faire entendre ses tristes observations.

Les sieurs Latrivée & Lainez ont joué, l'un le rôle d'*Iarbe*, l'autre celui d'*Énée*, avec les talens & l'intelligence qu'on devoit attendre d'eux; mais ces deux rôles sont trop subordonnés pour n'être pas effacés par le rôle dominant de *Didon*. L'exécution de l'orchestre a eu toute la perfection qu'on est accoutumé à admirer depuis quelques années.

On a donné à la suite de *Didon* le Ballet de la *Chercheuse d'Esprit*, qu'on voit toujours avec plaisir. Mlle. Guimard y a reparu pour la première fois depuis la maladie qui nous en a privés pendant plusieurs mois. Le Public a reçu avec transport cette charmante Danseuse, dont les grâces toujours jeunes & piquantes feront encore longtemps les délices.



## ANECDOTES.

## I.

DEUX Huissiers nouvellement reçus, & qui n'avoient gueres fait de procès-verbaux, ayant été chargés d'exécuter les meubles d'une Communauté, furent battus bien complètement. Ils ne manquèrent pas d'en dresser un procès-verbal, & d'exagérer les excès commis contre des membres de la Justice; lesquels *assassins*, disoient ils, *en nous outrageant & excédant, prenoient Dieu depuis la tête jusqu'aux pieds, & proféroient tous les blasphêmes imaginables contre ledit Dieu; soutenant que nous étions des coquins, des fripons, des scélérats & des voleurs; ce que nous affirmons véritable. En foi de quoi, &c.*

## I I.

UN Ambassadeur d'Espagne en France, soutenoit les intérêts de son maître contre Henri IV, & les soutenoit en homme digne du caractère qu'il avoit. Henri IV, incomparablement plus grand Roi que Philippe III, le traitoit avec hauteur: ce que l'Ambassadeur ne pouvoit souffrir. Enfin, dans la chaleur de la dispute, Henri IV dit: *Ventre saintgris, si le Roi d'Espagne me fâche, je l'irai relancer jusques dans Madrid.* Sire, lui répondit gravement l'Ambassadeur: *Vous*

*ne seriez pas le premier Roi de France qui y auroit été.* Henri IV, piqué, mais qui n'en témoigna rien, parce qu'il s'étoit attiré cette réponse, lui dit sur un ton moins sérieux : *Monsieur l'Ambassadeur, vous êtes Espagnol, & moi, Gascon: si nous nous mettons sur la redomontade, la chose ira loin.*

I I I.

LA présence d'esprit est d'un grand secours pour se tirer agréablement d'affaire. Un jeune Abbé d'une condition distinguée, prêchant à Chantilly devant feu M. le Prince de Condé, manqua de mémoire à l'endroit le plus beau de son Sermon. Après avoir rêvé un petit moment sans pouvoir trouver ce qu'il cherchoit, il tira le papier de sa poche, vit où il en étoit, reprit le fil de son discours, & acheva sa prédication avec beaucoup de succès. Le Prince de Condé, avec qui il eut l'honneur de dîner, lui ayant obligamment témoigné qu'il en avoit usé en habile homme, & que c'eût été dommage que faite de prendre son papier, l'assemblée eût perdu tant de belles choses; *ma foi, Monseigneur*, lui répondit-il, *j'en demande pardon à Votre Altesse: je m'étois fié à ma mémoire, elle m'a joué d'un tour; quand j'ai vû cela, je lui en ai joué d'un autre.* Le Prince trouva l'excuse aussi agréable que le Sermon.

## ANNONCES ET NOTICES.

**A**TLAS *Ecclésiastique, Littéraire, Civil, Politique, Militaire & Commerçant de la France & du Globe, ou Étrennes portatives, utiles & agréables pour l'année bissextile 1784.* divisé par Tableaux & Plans coloriés, avec Approbation & Privilège du Roi, format in-24. Prix, 1 livre 10 sols broché. A Paris, chez Beauvais, maison de MM. Lambert & Baudouin, Imprimeurs-Libraires, rue de la Harpe, près S. Côme, & Froullé, Libraire, Pont Notre-Dame,

Ces Étrennes, qui paroissent pour la première fois, présentent au premier coup-d'œil & avec ordre les Noms, Rangs, Dignités, Réceptions, Cordons d'Ordres coloriés, &c. &c. des premières Personnes qui composent les cinq Ordres de l'État. Elles sont composées de cinq Tableaux, dont le premier présente la *France Ecclésiastique & Littéraire*; le second, la *France Civile*; le troisième, la *France Politique*; le quatrième, la *France Militaire*, & le cinquième, la *France Commerçante*. Derrière chacun de ces Tableaux est une Carte Géographique lavée à la manière des Plans, avec la Description sommaire des Pays qu'elle renferme, leurs qualités, leurs climats, les noms des principales Villes, leur distance de Paris, Religions, Mœurs & Usages de leurs Habitans, &c. On a observé de marquer le départ des lettres pour toutes les Villes de France qui y sont dénommées, ainsi que pour les Pays Étrangers. — Le tout est précédé d'un Calendrier, contenant les Curiosités de Paris & des Environs, les prix des Spectacles, les principales Foires de France, jour par jour; ce en quoi elles consistent, & leur durée & franchise. — L'Auteur se propose de donner chaque année une suite à ce

petit Ouvrage, & le rendre de plus en plus utile & intéressant.

*LETTRES sur les Animaux*, nouvelle Édition augmentée. A Nuremberg; & se trouve à Paris, chez Saugrain jeune, Libraire, quai des Augustins.

Il n'a pas encore été fait mention dans ce Journal de cet Ouvrage, qui jouit de l'estime la plus méritée. On doit à l'Auteur plusieurs morceaux qui ont été distingués dans l'ancienne Encyclopédie. Nous rendons compte de ces Lettres incessamment.

*BATAILLES d'Alexandre-le-Grand, Roi de Macédoine, depuis l'an du Monde 3668 jusqu'à l'an 3677, & avant Jésus-Christ 327*, peintes en cinq Tableaux par C. Lebrun, précédées d'une Perspective de la Galerie des Gobelins, & suivies de l'Estampe de la Multiplication des Pains dans le Désert, chef-d'œuvre de l'Artiste; le tout représenté en Sept Planches, dessinées & gravées par Sébastien Leclerc, Chevalier Romain, Dessinateur & Graveur du Cabinet du Roi, avec des Explications tirées des meilleurs Auteurs. Prix, 12 liv. A Paris, chez Lamy, Libraire, quai des Augustins.

Les Batailles de Lebrun sont des chef-d'œuvres trop connus pour avoir besoin d'aucune recommandation. Quant au Graveur (Leclerc) il s'étoit déjà montré digne de traduire les productions d'un grand Peintre. C'étoit un des fameux Graveurs du siècle dernier, & qui est mort en 1714. Nous ne doutons pas que cette petite Collection ne soit accueillie par les Amateurs.

Le même Libraire vient d'acquérir le *Fonds du Voyage Pittoresque de la Suisse* en trois Volumes in-folio, & il mettra en vente le premier Décembre prochain les trente-sept, trente-huit, trente-neuf & quarantième Livraisons.

Il est aussi chargé de la vente de la *Description générale & particulière de la France* ; il mettra en vente sous peu la vingt - unième Livraison de la Partie Pittoresque.

*CORRESPONDANCE Rurale*, contenant des Observations critiques, intéressantes & utiles sur la Culture des terres & des jardins, les travaux, occupations, économies & amusemens de la campagne, & tout ce qui peut être relatif à ces objets ; par M. de la Bretonnerie, 3 Volumes in-12. Prix, 7 livres 10 sols brochés, 9 livres reliés. A Paris, chez Eugène Onfroy, Libraire, quai des Augustins.

*L'ÉCOLE du Jardin Fruitier*, qui comprend l'origine des arbres fruitiers, les terres qui leur conviennent, & les moyens de corriger & améliorer les plus mauvaises, le choix des arbres, leur plantation & transplantation, les pépinières, les greffes, la taille, &c. & le journal de tous les ouvrages qui se font dans le jardin fruitier pendant le cours de l'année. 2 Volumes in - 12. Prix, 5 livres brochés, 6 livres reliés. Par le même, & chez le même Libraire.

L'Auteur de ces deux Ouvrages ne les a pas écrits d'après d'autres Ouvrages. Il ne traite que des objets dont il s'est occupé lui - même long - temps & avec complaisance ; enfin il publie le résultat de l'expérience la plus éclairée. Il est l'Historien de ses observations, de ses découvertes, & l'on peut dire que ces deux Ouvrages sont tous deux complets dans leur genre.

*PHILOSOPHIE Sociale, ou Essai sur les Devoirs de l'Homme & du Citoyen*, par M. l'Abbé Durosoy, Docteur & Professeur en Théologie, Conseiller Ecclésiastique de S. A. Mgr. le Prince

Évêque de Bâle, in-12. Prix, 2 livres 10 sols. A Paris, chez Charles - Pierre Berton, Libraire, rue S. Victor, vis-à-vis le Séminaire S. Nicolas du Chardonnet.

L'Auteur de cet Ouvrage prend l'homme à quatre époques différentes ; l'homme d'abord croissant pour la Société, ensuite délibérant sur le choix d'un état, puis époux, enfin père de famille. Voilà le plan qu'il a adopté, & qu'il a rempli en Philosophe chrétien.

*RÉPONSES critiques à plusieurs questions proposées par les Incrédules modernes sur divers endroits des Livres saints*, par M. l'Abbé Moyse, Professeur en Théologie au Collège Royal de Dole, Tome IV. Prix, 3 liv. relié. A Paris, chez Charles-Pierre Berton, Libraire, rue S. Victor.

Cet Ouvrage est donné comme un quatrième Volume, parce qu'il doit servir de continuation aux Réponses Critiques de M. l'Abbé Bullet.

*DOCTRINE Chrétienne en forme de lectures de piété*, où l'on expose les preuves de la Religion, les Dogmes de la Foi, les règles de la Morale, ce qui concerne les Sacremens & la Prière, à l'usage des Maisons d'Éducation & des familles chrétiennes, in-12. Prix, 2 livres 5 sols. A Paris, chez Charles-Pierre Berton, Libraire, rue S. Victor.

Le Censeur de cet Ouvrage le regarde comme digne d'entrer dans l'éducation publique & particulière.

*A B C, ou Jeu des Lettres de l'Académie des Enfans, & Recueil de leurs Études*, par Pierre Fresneau, Instituteur de ladite Académie à Versailles pour les premières instructions des deux sexes, nouvelle Édition, ornée de figures & d'un petit Atlas élémentaire, & divisée dans un ordre

plus méthodique pour en faciliter l'usage. in-8°. A Paris, chez la Veuve Hérisnant, Imprimeur du Cabinet du Roi, rue S. Jacques, & chez l'Auteur, Place de l'École, près Saint Germain l'Auxerrois. A Versailles, à l'Académie des Enfans, aux quatre Bornes.

Ce n'est encore là que la première Partie réimprimée de cet Ouvrage vraiment utile, & qui prouve le zélé de l'Auteur pour l'instruction de la Jeunesse. M. Fresneau obligé par des arrangemens de famille de quitter Versailles & l'Académie des Enfans, employe actuellement à Paris certaines heures à l'instruction de quelques jeunes gens.

*LA nouvelle Omphale*, représentée au Théâtre Italien, dédiée aux femmes vertueuses, Almanach pour l'année 1784. A Paris, chez Crépy, rue S. Jacques, n°. 252 ; en Province, chez les Marchands d'Almanachs. Prix, 1 livre 4 sols broché, 1 livre 10 sols en étuis, 1 livre 16 sols en coffret avec surprise.

*CHIMIE Champêtre & Végétale*, ou *Laboratoire de Flore*, par son Auteur connu, deux Parties reliées en un Volume. Prix, 2 liv. 10 sols. A Paris, chez Mérigot père, Libraire, quai des Augustins, près la rue Git-le-Cœur.

Ce Volume contient la manière de faire avec les Plantes les liqueurs, les ratafias, les essences, les huiles, &c., & donne des détails nombreux sur toutes ces distillations.

*L'Ami des Enfans*, par M. Berquin, Novembre 1783, N°. 11. A Paris, au Bureau de l'Ami des Enfans, rue de l'Université, au coin de celle du Bac, n°. 28. S'adresser à M. Leprince, Directeur.

Cet Ouvrage conserve l'avantage précieux d'être

toujours d'un ton conforme à l'âge des Lecteurs auxquels il est destiné, & de leur présenter une morale gaie & aimable. Ce Volume renferme *la Perruque, le Gigot, &c. le Triſtrac, une jolie Romance & la tenare Mère.*

*ÉLEVATION du Pont de Toulouse construit en 1543 sur le deſſin de Souffron, Architecte, gravé par P. G. Berthault. A Paris, chez l'Auteur, rue S. Louis, près la Place Royale, inaiſon du Serrurier, chez Jombert le jeune, Libraire, rue Dauphine; Leclerc, Marchand d'Estampes, Place Royale à Toulouse; Fontenelle, Marchand d'Estampes, rue du Gouvernement à Montpellier. Prix, 2 liv.*

Ce Pont peut faire ſuite aux Cartes de la Province du Languedoc, ainſi qu'à l'Œuvre de M. Perronnet, Ingénieur des Ponts & Chauffées.

*ŒUVRES choiſies de l'Abbé Prevost, avec Figures, première Livraison, contenant les Mémoires & Aventures d'un Homme de Qualité, &c. ſuivis de Manon Leſcaut, 3 Vol. in-8°.*

On ſouſcrit pour leſdites Œuvres, conjointement avec celles de le Sage, à Paris, rue & hôtel Serpente, & chez les principaux Libraires de l'Europe. La Collection des deux Auteurs formera quarante-neuf Volumes in-8°, ornés de figures faites ſous la direction de MM. Delaunay & Marillier. Les Œuvres de le Sage ſont actuellement achevées, & conſiſtent quinze Volumes. Le prix de la ſouſcription eſt de 3 liv. 12 ſols le Volume broché. On a tiré vingt-quatre Exemplaires ſur papier de Hollande à 12 liv. le Volume broché.

*La Famille Eſpagnole, Eſtampe de 21 pouces de large ſur 26 de haut, gravée par Petit, fils, d'après Martin, Peintre du Roi. Prix, 3 liv. A Paris, chez*

Petit, Graveur, rue & Isle Saint Louis, à côté du Corps-de-Garde.

Cette Estampe nous a paru exécutée avec soin.

*NUMERO II du Journal de Harpe*, contenant trois Airs d'Alexandre aux Indes, les Accompagnemens par MM. Bürthkoffer & J. Meyer, un Air de M. Aubert, & une Romance de M. D. L. B. Prix, 2 liv. 8 sols. A Paris, chez Leduc, rue Traversière-Saint-Honoré, au Magasin de Musique, où l'on souscrit pour douze Cahiers moyennant 15 liv. port franc.

*LES Variétés à la mode, quatrième suite d'Airs François, Italiens, Romances, Vaudevilles, &c.* arrangés pour le Clayecin par M. César. Prix, 3 liv. 12 sols. A Paris, chez M. Boyer. Même Adresse.

*Pour les Annonces des Titres de la Gravure, de la Musique & des Livres nouveaux, voyez les Couvertures.*

## T A B L E .

<i>V</i> ERS à MM. Charles & Traduction des Fastes d'Ovi-		
Robert,	49	de, 63
Sur la More de M. d'Alem-	Variétés,	72
bert,	50	Avis relatif au Mercure de
Conseil à suivre à l'occasion	France,	76
de la Paix,	43	Concert Spirituel,
A la Société Royale de Lon-	Acadèm. Royale de Musiq.	79
dres,	54	Anecdotes,
Charade, Enigme & Logo-	61	Annonces & Notices,
gryphe ;		90

## A P P R O B A T I O N .

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercure de France*, pour le Samedi 12 Décembre. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 13 Décembre 1783. GUIDL.

---

---

# MERCURE DE FRANCE.

SAMEDI. 20 DÉCEMBRE 1783.

---

---

## PIECES FUGITIVES. EN VERS ET EN PROSE.

---

---

*VERS adressés à M. PHILIDOR, en  
sortant du Cathon Sécularé.*

QUELLE variété sublime !  
Ici, je dois verser des pleurs ;  
Là, c'est la gaité qui m'anime  
Par ses diésis enchanteurs.  
Ces Romains qui vouloient prétendre  
Au sceptre de tous les talens,  
N'auroient pas consenti d'attendre  
Un intervalle de cent ans,  
Si Flaccus leur eût fait entendre  
Vos accords simples & touchans.  
Moi, vous chanter ! quelle folie ;  
Car pour célébrer les Concepts  
Que modala votre génie,  
Il faudroit mettre dans mes vers

N<sup>o</sup>. 71, 20 Décembre 1783. E

Autant de grâce & d'énergie  
Que vous en menez dans vos airs.

( Par M. Duchosal , Avocat en Parlement. )

*Explication de la Charade , de l'Énigme & du Logogryphe du Mercure précédent.*

**L**E mot de la Charade est *Préville* ; où l'on trouve *pré* , *ville* ; celui de l'Énigme est *Violon* , ou autre instrument à cordes ; celui du Logogryphe est *Papier* , où l'on trouve *répi* , *pari* , *épi* , *pie* , *Priape* , *Pie* ( Pape ) , *rape* , *pipe* .

### C H A R A D E .

**P**OUR mon premier un amant se noya ;  
Chez les Romains mon second se compta ,  
Et par mon tout tel Rimeur ennuya .

( Par un Habitant de Martincourt , sous  
Pierrefort , en Lorraine. )

### É N I G M E .

**J**E fais un bruit épouvantable ;  
Mais tel qui me connoît me passe ce défaut ;  
Je serois même moins aimable  
Si je grondois un peu moins haut .  
Tout comme toi , mon cher Lecteur ,  
Je dois mon existence aux Dames ,  
Et je ne trouve point que ce soit un malheur  
D'avoir un grand nombre de femmes .



Ceci n'est point un jeu d'enfant ,  
 J'ai rarement de volonté frivole ;  
 Et malgré que ce soit toujours en clabaudant ,  
 Mes femmes tour-à-tour marchent à ma parole.  
 Ce n'est pas tout : ainsi que le fils de Vénus ,  
 Je porte flèches assez belles ;  
 Mais tel qui n'est pas bien à la Cour de Plutus ,  
 Ne devrait point du tout badiner avec elles.  
 Je t'en ai dit assez , Lecteur , me tiens-tu ? Non.  
 Eh bien ! demande un Carme , il te dira mon nom.  
 ( *Par M. le Ch. de l'Huillier, Cap. au Rég. de Picard.* )

## LOGOGYPHE.

**T**ROIS voyelles ; un fruit ; ce qu'en son sort funeste  
 En Pylade eut toujours le malheureux Oreste ;  
 Victime de la force , un Athlète connu  
 Par un arbre entrouvert se voyant retenu ;  
 Deux animaux divers ; deux notes de musique ;  
 Deux villes en Europe ; une dans l'Amérique ;  
 Un jeu très-fatigant ; le contraire de bien ;  
 Le nom d'un fratricide ; un fleuve Égyptien ;  
 Deux ou trois mots latins ; un des mois de l'année ;  
 La volonté de Dieu sur Sinaï donnée ;  
 Si tu prêtes serment , ce que tu leveras.  
 Voilà dans mes sept pieds ce que tu trouveras.  
 Je ne suis qu'un insecte , & tu dois me connoître ;  
 Mais pour embarrasser , j'en ai trop dit , peut être.  
 ( *Par M. L..... F.....* )

---



---

**NOUVELLES LITTÉRAIRES.**


---

*BIGARRURES Littéraires.* A Paris , chez J. Fr. Bastien , Libraire , rue S. Hyacinthe , la première porte-cochère à droite en entrant par la Place S. Michel.

**D**ANS l'appréciation des Ouvrages , à mérite égal dans l'exécution , on donne le premier rang à ceux qui , embrassant un objet considérable sous toutes les faces , sont établis sur un plan vaste & régulier , & font concourir un grand nombre de parties diverses à produire un seul intérêt , ou à démontrer une vérité importante & générale. Cette prééminence leur appartient sans doute ; car rien ne coûte à l'esprit comme une attention longue & soutenue sur le même objet. Son allure naturelle est celle de l'imagination. Il veut plutôt voir que connoître , n'examine qu'à regret , devine avec audace , & , fatigué à l'instant d'une marche réglée , erre éternellement sans jamais se lasser. Qui ne s'est pas surpris très-souvent dans ces rêveries délicieuses où l'imagination nous représente confusément tous les objets de nos passions & de nos goûts ; où , sans aucun travail d'attention , tout ce qu'il y a de charmant ou de sublime dans le spectacle de la Nature , nos plus doux souvenirs , nos espérances les plus

chères se succèdent dans notre pensée comme dans un tableau d'oprique? Voilà l'image de l'esprit humain abandonné à lui-même; il nous donne beaucoup de jouissances & très-peu de lumières. Composé de tous nos sens, comme eux, il semble être dans les vûes de la nature un organe de plaisir, plutôt qu'un instrument de recherches & d'observations; ce n'est pas sans beaucoup de peine, sans beaucoup d'art, de soins & d'habitudes qu'on parvient à le faire penser, à convertir ses rêveries qui lui sont si douces, en des méditations dont il redoute la fatigue; & cet effort, lorsqu'il est suivi du succès, mérite d'être récompensé par la plus grande gloire. Mais ces productions où l'on admire l'étendue & la force de l'esprit, ne sont pas d'ordinaire celles où le talent répand le plus d'agrémens & le plus de charmes. Quelqu'étendu que soit un plan, du moment qu'on s'est défendu d'en sortir, on s'y trouve à la gêne; il devient une prison pour l'esprit qui l'a tracé; & le talent perd avec sa liberté une partie de son énergie & de sa grâce. L'idée toujours présente d'une tâche à remplir, la crainte de rester au dessous de ce qu'on ose entreprendre, arrête la pensée dans ses mouvemens naturels, étouffe cette joie de produire, à laquelle le génie doit presque toujours ses beautés les plus touchantes & les plus aimables. Si les longs Ouvrages entrent si souvent, c'est qu'ils ont commencé par ennuyer leur Auteur; il fait

sentir à ceux qui le lisent le poids dont il a été accablé lui-même. On connoît des Ouvrages au contraire où l'Auteur paroît toujours heureux, & vous communique son bonheur qu'il répand sur toutes ses idées & sur toutes ses expressions. On est attaché, intéressé, & l'on ne voit point souvent les beautés qui produisent l'enchantement qu'on éprouve. L'Auteur n'a peut-être pas plus de génie qu'un autre, mais il a plus de liberté, & le charme qu'il vous fait sentir est celui de son indépendance. *Si ce n'est pas la meilleure méthode*, disoit plaisamment Sterne, qui n'en a jamais eu d'autre, *c'est du moins la plus religieuse. J'écris la première phrase, & je m'abandonne à la Providence pour toutes les autres.* C'est ce qui fait sans doute en grande partie l'attrait singulier des *Essais de Michel Montagne*, qui éclaire l'esprit humain en jetant presque au hasard tout ce qui se présente à son esprit; du *Voyage Sentimental de Sterne*, qui ne paroît, à beaucoup de gens, l'Ouvrage d'un fol, que parce qu'il est peut-être la peinture la plus fidelle de l'homme; il est difficile d'en commencer la lecture sans l'achever; & lorsqu'on est à la fin, j'avoue bien qu'on croit quelquefois sortir d'un long rêve; mais Horace même eût aimé les rêves de Sterne & de Montagne. Je m'attendois à trouver le même charme dans quelques uns des derniers morceaux d'un Philosophe qui n'a eu pour consolateur de ses maux que les extases de son imagination.

Dans *les Réveries* de Rousseau, le titre le promettoit ; j'ai été trompé. On y admire très-souvent toutes les beautés de ce style qui savoit peindre les passions & la nature avec tant de grâces & d'énergie ; mais ces prétendues *réveries* sont des discours médités, & peut être écrits avant de prendre la plume, où l'Auteur, sans détour, sans écart, & sans abandon, suit jusqu'à la fin l'objet qui s'est présenté à son esprit au commencement. Rousseau enchaîne ses rêves même comme des propositions ; la force qui le conduit à ses erreurs est si puissante, qu'il y marche entouré de tous les secours de cette méthode analytique, dont Locke a fait l'instrument de la découverte de toutes les vérités. C'est par-tout une imagination impétueuse, soumise à la plus rigoureuse discussion, cette imagination indomptable, qui semble redoubler d'ardeur & d'élan sous le frein même de la logique. \*

---

\* En parlant des erreurs de Rousseau dans ses *Promenades ou Réveries*, il ne peut être question que de ses jugemens sur les hommes de son siècle. Ses opinions sur les choses sont droites & saines, parce que cet esprit indépendant ne pouvoit les chercher que dans la nature des choses ; ses opinions sur les personnes devoient le tromper à chaque instant, parce que cette âme timide & ardente ne pouvoit les juger que par ses passions, par ses terreurs & par ses espérances. En un mot, aucun Philosophe n'a plus mal connu les hommes, & n'a mieux connu l'homme ; & l'on prouvera peut-être un jour que cette distinction n'est pas une subtilité.

En général les Anglois, dont le génie profond cherche les vérités avec tant de méthode, connoissent mieux que nous cependant cet abandon de l'esprit qui fait tant de plaisir, & qui est la source des beautés les plus originales; à peu près comme ils sentent mieux le respect & l'obéissance qu'on doit aux loix, en se réservant beaucoup plus que nous de l'indépendance de leurs passions & de leur caractère.

De tous leurs Ouvrages, le *Spectateur*, par sa nature & par la manière dont il a été composé, est un de ceux où l'on a dû le plus trouver cet agrément & ce charme attachés à la variété des tons & des sujets. C'est l'Ouvrage de plusieurs Écrivains qui réunissoient entre-eux toutes les connoissances, que chacun savoit étendre encore par une tournure d'esprit particulière, & embellir par un talent original. Nés avec des imaginations sensibles, mais avec des âmes plus sensibles encore, ils étoient passionnés pour la louange, & lui préféroient l'amitié; sentiment sans lequel les Hommes de Lettres seront toujours dégradés par l'envie, & qui doit être bien rare, puisqu'il ne peut appartenir qu'à des âmes élevées au-dessus même de la gloire. Quand la feuille de l'un faisoit l'entretien de Londres, on ne voyoit point les autres pâlir de ce succès d'un jour. Les idées de chacun, avant de prendre la plume, étoient fécondées par l'entretien de tous, & son ouvrage, quand il étoit fini, perfectionné par leur goût. La so-

ciété entière étoit connue, & l'Auteur du morceau qui faisoit beaucoup de bruit ne l'étoit presque jamais. Le Public aimoit à le chercher ; c'étoit un succès pour le goût des Lecteurs de l'avoir deviné ; les uns parioient pour Addison, les autres pour Steele, lorsque c'étoit quelquefois Arbuthnot ; & tandis que les applaudissemens & les hommages flottoient incertains, le véritable Auteur étoit celui qui gardoit le mieux un secret qui embellissoit de son talent la gloire de ses amis. Toujours libres du temps & du sujet, ils attendoient leur génie pour écrire, & quittoient la plume avant d'en être abandonnés. Ces idées singulières, qui traversent si souvent l'imagination d'un homme d'esprit, & qui périssent pour lui même & pour les autres, parce que le bon ton les rejette des conversations, & le bon goût des grands Ouvrages, trouvoient une place dans le *Spéctateur*, & plaisoient infiniment par cette extrême originalité même qui les eût fait exclure de tous les autres genres. Toujours les yeux ouverts sur la Société, tout ce que son mouvement dans une ville comme Londres amène d'incidens comiques ou touchans, ils le saisissent, & ces événemens fugitifs des passions immortalisés par leur talent, seront dans tous les siècles des mémoires excellens pour l'Histoire de l'Homme. Du moment qu'ils ont pris le titre de *Spéctateur*, le Spectacle de la Nature, celui des Arts & celui du Monde semblent se présenter à eux pour la première fois, &

ils les contemplent avec ces sensations raisonnées qui portent les grandes pensées dans l'esprit, & les sentimens sublimes dans le cœur. Ils cherchent Dieu dans l'ordre & dans la magnificence de la Nature avec ces émotions vives d'un être qui viendroit d'être placé sur la terre, & seroit pour la première fois témoin de l'Univers; ils agrandissent les destinées de l'homme & les desseins de l'Éternel, en donnant des espérances plus certaines de l'immortalité à une vie qui dégraderoit les vûes de la création si elle finissoit au tombeau; & ces discours où plusieurs Hommes de Lettres, qui n'ont de mission que leur talent, s'entretiennent de Dieu tous les mois avec une Nation entière, n'étoient point un objet de risée pour un peuple religieux par sa philosophie même, & qui semble ne trouver que dans Dieu un objet aussi étendu que ses pensées.

En jugeant les Arts, ils ne font point la critique des Écrivains toujours si bornée dans ses vûes & dans ses effets, & toujours si pénible quand l'orgueil ou la méchanceté ne s'en font point une jouissance. Leurs réflexions, trop étendues pour n'être point générales, forment le goût en éclairant l'esprit humain, ils développent dans un style éloquent, & rendent sensibles au cœur & à la raison ces principes de goût transmis par les anciens avec la précision imposante des Législateurs.

Comme peintres des mœurs, ils offrent des modèles plus nouveaux encore pour nous

& plus intéressans; ainsi que ces Censeurs, des anciennes Républiques dont l'autorité soumettoit toutes les classes de Citoyens, & veilloient également sur les mœurs de l'indigent *protélaire*, & sur celles du Consul & du Dictateur armé de toutes les forces de la Patrie, ils poursuivent les travers & les ridicules au Palais Saint-James & à la Taverne, au Parlement & sur les Quais de la Tamise. Chez une Nation libre, ils n'ont ni l'orgueil de dédaigner les vices du peuple, ni la faiblesse de craindre ceux des Grands, & la Société entière fournit au tableau qu'ils traacent du cœur humain; mais avec ce courage de la liberté qui ose tout voir & tout peindre, leur morale est loin d'être chagrine & colère comme celles de ces Écrivains dont les vûes sont désespérantes, parce qu'elles sont bornées, qui s'en prennent à nous de nos fautes, comme si nous étions à plaisir ridicules, coupables & malheureux, Steele & Addison, en peignant les vices, pardonnent à l'homme, parce qu'ils voyent au-delà la Nature & la Société qui en sont les sources, & qui peuvent en être les remèdes; leur âme se calme par l'étendue de leur génie, & devient indulgente dans le bonheur de toutes les vérités qu'elle découvre à la fois. En perçant le ridicule d'un trait original & plaisant, ils éveillent dans nos cœurs ces affections douces de la nature, qui rendent les vertus faciles & la raison aimable. Nos Moralistes ne sont guères que des

hommes de talent, qui seroient peut-être fâchés qu'il n'y eût point de travers à observer & à saisir, qui, en peignant l'homme, n'ambitionnent que la gloire de l'avoir connu, & s'occupent bien plus de nous faire admirer leur esprit que de nous corriger de nos ridicules. Steele & Addison sont à la fois des esprits aimables & des sages qui rougiroient de faire servir la morale aux foiblesses de leur vanité, & qui ne croient avoir eu du talent que lorsqu'ils ont fait naître des vertus. Parmi nous, la sublime fonction d'instituteur des mœurs publiques ne se propose guère un objet plus noble que celui des Arts les plus frivoles, aspire à enseigner le bon ton plutôt que les bonnes mœurs, à donner des grâces plutôt que des vertus, & rabaisse ainsi le Moraliste au niveau du maître de Théorbe ou de Danse. \* Les Moralistes Anglois s'em-

---

\* Je rends justice à plusieurs de nos Moralistes; il en est dont j'honore le caractère. On fait que Molière étoit distingué dans son siècle par son honnêteté comme par son génie; qu'il avoit à-la-fois, ce qui est si rare, les vertus qu'on se fait avec du caractère & des principes, & celles qui naissent d'elles-mêmes dans une âme sensible. La vie de la Bruyère est presque totalement ignorée; mais on fait qu'il a vécu auprès d'un Prince, qu'il avoit un des plus beaux talens de son siècle, & dès-lors cette obscurité même de sa vie en est un grand éloge. Marivaux, dont l'amour-propre est devenu célèbre, avoit pourtant plus de vertus encore que d'amour-propre. Lorsque mes amis, disoit-il,

parant assez fortement des esprits pour leur donner une idée juste de toutes les choses, &

viennent m'apprendre qu'on a dit de moi dans le monde que j'étois un très-bel esprit, qu'on y a loué mes Ouvrages, je suis peu touché de ce succès ; mais si j'apprends que leur lecture a porté quelqu'un à une bonne action, a corrigé un ridicule ou un vice, je ne suis point insensible à cette nouvelle ; *ce plaisir là est de ma compétence.* Mais comme c'est encore beaucoup plus pour sa gloire que pour l'utilité publique qu'on commence à écrire ; qu'il faut plaire avant tout, & corriger après si l'on peut ; les plus honnêtes gens, lorsqu'ils prennent la plume, consultent aussi souvent le goût du Public que ses besoins, & flattent trop souvent par leur talent les foiblesses mêmes qu'ils condamnent par leurs maximes. Ce monde, dont ils ont l'orgueil d'être les précepteurs, leur impose son ton, les oblige à prendre son langage, & la morale apprêtée dans le jargon du vice en fait sortir la contagion du cœur même d'un homme de bien. On a eu beau dire, les reproches que Jean-Jacques Rousseau a fait à cet égard au Théâtre de Molière seront à jamais ineffaçables. Les Moralistes Anglois qui écrivent beaucoup moins pour ce qu'on appelle *le monde*, ne détruisent point ainsi par leur talent ce qu'ils établissent par leurs principes. Une chose curieuse & intéressante seroit de rapprocher les morceaux où la Bruyère & les Auteurs du Spectateur Anglois ont traité les mêmes objets de morale. Ce travail facile exigeroit pourtant dans un Compilateur les vûes d'un Philosophe. Lisez, par exemple, les Lettres qu'on trouve dans le Spectateur sur le mariage ; elles sont sérieuses, mais attachantes ; sans aucune pédanterie de vertu & de sagesse, sans effrayer jamais par l'idée d'une chaîne

descendant assez avant dans les cœurs pour y façonner à leur gré les passions mêmes, forment l'homme aux qualités qui font le charme de la vie retirée & domestique, & le Citoyen aux vertus qui font la gloire de la patrie.

Une destination si élevée & si étendue demandoit des genres d'Ouvrages qui permettent à l'esprit de prendre tous les tons & toutes les formes. Des genres plus difficiles, &

sacrée une passion que la Nature a fait mobile & inconstante, ils tracent dans la peinture des devoirs de cet état le tableau de la plus grande félicité que l'homme puisse se promettre sur la terre. Après avoir ainsi attaché le cœur & mérité sa confiance, ils le dirigent vers ce bonheur dont ils lui ont donné l'espérance; lui montrent par quelle suite de soins & d'attentions on peut l'obtenir & le fixer, par quel art facile & doux un honnête homme peut être toujours un homme aimable pour sa femme, & trouver toujours avec elle dans leurs mutuels devoirs le charme des premiers sentimens qui les ont attachés l'un à l'autre. On assure dans beaucoup de Papiers du temps, que ces Lettres arrêterent le goût du célibat qui commençoit à se répandre en Angleterre, & qu'elles furent la cause d'un grand nombre de mariages.

On trouve sur le même sujet cette pensée dans la Bruyère.

*N'y auroit-il pas quelque moyen de se faire aimer de sa femme ?*

Il est clair que cette forme d'interrogation donne à l'idée de la Bruyère un air de plaisanterie, & je crains bien que le Moraliste, en ne cherchant qu'une tournure piquante, n'ait fait une épigramme contre le mariage.

qui exigent un talent plus rare, peut-être, celui de la Comédie; par exemple, auroit mis des bornes plus étroites à leurs tableaux & à leurs vûes. Lorsqu'on trace des caractères, on est forcé de les prendre sous des points de vûe différens, suivant qu'on se propose ou de les dessiner dans un portrait, ou de les faire agir dans un *Draine*, ou de les faire vivre dans un *Roman*. L'*Onuphre* de la Bruyère, plus profond & plus habile que le *Tartuffe* de Molière, est admirable dans un portrait, & seroit trop fin & trop vrai pour la Scène; le *Climail* de la *Marianne* de Marivaux, qui cherche à se tromper lui-même avec les autres, ne veut dérober aux hommes que leur estime; & sera homme de bien en expirant, doit laisser échapper ses vices avec une lenteur & un embarras dont les gradations exigent l'étendue du *Roman*. *Climail*, *Onuphre* & *Tartuffe*, qui sont trois différens hypocrites, sont peut-être tous les trois également nécessaires pour approfondir toute l'hypocrisie; & un homme de génie pourroit peut-être encore peindre le même vice avec des traits aussi vrais, & pourtant très-nouveaux. Il est bien rare qu'un caractère, quelque étendue que lui ait donnée l'esprit de l'Écrivain, embrasse tout un vice. L'avantage unique d'un Ouvrage, tel que le *Spéctateur*, c'est de pouvoir représenter les passions & les vertus sous tous leurs traits, parce qu'il peut les peindre sous toutes les formes. L'imagination folle des Comtes de

Fées & de Génies, le ton élevé d'un discours philosophique & oratoire, la verve comique, les scènes attendrissantes d'un Roman, il admet tout, & les Auteurs du *Spéctateur* avoient tous les talens qu'il peut recevoir. On voit souvent dans leur Ouvrage le même vice crayonné dans un portrait, mis en action dans une histoire, attaqué de front & couvert d'ignominie dans un discours éloquent.

Aussi le succès du *Spéctateur* fut-il prodigieux en Angleterre; on ne peut lui comparer que celui des Lettres Provinciales & des Lettres Persanes en France; & malgré la différence extrême des mœurs & du goût des deux Nations, malgré les vices d'une traduction excessivement médiocre, qui rend à peine les idées, & ne traduit jamais le talent, est-ce aussi l'un des Ouvrages Anglois qui a été le plus loué, & même le plus lû parmi nous.

J'ai lû dans une Lettre manuscrite de Montesquieu: *Les François voudront imiter le Spéctateur, & ils n'y réussiront pas.* La prédiction étoit hardie; mais l'événement l'a vérifiée. Marivaux même, que les Anglois mettent à côté de Fielding, n'a pu se mettre parmi nous à côté d'Addisson. On trouve dans son *Spéctateur* trois ou quatre morceaux qui seroient dignes de Tacite, de Richardson, des plus grands peintres du cœur humain; dans tout le reste, il n'a ni un talent assez naturel pour faire aimer son bavardage, ni des vûes assez grandes pour attacher de l'intérêt à une recherche continuelle d'idées neuves &

rare. On pardonne au talent de beaucoup chercher, mais ce n'est qu'à condition qu'il trouvera de belles choses. *Le Philosophe Indigent* de Marivaux étoit une excellente idée, c'est précisément l'idée du *Diogène* de Vieland. Mais Vieland, que son Héros transporte au milieu des Républiques de la Grèce, dans le siècle où elles étoient les plus fécondes en Héros, en Artistes, en hommes d'esprit, en Philosophes & en Courtisanes, embellit à chaque instant le cynisme de Diogène des couleurs de ce siècle, où tout étoit grand ou aimable. Sans sortir de son tonneau, le Diogène de Vieland est sublime avec Alexandre, & charmant avec Glicéion; sans démentir un seul moment le caractère que l'antiquité a donné au *Socrate en délire*, Vieland a su faire agir & parler *Diogène* de manière qu'une femme voluptueuse & une femme sensible pourroient désirer également de l'avoir pour amant, qu'un Prince qui songeroit à son peuple l'appelleroit auprès de son trône, & qu'un jeune homme qui voudroit s'essayer à élever son esprit au dessus des opinions humaines, & son âme au dessus des maux de la Nature, n'auroit d'autre ambition que celle d'obtenir une place dans un coin de son tonneau. *Le Philosophe Indigent* de Marivaux qui vit, je crois, en Hollande, qui a infiniment d'esprit, mais qui n'a que de l'esprit, est triste & ennuyeux. Il faut une autre séduction que celle de l'esprit pour rendre le tableau de la pauvreté agréable;

c'est un fonds dont la tristesse ne peut être égayée ou embellie que par toutes les richesses de l'imagination, & toutes les affections d'une âme douce & sublime.

Le *Speôateur François* a eu pourtant des imitateurs ; mais avec beaucoup de mérite même ils n'ont pas pu avoir plus de succès que Marivaux, leur modèle ; peut-être un seul homme ne peut-il pas réussir dans ce genre, & qu'il faut une Société d'Écrivains, comme dans le *Speôateur Anglois*. Dans des villes où la succession rapide & continuelle des Spectacles & des amusemens a fait, du changement & de la variété dans tous les genres, le premier de tous les besoins, il est difficile de plaire long-temps en paroissant tous les jours avec le même esprit, & il n'est pas plus aisé de changer d'esprit tous les jours.

Les morceaux qui composent les *Bigarrures Littéraires* sont dans le goût du *Speôateur*, & appartiennent au même Écrivain ; mais ils ont paru en divers temps & dans divers Journaux. L'Auteur qui n'étoit tenu à rien, dont le Public n'attendoit point la feuille, en travaillant presque toujours de fantaisie, a trouvé souvent dans la diversité des momens où il a écrit, la variété de plusieurs esprits & de plusieurs talens. Les mœurs & les Arts sont également soumis à ses observations & à ses peintures. Comme Addison & Steele, il fait succéder un morceau de Littérature à un morceau de morale. Il peint les ridicules qui passent, & les passions qui

sont éternelles ; il les fait parler , il les fait écrire , il les met en scène avec le Public ; artifice ingénieux , dont les Auteurs du Spectateur Anglois ont donné de si parfaits modèles. Il visite les monumens élevés au milieu de la Capitale par le génie , les asyles ouverts au besoin & au malheur par la bienfaisance de la Nation , & décrit les impressions qu'il en a reçues dans ces momens où l'âme plus sensible croit les voir pour la première fois. On sent , en parcourant ces Lettres , combien le tableau de Paris est une chose nouvelle & surprenante pour ceux même qui vivent au milieu de cette Capitale , & combien il faut de philosophie pour observer une fois ce qu'on voit tous les jours.

L'éloge paroîtra grand , mais plusieurs de ces feuilles , que l'Auteur paroît avoir jetées au vent , (*ludibria ventis* ) enrichiroient encore ces feuilles qui ont immortalisé les noms de Steele & d'Adisson ; un tel éloge doit être motivé par des citations ; car s'il n'y a guère que l'Auteur critiqué qui demande raison de la critique ; tout le Public à peu près demande raison des éloges. Voyez comme l'Auteur , en venant de visiter l'Hôpital Général & Bicêtre , rend compte des impressions qu'il y a reçues.

« Si la curiosité nous instruit , nous payons cher quelquefois les leçons qu'elle nous procure. J'ai voulu voir les deux plus célèbres Maisons de Force & de Charité établies autour de Paris ; je viens de les visiter , & j'en apporte un sentiment douloureux que

je garderai long temps dans mon cœur.... En rappelant les deux fameux établissemens de Bicêtre & l'Hôpital Général, on doit toujours commencer par rendre hommage à l'Administration actuelle. Ses soins éclairés & vigilans ont su introduire dans ces maisons un ordre & une propreté qui, ne pouvant nous dérober le spectacle du crime & du malheur, nous consolent au moins par celui de la bienfaisance. J'ai été charmé de voir ces malheureux habitans condamnés à divers travaux ; c'est, en châtiant le crime, rendre utile le criminel ; c'est adoucir son malheur en le dérobant à l'oisiveté, qui devient un nouveau châtiment pour des coupables ; mais si c'est un vaste sujet de méditation pour le Philosophe, c'est un tableau bien affligeant pour un homme sensible. On y embrasse, pour ainsi dire d'un regard, les deux classes d'hommes qui offrent aux yeux la Nature dégradée, les criminels & les insensés. Cette dernière classe semble promettre aux Spectateurs oisifs une scène fort amusante. Rien n'est plus triste cependant ; le spectacle de la douleur afflige ; celui de la démence afflige & humilie. Comme la pitié n'est autre chose qu'une passion qui nous transporte à la place du malheureux que nous voyons souffrir, elle ne nous frappe jamais qu'en proportion de la crainte que nous avons de tomber dans les mêmes revers ; les tourmens d'un criminel puni effrayent peu l'honnête homme, parce qu'il croit ne les mériter jamais ; mais le spectacle d'un insensé alarme le sage, parce qu'il fait que le plus léger accident peut le réduire au même état de dégradation. Quelle leçon pour l'homme propre ! L'homme orgueilleux, qui, ayant visité les fous que renferme cette enceinte, en sortiroit avec un sentiment d'orgueil, ne mériteroit pas d'en sortir. La seule chose qui m'ait arraché un léger sourire, c'est de les entendre se moquer les uns des autres, & se traiter de fous mutuellement ; c'est ainsi, me

fais-je écrit, que nous nous traitons dans le grand Biccêtre, je voulois dire dans le monde. »

Cette Lettre est courte, & ne laisse voir aucune prétention d'éloquence & de sensibilité ; mais dans ce peu de lignes si simples, l'Auteur a rassemblé les impressions les plus touchantes & les réflexions les plus profondes que ces lieux doivent faire naître. On est ému & l'on pense, & ce sont les deux effets les plus heureux du talent. Qu'on nous permette d'observer ici que nos Écrivains ne nous présentent pas assez souvent, peut-être, ces tableaux douloureux de l'humanité souffrante & dégradée. On a osé même les leur interdire au nom du bon goût : comme si les tableaux qui portent les impressions les plus profondes à l'âme, n'étoient pas ceux que le goût doit aimer davantage ! comme si le goût pouvoit blâmer ce que la vertu applaudit ! Eh ! qui donc rendra le malheur sacré dans l'Univers, si le talent l'abandonne, s'il n'en recueille pas les larmes & les cris, s'il s'éloigne des lieux où l'ordre de la société relegue les besoins & les douleurs ? Les Anglois, qui n'entendent rien à cette délicatesse, tracent ces tableaux terribles dans les Ouvrages mêmes qui ne semblent avoir d'autre objet que de flatter le goût & d'amuser l'imagination ; & ces Ouvrages en sont plus remplis de beautés même douces & délicates. Qui n'a pas suivi M. Makenfée avec intérêt aux Loges de Bedlam \* ? Qui n'a pas senti de la douceur

\* Hôpital des fous de Londres.

à donner des larmes avec Harvey, à l'infortunée Amante de Billy, à cette fille trop sensible, qui n'a pu conserver sa raison en perdant son Amant, & qui, chantant toujours l'Amour qui l'a rendue folle, dit à Harvey: *Plus je suis triste, & plus je chante!* Parmi ceux qui ont lu le *Ministre de Wakefield*, ce Roman qu'un Anglois, très-zélé Croyant, a mis parmi les Livres sacrés; où la simple bonté est toujours sublime en touchant toujours au ridicule; quel est celui qui n'a pas été ému de respect, d'admiration & d'attendrissement, lorsque Goldsmith l'a fait entrer dans cette prison, où le Ministre, jeté parmi une foule de scélérats qui s'enivrent & blasphèment la Providence tandis qu'on élève leur échafaud, ose leur parler de Dieu, de l'humanité, du travail & du bonheur; couvert par eux d'outrages & de risées, les étonne, les touche d'abord par son inépuisable douceur, les attache par degrés à des discours dont le charme adoucit pour la première fois l'horreur des lieux qui le renferme; parvient à faire connoître le prix & même l'amour des bonnes mœurs à des âmes que la Justice & les Loix ne sçavoient qu'envoyer au supplice, & finit enfin par faire d'un cachot & d'une assemblée d'hommes dont la plupart attendent le Bourreau, une société douce & laborieuse, dont l'ordre & la bienfaisance seroient dignes des regards de la vertu, & honoreront la Nation même qui la tient sous les verroux & dans les chaînes? Ce prodige ne paroît pas au-dessus de l'élo-

quence du Ministre, & cette éloquence n'est guere pourtant que du bon-sens & de la bonté. Nous parlons toujours de bon goût ; mais nous ne faisons pas de ces Romans dont l'ame goûte la lecture avec tant de délices : à peine les lisons-nous, souvent même nous ne les connoissons pas. Il m'est arrivé de parler du Ministre de Wakefield à des hommes de Lettres & de talent, qui m'ont dit : qu'est-ce que c'est que le Ministre de Wakefield ? \*

---

\* Je suis loin de tout admirer dans le Ministre de Walkefield ; les amours & l'enlèvement d'*Olivia*, c'est-à-dire, presque tout le fonds du roman est commun à-la-fois & invraisemblable, les deux plus grands défauts que puisse avoir un roman ; mais je n'en connois point où les caractères soient plus originaux, & peignent cependant la Nature avec plus d'intérêt & de vérité ; le Ministre avec son antipathie pour les secondes noces & sa bienveillance universelle sa tendre affection pour tous les hommes ; la simplicité de son caractère, son bon sens qui l'élèvent à chaque instant à une raison sublime, & l'importance qu'il met aux sermons qu'il prêche les Dimanches aux paysans de sa Paroisse ; l'excellente morale qu'il débite à ses enfans, & sa foiblesse ironie pour tous leurs défauts ; tous les traits de ce caractère forment un mélange continuel d'une originalité qui fait rire & d'une bonté qui attendrit, qui pénètre l'âme ; celui de *Barchell* qui cache un grand nom & une grande fortune pour mieux jouir de tous les biens de la Nature ; courant à pied toutes les campagnes & sous les apparences presque humiliantes de la pauvreté, soulageant tous les besoins d'une main invisible ; son goût pour les enfans, à qui il porte toujours des pains d'épices & des sifflets, & qu'il semble prendre

L'Auteur des *Bigarrures Littéraires*, en parlant du monde, a su en prendre le ton. On a peint cent fois le ridicule des Vieillards qui épousent de jeunes femmes; ce fonds usé, il le rajeunit par un esprit philosophique qu'il cache sous l'agrément des tournures, mais qu'on reconnoît à la nouveauté des vûes. C'est la femme elle-même qui écrit.

« Mon mari est riche, mais il est vieux; ce n'est pas là son plus grand tort. Étant jeune, il avoit pris une vieille femme; & étant vieux, il m'a épousée, moi qui n'ai pas encore dix-sept ans. Voilà qui peut paroître plaisant, & j'en rirois peut-être la première si je n'y étois pour rien; mais par malheur je fais les frais du dénouement, & cela gâte l'aventure. Sa première femme, dont il avoit épousé la fortune, & qui croyoit que son or devoit lui tenir lieu de jeunesse & de beauté, étoit pour lui une compagne aussi exigeante qu'importune. Sa jalousie en faisoit un Argus aussi ennuyeux qu'incorrupti-

---

pour ses protecteurs dans toutes les maisons où on lui donne un gîte & un souper; le sentiment qu'il inspire à la plus jeune des filles du Ministre étant déjà dans l'âge mûr, paroissant toujours obscur & pauvre, & n'employant d'autre séduction auprès d'elle que son courage, à qui elle a dû une fois la vie; son affection pour les enfans & une romance qu'il chante avec sensibilité; ce caractère est fondé sur des vûes plus grandes encore & plus morales; le tableau de toute la famille du Ministre dans les premiers Chapitres, & dans les derniers les scènes de la prison sont peut-être au-dessus de ce qu'on admire le plus dans les romans Anglois; & c'est enfin le seul Ouvrage que je pourrois mettre à côté du *Voyage sentimental* de Sterne.

ble.

ble. Enfin, le bonheur du jeune époux ne commença que le jour de son veuvage. Il trouvoit les procédés de la Dame très-ridicules; il les trouve encore tels aujourd'hui: eh bien! Messieurs, la conduite dont il fut la victime comme jeune époux, il la tient envers moi comme vieux mari. Mon air, mes manières, mes habits, mon style même, tout excite son humeur & même sa jalousie. Il se plaint tous les jours à mes parens de mon indiscretion & de ma légèreté, & mes parens prétendent qu'il a raison. Quand je me plains de son humeur, on me dit que je savois bien qu'il étoit vieux en l'épousant, & je répons qu'il savoit bien aussi que j'étois jeune quand il me prit.

Lorsque je consentis à le prendre pour époux malgré son âge avancé, je savois l'histoire de son premier mariage, lui même me l'avoit racontée plus d'une fois; je crus le trouver tout corrigé par sa propre expérience; je me figurai qu'il n'adopteroit pas des ridicules dont il s'étoit moqué tant de fois, & dont il avoit été le martyr. Point du tout, on diroit que c'est une revanche qu'il veut prendre; il voudroit toujours me voir louer le temps passé que je n'ai pas connu, & blâmer le présent qui me plaît beaucoup. Il trouve tous nos Acteurs détestables, toutes nos Pièces mauvaises, tous nos Livres bêtes, nos modes extravagantes, & sur-tout nos jeunes gens ridicules; c'est-à-dire, qu'il faudroit, selon lui, n'aller jamais aux Spectacles, ne plus lire aucun roman, renoncer aux modes, & ne fréquenter que des vieillards; vous conviendrez, tout riche qu'il est, que c'est exiger un peu trop; que ses procédés sont usuraires, & que c'est vendre trop cher son argent. Il me dit à tout moment de prendre un air plus rassis; mais que me répondroit-il, Messieurs, si je le priois de devenir plus jeune? »

N<sup>o</sup>. 51, 20 Décembre 1783. F

Après cette Lettre , il étoit piquant d'en faire écrire une autre par une jeune femme heureuse avec un vieux mari. Le talent se plaît à saisir le cœur humain dans des situations opposées , & l'Auteur n'a pas laissé échapper ce contraste.

« La femme d'un mari âgé vous a porté des plaintes que vous avez accueillies. Cette Lettre m'a donné aussi envie de vous parler de mon mariage. J'ai pris comme elle un vieux mari ; mais loin d'avoir à m'en plaindre, je n'ai qu'à remercier mes parens qui me l'ont donné. Je vous en fais juges vous-mêmes. Les plaintes de la Dame qui vous a écrit sont fondées sans doute, elle s'est vengée d'un mari ennuyeux ; je veux rendre justice à un homme aimable.... Mon mari est au moins sexagénaire , & j'ai à peine vingt ans. Eh bien, Messieurs, je m'estime la femme du monde la plus heureuse ! & ne croyez pas que ce soit par vertu que je m'applaudis de mon sort ; ma conduite seroit toujours la même quand j'aurois à m'en plaindre ; mais je ne pourrois pas prendre sur moi de m'en louer. Ce n'est pas non plus la reconnoissance qui me fait parler ; je dois à mon mari une assez belle fortune ; mais le sentiment de ce bienfait ne me fait aucune illusion dans ce moment-ci. Si je me loue de lui , c'est que je le trouve , c'est qu'il est réellement aimable. Je ne veux point faire la satire des jeunes gens ; je leur connois des défauts ; mais je leur trouve aussi des agrémens analogues à mon âge ; ainsi mon bonheur ne prend pas sa source dans la singularité de mon caractère. Je ne préfère pas les vieillards aux jeunes gens, mais je préfère aux jeunes gens le vieillard qu'on m'a donné pour époux. Je ne fais pas si c'est véritablement de l'amour que j'ai pour lui ; c'est au moins un sentiment qui me tient lieu d'amour , & qui suffit à mon bonheur. »

« Je vous dirai plus, Messieurs, il m'inspire souvent malgré moi quelques mouvemens de jalousie, parce que je sens que d'autres femmes que moi peuvent le trouver aimable. Je ne suis pas surprise que m'aimant beaucoup il ait pour moi des soins plus assidus, plus empressés que n'en auroit peut-être un jeune homme, parce que la vieilleffe qui sent le besoin de plaire, n'a pas la confiance & par conséquent la négligence de la jeunesse; ce n'est pas sagalanterie qui m'étonne, mais son amabilité. Ne croyez pas qu'il affecte de composer ma société d'hommes de son âge; il y admet nombre de jeunes gens; n'allez pas conclure de ce trait là qu'il doive être mis au rang de ces *Vétérans de la fatuité* qui pensent se rajeunir en affectant les airs & la légèreté de la jeunesse; il ne songe qu'à suppléer par les agrémens qu'il me procure à ceux qu'il croit lui manquer; il est toujours le premier à plaisanter sur son âge. Comme il a vécu dans le grand monde, il en a conservé les grâces, & semble n'en avoir perdu que les ridicules. Loin de me condamner aux privations, il n'est occupé qu'à créer pour moi de nouveaux plaisirs; souvent même il s'en prive lui-même, parce qu'il craint de les attrister par sa présence, & voilà le seul chagrin qu'il me donne; encore se garde-t-il bien dans ces occasions là de me laisser voir le motif qui le fait agir. Quand la goutte ou ses affaires l'empêchent de voir une fête ou un divertissement, il trouve toujours quelque prétexte, il invente quelque ruse pour me forcer d'y aller. La moindre faveur qu'il obtient de moi, il la tourne en plaisanterie; il me fait honte d'avoir des bontés pour un homme de son âge, & il m'appelle dupe avec un sourire aimable & un air que je ne saurois vous exprimer: enfin, de toutes les personnes qu'on voit chez moi, c'est le convive le plus gai & le vieillard le plus jeune; & si j'avois le pouvoir de le

rajeûnir, je le ferois pour lui, & ne croirois rien faire pour moi. »

La première Lettre, plus gaie & moins intéressante, étoit bien plus facile à écrire ; car on imagine tout de suite les plaintes qu'une jeune femme peut faire d'un vieux mari ; & ce n'est qu'au fond d'une ame délicate, qu'on a pu trouver les sentimens de celle qui doit son bonheur à un Vieillard aimable. Les Ecrivains & les Philosophes, a dit le Philosophe que notre siècle vient de perdre \*, se sont donné bien de la peine pour faire l'éloge de la vieillesse & de l'amitié, parce que la nature toute seule fait assez l'éloge de la jeunesse & de l'amour.

Nous pourrions citer plusieurs autres Lettres qui se font remarquer dans les *Bigarrures Littéraires*, ou par des cadres ingénieux, ou par des peintures de mœurs très-fidelles, ou par des discussions d'une logique fine & sage. Nous nous contenterons d'indiquer celle où l'Auteur propose une souscription, & ouvre un Cours pour enseigner l'*Art de juger de tout sans se connoître à rien*, & sans compromettre jamais son ignorance ; celle où il examine s'il appartient au Peuple de juger des productions des Arts, & sur tout de l'Art Dramatique ; celle où il fait voir comment, avec deux ou trois bonnes actions, on peut se faire une réputation qui couvrira les vices d'une vie entière, &c. &c.

---

\* M. d'Alembert.

Ces éloges sont mérités ; mais la vérité qui nous les a dictés demande aussi des critiques.

L'Auteur , qui a écrit souvent sur le mot & sur l'événement du jour , traite quelquefois des sujets trop indignes de son talent , & alors il n'est pas au-dessus de ses sujets. A propos , par exemple , d'un rhume qui courut tout Paris il y a quelques années , sous le nom de *la Coquette* , il suppose qu'un Provincial, désolé par une Maîtresse qu'on appeloit aussi *la Coquette* , la quitte & vient se sauver à Paris ; & là-dessus il établit des *quiproquo* entre le Public & le Provincial , où le Provincial croit toujours qu'on lui parle de sa Maîtresse , tandis que c'est d'un rhume. Cette plaisanterie vaut peut-être un Calembourg , & pourroit être faite avec succès dans un sôupé ; mais il ne falloit pas l'écrire même dans la Feuille du jour. Nous craignons bien aussi que trois ou quatre Contes en Vers , imités de *Fabliaux Picards* , n'aient pas plus de succès. *Le va tout* , particulièrement , nous a paru totalement dénué d'agrément & d'intérêt. *C'est une folie* , dit l'Éditeur dans une Note ; oui , mais cette folie est triste & longue. Si nos conjectures sur l'Auteur des *Bigarrures* ne nous trompent point ; si , comme nous avons lieu de le croire , elles sont de l'Homme de Lettres qui débuta d'une manière si brillante dans la Littérature , par le Poëme du *Jugement de Paris* , le même Ecrivain a fait des choix bien plus heureux dans ces *Fabliaux* , & les a imités

avec bien plus de talent & de gaieté.

Nous n'avons point parlé encore du morceau le plus important & le plus considérable de ce Recueil; ce sont trois Lettres sur la Tragédie & sur la Comédie, où l'Auteur met en parallèle le-degré de talent qu'exigent les deux genres, la facilité & l'éclat de leur succès, la gloire & les récompenses qu'ils peuvent procurer aux Poëtes. Elles parurent il y a deux ans dans le Mercure, sans nom d'Auteur, comme aujourd'hui, & eurent assez de succès pour être attribuées tout-à-tour à ceux de nos Ecrivains qui répandent le plus d'esprit & de goût dans les Discussions Littéraires. Il est rare en effet de discuter d'un meilleur ton, de mettre plus de légèreté dans le style & de solidité dans le raisonnement; de faire mieux servir les preuves mêmes qui persuadent la raison, aux agréments qui flattent le goût. Nous avouons cependant que nous ne sommes point de son avis, lorsqu'il veut établir que le genre comique présente de plus grandes difficultés, exige plus de maturité & de génie que le genre tragique; & c'est même pour combattre son opinion à cet égard avec quelque étendue, que nous avons différé d'en parler jusqu'à la fin de cet Article.

Que si l'on demandoit à quoi servent ces discussions où l'on se fatigue à disserter sur des Ouvrages qui doivent faire le charme de l'imagination, on pourroit répondre que le goût jouit encore lorsqu'il analyse ce qu'il a senti;

qu'un des plus dignes emplois de l'esprit est de mesurer le génie par l'étendue de sa carrière & par les obstacles qu'il doit vaincre; & qu'enfin, si nous voulons multiplier les talens, il faut apprendre à faire entre eux un juste partage de cette gloire dont la passion les inspire.

*La suite au Mercure prochain.*

*( Cet Article est de M. Garat. )*

### N É C R O L O G I E.

**S**I la Nature doit nous rendre par la naissance ce que la mort nous ravit, de combien elle est aujourd'hui redevable envers le monde Savant & Littéraire! Et si notre siècle peut s'enorgueillir du progrès des lumières, combien, dans le moment présent, avons-nous à gémir sur les pertes multipliées que font les Lettres & la Philosophie! La mort frappe à coups redoublés sur les têtes les plus précieuses; & notamment, dans l'espace de huit jours, elle vient d'enlever dans Paris trois Hommes célèbres, dont deux de l'Académie Française & de celle des Sciences. Celui dont nous avons à parler aujourd'hui est M. d'Alembert, Secrétaire Perpétuel de l'Académie Française.

Nous ne nous sommes point proposé de consigner ici son éloge; nous ne voulons qu'exprimer les regrets qu'il laisse après lui. Les plus vifs sans doute, & les plus mérités, ont été ceux de la Société dont il étoit le

Secrétaire. L'exactitude avec laquelle il en remplissoit les fonctions, lui étoit naturelle; & ses principes d'honnêteté y avoient donné la plus grande extension. Exact à rendre tous les soins qu'on lui donnoit, il payoit dans le moindre détail cette sorte de tribut.

Jusques là, ce respect pour les *convenances* n'est qu'une qualité civile qui auroit pu ne provenir que du desir de plaire; mais M. d'Alembert fut en faire une vertu, en y joignant l'envie d'obliger. Tous ceux qui l'ont connu, savent qu'il faisoit avidement l'occasion d'être utile; qu'il ne perdoit plus de vûe les intérêts dont il s'étoit une fois chargé; & qu'aussitôt qu'il avoit réussi, il étoit jaloux d'en aller porter lui-même la nouvelle.

Quant à l'éloge qu'il mérita comme Savant & comme Littérateur, nous avons cru ne pouvoit mieux faire que de rapporter ici le juste tribut que vient de lui payer un ami qui honore comme lui deux Académies; c'est une partie du Discours prononcé par le Secrétaire de l'Académie des Sciences, dans la Séance publique du 13 Novembre.

« Le court espace de notre séparation a été  
 » pour les Sciences une époque tristement  
 » mémorable, & jamais de si grandes pertes  
 » ne se sont succédées avec une rapidité si  
 » funeste.

» La mort nous a ravi M. d'Alembert,  
 » lorsque son génie, encore dans sa force,  
 » promettoit à l'Europe savante de nou-  
 » velles lumières. Géomètre sublime, c'est

» à lui que notre siècle doit l'honneur d'a-  
 » voir ajouté un nouveau calcul à ceux dont  
 » la découverte avoit illustré le siècle der-  
 » nier, & de nouvelles branches de la science  
 » du mouvement aux théories qu'avoit créées  
 » le génie de Galilée, d'Huyghens & de  
 » Newton.

» Philosophe sage & profond, il a laissé  
 » dans le Discours Préliminaire de l'Ency-  
 » clopédie, un monument pour lequel il  
 » n'avoit point eu de modèle.

» Écrivain tantôt noble, énergique & ra-  
 » pide, tantôt ingénieux & piquant, suivant  
 » les sujets qu'il a traités, mais toujours  
 » précis, clair, plein d'idées, ses Ouvrages  
 » instruisent la jeunesse, & occupent d'une  
 » manière utile les loisirs de l'homme  
 » éclairé.

» La franchise, l'amour de la vérité, le  
 » zèle pour le progrès des Sciences & pour  
 » la défense des droits des hommes, for-  
 » moient le fonds de son caractère.

» Une probité scrupuleuse, une bienfaisance  
 » éclairée, un désintéressement noble & sans  
 » faste, furent ses principales vertus.

» Les jeunes gens qui annonçoient des  
 » talens pour les Sciences & pour les Lettres,  
 » trouvoient en lui un appui, un guide, un  
 » modèle.

» Ami tendre & courageux, les pleurs de  
 » l'amitié ont coulé sur sa tombe au milieu  
 » des regrets des Académies de la France &  
 » de l'Europe. Il eut des ennemis pour que

» rien ne manquât à sa gloire ; & l'on doit  
 » compter parmi les honneurs qu'il a reçus ,  
 » l'acharnement avec lequel il a été pour-  
 » suivi pendant sa vie & après sa mort , par  
 » ces hommes dont la haine se plaît à choisir  
 » pour ses victimes, le génie. & la vertu. »

» Honoré par lui dès ma jeunesse d'une  
 » tendresse vraiment paternelle, personne,  
 » dans la perte commune, n'a plus à re-  
 » gretter que moi. Son génie vivra éternel-  
 » lement dans ses Ouvrages ; il continuera  
 » long-temps d'instruire les hommes ; il reste  
 » tout entier pour l'Univers ; l'amitié seule  
 » a tout perdu. »

..... Les offres  
 brillantes de l'Impératrice de Russie ajoutè-  
 rent à sa gloire , & prouvèrent son désinté-  
 ressement ; & s'il essuya quelques contradic-  
 tions ( c'est le sort des mortels les plus  
 heureux ) par combien de succès n'a t'il pas  
 été dédommagé ! par combien de distinctions  
 n'a t'il pas été consolé ! Son nom a été placé  
 parmi les plus célèbres de ce siècle ; l'un des  
 plus grands Hommes qui aient paru sur le  
 Trône, a cherché son commerce, non pas en  
 Roi, mais en Philosophe ; l'un des plus grands  
 Hommes qui aient brillé dans l'Empire Lit-  
 téraire, a vécu avec lui dans une intimité  
 qui n'a jamais été troublée ni interrompue ;  
 enfin on pourroit terminer son éloge avec  
 deux mots : il fut l'ami du grand Frédéric &  
 de Voltaire.

---

---

**S P E C T A C L E S.**

---

**CONCERT SPIRITUEL.**

**L**A seule nouveauté que le Concert du 8 de ce mois ait offerte, est M. Guérillot, qui a joué un nouveau Concerto de Violon de M. Jarnowick. Sa qualité de son, gracieuse & pure, sa manière ferme, sage & précise, & une grande justesse d'intonation, lui ont mérité les applaudissemens les plus encourageans. Mlle Candelle a fait aussi beaucoup de plaisir sur le forté piano. Le Public a paru s'appercevoir de ses progrès, & l'inviter à en faire de nouveaux. La symphonie de M. Hayden a continué d'exciter l'enthousiasme. Nous ne parlons pas des fragmens du *Carmen Saculare* de M. Philidor. Le choix qu'en a fait le Directeur du Concert est une preuve du succès de cet Ouvrage.

---

**ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE.**

**O**N continue toujours avec un grand succès les représentations de *Didon*; mais l'enthousiasme a paru diminuer un peu depuis la première représentation; & les critiques, bonnes ou mauvaises, commencent à se faire entendre

F vj

à travers les éloges justes ou exagérés, suivant la différence des opinions & des goûts.

Nous avons promis, comme font tous les Journalistes, que nous rendrions fidèlement compte du jugement du Public; d'ordinaire on a peu de confiance dans ces promesses, &, à la vérité, il est plus difficile qu'on ne croit de tenir parole. Comment en effet recueillir les voix de ce Public qui a, comme la renommée, cent voix qui ne sont jamais d'accord? Aussi est il fort commun de prendre l'avis des gens de son parti pour l'avis du grand nombre, & de n'exprimer, au lieu du jugement public, que le résultat de ses sensations & de ses préventions. C'est un écueil que nous tâcherons d'éviter; nous promettons d'être de bonne-foi avec nous mêmes; c'est tout ce qu'on doit exiger, & ce qu'il est fort rare de rencontrer dans les discussions de critique & de goût; mais si nous avons sur la musique dramatique quelques principes, que nous croyons incontestables quoiqu'ils soyent encore contestés, il nous est impossible de les abandonner; & nous y tiendrons avec d'autant plus de confiance dans nos observations sur la musique de *Didon*, que M. Piccini s'en est évidemment rapproché lui-même dans la composition de cet Ouvrage.

Nous avons dit, & nous aimons à répéter, que cet Ouvrage est plein des plus grandes beautés, & que l'Acteur y a élevé son style

au ton de la véritable Tragédie. Nous allons revenir en détail sur les morceaux qui nous ont frappés davantage à une seconde représentation; mais en louant avec plaisir & sans réserve ce qui nous a paru vraiment beau, nous releverons avec franchise, mais avec ménagement, ce qui nous a paru foible & défectueux. Nous motiverons nos critiques, & nous les soumettrons aux gens de goût, aux personnes instruites, & à M. Piccini lui même, dont nous estimons le bon esprit autant que nous admirons son beau talent; mais nous renonçons à l'espérance d'être jugés avec impartialité par ceux de les enthousiastes, qui croient le servir en admirant tout dans ses Ouvrages, & le flatter en prêchant des opinions que nous lui avons entendu désavouer à lui même de la manière la plus positive.

Suivons à présent le Compositeur dans sa marche. L'ouverture est peut-être le morceau le plus foible de son Ouvrage. C'est une espèce de symphonie concertante, où il y a un mouvement d'*andante* très agréable; mais elle n'a ni la noblesse, ni le caractère, ni même l'effet d'Orchestre qui convient à une Tragédie. En général, les Italiens négligent beaucoup les ouvertures, qu'ils n'appellent que du nom de symphonies; les fanatiques de la musique Italienne, qui en admirent tout, parce qu'ils ne sentent les convenances de rien, ont pris le parti de regarder cette partie du Drame Lyrique comme une

chose indifférente, peu digne d'occuper sérieusement un grand Compositeur. Nous convenons que dans les Opéras Italiens, où toutes les convenances sont violées & tous les effets dramatiques inconnus, on ne doit chercher dans une ouverture que le mérite propre à une symphonie. Pour nous, qui regardons l'ouverture comme faisant partie d'un grand tout, nous voulons qu'elle participe au caractère du sujet qu'elle annonce; qu'elle dispose l'âme à recevoir les impressions que le Poëme doit produire, & qu'elle se lie, par son caractère & son mouvement, à l'action qui va suivre. Mais quelque idée qu'on attache à l'effet d'une ouverture d'Opéra, il seroit plaisant qu'un Compositeur qui se donne la peine d'en faire une, se crût dispensé de la faire bonne. On peut mettre dans une symphonie, de l'esprit, de l'intention, du génie même si l'on en a; & jamais un Artiste médiocre ne fera une ouverture qui approche de celle d'*Iphigénie en Aulide*, dans le Tragique, & de celle de la *Frascatana*, dans le Comique. L'effet de l'ouverture de *Didon* a été si général, que nous ne doutons pas que M. Piccini n'y en substitue une autre plus digne de lui & de son sujet; il a prouvé que cela lui seroit très-facile.

Acte 1<sup>er</sup>. Nous ne dirons rien du récitatif dans ce premier article, nous en parlerons en détail dans la suite de notre analyse.

Le songe de *Didon*, dans la première

Scène, est bien conçu, & rendu avec des accens vrais; mais il auroit pu avoir plus d'effet.

L'air qui suit: *Vaines frayeurs*; &c. est d'un chant naturel, sensible & très-agréable; mais peut être que la situation & les paroles auroient pu comporter un mouvement plus animé, & qu'il auroit pu y avoir moins de vague & de mollesse dans l'expression.

La cavatine qui suit: *nous allons la revoir cette grotte charmante*, est d'un caractère tendre, voluptueux & vrai.

Cette cavatine n'est séparée de l'air précédent que par un bruit de chasse qui a servi de prélude à la première Scène, & dont l'effet est bien médiocre. Nous ne croyons pas que, dans aucun de ses Opéras, M. Piccini ait encore hasardé de faire succéder ainsi, presque immédiatement, un air simple à un grand air; ce qui demande d'être traité avec goût, & d'être commandé par la marche de la Scène.

Les airs de danse du Divertissement sont d'une tournure facile, mais sans caractère marqué; nous n'y avons trouvé de très-agréable qu'un mouvement de gavotte dansé par Mlle de Ligny.

Nous ne dirons rien du Chœur: *Le Cor nous appelle à la chasse*; & nous passerons à l'air d'Énée: *Régnez en paix sur ce rivage*. C'est un air dans la forme pure-

ment Italienne, dont les motifs & les traits ne sont pas assez neufs, & chargé de ces répétitions gratuites, qui ne servent qu'à arrondir la période, sans intention & sans vérité.

Dans la Scène de *Didon & d'Iarbe*, l'air de Didon : *Ni l'Amante, ni la Reine*, nous a paru d'un beau caractère, d'une expression vraie & d'un effet brillant. Les quatre couplets qui précèdent cet air, semblent avoir été destinés par le Poète pour être mis en chant; le Compositeur les a mis en recitatif. Peut-être qu'en effet un chant simple, mais mesuré, eût préparé & conduit à l'air par un effet plus agréable.

La Scène & le Duo d'*Enée & d'Iarbe* n'ont pas paru traités avec le caractère qui convient à une Tragedie. On a cru voir quelque rapport entre cette Scène & celle d'*Agamemnon & d'Achille*, dans *Iphigénie en Aulide*. Nous ne ferons aucune comparaison entre ces deux Scènes, parce que ces sortes de comparaisons ont trop d'inconvéniens; mais nous remarquerons que, dans la nouveauté d'*Iphigénie en Aulide*, un Détracteur de M. Gluck imprima que le Duo d'*Agamemnon & d'Achille* étoit mal conçu, parce que deux Héros ne peuvent pas se braver en Musique, & parce qu'il n'est pas convenable à leur dignité de parler tous deux ensemble. M. Marmontel & M. Piccini viennent de répondre à cette Critique, qui, à la vérité, n'en avoit pas besoin.

L'air d'*Iarbe* : *O Jupiter*, qui termine le

premier Acte, ne fait aucun effet, & n'en pouvoit pas faire. Il n'a point le caractère qu'exigeoient les paroles, & n'a rien dans le chant d'assez piquant pour réparer ce défaut. Il est précédé par neuf Vers de Récitatif qui refroidissent la Scène : peut être que s'il eût succédé immédiatement au Duo, ou seulement après quelques mots de Récitatif, l'effet en eût été plus avantageux.

C'est avec regret que nous suspendons ici notre Analyse ; nous avons rempli la partie la plus désagréable de la tâche que nous nous sommes imposée, parce que nous avons eu plus à critiquer qu'à louer : nous nous en dédomnagerons dans l'Article suivant, où nous aurons beaucoup plus de plaisir à louer les nombreuses & touchantes beautés qui abondent dans les deux derniers Actes, qu'à observer quelques taches qui les déparent.

### COMÉDIE ITALIENNE.

LE Samedi 6 Décembre, on a donné la première représentation du *Lord supposé*, Comédie en deux Actes & en prose, mêlée d'ariettes, par M. Piccinni fils, musique de M. Piccinni père.

Léandre est l'amant aimé de la fille d'Anselme. Cet Anselme est un avare, qui ne peut se résoudre à marier sa fille, parce qu'il est effrayé de la nécessité de lui donner une dot. Un Valet de Léandre se propose d'introduire

son Maître chez Anselme. Dans le village où le vieillard s'est retiré, demeure un Anglois, dont la manie est de vivre solitaire, de ne recevoir d'autre visite que celle de son Médecin, & qui passe encore pour avoir les femmes dans une telle horreur, qu'il ne peut en appercevoir sans éprouver des mouvemens convulsifs. Le Valet de Léandre prend le costume d'un Lord, fait travestir son Maître en Médecin, & se présente à Anselme, auquel l'Anglois a déjà rendu quelques services. Il fait l'éloge de la maison, en vante le site, en exagère les agrémens, & déclare qu'il y occuperait volontiers un appartement, qu'il le louerait deux cent louis par mois, s'il ne craignoit de gêner Anselme, & sur tout si on lui promettoit de n'y introduire aucune femme. Les propositions du faux Lord éveillent la cupidité de l'imbécille Harpagon ; il promet tout ce qu'on exige. Il fait travestir en homme sa fille & sa Suivante, & les présente comme ses neveux. L'adroit Valet en paroît d'abord enchanté, puis il tombe dans un fauteuil, en se plaignant qu'on l'a trompé. Anselme avoue sa faute. Le faux Lord trouve un moyen de tout séparer ; c'est celui de bannir les femmes de la maison, en mariant la fille d'Anselme, & il propose son Médecin pour époux, en se chargeant de doter la jeune personne. Néanmoins, afin de ménager la délicatesse de tout le monde, il consent à laisser à Anselme l'apparence de la générosité, & à ne

point paroître dans le contrat de mariage comme donateur. On appelle un Notaire, on signe, le Notaire emporte la minute en bonne forme. Le Valet se fait connoître, découvre l'intrigue; le père crie à la trahison; mais la crainte du ridicule l'emporte sur son avarice; il consent à tout réaliser, & Léandre épouse sa Maîtresse.

Nous n'apporterons aucune sévérité dans l'examen de cet Ouvrage. L'Auteur est Italien, & il y a loin de la connoissance du Théâtre de sa Nation à la connoissance du Théâtre François. Les Opéra-Bouffons Italiens sont encore moins raisonnables que les nôtres; & pourvu qu'à diverses situations plus bouffonnes que comiques, l'Auteur joigne l'adresse de fournir au Musicien les moyens de faire briller son talent, il a rempli son but. Tel est, à-peu-près; le système que M. Piccini le fils paroît avoir adopté; & si, dans les Ouvrages qu'il pourra donner par la suite, on doit être fondé à lui en faire des reproches, au moins ne peut-on l'en blâmer aujourd'hui. On tient toujours aux principes dans lesquels on a été instruit: quand on les abandonne, c'est parce qu'on se croit forcé d'en faire le sacrifice; & qui peut obliger à ce sacrifice? la réflexion, l'étude & le goût.

Quant à la Musique, le nom de son illustre Auteur suffiroit pour en faire l'éloge. Nous croyons néanmoins devoir entrer dans quelques détails. Rien de plus vrai,

de plus varié, de plus expressif que le langage de chacun des Personnages de cette Comédie. Les différens morceaux chantés par l'Avare, par la Fille, par la Soubrette, par l'Amant & par le Valet, ont tous un caractère relatif à la situation & à la physionomie des Personnages. Ce caractère se fait principalement remarquer dans les nuances de charge qui accompagnent le travestissement de Léandre en Médecin, & celui du Valet en Lord, & qui ne sont pas moins opposées entr'elles que comiques & neuves. Le talent du Musicien se fait surtout distinguer dans les morceaux d'ensemble. La vérité, la simplicité, le naturel du dialogue & la pureté de l'expression, tout se réunit pour produire l'effet le plus enchanteur. Le charme des accompagnemens ajoute encore à la mélodie du chant principal. On y reconnoît un Maître, un Homme de génie, un Compositeur qui possède toutes les parties de son Art, un Artiste enfin qui, habile à distribuer, suivant l'occasion, les ressources de son talent, ajoute tour à tour à l'effet par la cause, ou à la cause par l'effet. L'air de *bravoure*, chanté par Mlle. Buret au commencement du second acte, nous a paru digne de tous les applaudissemens qu'il a reçus. Tous ceux que nous avons entendus jusqu'ici dans nos Opéra Bouffons François, ne nous ont rappelé que des traits difficiles de symphonies, ou même de sonates. exécutés par des gosiers flexibles & très exercés. Celui-

ci, au travers des libertés que permet cette espèce de composition, présente par tout de la facilité, de la mélodie, de la grâce & de l'expression. Ainsi, tandis que Melpomène couronne de lauriers la Muse de M. Piccini dans le Personnage de Didon, cet homme célèbre fait embellir Thalie, en lui prêtant le prestige de ses accens. Ce double talent est aussi rare qu'il est peu & qu'il devoit être estimé. *Pauci quos aquus amavit Jupiter?*

L'abondance des matières nous oblige de remettre à un autre Mercure le compte de *Gabrielle d'Estées*, remise en quatre Actes; & de la première représentation d'*Héraclite*, Comédie en un Acte & en Vers, donnée avec succès le 11 du même mois.

---

## ANNONCES ET NOTICES.

**T**ROISIÈME & dernière Livraison des *Œuvres complètes de Charles Bonnet*, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences de Paris & de différentes autres Académies, 3 Vol. in-4°. Prix, 36 liv. Pareille Livraison en 6 Volumes in-8°. Prix, 21 liv. A Neuchâtel, 1783; & se trouve à Paris, chez Hardouin, Libraire, rue des Prêtres Saint Germain l'Auxerrois, vis-à-vis l'Eglise.

Cette Édition, totalement achevée, contient tous les Écrits de M. Bonnet: savoir, son Traité d'Insectologie, ses Recherches sur l'usage des feuilles dans les Plantes, son Essai de Psychologie & l'Essai analytique sur les facultés de l'âme, ses considérations sur les corps organisés, la contemplation de

la Nature, sa Palingenie philosophique, ses Recherches philosophiques sur les preuves du Christianisme, ainsi que les preuves de l'existence de Dieu, & tous ses Mémoires sur différens objets relatifs à l'Histoire Naturelle, &c.

La Contemplation de la Nature en 3 Volumes in-8°. se vend séparément chez le même Libraire. Prix, 9 liv.

N. B. L'Ouvrage complet est en 10 Volumes in-4°. fig. Prix, 108 liv. Le même in-8°. 18 Vol. fig. Prix, 63 liv.

*DE LASSEMENS, de l'Homme sensible, ou Anecdotes diverses, sixième Partie, par M. d'Arnaud.*

On souscrit pour cet intéressant Ouvrage chez l'Auteur, rue des Postes, & chez la Veuve Ballard & fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins. Cette sixième Partie termine le troisième Volume; le sixième doit être achevé dans le courant d'Avril, temps auquel finira la souscription.

*ELÉGIES de Tibulle, Traduction nouvelle, avec des Notes.* On y a joint les meilleures imitations qui en ont été faites en vers françois, in-8°. A Paris, chez Jombert jeune, Libraire, rue Dauphine Il y en a quelques Exemplaires en papier superfine d'Annonay.

*NOUVEL Avis aux Mères qui veulent nourrir,* par M. C. B. Gaultier de Claubry, Chirurgien de S. A. R. Mgr. Comte d'Artois, Membre du Collège Royal de Chirurgie, & Accoucheur, ancien Chirurgien-Aide-Major des Camps & Armées du Roi en Allemagne, &c. A Paris, chez l'Auteur, rue de Grenelle-Saint-Honoré, vis-à-vis l'Hôtel des Fermes du Roi, & Lottin le jeune, Lib. rue S. Jacques.

Les conseils de la Médecine & les réclamations de la Philosophie ont enfin convaincu la plupart des mères de la nécessité de nourrir leurs enfans. On leur a prouvé que leur devoir & leur intérêt se réunissent pour les soumettre à ce vœu de la Nature. M. Gaultier, éclairé par son expérience, a cru devoir donner des conseils utiles aux mères qui remplissent ce respectable devoir. Quelque simple que soit cette intéressante fonction, il est des accidens que l'inexpérience naturelle aux jeunes mères sur tout, ne prévoit pas, qu'il faut prévenir, ou auxquels il faut remédier. Tel est le but de l'Auteur de cet Ouvrage, qui par son objet mérite d'être accueilli par tous ceux qu'anime l'amour de l'humanité.

*DOUZE Variations sur l'air de Marlboroug pour un Violon, avec Accompagnement*, par M. Bonnay, de l'Académie Royale de Musique. Prix, 2 liv. 8 sols. A Paris, chez M. Michaud, rue des mauvais Garçons, près celle de Buffy, chez l'Herboriste.

*SIXIÈME & septième Concertos pour le Violon à grand Orchestre*, par M. Chartrain, exécutés par l'Auteur au Concert Spirituel. Prix, 4 livres 4 sols chaque. A Paris, chez M. Michaud, même Adresse.

On sait que M. Chartrain réunit au mérite d'une exécution brillante celui d'une composition remplie de grâces, & nous ne doutons pas que ces Concertos ne fassent un très grand plaisir même à ceux qui ne les auront pas entendus par l'Auteur.

*RECUEIL des Airs de Blaise & Babet, avec un Duo du même Opéra, & un air du Corsaire, avec accompagnement de Harpe*, par M. Burckhofer, Œuvre XXI. Prix, 4 livres 4 sols. A Paris,

chez l'Auteur, rue Royale, Porte Saint Honoré;  
chez M. Lucotte, Cousineau, Luthier - Breveté  
de la Reine, rue des Poulies, & Salomon, Luthier,  
Place de l'École.

*NUMERO 13. Ouverture des deux Jumeaux de Bergame, arrangée pour le Clavecin ou la Harpe, par M. Dreux le jeune, Maître de Clavecin, dédiée à la Reine. Il paroitra deux de ces Cahiers par mois, un pour le Clavecin, & un autre d'Ariettes, avec Accompagnement de Clavecin ou de Violon, formant pour l'année vingt-quatre Cahiers; les douze premiers arrangés par M. Lafceux, & les autres par M. Dreux. L'abonnement pour Paris est de 36 livres, & pour la Province 48 livres franc de port; chaque Cahier séparément 2 livres 8 sols. A Paris, chez l'Auteur, au Collège de Navarre, Montagne Sainte Geneviève, & chez Mlle Girard, Marchande de Musique, rue de la Monnoye, à la Nouveauté.*

*Voyez, pour les Annonces des Livres, de la Musique & des Estampes, le Journal de la Librairie sur la Couverture.*

---

## T A B L E.

<i>V</i> ERS adressés à M. Philin	Nécrologie,	127
<i>dor,</i>	97 Concert Spirituel,	131
<i>Charade, Enigme &amp; Logogry</i>	<i>Académie Roy. de Musiq. ib.</i>	
<i>phe,</i>	98 Comédie Italienne,	137
<i>Bigarrures Littéraires,</i>	100. Annonces & Nouices,	141

---

## A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercur de France*, pour le Samedi 20 Décembre. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 19 Décembre 1783. GUIDI.

Gen. 135.

---

# MERCURE DE FRANCE.

SAMEDI 27 DÉCEMBRE 1783.

---

## PIÈCES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

---

*VERS à M. CHARLES, mon Compatriote,  
après la sublime expérience de son Globe  
Aérostatique, faite au Jardin des Tuileries.*

A TOI, frère des Montgolfier,  
Par les talens & le génie,  
Je te salue, ô le premier  
Des grands Hommes de ma Patrie ! \*  
Je n'avois pas encor vingt ans  
Qu'à ce titre j'osois prétendre ;  
Sur mon luth je faisois entendre  
Des sons qu'on trouva discordans ;  
Dès lors transfuge de la gloire,  
Dans mon dépit je fis serment  
De ne jamais être l'amant

---

\* Baugenci, ville de l'Orléanois.

N<sup>o</sup>. 32, 27 Décembre 1783.

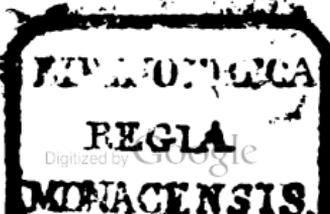
G

Des doctes Filles de Mémoire ;  
 Mais j'ai vû ton succès flatteur ;  
 Et lorsque Paris te couronne ,  
 Ma Muse est fière de l'honneur  
 D'ajouter du moins une fleur  
 Aux nouveaux lauriers qu'il te donne.

CHARLES , de l'immortalité  
 Tu viens de franchir la barrière ;  
 Et déjà la célébrité  
 Te suit dans ta noble carrière.  
 Chartres , protecteur des Beaux-Arts ,  
 Encourage ton industrie ;  
 Lui , qui d'un seul de ses regards  
 Au talent donneroit la vie.  
 Va , poursuis ton vol glorieux ,  
 Sois sûr que nos derniers neveux  
 A ton génie , à ton courage  
 Rendront un jour le même hommage  
 Que jadis on rendoit aux Dieux.

QUEL honneur pour toi , ma Patrie ,  
 Ville ignorée , ô Baugenci !  
 Charles t'a tiré de l'oubli ;  
 Ton nom dans la Géographie  
 Ne paroîtra plus qu'agrandi.

VERS cette fertile contrée ,  
 Charles , si tu veux voyager  
 Au sein de la plaine azurée ,



Je suis prêt à t'accompagner ;  
 Mais prends bien garde que la terre  
 Tout-à-coup s'échappe à nos yeux ;  
 Je ne veux point aller aux cieux ;  
 Si je ne voyois plus Glycère,  
 Ma foi le séjour du tonnerre  
 Me sembleroit bien ennuyeux.

( Par M. Lablée , Avocat en Parlement. )

*Explication de la Charade , de l'Énigme &  
 du Logogryphe du Mercure précédent.*

**L**E mot de la Charade est *Héroïdes* ; celui de l'Énigme est *Tric-Trac* ; celui du Logogryphe est *Limaçon*, où l'on trouve *a*, *i*, *o*, *limon*, *ami*, *Milon* ( le Crotoniate ), *lion*, *Milan*, *mi*, *la*, *Mâcon*, *Milan*, *Lima*, *mail*, *mâl*, *Cain*, *Nil*, *lac*, *in*, *imò*, *Mai*, *Loi*, *main*.

### C H A R A D E .

**M**ON premier appartient à la Géométrie,  
 MON second & mon tout à la Géographie.

( Par un Habitant de Martincourt, sou  
 Pierrefort en Lorraine. )



## É N I G M E.

**J**E suis eau sans être liquide;  
 Je suis une poussière humide  
 Qui se forme chez Jupiter.  
 Ma froideur échauffe la terre ;  
 Et quand je descends de l'Éther  
 Elle ne craint pas le tonnerre.

## L O G O G R Y P H E.

**U**N coup de javelot me fit sortir de terre,  
 Et je suis de la paix le symbole ordinaire.  
 J'ai sept pieds bien comptés, où l'on trouve mon fruit ;  
 Un crime ; une Tribu ; l'ornement de l'esprit ;  
     Une Impératrice Romaine ;  
     Ce qu'on ne quitte pas sans peine ;  
 Un don de la Nature avec deux instrumens ;  
 Mais c'est en dire assez , Lecteur , & tu m'entends.  
     (*Par M. H.....*)



---



---

**NOUVELLES LITTÉRAIRES.**


---

**SUITE DES BIGARRURES LITTÉRAIRES.**

A Paris, chez J. F. Bastien, Libraire, rue S. Hyacinthe, la première portecochère à droite en entrant par la Place S. Michel.

**L'**AUTEUR cherche à établir d'abord son opinion par les faits.

« Un Écolier en sortant du Collège peut faire une  
» Tragédie; il est inoui qu'on ait fait une bonne  
» Comédie pour son coup d'essai. La première Tra-  
» gédie de Voltaire est *Œdipe*, la première Co-  
médie imprimée de Molière est l'*Étourdi*. »

Il ne faut pas dire, ce me semble, comme une vérité générale, qu'un Écolier au sortir du Collège, peut faire une bonne Tragédie, parce qu'il y en a eu un à qui cela est arrivé; car cet Écolier étoit Voltaire. C'est trop conclure aussi de dire qu'il est impossible de faire à cet âge une bonne Comédie, parce que personne n'a eu encore cette gloire. Une chose sans exemple n'est pas toujours impossible, & un seul exemple ne prouve pas qu'une chose soit naturelle. L'exemple unique de Voltaire, qui a fait *Œdipe* à vingt-deux ans, ne peut pas servir de preuve à une proposition générale. Nos deux premiers Tragiques, Corneille & Racine, prouveroient mieux le contraire. Corneille mit bien plus de temps à *s'élever de Clitandre à Cinna*, que Molière de l'*Étourdi au Misanthrope*. Avant de faire *Andromaque*, Racine avoit fait *Théagène & Chariclée*, qu'il jeta au feu, les Frères

G iij

Ennemis, qu'on ne lit plus du tout, & Alexandre, où on le voit bien plus occupé à imiter le génie de Corneille qu'à interroger & à suivre le sien. L'exemple même de Voltaire n'est pas aussi fort qu'il le paroît au premier coup-d'œil. Œdipe est l'ouvrage de cette organisation exquise qui eut le sentiment du bon goût & de l'élégance à 15 ans, & qui l'a consacré jusqu'à 80 ans passés; de ce talent souple & heureux, qui devoit prendre un jour tous les tons & tous les styles, & qui a vingt ans avoit découvert déjà tous les secrets du style de Racine; de cet esprit étendu qui devoit chercher des modèles par-tout où il y a eu des génies créateurs, & qui dès lors étoit en état d'emprunter à Sophocle ces belles Scènes qui sont de tous les siècles, parce qu'elles sont de la Nature; mais Œdipe n'est pas la Pièce où il faillit chercher les créations du génie Tragique de Voltaire. Après Œdipe, il cherche non plus le genre des Anciens & de Racine, mais le sien; & il est long-temps à le trouver. Ce premier succès, qui fut si brillant, est suivi de deux ou trois chûtes, & on se hâtoit déjà de prononcer qu'il démentoît les espérances qu'il avoit données. Ce n'est guère qu'à 40 ans que Voltaire a montré le génie Tragique qui lui est propre, qui le distingue parmi les grands Maîtres, & à beaucoup d'égards l'élève au-dessus d'eux.

L'Auteur s'appuie d'un autre fait: il y a, dit-il, bien plus de grands Poètes Tragiques que de grands Poètes Comiques. Après Corneille, Racine s'élève au même rang, & Voltaire les atteint ou les surpasse tous les deux. Après Molière, Regnard, qui l'approche de plus près, reste cependant à une grande distance.

Tout cela est vrai, mais j'en conclus, seulement que de plus grands esprits ont été attirés vers la gloire & le genre de Corneille. Oublions un moment que Racine ait fait des Tragédies; & Regnard des

Comédies; oublions les deux genres, & comparons les deux hommes. On verra que Regnard étoit un homme extrêmement inférieur à Racine, au point même qu'on seroit tenté de croire que Regnard n'auroit pas pu faire une Scène supportable de Tragédie, & que Racine, dans la Comédie même, eût été supérieur à Regnard. Destouche, Dufrenoy, Regnard avoient tous les trois infiniment d'esprit & des talens rares; mais aucun d'eux n'a montré ces vûes vastes & profondes que doit avoir l'observateur de la Nature humaine & le peintre des hommes; aucun d'eux n'a possédé cet esprit inventeur sans lequel on reste toujours fort au-dessous de l'homme qui s'est créé un genre. Il y a eu peut-être un homme qui eût pu égaler l'Auteur du Tartuffe & du Misanthrope; mais c'est hors du Théâtre qu'il faut le chercher. J'ai lû souvent la Bruyère avec une extrême surprise; & en remarquant que, comme Molière, il voit souvent à une grande profondeur & peint toujours de verve; qu'il a autant de force de sens, autant de naturel, & joint aux grands traits des détails plus fins, un goût plus sûr & plus constamment délicat; que, toujours agité de ses pensées, il met les plus philosophiques en mouvement & en attitude, qu'il est toujours en Scène au milieu de la Société, qu'il y interroge & qu'il y répond; & qu'enfin, en parcourant des maximes isolées, des fragmens sans suite, on croit entendre le tumulte du monde, & se trouver au milieu d'une multitude d'hommes, dont on reconnoît les figures, les manières, les voix & le langage; j'ai pensé que si cet Écrivain eût eu l'habitude de mettre tout son talent de style en vers, & celle de disposer dans les Scènes d'une action, tous les dons qui distinguoient éminemment son esprit, la Bruyère seroit allé prendre sur le Théâtre de Thalie, à côté de Molière, la place qu'a obtenue Racine à côté de

Corneille sur le Théâtre de Melpomène. \* Regnard, Destouche & Daffréni ne sont pas seulement des Poètes Comiques du second ordre, mais des hommes qui, dans aucun genre, n'auroient été du premier. Leur exemple ne prouve donc pas que la Comédie soit plus difficile, & demande un génie plus rare, mais seulement que ce n'étoient pas des hommes de génie. Regnard a fait des satyres, elles sont gaies, pleines d'esprit, très-bien écrites ; mais il y est resté autant au-dessous de Boileau que de Molière dans le genre comique.

Les raisonnemens de l'Auteur des Lettres sur la nature des deux genres, soutiennent-ils mieux son opinion que les faits qu'il a cités ?

Le Poète Tragique, dit-il, prend ses personnages dans l'histoire ou dans son imagination. Dans le premier cas, l'histoire lui fournit l'action, les caractères, & l'Historien une partie des beautés de sa Pièce. Dans le second cas, il trace des portraits d'invention, & personne n'est juge de la ressemblance. Qui a vû des Héros & des Conquérens, & qui fait comme ils parlent ? Il est des Nations, il est vrai, où l'on peut en rencontrer lorsqu'on y pense le moins au parterre de l'Opéra ou dans un souper ; mais-là, le Héros se cache pour ne laisser voir que l'homme aimable, & le Héros fait bien.

Le Poète Comique, au contraire, doit peindre des mœurs & des caractères qui nous sont connus & familiers. « Que chacun de ses Juges a vûs & même  
» observés, peut-être à dîner, qu'il retrouvera peut-  
» être encore à souper ; qui sont au parterre & dans  
» les loges, tandis qu'on les représente sur le Théâ-

---

\* En lisant la Bruyère, dit M. de Vauvenargue, on prend l'idée d'un comique plus varié, plus noble & plus délicat que celui de Molière.

» tre; on a sous les yeux à la fois l'original & la  
 » copie, & chacun peut juger de la moindre dis-  
 » semblance; en un mot, ajoutè l'Auteur, on peut  
 » faire des Tragédies d'après les Livres, on ne peut  
 » faire des Comédies que d'après les hommes; » &  
 il est bien plus facile de lire que d'observer.

Ces réflexions ont un certain degré de vérité, mais ne me paroissent pourtant pas assez vraies pour être concluantes. La rencontre d'un sujet heureux dans l'histoire seroit bien peu de chose pour celui qui n'auroit pas assez d'esprit pour en inventer; c'est bien moins le choix du sujet que sa disposition dans l'action du Draine, qui est l'œuvre du génie. Après qu'on a emprunté un événement à l'histoire & quelques beaux traits, quelques pensées ou quelques sentimens sublimes aux Historiens, presque tout est à créer encore. L'Histoire & la Tragédie ont dans les mêmes sujets des objets trop différens pour que l'Historien puisse prêter de grands secours au Poète Dramatique. L'Histoire, qui veut sur-tout faire connoître les événemens & leur suite, ne s'arrête sur les passions que pour indiquer les causes des faits qu'elle raconte; la Tragédie, dont l'objet est principalement de développer & de peindre les passions, ne se sert des événemens que pour amener les situations où les passions déploient leur énergie & leurs malheurs. Ce qui est le principal pour l'une n'est jamais que l'accessoire de l'autre; & le Poète Tragique a été souvent obligé de tirer cinq Actes d'une page d'Histoire; ou même d'une phrase. Un des événemens de l'antiquité, raconté avec le plus de détails & le plus de talent, c'est le combat des Horaces & des Curiaces. Mais après avoir lû le beau récit de Tite-Live & la Tragédie de Corneille, on voit que la Pièce de Corneille est toute de son invention. N'y a-t'il pas même, à beaucoup d'égards, plus de difficultés que d'avantages à prendre ses

sujets dans des Historiens dont il est si difficile de prendre le génie , & auxquels cependant l'emprunt que vous leur faites vous condamne à être comparé sans cesse ; qui vous obligent à être pendant cinq Actes aussi sublime qu'ils ont pu l'être dans une page ou dans un mot ? Et de nos jours le comble du talent n'est-il pas peut-être de trouver par l'imagination, des actions, des sentimens & des discours qui répondent à la hauteur de ces caractères de l'antiquité, agrandis encore par le génie des Tite-Livre, des Plutarque & des Tacite, & par cet éloignement même qui, les plaçant à l'extrémité des temps connus, les élève à nos regards comme ces objets qui, n'étant que reculés aux bornes de l'horison, semblent toucher aux cieux ? En prenant dans les Annales le sujet de Britannicus, Racine s'obligeoit à joindre l'art de Tacite à l'art de Virgile, & il faut avoir lû Britannicus pour croire que cet effort de talent n'étoit pas impossible.

Le Poète Tragique, il est vrai, fait parler des Héros & des Conquérens, & peu de gens en ont entendu parler ; il invente souvent les sujets & les caractères, & alors sa liberté paroît sans bornes comme son imagination ; il ne faut pas croire cependant que dans aucun cas il lui soit permis de peindre de fantaisie, & que nous soyons sans modèle pour juger ses tableaux & ses discours. Il est plus que probable que jamais les Héros & les Conquérens n'ont parlé dans leur vie comme dans nos Pièces de Théâtre. Jamais Mahomet n'a dit à personne rien qui ressemble aux idées & aux grandes vûes de ces beaux vers :

Chaque Peuple à son tour a régné sur la terre, &c.

Mais si on fait peu comment ils parlent, on fait par l'Histoire comment ils agissent, & ce sont leurs ac-

tions que le Poète Tragique veut peindre par les sentimens & par les discours qu'il leur prête. Les Conquérans & les Héros font de grandes choses poussés par des passions & par des vûes qu'ils ne connoissent pas très-bien eux-mêmes, dont ils seroient presque toujours hors d'état de rendre compte. Le Poète Tragique cherche dans le cœur humain les sentimens qui répondent à leurs actions, & il les exprime dans un style dont l'éclat & la noblesse est encore une sorte d'imitation des exploits des Héros & des Conquérans. Cette peinture, il est vrai, où des actions réelles sont représentées par des discours qui n'ont jamais pu être tenus, semble avoir quelque chose de vague & d'arbitraire. Mais il est sûr pourtant que l'imagination saisit très-prompement la vérité ou la fausseté de ce genre d'imitation. En entendant parler César sur la Scène, je compare rapidement ce qu'il dit à ce qu'il a fait, & je sens bien tout de suite si les vers qu'il débite réveillent en moi l'impression que j'ai reçue des actions de sa vie. Les actions, voilà donc le modèle des discours de la Tragédie, & ce modèle est présent à la mémoire de tous ceux dont le jugement est de quelque prix. D'ailleurs, dans ce langage élevé, le Poète Tragique ne doit pas peindre seulement des Héros, mais l'homme. Sous ces formes importantes de la grandeur, il doit faire sentir à chaque instant le charme doux & naïf de la Nature; toutes les mères doivent se reconnoître dans la veuve d'Hector; & ce n'est pas un des moindres prodiges du talent de faire entendre les accens les plus vrais & les plus touchans du cœur humain dans un style qui ne descend jamais de la dignité Tragique. Le ciseau qui fit sortir du marbre l'Antinoïs & l'Apollon du Belvédère, ne négligea point la vérité des formes de la Nature, il les ennoblit & les éleva jusqu'à la grâce & à la majesté des formes divines.

G. vj

Comment cette nature perfectionnée, & non imaginaire, seroit-elle la plus facile à peindre, puisqu'elle ne peut être imitée que par un style dont le charme & la beauté continuelles réveillent à chaque instant ce qu'il y a de plus exquis & de plus sublime dans les sensations du cœur humain ?

Le Poète tragique n'est pas plus libre & plus indépendant dans les sujets de son invention. Pour juger les faits qu'il invente, tous ceux qui sont arrivés & que nous connoissons, nous servent de modèles, & la loi de la vraisemblance met des bornes assez étroites à la sphère des événemens possibles. Le Poète a beau s'élaner par l'imagination hors de l'Histoire, il ne lui est permis d'inventer que comme elle raconte, & il a toujours l'Histoire pour témoin & pour juge. Que gagne t-il d'ailleurs à créer des personnages inconnus à tous les Spectateurs, s'il doit faire parler par leur bouche une nature connue de tout le monde ? Que ce soit Ariane, qui n'a existé que dans la fable, ou Orosmane, qui n'exista jamais, que le Poète ait voulu mettre sur la scène, qu'importe aux Spectateurs qui examinent seulement s'il a bien fait parler une amante abandonnée, un amant au désespoir, & qui veulent reconnoître dans ses tableaux, non Orosmane & Ariane, mais leur propre cœur ? Ce ne sont pas les traits qui distinguent les individus, mais les passions qui appartiennent à l'humanité qu'on représente dans les caractères tragiques. Que dans tout ce qui regarde moins l'intérêt de l'action que sa grandeur & sa pompe, le Poète invente à son gré des détails imposans, qu'il peigne avec éclat plutôt qu'avec vérité, mon imagination se prêterait sans peine aux séductions de la sienne ; si ses couleurs sont fortes & brillantes je ne m'inquiéterai pas beaucoup de leur fidélité, dont je ne puis pas être toujours un bon juge ; mais alors qu'il veut me toucher & m'émou-

voir, il ne pénétrera point dans mon âme s'il n'en peint pas les affections avec la plus grande fidélité ; je serai pour lui un juge bien plus éclairé, bien plus prompt & plus sévère que pour le Poète comique ; je n'aurai pas besoin de chercher son modèle dans les loges ou dans le parterre ; je le porte toujours avec moi ; ce modèle est au fond de mon cœur, & le frémissement intérieur que me donne la voix du Poète, ou le repos & la tranquillité qu'elle me laisse, me suffisent pour l'admirer ou le blâmer avec une autorité irrécusable. Le sort du Poète tragique n'est donc pas en cela plus avantageux que celui du Poète comique ; peut-être même l'est-il moins. Celui-ci, ses tablettes à la main, se promenant au milieu de la société qu'il veut peindre, note tantôt un geste, tantôt un mot & un regard, & ses modèles même, pour ainsi dire, font en partie son ouvrage ; ils lui fournissent les événemens par leur vie, & le dialogue par leurs discours. Le Poète tragique parlant toujours une langue qui n'a point été entendue dans la bouche des hommes, est toujours obligé de la créer ; & s'il ne peut pas être toujours jugé, c'est parce qu'il s'élève trop au-dessus de ses juges. Il ne doit pas être aisé de se procurer cet avantage.

Mais, dit l'Auteur des Lettres, pour peindre les passions il semble presque que les passions suffisent ; pour observer & peindre les mœurs il faut de la réflexion, il faut du génie. Je ne puis me persuader ni que le tableau des passions exige moins de génie & de réflexion que celui des mœurs, ni que le Poète tragique n'ait point des mœurs à peindre. S'il suffisoit d'être passionné pour bien peindre les passions, les amans, par exemple, seroient ceux qui feroient le mieux parler l'amour, & jamais on n'auroit plus de talent que dans le délire de la raison & dans l'ivresse des sens. Le contraire est cependant prouvé par tous les exemples ; les amans qui ne songent

point à exprimer avec énergie leurs sentimens, mais à les épancher, répètent sans cesse ce seul mot qui suffit à leur bonheur, & que leur cœur & leur oreille ne peuvent se lasser d'entendre; abondans & féconds, ils manquent d'énergie & de variété, & n'en ont pas besoin, parce que la passion qui parle à la passion, l'émeut & l'échauffe sans peine, & que le même trouble qui empêche celui qui écrit d'être éloquent, porte dans l'âme de celui qui lit, plus de charme & d'émotion que ne peut jamais en produire l'éloquence. Personne n'a lû de véritables lettres d'amour avec autant de plaisir & d'intérêt qu'une Élégie de Tibulle ou une Scène de Racine, à moins que ces lettres ne soient celles de sa maîtresse \*. Pour faire parler les passions avec vérité

---

\* Il peut y avoir quelques exceptions à cela : quoi qu'en disent ceux qui prennent des maximes triviales pour la connoissance du cœur humain, on peut avoir plus d'une passion en sa vie, & il est même rare qu'avec une âme très-sensible, on n'en ait pas davantage. Ceux qui, après avoir beaucoup réfléchi à la première dans l'intervalle de repos qui leur a été accordé, viennent à en éprouver une seconde, peuvent mieux exprimer des mouvemens qu'ils reconnoissent, leurs souvenirs les éclairent sur leurs sentimens, & la passion enflamme leur imagination sans les aveugler entièrement par son délire. On assure que c'est après avoir déjà beaucoup aimé, que c'est à 40 ans, au moment même où son génie se développoit tout entier, que Rousseau a eu la plus forte passion de sa vie : il se peut qu'alors cette âme ardente & sensible épanchât son amour dans des Lettres aussi éloquantes que celles qu'il a prêtées à Saint-Preux. On assure encore que les Lettres de *Fanny Butler*, publiées comme un

& avec chaleur, il ne suffit pas de sentir vivement, il faut voir avec précision ce qu'on sent avec vio-

Roman par Mme de Riccoboni, ont été réellement écrites, non pour le Public, mais pour un amant; elles ont du moins beaucoup ce caractère. Mais quoique Fanny Butler paroisse aimer pour la première fois, est-ce la première passion qu'une jeune personne aura exprimée avec une si grande connoissance de tous les mouvemens qui se passent dans son cœur? Il m'est impossible de le croire. Au reste, quoique les juges de notre Littérature aient mis ces Lettres fort au-dessous des autres Romans de Mme de Riccoboni, j'avoue, pour moi, que c'est un de ceux que j'ai toujours lû avec le plus de plaisir & d'intérêt. Ce n'est pas sans doute l'intérêt des événemens, car il n'y en a point; ce n'est pas celui de l'amour malheureux, Fanny Butler est toujours heureuse jusqu'au moment où, abandonnée de son amant, elle lui écrit cette unique Lettre, dont les connoisseurs ont toujours admiré l'éloquence, & qui semble destinée à punir toutes les perfidies de notre sexe; ce n'est pas non plus l'intérêt des caractères, il n'y a dans tout l'Ouvrage que deux personnages, Fanny Butler & son amant; son amant ne se montre jamais, & c'est Fanny Butler toute seule qu'on voit & qu'on entend toujours. Quelle peut donc être la source de l'intérêt dans un Roman d'où l'on a écarté à dessein tous les ressorts dont on se sert pour attacher & produire de l'intérêt? C'est d'abord qu'une femme tendre & passionnée, d'un caractère indépendant & élevé, qui trouve dans ses vertus le droit de mépriser l'opinion publique lorsqu'elle lui défend le bonheur de son amant, qui accorde tout à ce qu'elle aime sans l'enchaîner par d'autres promesses que celles de l'amour, est un objet très-intéressant par lui-même; c'est que quoiqu'elle soit toujours dans la situation

lence; il faut distinguer dans l'âme des mouvemens qui s'y croisent & s'y confondent; & il est bien plus facile à la réflexion de s'attacher & de se fixer sur les mœurs qui sont sous nos yeux dans le tableau du monde, que de descendre au fond d'une âme agitée par les passions. Le Peintre des mœurs peut les saisir au moment qu'il les voit; il travaille devant son modèle; celui des passions doit en être à une certaine distance; car ce n'est pas au moment qu'elles le troublent & le bouleversent, ce n'est pas au moment où il en est le jouet qu'il peut en être le Peintre; elles ne se laissent voir & observer que dans l'image que nos souvenirs en conservent, & l'un des dons les plus précieux & les plus rares de la Nature, est sans doute cette imagination mobile à-la-fois & profonde, qui conserve fidèlement tous les traits que les passions y ont imprimés, qui les reproduit dès que le talent a besoin de les contempler,

---

peu attachante d'un amour heureux, Fanny Butler varie avec un charme infini l'expression de son amour & de sa félicité, & montre le même bonheur sous mille formes différentes; tantôt par ces folies de la joie, qui sont les délires des passions heureuses; tantôt par ces illusions charmantes, ces doux rêves qui transportent une imagination enflammée dans des jouissances qui ne sont plus à la Nature; tantôt par cet abattement, ces langueurs d'une âme épuisée qui ne sent jamais mieux sa félicité que lorsqu'elle en est accablée; c'est qu'enfin Fanny Butler, qui est toujours dans la même situation, ne reste pas un moment dans le même sentiment; qu'à chaque Lettre elle semble changer de passion, qu'elle semble donner à l'amour de nouvelles sensations, & prolonger pour tous les Lecteurs des délices que la Nature a rendu si fugitives, de peur de nous détruire en nous rendant heureux.

qui, dans le calme & le repos de la solitude, livre encore une partie de l'âme à leurs orages, tandis que l'autre reste tranquille & attentive pour observer & décrire ces tempêtes. C'est le génie de l'âge mûr qui peint les passions de la jeunesse. Gallus & Didon, les rôles de Phèdre & la lettre écrite des rochers de Meillerai, ont été faits par des hommes qui étoient dans l'âge mûr, ou qui l'avoient passé. C'est d'une tête blanchie déjà par l'hiver de la vieillesse, \* que sont sorties ces lettres de Saint - Preux & de Julie, dont la chaleur étonne la jeunesse même. Que d'ouvrages dans tous les pays & dans toutes les langues où il est question de l'amour, & combien il y en a peu qui peignent cette passion si douce & si terrible ! Parmi cette multitude de romans Anglois & François, où la connoissance du cœur humain a été si approfondie, & que les Modernes peuvent opposer peut-être pour le talent aux Historiens de l'antiquité ; il y en a beaucoup où l'on trouve une histoire vraie de cette passion ; il n'y en a presque pas où l'on sente la passion elle-même, sa violence & ses langueurs, ses délices & ses tourmens. Il est vrai que ce sentiment a tant de charmes, qu'il en répand sur la médiocrité même qui l'affoiblit ; ce qui fait tant lire les romans, ce n'est pas qu'ils fassent bien parler l'amour, mais c'est qu'ils en parlent, & cela suffit à un certain âge. L'âme du jeune homme qui lit Campistron, prête à la langueur de ses vers la vie & la flamme qui leur manquent ; & dans les illusions dont il est toujours environné, il attribue les ardentes émotions de son cœur au Poète qui n'a pu les éteindre. Voilà ce qui a pu faire croire qu'il y a beaucoup d'Écrivains qui savent peindre l'amour ; mais les Écrivains qui peignent réellement cette passion, non avec ces traits vagues qui ne sont guères

---

\* .... Citoyen, voyons votre poulx... Non, voyez l'hiver sur ma tête... *Préface & Dialogue du Roman d'Héloïse.*

plus expressifs que son nom même, mais avec ces détails plein d'intérêt qui en font toute l'histoire, avec ces mouvemens de style qui donnent la même agitation à nos sens, avec ces traits énergiques qui en portent la flamme dans des cœurs paisibles; mais ceux dont le talent rend la première jeunesse même plus passionnée, & fait sentir encore les transports du jeune âge à la raison de l'âge mûr & à la langueur de la vieillesse; mais Virgile & Tibulle, mais Racine & l'Auteur du roman de Julie, ces Écrivains qui produisent par leur éloquence des impressions & des effets qui ne sembloient pouvoir être produits que par les grâces & la beauté, seront toujours ceux dont il sera le plus difficile d'égaliser le talent & la gloire.

Il y a dans Molière quatre ou cinq pièces où chaque détail, chaque vers, pour ainsi dire, est une peinture savante des mœurs; où l'éclat & le nombre des beautés qui se succèdent sans relâche, pourroient seuls nuire à leur impression, parce que l'effet du comique le plus théâtral est quelquefois suspendu par l'étonnement qu'un si profond génie inspire, & qu'on admire avec surprise au lieu de rire avec gaieté; mais ce talent unique jusqu'à nos jours, je le conçois plus aisément encore que celui qui a trouvé dans la méditation ces traits de passion & de délire.

Dieux ! que ne suis-je assise à l'ombre des forêts !

Quand pourrai-je, au travers d'une noble poussière,

Suivre de l'œil un char fuyant dans la carrière !

Les a-t'on vûs souvent se parler, se chercher ?

Dans le fond des forêts alloient-ils se cacher ?

Et sur quoi jugez-vous que j'en perds la mémoire, \*

Prince, aurois-je perdu tout le soin de ma gloire ?

---

\* Pour sentir la beauté de ces deux vers, il faut se remettre dans la situation de Phèdre, & dans la scène où elle déclare son amour.

Les beautés où l'attention & la réflexion peuvent conduire, appartiennent sans doute très-souvent au génie; cependant on a je ne sais quelle certitude de les trouver qui affoiblit avec raison l'admiration qu'elles inspirent; mais ces beautés qui naissent dans des âmes émues, auxquelles on ne s'élève point par une suite d'idées, qui sont inspirées par des mouvemens fugitifs de passion que le talent même n'est jamais sûr d'avoir, & qu'il perd souvent pour jamais s'il ne les rend dans leur rapide impression; ces beautés que le génie, rendu superstitieux par sa sublimité, a lui-même attribuées à quelque dieu qui les lui inspire, seront toujours à juste titre celles qu'on doit le plus admirer. Le Poète tragique d'ailleurs est-il toujours dans ces situations passionnées que les Arts ne peuvent pas plus supporter que la nature humaine? Ne doit-il pas tracer d'un pinceau plus tranquille le tableau des Nations qu'il ne connoît que par l'Histoire, celui des Cours où il ne peut guères pénétrer que par sa pensée? Ne joint-il pas à la peinture de ces mouvemens emportés du cœur humain, de ces crises violentes & passagères qu'on appelle passion, celle de ces traits plus constans & plus durables, de ces habitudes qui forment les caractères & les mœurs; & mènent aux grands crimes par la réflexion même? La nature de ses sujets, & le rang de ses personnages, ne l'obligent-ils point à chaque instant à établir les maximes de la liberté & celles de la tyrannie, à rappeler les principes de la morale universelle, les révolutions des Empires & leurs causes, le sort des religions & leurs influences, à faire de tout ce que l'esprit humain peut méditer & penser de plus sublime, l'accessoire de son ouvrage & du tableau des passions? Au moment même qu'il remplit la scène de trouble & de terreur, le génie du Poète

tragique, toujours au-dessus des émotions qu'il ressent & qu'il donne, ne doit-il pas, pour atteindre toute la hauteur de son Art, jeter des traits de lumière sur la nature & la marche de ces mêmes passions dont il se sert pour nous agiter? Voyez dans Mahomet Seyde enivré des fureurs du fanatisme, armé du glaive qu'il a reçu des mains du Prophète; le ciel lui ordonne le crime, & la Nature l'arrête encore; mais plus facile & plus soumise à la voix de l'imposteur, Palmire parle, Seyde ne balance plus.

Je t'entends, son arrêt est parti de ta bouche...

Le ciel vient d'emprunter ta voix...

Qui n'apperçoit le trait éclatant de lumière qui sort de cette manière d'enflammer le fanatisme par l'amour, de cette combinaison savante de passions, qui amène le tableau le plus terrible qu'il y ait peut-être sur aucun Théâtre? Des beautés de cet ordre sont rares, je l'avoue; mais on n'obtient pas une place parmi les grands Tragiques sans le génie qui peut jeter des traits semblables à travers les scènes les plus passionnées.

Ces réflexions qui combattent l'opinion de l'Auteur des Lettres me paroissent vraies, & j'apperçois cependant un certain degré de vérité dans son opinion; ce n'est qu'en l'exagérant qu'il l'a rendue fautive. Les formes du talent tragique plus fortement prononcées se gravent plus aisément dans l'imagination des jeunes gens qui ont les organes un peu sensibles. Un jeune homme de seize à dix-sept ans qui a entendu réciter les vers de Sémiramis & de Mahomet avec la pompe du débit tragique emporte ce bruit harmonieux dans son oreille; sa voix le reproduit machinalement dans le silence des nuits ou des campagnes. Ces mots plein d'éclat & de majesté qui ont servi à l'entretien des Rois & des Héros

se représentent sans cesse à la bouche dans cet âge où l'on est amoureux de tout ce qui a l'apparence de la grandeur. Tout ce qu'il dit est prêt à se convertir en hémistiches tragiques ; il a besoin d'un excellent fonds d'esprit & même déjà de quelque usage du monde pour modérer sa voix au ton de la parole ordinaire, & l'empêcher d'être héroïque en répondant à son père, ou en disant des choses tendres à sa sœur. A ce moment de la vie, par-tout où il y a des Spectacles, beaucoup de jeunes gens sont bien près de renouveler l'histoire des habitans d'Abdère. C'est dans ces dispositions qu'ils font ordinairement la première Tragédie. Ils sont bien loin de descendre au fond de leurs cœurs pour étudier les passions qui n'y sont pas encore, bien loin de créer quelque chose, d'en avoir le besoin & le pouvoir ; mais ils jettent une action qu'ils empruntent à l'Histoire dans le moule commun de toutes les Tragédies, tournent dans leur oreille en cent façons différentes les vers dont leur mémoire est chargée, achèvent une Tragédie de trois mille vers sans être Auteurs d'un hémistiche, & avec de pareilles Pièces obtiennent souvent des succès qu'ils ne doivent qu'au génie de Corneille, de Racine ou de Voltaire. Voilà dans quel sens on peut dire qu'un jeune homme peut faire une Tragédie avant d'être en état d'en écrire la Préface ; paradoxe qui paroît bien étrange, & qui est vrai pourtant, parce qu'une Préface exige toujours quelques idées, quelque esprit, & qu'on ne trouve point de l'esprit & des idées dans son oreille comme des hémistiches.

Ce qui est plus facile c'est donc d'imiter le génie tragique, & non pas de l'avoir. La facilité même de l'imitation est un piège pour le talent ; on sait que Racine faillit à y perdre son génie. En un mot, les deux talens dans leur perfection paroissent également rares, & peut-être le talent tragique deman-

dant plus d'élévation & plus de sensibilité l'est-il davantage encore; mais il est plus aisé d'être médiocre dans la Tragédie, & d'y réussir.

Il s'en faut bien que nous ayons les mêmes objections à faire sur les deux Lettres suivantes qui contiennent & achèvent le parallèle des deux genres. Il est impossible de n'être pas de l'avis de l'Auteur lorsqu'il fait voir comment le ridicule tenant beaucoup plus encore aux manières qu'aux mœurs, les vices & les caractères ont trouvé le moyen d'échapper au pinceau du Poète comique en se cachant sous le masque uniforme de la politesse du monde; comment la multiplicité des Spectacles a confondu tous les principes, corrompû le goût, & fait paroître le comique des François triste & sérieux en comparaison des farces du Boulevard; comment la vaine affectation de morale & de sensibilité, l'un des grands caractères de notre siècle, a proscrit comme indécens & presque criminels des traits qui n'auroient paru que plaisans aux honnêtes gens du siècle de Molière; comment presque tous les mots de la langue mis en Pièces par les calembourgs, sont devenus des moyens par lesquels la plaisanterie d'un sot peut faire tomber un chef-d'œuvre; comment enfin l'éclat des succès de la Tragédie doit étouffer ou obscurcir du moins tous les succès de la Comédie, parce que l'imagination des Spectateurs associant, pour ainsi dire, le Poète tragique aux Héros & aux grandeurs qu'il représente, lui prodigue des applaudissemens mêlés de respect & d'admiration, tandis que dans ses plus grands succès même, le Poète comique, qui n'est élevé par aucunes de ces illusions, paroît rester au niveau des Bourgeois, dont la langue cache son génie, & que l'Auteur du Tartuffe & des Femmes savantes n'est guères aux yeux de la multitude qu'un homme qui fait rire. Dans tous ces détails on voit l'homme qui se fait des idées d'après ses

observations , & un style d'après ses idées. On pourroit seulement tirer un résultat bien différent de ces Lettres. L'Auteur les a écrites pour prouver qu'il ne doit pas faire des Comédies , & il y parle des mœurs & du monde en homme qui peut en faire d'excellentes. Il est difficile sans doute de réussir même avec du talent ; mais dans quel genre est-il facile de se faire rendre justice ? Et quel est l'homme né pour la gloire qui ne voulût faire un chef-d'œuvre à condition même de le voir tomber avec ignominie ?

( *Cet Article est de M. Garat.* )

*VARIÉTÉS Morales & Amusantes , tirées des Journaux Anglois , Traduction nouvelle. 2 Volumes in-12. A Paris , chez Debure l'aîné , Libraire , Quai des Augustins.*

*Le Spectateur* eut en Angleterre un succès qui alla jusqu'à l'enthousiasme ; & ce même Ouvrage , traduit foiblement en François , réussit presque aussi généralement. Ce succès , quoique mérité , auroit été peut-être moins universel , si l'Ouvrage eût été écrit par un François. Le ton qui y règne souvent auroit été à nos yeux d'une bizarrerie peu admissible ; il parut plus naturel dans un Ouvrage étranger , sur-tout dans un Ouvrage Anglois. Nous n'essayerons point de discuter ici le mérite de cet excellent Livre de morale , nous ne voyons rien à ajouter à ce qu'en a dit un des Coopérateurs de ce Journal dans le premier article des *Bigarrurés Littéraires*. Les ré-

flexions ingénieuses qu'on y trouve ne nous laissent que la ressource d'y renvoyer nos Lecteurs. Nous nous bornerons à faire connoître, d'après le Traducteur du Recueil que nous annonçons, l'origine du premier Journal de morale qu'ait produit l'Angleterre. Un certain Docteur *Partridge* jouoit dans le parti des Whigs le rôle d'un fanatique détracteur de la France. C'étoit un Savetier qui se mêloit de faire l'empyrique, & même l'astrologue. Tous les ans il publioit un Almanach, dans lequel il annonçoit à la France toutes sortes de malheurs, où il prédisoit même la destruction du Papisme. Il en vouloit sur-tout à Louis XIV; & dans un de ces Almanachs il prédit que ce Monarque alloit mourir en 1707. Louis XIV n'eut pas la complaisance de vérifier cette Prophétie, il ne mourut point; mais notre Docteur Savetier continuoit toujours ses opérations astrologiques; & il nous annonçoit tantôt la guerre, tantôt la famine, qui, heureusement, n'étoient pas à ses ordres. Le Docteur Swift, choqué de l'absurde fanatisme de Partridge, résolut d'en faire justice; il lança un Pamphlet sous le nom d'*Isaac Bickerstaff*, & intitulé: *prédictions pour l'année 1708*. Il y fait d'abord une sortie contre les imposteurs qui se vantent de comprendre tout ce qui est écrit dans le grand Livre céleste, tandis qu'ils n'en connoissent pas même l'alphabet; il déplore bien pathétiquement

tiquement le sort de l'astrologie, calomniée déjà par l'ignorance, même par plus d'un grand Homme, & qui est encore deshonorée par de fausses prédictions. Il se propose de la venger des uns & des autres, & il publie préliminairement quelques prédictions pour prouver son droit de compétence. Parmi quelques autres prophéties, il prédit très-affirmativement la mort du Docteur Partridge, faiseur d'Almanachs, qui doit être emporté le 29 Mars 1708, à 11 heures du soir, par une fièvre chaude. Et en effet, le jour annoncé, on sonna pour lui, & l'on distribua des billets d'enterrement. Tout le monde fut convaincu de sa mort, excepté Partridge lui même, qui, pour nous servir de l'expression de l'Éditeur, sous prétexte qu'il buvoit & mangeoit comme à l'ordinaire, voulut prouver qu'il n'étoit point mort, & se mit fort en colère contre l'Astrologue, qu'il traita publiquement d'imposteur. Bickerstaff lui répondit avec beaucoup de sang froid, mais avec la dignité d'un grand Homme, qui ne craint *ni les injures d'un mort mal élevé, ni ses raisonnemens de l'autre monde*. Il lui prouve démonstrativement qu'il est & doit être mort; que c'est sa faute s'il ne permet pas qu'on l'enterre; que c'est sa faute encore si, par hasard, quelque Magicien l'a ressuscité, & qu'il feroit mieux de rester tranquille dans son cercueil, que de faire ainsi en public le métier de revenant.

N<sup>o</sup>. 52, 27 Décembre 1783. H

Cette plaisanterie eut tant de succès, que M. Steele, prêt à publier un Ouvrage, crut se rendre agréable au Public en paroissant sous le nom de *Bickerstaff*. C'est sous ce masque qu'il donna le *Tatler* ou le *Babillard*, le premier Journal qui ait paru dans ce genre. Cet Ouvrage eut beaucoup de succès; mais quoiqu'il soit semé d'idées ingénieuses & neuves, & de bonnes plaisanteries, il est bien inférieur au *Speçtateur* auquel il donna naissance, & dont M. Steele fut encore un des Auteurs. Au *Speçtateur* succéda le *Guardian* ou le *Mentor*, autre Journal qui le cède à ses aînés du côté de la plaisanterie; il est plein de solidité & de raison; mais il a moins de chaleur & d'originalité.

C'est dans ces trois Journaux & dans le *Monde*, par *Adam-Fitz-Adam*, fait à leur instar, & quelques autres encore, qu'a puisé l'Auteur des *Variétés Morales & Amusantes*, pour en composer les deux Volumes qu'il vient de publier. Il continuera de dépouiller ainsi les autres Journaux Anglois, si cet essai est accueilli. Le premier Volume ne contient que des morceaux du *Speçtateur*, & le style du Traducteur est meilleur que celui de la Traduction que nous en avons déjà; nous ne parlerons néanmoins que du second Volume, qui n'est point connu, & que l'Auteur a puisé dans les autres Journaux que nous venons de citer. Quoiqu'il soit moins piquant & moins original que le *Speçtateur*, nous y avons trouvé assez de

morceaux estimables pour croire qu'il sera favorablement accueilli. On y voit, comme dans le Spectateur, tantôt des Fables, tantôt des Contes, des Lettres, des Dissertations; en un mot, cette variété qui en rend la lecture si attachante. Parmi les Fables, nous avons distingué le *Plaisir & la Peine*. On tira du testament d'un Naturaliste, pièce dont le but est de tourner en ridicule la manie de l'Histoire Naturelle. On va voir tout l'héritage que put laisser en mourant un homme qui en avoit été possédé.

“ Par mon présent testament & volonté  
 „ dernière, je soussigné, malade de corps  
 „ & sain d'entendement, dispose, en la ma-  
 „ nière suivante des biens & effets que je  
 „ possède en ce monde.

„ Premièrement, je donne & lègue à ma  
 „ chère épouse une boîte de papillons, une  
 „ autre de coquillages, un squelette de fem-  
 „ me & une momie de basilic.

„ *Item.* A ma fille Elisabeth, mes prépa-  
 „ rations de rosée de Mai & de Saumure  
 „ d'embryon. Plus, mon secret pour em-  
 „ baumer les Chenilles.

„ *Item.* A la petite Fanny, ma fille ca-  
 „ dette, trois œufs de Crocodile. Plus,  
 „ un nid d'Oiseau-Mouche, qui lui sera  
 „ délivré à la naissance de son premier en-  
 „ fant; bien entendu qu'elle ne se fera ma-  
 „ riée que du consentement de sa mère.

„ *Item.* En reconnoissance du bien de cam-  
 „ pagne que mon frère aîné a bien voulu

» donner à mon fils Charles , je lègue à  
 » mondit frère ma collection de Sauterelles  
 » de l'année passée.

» *Item.* A ma nièce Suzanne , la fille uni-  
 » que , les herbes sauvages d'Angleterre ,  
 » collées sur papier royal. Plus , une collec-  
 » tion de toutes les espèces de choux qui  
 » croissent aux Indes , grand in folio.

» *Item.* Ayant eu pour associé dans l'é-  
 » tude de la nature , le Docteur Joannes  
 » Elserickius , Professeur d'Anatomie , &  
 » voulant laisser à ce digne & savant ami  
 » un monument éternel de mon affection ,  
 » je lui lègue la V... d'une Baleine , & les  
 » T... d'un Rat , pour en jouir en toute  
 » propriété lui & sa postérité masculine ;  
 » au défaut de laquelle je substitue le pré-  
 » sent legs à mon Exécuteur testamentaire , &  
 » à ses hoirs à perpétuité.

» Je ne fais aucune disposition en faveur  
 » de mon neveu Isaac , attendu que j'ai  
 » amplement pourvu à ce qui le concerne ,  
 » en lui donnant , il n'y a pas long-temps ,  
 » un Scarabée cornu , la peau d'un Serpent  
 » à sonnettes , & la momie d'un Roi  
 » d'Egypte.

» D'autant que Jean , mon fils aîné , m'a  
 » donné des preuves d'un mauvais naturel ,  
 » notamment en ce qu'il a parlé avec in-  
 » décence d'une sienne petite sœur , que je  
 » conserve dans l'esprit-de-vin ; je déshé-  
 » rite ledit Jean , & le déclare déchu des  
 » biens paternels , le réduisant pour tout

» partage à une coquille de petoncle, &c. »

L'article intitulé : *Politesse des Voleurs Anglois*, est d'un fort bon ton de plaisanterie. Nous en citerons un morceau, ne fût ce que pour prouver que le style du Traducteur a de la grace & de la légèreté. L'Auteur commence par prouver que la Nation Angloise est plus polie que les autres Nations de l'Europe; car on s'y fait un devoir d'être civil jusques dans le crime.

« Je ne veux, dit-il, pour le prouver, que  
 » cette politesse exquise, pratiquée sur  
 » nos grands chemins, & qui fait au-  
 » jourd'hui une partie essentielle de l'art  
 » de voler. L'art en a besoin, je l'avoue;  
 » &, sans ce correctif, il courroit risque  
 » de devenir pour le public une espèce de  
 » fléau, vu sur-tout le grand nombre de  
 » gens qui s'en mêlent. Mais heureusement  
 » nos Voleurs ont eu des vues & des prin-  
 » cipes. Ils ont su mettre leur profession  
 » sur un pied aussi honnête que celle de  
 » Praticien, de Joueur, d'Intrigant, de  
 » Flatteur, que tant d'autres, en un mot,  
 » qu'on voit établies dans le monde, comme  
 » des moyens permis de gagner de l'argent.

» Un Voleur Anglois se regarderoit lui-  
 » même comme une bête féroce, comme  
 » un monstre, s'il ne prenoit pas toutes les  
 » précautions possibles pour ne point effrayer  
 » les Dames, quand il a l'honneur d'en vo-  
 » ler une. S'il remarque quelques babioles  
 » dont elle ait peine à se détacher, il ne

» manque jamais de lui en faire une galante-  
 » rie. C'est une loi formelle ; & danstout le  
 » Code de M. Nath, il n'y en a point de plus  
 » sacrée. Demandez si on en use de même  
 » en France ? Tout le monde vous dira que  
 » la créature la plus malhonnête qu'il y ait  
 » sous le Ciel , e'est un Volent François.  
 » Il a dans ses manières moins de douceur  
 » & de civilité qu'un Tartare. Il vous vole ,  
 » son chapeau sur la tête , & vous tue sans  
 » vous faire la moindre excuse. Aussi , ne  
 » peut-on réprimer ces excès que par la  
 » police la plus sévère , qu'à force d'Archers  
 » & de Prévôts , de tortures & de sup-  
 » plices ; toutes choses dont le Gouverne-  
 » ment s'épargneroit l'embarras , s'il vou-  
 » loit faire élever ses voleurs en honnêtes-  
 » gens , & les traiter comme tels. »

Ce Recueil offre aussi quelquefois , com-  
 me celui du Spectateur, des Chapitres qui ne  
 sont que bizarres , de ces détails qui peu-  
 vent être copiés d'après la vérité , mais qui  
 n'en sont pas pour cela plus vraisemblables  
 ni plus dignes du public ; telle est ,  
 par exemple , la *fierté singulière d'un Curé  
 de Campagne* , qui n'estime les gens qu'à  
 proportion de leur santé ; qui méprise un  
 homme qui est malade ; qui rougirait de  
 lui accorder le salut , qui vous dit enfin :  
*Moi , j'ôteroie mon chapeau à un homme de  
 cette espèce ? Fi donc ; il n'a pas six mois  
 à vivre.* Ces portraits bizarres ne corrigent

personne , parce que le modèle en est peut-être unique dans le monde.

Nous trouvons aussi plaisante & plus vraie l'histoire du *bon Caporal*, condamné à mort, qui voulut mander à sa femme cette triste nouvelle. Il écrivoit le Jeudi ; or , comme il devoit être exécuté le lendemain , & que sa femme ne devoit recevoir sa Lettre que le Samedi , il songea qu'il valoit mieux lui mander ce qui seroit vrai le Samedi , plutôt que ce qui étoit vrai le jour qu'il écrire. Voici sa Lettre , qui terminera cet Article.

« Ma chère femme , après t'avoir souhaité une santé aussi bonne que la mienne  
 » l'est quant-à-présent , je te dirai que j'ai  
 » été pendu hier , entre onze heures &  
 » midi. J'ai fait , graces au Ciel , une assez  
 » belle mort , & j'ai eu le plaisir de voir  
 » que toute l'assemblée me plaignoit. Sou-  
 » viens toi de moi , & fais-en ressouvenir  
 » mes pauvres enfans , qui n'ont plus de  
 » père. Ton affectionné mari jusqu'à la  
 » mort.

Malgré toutes les précautions de ce bon-homme pour écrire au juste ce qui en étoit , sa nouvelle se trouva fausse , car il eut sa grace. Mais sa femme n'attendit pas qu'un nouveau courier vint la tirer d'erreur ; elle se remarqua ; & le bon Caporal ne crut pas devoir protester contre ce mariage , ayant fourni lui-même son certificat de mort , signé de sa propre main.

Hiv

## S P E C T A C L E S.

## ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE.

ON continue avec un succès soutenu les représentations de *Didon*. Nous allons continuer l'analyse de la musique de cet Opéra.

La première Scène du second Acte fait peu d'effet, & nous croyons que ni le Poète ni le Compositeur n'y ont mis tout ce que la situation pouvoit comporter. *Enée* y parle trop, & *Élise* trop peu. Sa tendresse pour sa sœur ne lui inspire aucune raison pour attendre *Enée*, & le détourner de sa résolution. La musique n'a pu réparer cette faiblesse de dialogue. Cependant le premier air d'*Enée*: *Au noir chagrin qui me dévore*, &c. est d'un beau chant & d'une expression touchante. La ritournelle seule dispose l'âme à s'attendrir. Les deux premiers vers sur tout ont l'accent le plus vrai & le plus sensible. Le motif a tout son développement, & l'air toute sa rondeur, sans toutes ces répétitions de routine qui énervent le chant, fatiguent l'oreille & choquent toute vérité. Ce bel air ne nous a pas paru applaudi autant qu'il le mérite, & nous n'en voulons pas rechercher la cause. Nous dirons cependant que l'expression en est un peu langoureuse.

& qu'il n'a peut être pas la nuance de noblesse que pouvoit demander le caractère d'*Enée* ; car le Héros le plus tendre ne doit pas se plaindre comme un tendre Berger ; mais c'est une nuance que les Compositeurs Italiens n'ont pas encore cherché à saisir , & que beaucoup de prétendus connoisseurs regardent comme chimérique. Le récit que fait ensuite *Enée* du sacrifice offert aux Dieux Troyens , & de la réponse du Prêtre , n'a pas la chaleur & la sorte d'inspiration dont il étoit susceptible , & dont nous avons des modèles sur notre Théâtre ; c'est un récitatif obligé à la manière Italienne , coupé par des traits d'orchestre d'une intention juste , mais de peu d'énergie , & souvent trop prolongés pour la situation & pour le sens des paroles.

L'air suivant : *Plaignez un Roi , plaignez un père* , est d'un chant agréable , & le premier vers est d'une expression simple & touchante ; mais le caractère en est vague & foible , & affoibli encore par ces répétitions insignifiantes , ou mal placées , dont le Compositeur a si bien su se passer dans l'air précédent.

Nous ne dirons rien du monologue d'*Enée* & de l'air qui le termine ; on pourroit peut-être supprimer l'un & l'autre. C'est à l'arrivée de *Didon* que commencent le grand intérêt de l'action & les grands effets de la Musique. Nous pourrions faire quelques objections au commencement de cette scène , où *Enée* ne parle à *Didon* que d'*Iarbe* ,

au lieu de répondre à ce qu'elle lui dit ; mais ce défaut , s'il existe , est bientôt réparé. Le couplet de *Didon* : *qui , moi , le flatter !* mérite l'attention de ceux qui aiment l'art. C'est un développement de sentimens & de pensées , aussi suivi , aussi naturel que dans la Tragedie déclamée , que le Poëte a donné à exprimer au Compositeur en quinze vers de simple récitatif ; cette manière de traiter la scène étoit nouvelle & pour M. Marmontel , & pour M. Piccini , quoiqu'elle ne le fût pas sur le Théâtre lyrique. L'excellent effet qui en résulte dans *Didon* , doit prouver aux partisans exclusifs de la Musique Italienne , que le récitatif ne doit pas être regardé par les Compositeurs comme un pur remplissage , fait uniquement pour reposer l'oreille & donner plus de valeur aux airs. Cet objet demande d'être un peu plus développé pour être rendu sensible ; nous y reviendrons en détail dans un article séparé , si l'on veut bien ne pas regarder comme une affaire de parti une discussion raisonnée , établie sur des principes , & soutenue sans humeur & sans personalities.

Le récitatif de *Didon* , que nous venons de citer , amène très heureusement l'air délicieux : *Ah ! que je fus bien inspirée !* le sentiment qu'il exprime , & le moment où il est placé , étoient bien faits pour inspirer à M. Piccini un de ces chants aimables , brillans & sensibles qui lui sont si fami-

liers. Le premier vers est exprimé par un mouvement d'ame plein de charme & de vérité; tout l'air respire l'ivresse de l'amour & de la volupté; le passage sur ces mots, *Je rends grace à l'amour*, est à la fois brillant & sensible. Les répétitions même ont de la grace & de la vérité; c'est la redondance naturelle d'un sentiment qui déborde.

Ces mots d'un sentiment si vrai & si bien rendus par Mme Saint-Huberty : *Je n'ai jamais douté d'une si belle flamme; pourquoi m'en assurer?* commencent un autre couplet de vingt-un vers de récitatif, coupés par une cavatine de quatre vers. Cette cavatine, d'un rythme; à ce qu'il nous semble, un peu trop foible & trop lent, allongé la scène, & produit moins d'effet que le récitatif.

Nous voudrions passer sous silence la scène suivante de Didon & d'Iarbe; le Dialogue en a peu d'intérêt; mais l'air qui la termine mérite qu'on s'y arrête.

Iarbe, irrité des refus de Didon, finit par lui dire : *Tremblez donc; il est temps; mes coups vont éclater.* Suit immédiatement l'air :

Je veux les voir réduire en cendre,  
Ces murs, &c.

Le Compositeur a coupé le récitatif & l'air par une assez longue ritournelle, qui suspend la fureur d'Iarbe d'une manière peu naturelle, & donne même un caractère de fé-

Hvj

rocité réfléchie aux sentimens violens qu'expriment les paroles de l'air. Pendant cette ritournelle, l'Acteur s'est cru obligé de marquer sa fureur retenue, par des gestes menaçans, peu convenables à un Roi en présence d'une Reine, quelque droit qu'il ait de s'en plaindre. Mais le défaut essentiel de cet air, c'est que le chant n'a ni le caractère ni l'expression qu'exigent les paroles & la situation.

La première partie, *Je veux les voir réduire en cendre*, est exprimée par un motif qui manque de noblesse; & ce défaut se fait sentir sur tout dans les répétitions de ces mots : *Où l'on m'ose insulter*. Nous ferons ici une observation que nous croyons de quelque importance. Les Compositeurs Italiens, dans les Opéras qu'ils appellent avec raison *sérieux*, ne font des airs de grande expression que pour des femmes ou des Castrats. Ils n'emploient les voix graves d'hommes que dans les Opéras-Comiques. Cette habitude paroît influer en général sur le caractère qu'ils donnent aux airs de basse taille qu'ils composent pour notre Théâtre. On y retrouve trop souvent des formes & des traits de musique bouffonne.

Après les premiers éclats de fureur, *Isabe dit* :

Je veux qu'errant sur ce rivage,  
Et ne rencontrant sur ses pas  
Qu'un désert aride & sauvage;

L'étranger demande Carthage ,

La cherche &amp; ne la trouve pas.

Le Compositeur, qui a donné à la première partie le mouvement vif & animé qu'elle exigeoit, prend dans ces cinq vers un mouvement lent & grave; &, s'attachant aux paroles plus qu'au sentiment dominant du personnage, peint ici par de longues notes, l'image d'un désert sauvage, comme un voyageur qui l'auroit traversé, & qui raconteroit tranquillement l'impression physique qu'il auroit reçue. Il nous semble qu'*Iarbe* ne songe guère à cela, & que tout doit exprimer la fureur concentrée dont il est plein. Ce moment de refroidissement de la Scène, est promptement effacé par le grand morceau d'ensemble, où *Didon*, avec ses femmes, le peuple de Carthage, & *Énée* avec ses Troyens forment un chœur à trois dessins, dont la composition est pleine de goût & d'intelligence. Le contraste des voix de femmes avec le chœur des Carthaginois, & le chant *piano* des Troyens, est de l'effet le plus heureux; ces différentes parties, distribuées avec art, se croisent & se réunissent sans se troubler. L'orchestre unit & fortifie ces diverses parties, & l'ensemble offre un effet d'harmonie pure, claire & brillante, comme le fera toujours celle des morceaux que M. Piccini voudra soigner. Nous ne pouvons cependant dissimuler qu'on a remarqué une invraisem-

blance qui dépare un peu ce beau morceau. Les quatre vers que disent d'abord à basse voix les Troyens, sont trop longs pour un *à parte*, & demandent de la part du grand chœur un silence qui choque & qui nous semble non-seulement affoiblir l'effet de la Scène, mais nuire même à l'effet musical. Il seroit aisé de couper ces quatre vers par quelques mots du chœur, comme l'Auteur l'a fait ensuite, & rien ne manqueroit à ce tableau vraiment théâtral.

Le trio est interrompu brusquement par l'arrivée des Tyriens & des Troyens en désordre, qui crient, *Aux armes, les Mores s'avancent*. Ce mouvement est très-dramatique & d'un grand effet, & le Poëte qui l'a conçu, en partage le mérite avec le Musicien qui l'a embelli & fortifié des moyens de son art. Les chants des Femmes & ceux des Hommes sont heureusement contrastés; l'orchestre peint la confusion & le tumulte d'une multitude, en laissant appercevoir distinctement le dessin de toutes les parties: nous ne desirerions rien à ce beau morceau, si l'on n'y entendoit pas percer de tems en tems les voix des Femmes qui chantent: *Enfans des Dieux défendez nous*, sur une petite phrase de chant commune, qui ressemble trop à celle d'un *carillon* de Paroisse.

Le défaut d'espace nous oblige à remettre au Mercure prochain la fin de nos observations; l'étendue que nous avons cru

devoir donner à cet article, ne doit prouver à nos Lecteurs que le succès de l'Ouvrage & l'estime que nous en faisons.

---

On a donné le Dimanche, 14 de ce Mois, la première représentation de la seconde reprise de *l'Inconnue persécutée*, Comédie lyrique en trois actes; paroles de M. du Rofai; musique d'Anfossi, arrangée par M. Rochefort, de l'Académie Royale de musique. Les Auteurs ont ajouté au premier Acte de cet Opera une finale du même Compositeur, prise de son Opéra *il geloso il cimento*; & quoique la Scène imaginée par le Poëte pour introduire ce morceau de musique dans *l'Inconnue persécutée* ne remplace qu'imparfaitement celle sur laquelle cette finale a été faite; elle n'a pas moins paru terminer ce premier Acte d'une manière agréable & piquante.

Les Diles Audinot, Burette, & les sieurs Laïs, Chéron, Rousseau & Moreau, ont exécuté cet Ouvrage, & sur tout la finale qui termine le premier Acte, avec une précision & un ensemble qui font honneur à leur intelligence.

On a donné à la suite de ce spectacle le Ballet de la Rosière, de la composition de M. Gardel l'aîné: on l'a revu avec plaisir, & le charmant pas de six qui le termine a reçu les mêmes applaudissemens qu'aux premières représentations. Il a été exécuté par

les sieurs *Gardel* cadet, Nivelon & Laurent, & par les D<sup>l</sup>les Torlai, Gervais & Zacharie. Cette dernière Danseuse a rendu le rôle de la jeune *Rosière* avec une sensibilité & une vérité d'expression rares à son âge, & qu'exige essentiellement ce genre de danse.

## COMÉDIE FRANÇOISE.

**L**E Lundi 15 Décembre, on a donné la première représentation des *Brames*, Tragédie en cinq Actes & en vers, par M. de la Harpe.

La haute réputation de sagesse dont ont joui les *Brames* pendant un laps de plusieurs siècles, a exalté l'imagination d'*Akebare*, fils de *Timur Kan*. Il a désiré d'être admis parmi eux. Malgré les oppositions de son père, il a trouvé le moyen de s'y introduire; bientôt il est devenu l'élève & l'ami du Pontife, & même l'amant d'*Indamène*, sa fille. *Timur Kan* ne respire que la vengeance. Il se propose d'arracher *Akebare* à l'asyle qu'il a choisi, de détruire les *Brames*, de substituer à leurs dogmes ceux de la religion de Mahomet; & pour y réussir, il s'avance à la tête d'une armée formidable. L'amour, la reconnoissance & le fanatisme égarent le jeune Prince. Il oublie les devoirs d'un fils: & à la tête d'un peuple de Rebelles; tremblant pour les jours d'*Indamène*; sourd aux

conseils généreux du Pontife , qui tâche en vain de le détourner de sa funeste résolution , il vole au-devant des Troupes de son père , & leur livre bataille. La victoire se déclare en sa faveur : rien ne résiste plus aux efforts de son bras , lorsque la présence de Timur-Kan vient enchaîner son courage , & le rendre à lui même. Akebare remet son épée , il la dépose aux pieds de Timur-Kan , & est arrêté sur le champ par son ordre. Le farouche Tartare , fidèle à ses projets , entre dans l'asyle des Brames ; il y veut porter la destruction & la mort. L'aspect d'une fournaise ardente , entourée par les Prêtres , lui cause de l'étonnement ; la résolution de s'y engouffrir , qu'ils lui annoncent par la bouche de leur Pontife , émeut son âme sanguinaire. Il se laisse enfin attendrir par les discours touchans , nobles & généreux du Chef des Brames. Alors , il cède aux vœux d'Akebare , le laisse au nombre des Prêtres , & consent à son mariage avec Indamène.

On rendra très incessamment compte \* de cette Tragédie à l'article des Nouvelles Littéraires. Nous dirons seulement ici quelque chose de l'effet général qu'elle a produit. On

---

\* Tandis qu'on imprimoit cette Feuille , M. de la Harpe a fait savoir au Public , par la voie du Journal de Paris , » que , *pour ce moment-ci* , des raisons » particulières l'engageoient à retirer du Théâtre sa » Tragédie des Brames : » ce qui éloignera vraisemblablement le compte que nous annonçons.

a trouvé de la lenteur dans la marche , & du vuide dans l'action. On a observé que le dénouement étoit un peu forcé , peut-être même dénué de ce degré de vraisemblance que la raison a droit d'exiger au Théâtre ; mais on y a remarqué des beautés du premier ordre , des idées neuves , des Scènes parfaitement bien filées , pleines du plus grand intérêt ; enfin , un style soutenu , correct , élégant , & fait pour caractériser un excellent Écrivain.

## ANNONCES ET NOTICES.

**E**CRANS MYTHOLOGIQUES. M. L'peintre , Peintre de Mgr. le Duc de Chartres , & Maître de Dessin des Enfans de S. A. S. ayant obtenu la permission de faire graver & de donner au Public des *Écrans portatifs* qu'il avoit dessinés il y a deux ans pour l'Éducation de *Mademoiselle* , annonce que cette suite complete se vendra à Paris , chez M. Sauvan , au Gant Anglois , rue S. Honoré , entre le Palais Royal & la rue de Richelieu.

Ces Écrans présentent toutes les métamorphoses en Plantes , Arbres , Fleurs , Fontaines , Montagnes , Isles , Rochers , Quadrupèdes , Oiseaux , Poissons , Insectes , Astres , &c. que fournit la Mythologie. Un côté de l'Écran offre les objets gravés , & l'on trouve au revers les Explications qui ont été faites pour *Mademoiselle*. Chaque Écran contient communément trois sujets ; on en trouvera cependant quelques-uns qui en contiennent plus ou moins. Ces Écrans sont au nombre de vingt-sept , d'une forme ronde , légers , ornés de jolies bordures , & montés

de manière que le bâton qui sert à les tenir ne peut empêcher de lire l'écriture, & ne barre point les sujets. L'Auteur n'a rien épargné pour que la pureté du Dessin & de la Gravure, & l'exactitude de l'Enluminure les rendissent aussi agréables qu'ils sont instructifs. On vendra ces vingt-sept Écrans tout montés & dans une boîte faite pour les contenir, afin qu'on puisse garder en réserve ceux dont on ne se servira pas, le nombre en étant trop considérable pour qu'il soit possible de se servir de tous à-la-fois. Chaque Exemplaire ainsi conditionné, monté & avec la boîte coûtera 48 liv. Ces vingt-sept Écrans enluminés & brochés ne coûteront que 30 liv.

*L'AMI des Enfans*, Volume de Décembre, vingt-quatrième & dernier Volume de la Partie Morale. Le prix de l'Édition en vingt-quatre Volumes est de 26 livres 8 sols port franc par la poste. Le même Ouvrage en huit gros Volumes de près de 450 pages chacun, 16 liv. 4 sols aussi port franc par la poste. Ceux qui prendront de l'une ou de l'autre Édition quatre Exemplaires (*à-la-fois*) auront le cinquième *gratis*, & ceux qui en prendront douze Exemplaires (*à-la-fois*) auront en outre le treizième, c'est-à-dire, seize pour douze, avec des facilités pour le paiement, toutefois en se chargeant dans l'un & l'autre cas des frais de port. S'adresser à M. Leprince, au Bureau de l'Ami des Enfans, rue de l'Université, N<sup>o</sup>. 18, à Paris. Il faut avoir soin d'affranchir les lettres & le port de l'argent.

*NOUVEAU Commentaire sur l'Ordonnance Civile de 1667*, 1 Volume in-12 de 540 pages. Prix, 3 livres 12 sols relié en veau, 1783. A Paris, chez Belton, Libraire, rue S. Victor, vis-à-vis le Séminaire Saint

Nicolas du Chardonnet; & au Palais, chez Dupuis, Libraire, à la Prudence, au deuxième pilier.

M. Dumont, Prévôt Royal de Vimeu, déjà connu par son *Nouveau Style Criminel*, est Auteur de ce nouveau Commentaire sur l'Ordonnance de 1667. Cet Ouvrage nous a paru réunir trois qualités essentielles, la clarté, la précision & la pureté du style. En beaucoup d'endroits l'Auteur fait connoître les erreurs dans lesquelles sont tombés plusieurs Commentateurs qui l'ont précédé; & lorsque pour la discussion des principes il est d'un avis opposé au leur, il établit le sien par des moyens dont le retranchement des procédures frustratoires & l'épargne des frais sont la principale base.

On trouve à la fin de l'Ouvrage plusieurs Édits & Déclarations postérieurs aux derniers Commentaires de l'Ordonnance de 1667, & une Table des Matières bien dirigée & très-commode.

Le même Libraire vient d'acquérir du fonds de M. Cloufier, Imprimeur - Libraire, savoir: *Traëtatus de Incarnatione Verbi Divini*, Auctore Legrand, uno è Parisensibus Theologo, 3 Vol. in-12. Prix, 7 livres 10 sols brochés. — *Supplementum primæ Editionis Traëtatûs de Incarnatione Verbi Divini*, par le même, in-12. Prix, 1 livre 10 sols broché. — *Principes généraux de Jurisprudence sur les Droits de Chasse & de Pêche, suivant le Droit commun de la France, à l'usage des Seigneurs & de leurs Officiers*, par M: \* \* \*, Avocat au Parlement. A Dun en Argonne, petit in-12. Prix, 1 liv, 16 sols.

*ARTICLES nouvellement rentrés au Magasin du Petit Dunkerque, Quai de Conti.* Savoir: boucles d'oreilles en lampes, & autres à la Chinoise en filagramme & or poli; montres à fond d'aventurine, garnies de perles, émeraudes, rubis & cordes d'or. *Idem*, parsemées de roses sur un fond d'émail bleu, garnies de perles & cerclés en diamans, & autres

bijoux dans le même genre ; chaînes de montres , tabatières, bonbonnières, boucles, breloques, éventails & autres objets au *Globe* ; tabatières d'or forgées à l'Écuyère, qu'il vend depuis six mois, & qu'un Marchand vient d'annoncer comme un bijou nouveau de son invention ; ornemens de cheminées en marbre, porcelaine & bronze doré au matte, sur des modèles nouveaux ; une collection très-complète d'ouvrages en pléted sur des formes nouvelles ; ceintures de velours brodées en perles d'acier ; cabarets, écritaires en carton peint & verni, bordées de pléted, & un nombre si considérable d'objets nouveaux & autres, qu'il ne lui est pas possible d'en donner des détails tels qu'on les lui demande de l'Étranger ; il prévient seulement que dans le genre de la Bijouterie, son Magasin se trouve pourvu de toutes les Nouveautés, tant de France que de l'Étranger ; & qu'il rend l'argent des objets envoyés en commission en cas qu'ils ne plaisent pas, au terme prescrit suivant la distance des lieux.

Il fait établir de très jolis ouvrages & bijoux en acier à la Fabrique françoise à Clignancourt, comme tabatières, bonbonnières garnies d'or, navettes, pommes de cannes, boutons, chaînes de montres, boucles de ceintures, &c. entreprend généralement tout ce qu'on peut desirer dans le genre fin, & remet à neuf les ouvrages Anglois les plus avariés, espérant par la suite, à l'aide des soins & des machines, donner assez d'extension à cette Fabrique pour y établir les articles ordinaires aux prix de ceux que l'on tire de l'Étranger, & d'après les meilleures formes.

*Deux Estampes*, gravées par Picquenot, d'après les Dessins de B. Cauvet, dont l'une représente *Fayel venant de tuer Monluc*, & s'emparant du cœur & de la lettre que Raoul de Coucy avoit adressés en mourant à *Gabrielle de Vergy* ; l'autre,

*Fayel qui, après avoir fait manger le cœur de Coucy à Gabrielle, lui donne la lettre que son amant lui avoit écrite.* Prix, 1 livre 4 sols chaque. A Paris, chez l'Auteur, rue de l'Observance, en face des Cordeliers.

Ces deux Estampes, qui sont dédiées à M. le Comte de Coucy, font suite aux *Adieux* & à la *Mort de Raoul de Coucy*.

*GLOBE Aérostatique gravé à plusieurs couleurs.* Prix, 12 sols. A Paris, chez les frères Cam-  
pion, rue S. Jacques, à la Ville de Rouen.

C'est le Globe qui est parti de la Muette, & sur lequel sont montés M. le Marquis d'Arlandes & M. Pilastre de Rozier.

*MÉMOIRE Locale, Géographique & Chronologique, in-12.* Prix, 1 livre 4 sols. A Lille, chez André-Joseph Panckoucke; & se trouve à Paris, chez Méricot père, Libraire, rue du Hurepoix, qui des Augustins.

Aujourd'hui qu'un commerce plus intime s'établit entre toutes les Parties du Monde, la science de Géographie devient de jour en jour plus indispensable. Le petit Traité que nous annonçons est suivi des époques principales de la Chronologie ancienne & moderne. Il est terminé par le Calcul Ecclésiastique, auquel on a joint le Calendrier de Jules César.

On trouve chez le même Libraire à Paris une Brochure intitulée : *Différence entre la Grammaire & la Grammaire générale raisonnée; l'Art de connoître ce que les Langues ont de commun & de particulier; Dissertation Philosophique & Grammaticale sur le Participe déclinable employé avec le Verbe auxiliaire avoir.* Prix, 1 livre 10 sols.

On y trouve aussi le *Prince des aigues marines* &

*le Prince invisible*, Contes, ornés de figures & vignettes gravées en taille douce d'après les Dessins de Cochin fils. Prix, 2 liv. 8 sols broché.

**NOUVEAU Blanc de Vinaigre**, par le sieur Maille, Vinaigrier & Distillateur ordinaire du Roi & de Sa Majesté Impériale.

C'est avec plaisir que nous annonçons les Découvertes des Artistes dans tous les genres quand leurs heureux travaux les ont conduits à la célébrité. Tel est le sieur Maille, à qui on peut donner l'éloge d'avoir reculé les bornes de son Art.

Le succès flatteur & soutenu dont jouit depuis long-temps le *Vinaigre de Rouge* destiné à imiter les couleurs naturelles, a déterminé cet habile Artiste à rechercher le secret & la composition d'un nouveau Blanc également préparé par le Vinaigre, & extrait de la perle & de la farine d'orge. Le succès a encore couronné ses combinaisons ingénieuses; plusieurs années d'essais & de tentatives ont enfin produit un Blanc parfait. Son usage communique au teint l'agrément & l'éclat de la blancheur naturelle; il adoucit & prévient les rides, & ses qualités balsamiques loin de nuire à la peau l'entretiennent dans une belle fraîcheur.

Le sieur Maille est encore l'Inventeur du célèbre *Vinaigre Romain*, dont l'objet est de blanchir les dents & d'arrêter les progrès de la carie; cette composition est un des meilleurs préservatifs pour la conservation de la bouche. On trouve aussi dans le même Magasin plus de deux cent sortes de Vinaigres, soit pour la toilette & les bains, soit pour la table.

Le sieur Maille prévient que la distribution de la Moutarde pour les engelures faite *gratis* en faveur des pauvres, a commencé à l'ordinaire le premier Dimanche de Novembre, & qu'elle sera continuée

jusqu'au dernier Dimanche d'Avril suivant ; cette distribution se fait chaque Dimanche depuis huit heures du matin jusqu'à midi, au Magasin général du sieur Maille, rue Saint André des Arts, la portecochère vis-à-vis la rue Hautefeuille.

Les pots du nouveau Blanc de Vinaigre font du prix de 6 liv. & de 3 liv. les moindres bouteilles du Vinaigre Romain ; celle de Rouge première nuance 3 livres ; la seconde 4 livres, la troisième 5 liv.

*EXPLICATION Historique du Livre de l'Apocalypse*, par M. de Keranflech, suite du Recueil d'Opuscules. A Rennes, chez Julien-Charles Vatar, Imprimeur ordinaire du Roi & du Présidial, Place Royale.

O qu'il est savant cet Auteur là !

*ERRATA du dernier Numéro.* Première page, car pour célébrer tes concerts, lisez : oui pour célébrer tes concerts.

*Pour les Annonces des Titres de la Gravure, de la Musique & des Livres nouveaux, voyez les Couvertures.*

## T A B L E.

<i>V</i> ERS de M. Charles,	145	<i>Variétés Morales &amp; Amu-</i>	
Charade, Enigme & Logo-		santes,	167
gryphe,	147	<i>Académ. Royale de Musiq.</i>	176
<i>Suite des Bigarrures Littérai-</i>		<i>Comédie Française</i>	184
<i>res,</i>	149	<i>Annonces &amp; Nouvelles,</i>	186

## A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercure de France*, pour le Samedi 27 Décembre. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 26 Décembre 1783. GUIDL.



**JOURNAL POLITIQUE**  
**DE BRUXELLES.**

---

**DANNEMARC.**

**DE COPENHAGUE, le 1 Novembre.**

**L**A saison qui devient rigoureuse, a ramené la Cour dans cette capitale. La rareté des grains, qui s'est fait sentir cette année a donné lieu à des réglemens pour en permettre l'importation des pays étrangers; on a étendu cette permission au seigle, qui manque dans les duchés de Holstein & de Sleswig, la seigneurie de Pinneberg, la ville d'Altona & le comté de Rantzaw, où l'on pourra faire venir du seigle de l'étranger, jusqu'au 1 Juillet de l'année prochaine.

Nous avons marqué soigneusement les différentes variations qu'éprouve la vente des actions de nos compagnies de commerce. En recueillant les prix auxquels elles se vendent, on pourra juger de leur état. Celles de la compagnie Asiatique baissent toujours.

**N<sup>o</sup>. 49 6. Décembre 1783.**

( 2 )

Ces jours derniers on en a donné 4 à 1046, ou 1054 rixdalers chacune. Celles des Indes Occidentales baissent aussi, mais moins sensiblement; on en a vendu depuis peu 11, à raison de 304 à 310 rixdalers; au mois d'Août dernier elles étoient à 312; celles de la compagnie Asiatique étoient à la même époque à 1110.

» Dans le voisinage de la nouvelle Isle, près de Réckenos, lit-on dans une Lettre d'Islande du 22 Août dernier, qui a actuellement la forme d'une montagne très-élevée, il y avoit ci-devant une profondeur de cent brasses, qui n'est plus aujourd'hui que de quarante. On ne compte pas moins de douze Fermes, & de trois Eglises d'Holmosel, d'Azor, & de Skaal, qui ont été détruites par la lave vomie par les volcans qui se sont ouverts dans le district de Skafftefield; ils ont couvert les prairies voisines d'une poussière de pierre-ponce, de sable & de soufre, qui a nui considérablement aux herbes & aux bestiaux qui en ont mangé.

## P O L O G N E.

*DE VARSOVIE, le 2 Novembre.*

On n'attend le Nonce du S. Siege de retour de Pétersbourg dans cette capitale, que vers Noël. Le Coadjuteur de Plocko, chargé des affaires de la Nonciature, pendant son absence, est arrivé ici le 24 du mois dernier.

On a des lettres de Pétersbourg qui annoncent de grands mouvemens dans les chantiers Impériaux, où l'Impératrice a or-

donné qu'il fût construit tous les ans trois vaisseaux de ligne, qui seront de 100 canons & de 74. Elles ajoutent que le Ministre de Vienne y reçoit fréquemment des courriers de la Cour, & qu'il en étoit arrivé dernièrement un de Constantinople; il ne transpire rien des dépêches du dernier; mais depuis leur réception, il avoit été ordonné de lever encore 40000 hommes.

On prétend que l'escadre Russe d'Azoff en a fait voile pour Caffa, où il étoit arrivé quantité de matelots & surtout de constructeurs Anglais.

Toutes les nouvelles que l'on a de la Crimée, & on sait qu'il n'en vient aucune autre que celles que les Russes veulent bien laisser passer & faire répandre, annoncent qu'il règne la tranquillité la plus parfaite dans cette péninsule; que tous les endroits de la côte où il seroit facile de débarquer des troupes qui viendroient par mer, sont garnis de soldats, & qu'on travaille avec la plus grande activité à fortifier tous les ports.

## A L L E M A G N E.

*DE VIENNE, le 9 Novembre.*

On ne parle plus de guerre aujourd'hui; mais les préparatifs qui semblent toujours l'annoncer, ne sont ni suspendus, ni même ralentis. Les transports continuent partout, ainsi que les levées; & la nouvelle conscryp-

tion militaire monte déjà à plus de 40,000 hommes.

Le nouveau règlement de l'Empereur, concernant les affaires & la discipline ecclésiastiques, est du 24 du mois dernier, & contient 17 articles dont voici la substance.

Le district des Eglises paroissiales ne s'étendra pas au-delà d'une lieue à la ronde; les Eglises nouvelles que l'on jugera nécessaires d'établir, seront bâties des deniers de la caisse pour les affaires ecclésiastiques; la Commission ecclésiastique y aura le droit de présentation; le nombre des Curés dans la basse Autriche, sera augmenté de 263; on prendra pour les endroits & les Eglises Annexes des Chapitres ecclésiastiques, des sujets membres du Chapitre pour y faire les fonctions curiales. Le traitement des Curés sera de 600 florins; celui des Vicaires de 350, & celui des autres Coopérateurs de 250 florins; les nouvelles Paroisses seront indépendantes des anciennes Paroisses sur lesquelles elles ont été établies; les anciens Curés conserveront la jouissance de leurs Bénéfices; on ne pourra plus établir des Chapelles dans un endroit ou district où se trouve une Eglise; les Couvens nécessaires pour la charge d'ames seront conservés, les autres s'éteindront; ceux qui ont le droit de nommer aux Canonicats ne pourront y nommer que des sujets qui ont fait pendant dix ans les fonctions curiales. — Tous les Ordres mendiants seront supprimés à l'exception des Freres de la Charité. — Le Baptême sera donné gratuitement. — Les Messes & autres dévotions fondées seront réparties parmi un certain nombre de Prêtres. — Pour l'instruction de la jeunesse qui se vouera à l'état ecclésiastique, il sera établi des Séminaires de

des Professeurs, & les seuls sujets formés dans ces Séminaires seroient employés dans l'Eglise. — Ceux qui ont le droit de patronage d'Eglise ne pourront y nommer que des sujets méritants qui ont subi l'examen ecclésiastique.

L'Empereur, à l'occasion de la dernière promotion qu'il a faite dans l'ordre de saint Etienne, a écrit la lettre suivante au Prince de Kaunitz-Rietberg.

» *Mon cher Prince*, venant d'expédier mes ordres au Chancelier de Hongrie pour la Promotion de Saint-Etienne, j'ai voulu me donner la satisfaction, car c'en est une bien réelle pour moi d'imaginer quelque chose qui vous fasse plaisir, de donner la Grand-Croix à mon Abassadeur en Espagne qui, comme votre fils, & comme Ministre, mérite également cette distinction. En même temps sachant l'intérêt que vous prenez au Comte Philippe de Cobentzl, je vous charge de lui faire savoir qu'il est également nommé Grand-Croix. Adieu mon cher Prince, ne doutez ni de la justice que je vous rends, ni de l'amitié distinguée que je vous ai vouée ».

Le Prince fit à cette lettre la réponse suivante.

» Mon fils doit me savoir bon gré de n'avoir pas demandé pour lui la grace que V. M. vient de lui faire de son propre mouvement. Elle devient bien plus précieuse & pour lui & pour moi : il en sera pénétré de reconnaissance. Je le suis bien vivement de mon côté, & je supplie V. M. de daigner en agréer mes très-humbles remerciemens, ainsi que de celle qu'elle a bien voulu y ajouter en gratifiant en même temps de la Grand-Croix de l'Ordre le Comte

Philippe de Cobentzl que je regarde réellement comme mon fils, de même que son cousin Louis. V. M. a voulu mettre le comble à ma satisfaction par l'assurance des sentimens dont elle m'honore à la fin de son gracieux Billet: j'en suis pénétré. Je tâcherai d'en mériter la continuation, & je la supplie de vouloir bien en agréer la très-humble protestation, &c.

L'Empereur vient de donner une nouvelle preuve de la satisfaction que lui inspirent les vertus & les grandes actions qui ont pour but le bonheur des hommes, quelque part qu'elles se trouvent, & de son empressement à les récompenser. M. Jean Dillon, écuyer Seigneur de Liffmullen, dans le comté de Meath en Irlande, qui, par le zèle aussi actif que généreux, avec lequel il a plaidé dans le Parlement d'Irlande la cause des Catholiques, a contribué à les affranchir du joug de l'intolérance, sous lequel ils gémissaient depuis si long-temps, & à les mettre à couvert pour l'avenir des persécutions que les préjugés de leurs compatriotes leur ont fait essuyer, vient de recevoir de S. M. I. une marque bien précieuse de son estime, c'est le diplôme de la dignité de Baron pour lui & pour ses descendans, qu'elle a bien voulu lui accorder de son propre mouvement.

*DE HAMBOURG, le 14 Novembre.*

Les espérances du rétablissement de la paix entre la Porte & les Puissances qui la menacent, se soutiennent toujours; & l'on

continue d'assurer que la première se déterminera aux sacrifices qu'on en exige ; ils seront sans doute considérables.

On parle toujours de l'incurSION des Géorgiens dans la Natolie ; mais il paroît que si elle a eu lieu en effet, elle n'aura point de suites, du moins on dit aujourd'hui que l'armée de cette nation, qu'on portoit à 50000 hommes, ayant été instruite de l'approche de Gianikli-Ali Pacha, n'a pas jugé à propos de l'attendre, & qu'elle s'est repliée sur les frontières.

Le Prince Heraclius, qui a reconnu pour lui & pour son pays la suzeraineté de l'Impératrice de Russie & de ses successeurs au trône Impérial, étoit auparavant tributaire & vassal des Persans & des Ottomans ; le pays de Kachet, & une partie de celui de Kartalinie ou de Carduel, car c'est ce dernier nom que ce royaume porte dans les cartes de M. d'Anville, relevoient des premiers, & l'autre partie de la Porte. La Religion dominante est la Grecque. On ne doute pas que les deux anciens Suzerains de ces contrées ne soient mécontents de cet arrangement ; & on a peut-être raison d'en conclure, qu'il n'y a aucun fondement dans ce qu'on a publié de l'intelligence de la Russie & de la Perse contre la Porte, avec laquelle elle seroit peut-être dans le cas de faire cause commune contre l'Empire qui vient d'accepter la soumission d'un pays qui abjure son ancienne vassalité.

Nos lecteurs verront sans doute avec plaisir les observations suivantes sur le nouvel agrandissement de la Russie. Nous le tirons de la feuille Hebdomadaire de M. Busching, & nous nous bornons à le traduire fidèlement.

La soumission de la Crimée au Sceptre Russe, est sans contredit un événement important. Il fut préparé tant par le traité de Kainardgi en 1774, dans lequel les Foreresses de Jenicale & de Kertsch, ont été cédées à la Russie, que par les établissemens de fortifications & de redoutes que cette Puissance a fait faire en 1777, entre la Riviere de Terek & la mer d'Azof, jusqu'à l'extrémité de la riviere de Cuban, où cette riviere se jette dans la mer d'Azof & dans la mer noire. Kopilskoi, qui est la dernière redoute, n'est éloigné de Taman, situé vis-à-vis de Jenicale que de 14 milles d'Allemagne. La Russie en faisant faire ces établissemens de limites, alléguait pour motif la sûreté qu'elle devoit procurer à ses sujets sur les frontieres, & appuya son droit tant sur la possession du pays entre les rivieres de Don & de Cuban, dans laquelle étoient les Grands Princes de Russie, depuis le 10e. jusqu'au 13e. siècles, que sur la conquête du Royaume d'Astracan, qui avoit compris ladite contrée dans ses limites. Quoiqu'il en soit, les forteresses de Jenicale & de Kertsch, ont facilité à la Cour de Russie la correspondance & les négociations avec le Chan régnant, & les susdits établissemens ont tenu en respect les Tartares de Kabarda & de Cuban, & ouvert aux Russes la communication avec les Peuples du Caucase. La Crimée n'est plus aussi peuplée qu'elle l'a été anciennement ;

sa population a perdu considérablement en 1779, où un grand nombre de Chrétiens Grecs sont allés s'établir dans le Gouvernement d'Azof; cependant la possession de cette peninsule peut devenir d'une grande importance pour la Russie, si elle s'assure la libre navigation sur la Mer Noire, dans le Danube & la Méditerranée; & les susdits établissemens qui assurent à la Russie l'accès au Caucase, semblent préparer la soumission des nombreuses peuplades qui l'habitent. Les Tschirkassy de la petite & de la grande Kabarda, ou plutôt leurs Princes prêtent à la Russie depuis 30 à 40 ans l'hommage de fidélité, & sont obligés d'envoyer dans la forteresse de Kiscar, des otages des familles les plus distinguées, & une grande partie de Abcharès & plusieurs autres Tribus Tatares, sont soumis aux Princes de Kabarda. En 1771, plusieurs Tribus Tartares, qui habitent plus près des établissemens Russes, se sont engagées sous serment de donner à la Russie des otages des familles de Princes, pour garants de leur fidélité.

— Le Czaar, Iwan, Wasilie - Witsch, après la conquête du Royaume d'Aswraçan, fit encore celle de la Kabarda, supérieure, & y introduisit la religion chrétienne que le fils & la fille du Prince Temruk, envoyés otages en Russie, embrasserent aussi. Le fils reçut le nom de Prince Michailow Temru-Koifitsch-Tscherkaskoi, en Russie, & la fille que le Czaar épousa, fut nommée Temru-Korsna; depuis cette époque les Souverains de la Russie ont ajouté à leur Titre celui de Seigneur & de Souverain des Pays Kabardes & de Prince des montagnes & des Tscherkassy; Pierre le Grand y ajouta encore celui de Seigneur des Czaars & de Kartalinie & de Géorgie.

**Kartalinie** ou **Karduel**, est le pays connu sous le nom de **Géorgie**. Le Prince **Wachtang**, fils de **Taimuras**, Roi de **Koraduel**, devint Prince de **Kacheti**. Il fut forcé deux fois de se réfugier en **Russie**; sçavoir, en 1686, & en 1699 il y mourut aussi en 1714, après avoir fait un testament dans lequel il institua **Pierre le Grand** héritier de tous ses Pays. **Wachtang**, fils de son frere **Leon**, étant devenu Roi de **Karduel** ou de **Géorgie**, se mit en 1772, sous la protection de **Pierre le Grand**, & se retira en **Russie** avec sa famille après avoir été chassé de son Pays par les **Turcs**. C'est de lui que descendent les **Zaarewitsch** de **Géorgie** qui sont en **Russie**. -- Le Roi de **Géorgie** & de **Kocheti** **Heraclius I.** envoyé en **Russie** par son pere, y embrassa la Religion chrétienne; son petit fils est **Heraclius II**, qui vient de se soumettre à la suprématie de **Russie**. Il est âgé de 60 & quelques années, & il s'est montré l'ami de la **Russie**, dans la dernière guerre que cette Puissance a soutenue contre les **Turcs**. Sa soumission aura vraisemblablement des suites avantageuses pour l'Empire **Russe**; mais il seroit à désirer qu'on parvint à changer le caractère des **Géorgiens**, qui sont paresseux, opiniâtres & très-superstitieux. La population de **Karduel** & de **Kacheti** est aussi très-médiocre; on n'y compte qu'environ 20 & quelques mille personnes mâles. **Tiflis**, qui en est la résidence & la capitale, n'est pas grande; mais passablement bien bâtie en pierres; elle est distante de **Petersbourg** environ 440 milles d'**Allemagne**.

Selon les lettres de **Pétersbourg**, le Ministre d'**Angleterre** est souvent en conférence avec le comte d'**Osternann**; & on

croit que le traité entre les deux Couts, qui est sur le tapis, ne tardera pas à être conclu & signé.

Les Papiers publics n'ont été remplis pendant long-temps, écrit-on de Berlin, que des exemples funestes du danger de sonner pendant les orages; les Physiciens & les faits se sont réunis pour démontrer ce danger; mais nulle part ils ne sont parvenus à déterminer les habitans des Campagnes & ceux même de bien des Villes à renoncer à cette coutume; la foudre qui tombe dans ces occasions de préférence sur les clochers, n'a pas plutôt écrasé quelques sonneurs, que d'autres s'empressent de les remplacer & de s'exposer aux même péril. Il faudroit partout que l'autorité souveraine proscrivit cet usage. Le Roi vient de s'en occuper ici; il a fait expédier à tous les consistoires de ses Etats des Lettres circulaires, par lesquelles il leur enjoint de faire publier dans toutes les Eglises qu'on s'abstint à l'avenir de sonner à l'approche des orages.

On mande de Braunsfeld, que le Prince regnant de Solms, Ferdinand-Guillaume Ernest, y est mort le 24 du mois dernier, dans sa 63e. année.

On écrit de Vienne l'anecdote suivante, qui mérite d'être rapportée.

Un bâtiment arriva dernièrement ici sur le Danube avec un chargement de fruits; lorsque le propriétaire les eut vendus, un Employé du Bureau des Ports & de la navigation, lui demanda ce que son bateau lui avoit coûté, Sa Majesté Impériale ayant ordonné d'en acheter où l'on pourroit en avoir; il répondit 70 florins; l'Employé lui dit ensuite que l'Empereur ne

payoit aucun bateau au-delà de 20 florins , & le propriétaire fut forcé de l'abandonner à ce prix & de se retirer. Arrivé sur le pont-neuf, entre le Rossau & l'Augarten, il raconta son malheur les larmes aux yeux à plusieurs personnes; ce récit fit accourir beaucoup de monde. Dans ce moment arrive l'Empereur à cheval, venant de l'Augarten; il demanda ce que c'étoit que cet attroupement; on lui en dit le sujet; il fit approcher le propriétaire du bateau & lui ordonna de le suivre. L'Empereur se rendit en droiture au susdit Bureau, se fit présenter les registres, & ayant trouvé que le même bateau étoit enregistré pour 80 florins, il fit arrêter l'Employé, le condamna aux travaux publics, fit donner les autres 60 florins au propriétaire, & le gratifia d'un présent.

On dit que pour fournir à l'entretien des Invalides, l'Empereur a ordonné que tous les propriétaires de maisons seront tenus d'en prendre pour leur servir de portier, ou pour d'autres fonctions dans l'intérieur de leurs maisons. Ceux qui n'en voudront pas paieront annuellement 24 florins qui serviront à l'entretien des autres. On accordera aussi à ces Invalides la permission de vendre du tabac.

## A N G L E T E R R E .

*DE LONDRES, le 26 Novembre.*

Les nouvelles arrivées dernièrement d'Halifax, ne présentent pas sous un point de vue aussi intéressant que nos papiers l'ont fait

jusqu'ici, l'état des Loyalistes, qui après avoir été expulsés des Etats Unis d'Amérique, se sont réfugiés dans la nouvelle Ecosse ; on peut juger par la lettre suivante de Hertford des succès de la Colonie de ces infortunés, qui ont formé l'établissement, qui portera le nom de Shelburne.

Un particulier qui arrive ici du port de Roseway, nous apprend que les réfugiés qui s'y sont retirés, s'y trouvent dans la plus grande détresse. Ils n'ont point d'autres provisions que celles qu'on leur fournit des magasins du Roi, & elles sont en petite quantité. Le pays est froid, apre, stérile, plein de rocs, & d'une terre pierreuse, de sorte qu'il leur sera impossible d'y recueillir assez de vivres, pour nourrir ceux qui y sont déjà arrivés. La moitié de ceux qui sont venus avec la dernière flotte de New-Yorck, sont déjà repartis pour chercher un refuge en quelque autre endroit ; on n'a pas achevé de bâtir une seule maison dans leur Metropole de Shelburne ; & ils sont obligés d'y vivre sous des especes d'appentis, ou de toits, construits de cercles de douves & de quelques planches. Il y a présentement en cet endroit environ 1500 réfugiés, dont la moitié sont des negres qui ont commencé à se mutiner, & à menacer d'égorger les blancs. Il a marché un certain nombre de troupes Britanniques d'Hallifax, pour protéger les Loyalistes contre les Noirs qu'ils ont engagés eux-mêmes à quitter leurs maîtres dans les Etats-Unis.

Ces désastres ne sont pas les seuls qu'ont éprouvé les malheureux réfugiés. Selon des lettres de New-Yorck, on y a appris le naufrage du transport *la Sally*, qui en étoit parti

pour Terre-Neuve; il a coulé bas, & il ne s'en est sauvé que 5 hommes, qui dans un esquif ont abordé à Rhode-island. Il a péri avec le bâtiment le Major Ouhaïd Huadelftone, le Capitaine Lang, le Lieutenant Philipps, 80 soldats d'Artillerie, mistriff Auddelstone, & nombre de femmes & d'enfans.

C'est avec une douleur inexprimable que je vous informe écrit-on, de Newyorck, qu'il n'existe plus à présent un seul homme, ni une seule femme ni un seul enfant de tout le corps des loyalistes de Maryland, qui s'embarqua dernièrement pour la nouvelle Ecosse. Le sort de tant de braves infortunés, celui d'un de mes enfans qui étoit avec eux me déchire le cœur. Ce déplorable événement nous a été appris hier, par le capitaine Willes. Il dit qu'étant à Roseway, il y a 8 jours, il a vu le maître & partie de l'équipage du vaisseau de transport la *Marte*, qui avoient été accueillis en mer par un Pécheur, & conduits dans le Port. le Capitaine Willes qui commandoit la *Marte*, étoit parti de Newyorck avec une flotte destinée pour la riviere de S. Jean. Il avoit à bord partie du corps des loyalistes de Maryland, & du bataillon du Colonel Ludlow, s'étant séparé de cette flotte pendant le voyage, il se trouva le 20 Septembre à portée de la côte, où il comptoit aborder, il toucha malheureusement sur un rocher d'une petite Ile à l'entrée de la baye de Fundy. Tous les soldats effrayés du choc furent dans la plus grande confusion; mais les Officiers qui se conduisirent avec beaucoup de sang froid & d'intrépidité, tirèrent leurs épées, & continrent les soldats

pour qu'ils ne troublassent point les manœuvres des Matelots, ils abandonnerent leur destinée au maître de l'équipage, & reçurent leurs ordres pour faire exécuter les travaux & prêter les services qu'ils pouvoient rendre. Les mats furent coupés, le maître & partie de l'équipage sauterent dans le petit bateau pour visiter le vaisseau tout au tour, & on mit 90 hommes sur la grande chaloupe; à peine y furent-ils que le grand mat tomba sur elle, & ils périrent tous; deux ou trois minutes après le vaisseau fut mis en pièces, & tout ce qui s'y trouvoit subit le même sort. Le Capitaine étoit à 1000 verges de distance alors, il erra pendant quelques jours sans vivres, sans eau, jusqu'au moment où il rencontra le Pêcheur qui le recueillit; cela fait 22 hommes en tout sauvés sur plus de 400 qui étoient embarqués sur *la Marte*.

Le Journal de Pensylvanie contient une lettre écrite à Richemond en Virginie, du Comté de Washington, en date du 10 du mois d'Août.

« Nous apprenons par une voie sûre qu'il est arrivé à Louisville différentes députations des Sauvages, qui demandent tous la paix. Ils reconnoissent qu'ils ont eu tort de ne pas observer la neutralité, & demandent notre protection. Quelques-uns racontent que nos troupes sont en possession de Detroit, & que des Commissaires du Congrès sont arrivés à Sandusky. C'est peut-être ce qui leur a fait voir si clairement leur erreur. Malgré cet aspect flatteur de paix, nous ne sommes pas peu alarmés de la conduite d'un parti de la Caroline septentrionale. Ces hommes établis dans dans le Comté de Cumberland ou

sur la riviere Sawanese, joints à un corps de Chik-saws, ont attaqué un des établissemens espagnols sur le Missisipi. Heureusement ils ont été repoussés, & la plupart ont péri victimes de leur attentat. Cette action a été commise par quelques Toris qui se sont refugiés à Cumberland, après la conquête de la Floride occidentale. Ils avoient à leur tête un nommé Turnbull & Philippe Astin; mais un Virginien, instruit de leur projet, en donna connoissance au Gouverneur espagnol; ce qui le mit en état de se préparer. Plût à Dieu que nos amis les Espagnols les tinssent tous, & qu'ils les punissent en les faisant travailler toute leur vie à leurs mines. Le Gouvernement demande tous ceux qui sont échappés, ou il enverra des forces suffisantes pour une représaille.

L'attention générale est maintenant fixée sur les affaires importantes qui vont occuper l'attention de la Législation : la premiere est celle de la Compagnie des Indes.

L'opinion générale, dit un de nos papiers, depuis le discours émané du trône pour l'ouverture du Parlement, est qu'il faut employer les moyens les plus efficaces pour tirer le plus d'avantages possibles de la liaison de la G. B. avec l'Inde. On doit donc espérer que les Ministres actuels agiront avec zèle, & que rien ne les détournera de ce grand objet, qu'on ne verra pas renouveler ce qui s'est passé en 1695, sous le Roi Guillaume, lorsque le Parlement s'occupait d'une discussion de ce genre. On découvrit qu'il avoit été distribué de grosses sommes d'argent aux principaux Ministres de la Couronne. Le Duc de Leids avoit eu une gratification de 5000 liv. sterling; & on observa

que le Roi Guillaume lui-même n'en avoit pas refusé une de 10,000. Au moment où se fit cette découverte, le Roi mit fin à la session, & par conséquent à toute enquête ultérieure. Il est de l'intérêt des Directeurs de ne pas se permettre une pareille conduite, & il est du devoir du Parlement de veiller de près à ce qui s'est passé & ce qui peut se passer encore.

Ce paragraphe parut peu de jours après l'annonce que fit M. Fox de la motion qu'il préparoit, & qui eut lieu en effet le 18. La séance de ce jour peut être regardée comme la première qui ait offert de l'intérêt.

M. Fox prépara à sa motion par un discours très-étendu, dans lequel il établit d'abord la nécessité des mesures qu'il avoit à proposer. Pour prouver cette nécessité, il rappella les procédés de la chambre, dans les deux dernières années, relativement à la compagnie. Les abus qui s'étoient manifestés dans le Gouvernement de ses établissemens, forcèrent à des enquêtes, pour lesquelles on nomma des comités qui s'en occupèrent avec zèle, & dont les rapports donnerent lieu à la motion pour le rappel de M. Hastings. La chambre l'ordonna, les Directeurs l'arrêterent en conséquence, mais l'assemblée des propriétaires s'y opposa. Les Directeurs suivirent cet avis; mais les dépêches qu'ils préparèrent ne partirent point, parce que le Ministre, avec l'attache duquel il faut qu'elles soient envoyées, les trouvant opposées aux vues & à l'ordre du Parlement, les fit suspendre. Il en résulte que la nouvelle du rappel ordonnée par la chambre arriva dans l'Inde, & que celle de son maintien dans sa place par les propriétaires resta en Europe; M. Hastings se trouva alors dans une

position délicate, pourvu d'une place éminente; mais sans autorité, & d'un pouvoir sans énergie, & rien ne prouve plus la nécessité d'un règlement qui pourvoit au renouvellement d'un pareil abus, & de bien d'autres. Il faut fixer la main dans laquelle réside le pouvoir de punir ou de rappeler un Employé; cela ne l'est point encore. On l'a cru dans celles des Directeurs, qui, pour cet effet, s'adressent au Ministre; mais on dit qu'après avoir obtenu ce consentement, il faut celui des propriétaires; & il en résulte bien des inconvéniens. Un Gouverneur, dans l'Inde, commence par faire sa fortune; il pille le peuple pour s'enrichir; quand il est satisfait, il pille encore pour augmenter les trésors de la Compagnie dont il dépend, & il s'en assure l'appuit; les Actionnaires sont toujours bien disposés pour celui qui augmente leurs profits. — Ces considérations ne sont pas les seules qui prouvent que l'interposition du Gouvernement est nécessaire; l'état des finances de la Compagnie en fournit des raisons aussi pressantes. Selon l'acte du Parlement, les Directeurs ne peuvent accepter pour plus de 300,000 livres sterlings de lettres de changes; il y en a pour deux millions qui sont en vente; elle doit 11200,000 livres sterlings, & elle n'a de fonds entre les mains que pour trois millions deux cents mille, cet état est alarmant; le Gouvernement a intérêt de sauver la Compagnie; il en retire 1300000, qu'elle paie en impôts; le revenu des Actionnaires est fort au-dessous, puisqu'il n'est que de 250,000; si les lettres de change qu'on attend sont envoyées sans acceptation, ce sera dire à l'Europe & à l'Asie que l'Angleterre fait banqueroute, puisqu'elle ne soutient pas une Compagnie qui lui procure tant

d'avantages. — Mais ce n'est pas assez de la soutenir, il faut l'empêcher de s'exposer au même danger; pour y réussir il est bon de reconnoître leur source; c'est ce que fait M. Fox; il l'a trouve dans la conduite des Employés, & à cette occasion, sans prétendre accuser celle de M. Hastings, il en fait un tableau qui ne seroit être plus odieux s'il est fondé; la péculat & la mauvaise foi ne sont pas les moindres détails qu'il relève; il s'étend sur les présens qu'il a reçus, & en cite un, entre autres, de 100,000 livres sterling. En général il est défendu à un Employé de la Compagnie d'en recevoir, & ceux qu'il est d'usage de ne pas refuser doivent être en entier dans la Caisse de la Compagnie; mais ils restent dans celle du Particulier auquel ils sont faits, & ils le sont toujours par des hommes qui achètent ainsi un délai pour le paiement de ce qu'ils doivent, & souvent l'abolition de leur dette. M. Fox n'accuse pas M. Hastings de la guerre des Marattes; il convient qu'elle doit son origine à la Présidence de Bombay; mais M. Hastings y entra, & les termes de la Paix n'effacent pas le malheur de s'être engagé dans la guerre. Il dit un mot de la grande question, savoir si les territoires de l'Inde appartiennent au Roi ou à la Compagnie; mais il la laisse indécise. S'il est singulier que des Marchands soient Souverains, il seroit difficile & peu convenable à un Souverain d'être Marchand. M. Fox termina son discours par demander la permission de proposer deux bills; le premier a pour objet d'établir un bureau de 7 personnes revêtues du plein pouvoir de placer & de déplacer tous les Officiers dans l'Inde, & qui auront sous leur inspection le gouvernement général du pays; on leur donnera 8

assistans, qui seront chargés de tout ce qui concerne le commerce. Le bureau sera en Angleterre sous les yeux du Parlement, auquel il soumettra toutes les démarches. Les Employés dans l'Inde lui rendront compte de toutes leurs ; & dans les cas où les circonstances, car il peut s'en présenter, ne permettront pas d'obéir aux ordres du bureau, il lui en exposera les raisons les plus détaillées. Le second bill a pour objet l'administration de nos établissemens de l'Inde & de leurs dépendances. Cette demande passa sans opposition ; mais on se propose d'examiner sévèrement les deux bills ; alors il est vraisemblable qu'ils occasionneront bien des débats.

Cette interposition du Gouvernement dans les affaires de l'Inde blesse les Actionnaires de la Compagnie, qui se proposent de faire des représentations ; il paroît qu'ils ont un parti nombreux ; & déjà il a paru quelques paragraphes dans les papiers publics, où l'on s'éleve contre cette mesure que quelques-un décréditent.

« Cette interposition, disent-ils, n'a sa nécessité que dans la perte de l'Amérique & la situation critique de l'Irlande, qui a beaucoup diminué l'influence de la Couronne, en réduisant le nombre des places ou des bénéfices sans charges qu'elle avoit à sa disposition. M. Fox, dans un débat du 4 juillet dernier, dit que le Gouvernement de ce pays étoit tellement constitué, qu'il ne pouvoit subsister sans avoir à sa disposition beaucoup de ces places. Il est à présumer que le cabinet adopte cette idée ; ce qui ne peut manquer d'être une bénédiction pour ce pays. Le passé semble prouver que les affaires

de l'Inde seront aussi bien entre les mains du Gouvernement que dans celles des Directeurs, qui, au lieu de payer 7 pour 100 aux actionnaires, pourroient également leur donner 50, & finir par ne leur rien donner du tout.

Les débats du Parlement sur l'Inde ne fauroient manquer d'être intéressans. Déjà bien des perionnes ne sont pas de l'avis de M. Fox sur le tableau qu'il a présenté de l'état de la Compagnie ; dans l'assemblée générale qui s'est tenue à ce sujet, on s'est récrié contre son injustice ; on a dit que la compagnie ne devoit rien, ce qui paroît un peu difficile à croire, après la guerre longue qu'elle a essuyée, & dans laquelle ses revenus immenses n'ont pas dû moins souffrir que son commerce. On a dit hautement dans cette assemblée que ce n'étoit pas l'état de banqueroute, dans lequel on la supposoit, qui fixe l'attention des Ministres ; mais les richesses tentent leur avidité ; ils veulent se dédommager de la perte que leur cause l'indépendance de l'Amérique, où ils avoient tant de places lucratives & sans fonctions à donner, & s'en procurer d'autres dans l'Inde. On remarque dans tout ce qui fut dit à cette occasion beaucoup d'humeur ; peut-être aussi craint-on de voir violer la chartre de la Compagnie ; quoiqu'il en soit, il fut arrêté une requête au Parlement ; elle a été présentée hier à la Chambre des Communes, sur le Bureau de laquelle elle a été mise en attendant la seconde lecture des bills de

**M. Fox**, qui tient à son ouvrage, & qui ne négligera rien pour le faire passer.

C'est au moment où les affaires de la Compagnie sont dans cette crise, qu'elle a reçu des nouvelles qui ne sont que très-désagréables. Les Directeurs se sont empressés d'en publier la substance, pour prévenir les exagérations, qu'ils ne préviendront pas; & elles laissent le champ libre à bien des Commentaires.

Sir Edouard Hugues marcha à Madras le 13 avril, sans avoir rencontré aucune partie de l'escadre françoise; le 24 du même mois Sir Eyre Coote y arriva, apportant avec lui 10 laks de roupies; il y mourut le surlendemain. — Le général Stuard, qui, à la tête de l'armée britannique, marcha à Cuddalor lorsque Typo-Saïb eut évacué le Carnate, attaqua le 13 juin les lignes françoises, & les emporta après avoir fait une perte sensible, dans laquelle on ne compte pas moins de 615 européens & 366 cipaies tués, blessés ou prisonniers. Le 25 l'ennemi fit une sortie du fort, & s'avança jusqu'à nos lignes, dont il tenta l'assaut avec beaucoup de courage; il fut cependant repoussé avec perte d'environ 200 européens, & leur Colonel resta prisonnier. La nouvelle de la paix, qui arriva ensuite, mit fin aux hostilités, à l'attaque & à la défense de la place. — Vers le 21 juin il y eut un engagement entre les deux flottes, mais il ne fut point décisif. — Le Colonel Lang, qui avoit fait une irruption dans le pays de Coimbatour, après avoir soumis Caroor & Dindégul, fut rappelé pour joindre la grande armée devant Cuddalor. Le Colonel Fullarton ayant été re-

vêtu du commandement, s'avança jusqu'à Darrampor, place à 120 milles de Seringpatam; capitale de Typpo-Saïb, dont il s'empara le premier juin; alors il reçut ordre de se rendre à Cuddalor, & reçut dans sa route un renfort considérable, qui lui fut envoyé sur la nouvelle de la paix. — Trois cens européens, avec de la poudre & des provisions, furent envoyés de Madras à Mangalor, dans les vaisseaux de S. M. le *Bristol* & l'*Isis*, avec ordre au Colonel Campbell de débarquer s'il le jugeoit nécessaire. — Typpo-Saïb, après avoir quitté le Carnate, s'étoit avancé à Bidnore; & suivant les avis reçus à Tellicherry & à Anjengo, le Général Matthew, avec ses forces, consistantes en plusieurs détachemens de trois régimens du roi & les troupes de la Compagnie, faisant en tout 600 européens & 1600 Cipayes, s'est rendu sous condition de sortir avec les honneurs de la guerre, & la liberté de se retirer à Mangalor; mais cette capitulation fut violée par Typpo-Saïb. — Mangalor & Onore sont en notre possession; il y a dans la première de ces places 3000 hommes, des approvisionnement nécessaires, un nombre d'officiers expérimentés, sous les ordres du Major Campbell, ce qui donne la plus grande espérance de la conserver; ils ont repoussé déjà trois attaques vigoureuses, & fait des sorties avec succès: la mousson qui s'approche, mettra bientôt fin aux attaques.

Le conseil de Tellicherry a écrit aussi que sur la nouvelle que Typpo-Saïb s'approchoit de la côte de Malabar, on avoit pris toutes les mesures nécessaires pour la sûreté des places; & que le 16 juillet on étoit sans inquiétude, & qu'on les avoit mises en état de se défendre contre tous ceux qui pourroient les attaquer.

— La paix avec les Marates fut proclamée à Bombay le 8 avril. Le 5 précédent, le Colonel Macleod & Humbostern furent attaqués peu de jours après avoir quitté Bombay dans le Sloop le *Ranger*, par la flotte des Marates, & conduits à Geriah, après un combat opiniâtre, dans lequel il y eut 5 morts & 25 blessés. Le Colonel Humberston, qui étoit au nombre de ces derniers, est mort depuis de ses blessures. On a demandé au Peshwa satisfaction de cet outrage; on n'a pas publié sa réponse, mais on dit qu'elle étoit peu satisfaisante. Il a ensuite renvoyé le *Ranger*, les Officiers & l'équipage, qui arriverent à Bombay le 29 mai; le 2 juin suivant, on reçut une lettre du Peshwa, plus satisfaisante que la première, dans laquelle il desiroit l'expédition des ordres pour lui délivrer les pays cédés par le traité.

On ajoute que le Peshwa a confirmé la paix, que la Compagnie n'a plus d'ennemis dans le Carnate, & qu'elle peut à présent porter avec succès toutes ses forces contre Typo-Saib.

Le 19 le Lord John Cavendish annonça qu'il demanderoit le lendemanin la permission de présenter un bill pour corriger & expliquer l'acte passé dans la dernière session, pour imposer une taxe sur les quittances. Il dit qu'on avoit consulté plusieurs gens de loi, & entr'autres le ci-devant Procureur-Général, & celui qui l'a remplacé; que les deux derniers étoient d'un avis diamétralement opposé à celui des premiers; que c'étoit la raison pour laquelle il avoit jugé une explication de l'acte, nécessaire. L'Amiral Pigot se leva ensuite pour proposer le complément des matelots nécessaires pour le service de l'année

1784. Les forces qu'on étoit obligé d'entretenir dans l'Inde , forçoient de porter ce complet beaucoup plus loin qu'il ne l'auroit désiré , mais il dit qu'il seroit réduit aussitôt que cela se pourroit. Le nombre des vaisseaux employés montera à cinquante-trois , dont 20 Sloops , 27 cutters , & 6 grosses frégates , montant en tout à 4475 hommes. C'étoit plus de matelots que dans les paix dernières ; mais ils étoient destinés à croiser dans la méditerranée , où nous n'avons plus Minorque où nos vaisseaux marchands ont besoin de protection contre les corsaires barbaresques. Dans nos mers les contrebandiers exigent des forces assez considérables pour s'y faire respecter ; il conclut par demander 26000 Matelots auxquels on allouera 4 liv. sterling par mois pour chaque homme.

Le Lord John Cavendish dit ensuite qu'il proposeroit incessamment quelques reflexions à la chambre sur les moyens d'arrêter la contrebande.

## F R A N C E.

*DE VERSAILLES , le 2 Décembre.*

M. le Baron de Breteuil, Ministre & Secrétaire d'Etat au département de la Maison du Roi, prêta le 26 du mois dernier en cette qualité, serment entre les mains de S. M.

*DE PARIS , le 2 Décembre.*

La publication de la Paix a eu lieu mardi dernier ; sans entrer dans les détails du Cérémonial d'usage , nous en indiquerons , qui étant peu connus , parce qu'ils se passent dans

N<sup>o</sup>. 49. 6. Décembre 1783. b

l'intérieur de l'Hôtel-de-Ville, peuvent piquer la curiosité de nos Lecteurs.

M. le chevalier de la Haye, Roi d'Armes de France, accompagné d'un détachement de six Héraults d'Armes, précédé de la Musique de la Chambre des Ecuries de S. M., va prendre de la part du Roi M. le Prévôt des Marchands, le Corps de Ville & le Châtelet, qui sont assemblés au Bureau de la Ville; il reçoit du Maire des Cérémonies l'Ordonnance de la Paix, & en fait faire la lecture; après quoi les différentes compagnies & députations se rendent dans les Places publiques, où le Roi d'Armes de France ayant commandé trois chamades des cloches d'armes de S. M., & prononcé trois fois : *De par le Roi*, dit : *premier Hérault d'armes de France, au titre de Bourgogne, faites les fonctions de votre charge*; il lui remet alors l'Ordonnance de la Paix, que le premier Hérault d'armes publie. Ensuite le Roi d'armes fait sonner trois fanfares & crie trois fois *Vive le Roi*. Ce cérémonial a été observé dans les quatorze Places publiques, où s'est fait, selon l'usage, la Publication. On s'est rendu ensuite à l'Hôtel de Ville, où le Roi d'armes de France & les Héraults ont soupé avec M. le Prévost des Marchands. Une singularité que nous observerons en passant dans ce cérémonial, c'est qu'en vertu d'un ancien usage, il est préparé, dans l'après-midi, aux Feuillans, une colation où sont seulement reçus le Roi d'armes de France & les Héraults; les Magistrats les attendent. On ignore l'origine & le but de cet usage.

Le *Te Deum* & les illuminations générales qui l'accompagnent, devoient avoir lieu Dimanche dernier; ils ont été remis à Diman-

che prochain , à cause d'une indisposition de M. le Gardé des Seaux , qui doit présider à cette Cérémonie.

On mande de l'Orient , que le Conseil de guerre poursuit son travail , & que ces jours derniers il avoit mandé , pour être entendus , plus de 70 Officiers d'Infanterie , qui ont été témoins de l'affaire pour laquelle il a été assemblé.

Le travail pour le mouvement des Intendances qu'on disoit devoir avoir lieu Samedi dernier , ne se fera , dit-on , que dans cette semaine.

Après le Procès-verbal de la dernière expérience du globe aérostatique de M. de Mongolfier ; on ne lira pas sans intérêt les détails de la course aérienne des deux personnes qui se sont élevées avec la machine.

Les deux voyageurs avoient raison de prétendre , qu'ils risqueroient moins , la machine étant abandonnée , que lorsqu'elle étoit retenue par des cordes. Elle avoit reçu quelques dommages dans les différentes expériences , lorsqu'on lui opposoit de la résistance ; & il fallut beaucoup de courage dans ceux qui s'y exposèrent , malgré la déchirure qui l'avoit entrouverte , & qu'on n'avoit raccommodée qu'imparfaitement. Elle s'éleva pompeusement ; & lorsque les navigateurs aériens firent leurs adieux , tous les spectateurs eurent un serrement de cœur , causé bien plus par la crainte que par l'admiration , au point que quelques femmes se trouverent mal. Monseigneur de Dauphin ; trop jeune pour éprouver cette sensation , n'en eut qu'une fort agréable ; en voyant

le globe s'élever, il mêla les petits élans de sa joie & le battement de ses mains aux applaudissemens de tous les assistans. La machine poussée par un vent de N. O., s'éloigna majestueusement; elle fut bientôt au-dessus de la rivière, vis-à-vis de Chaillot. Là elle trouva un courant d'air qui la fit monter jusqu'au milieu du petit Cours. Les intrépides voyageurs, fâchés de ne pouvoir s'éloigner de la rivière, & de planer si long-tems sur elle, redoublèrent leur feu; ils monterent à une plus grande hauteur, où ils trouverent sans doute un autre air de vent, puisqu'en moins d'une minute, ils furent reportés au Sud, entre les Invalides & l'Ecole Militaire, d'où le vent les conduisit sur Paris. Alors voyant la machine fort échauffée, l'un d'eux proposa de descendre, l'expérience étant déjà assez belle; ils étoient en ce moment sur la rue de Babylone, à l'un des bouts du fauxbourg S. Germain; ils diminuèrent leur feu: mais ayant reconnu qu'ils tomberoient sur les maisons, & qu'ils étoient même portés en droiture sur les tours de S. Sulpice, ils ranimerent leur gaz, pour éviter ce danger, & ils traversèrent en 5 à 6 minutes toute cette partie du fauxbourg S. Germain, & une autre du fauxbourg S. Jacques, en passant à côté de l'Observatoire. Cependant la machine déjà séchée par les expériences précédentes, & fortement échauffée par un feu continu depuis 22 minutes, étoit dans une contraction, & faisoit entendre des craquemens, qui décidèrent les hardis navigateurs à modérer leur feu; & ils furent tomber, ou pour mieux dire, descendre au bout du nouveau boulevard, près de 3 moulins, à une portée de fusil de la Salpêtrière. — Le vent ayant indiqué la route que le globe tiendroit, on avoit placé des courriers près des Invalides & sur

le nouveau boulevard qui le suivoient, & arriverent près de lui, presqu'au moment de sa chute. M. le Duc de Chartres lui-même, ayant passé le bac vis-à-vis les Invalides, les suivit ventre à terre, & arriva assez à tems, pour être le premier à complimenter les hardis navigateurs, & à leur faire donner toutes sortes de soins. Ils n'étoient pas fatigués, mais ils étoient fort échauffés, & avoient besoin de changer de linge. Ils n'avoient pas été si continuellement occupés dans leur course, qu'ils n'eussent pu quelquefois considérer Paris, & mesurer l'étendue de l'horison. Ils ne distinguoient de Paris qu'une grande masse de pierres; l'objet le plus visible pour eux, que leur réfléchissoient sans doute les rayons du soleil, étoit la rivière qu'ils suivoient dans ses sinuosités, jusqu'à Pontoise, c'est-à-dire, aussi loin que leur vue pouvoit s'étendre. Le vent a dirigé ce globe, de maniere que tout Paris l'a pu voir. Le nom des deux premiers Navigateurs aériens s'associe naturellement à celui des inventeurs de la machine, & ils ne doivent point en être séparés.

Les expériences faites en divers endroits, ne peuvent que contribuer à perfectionner cette invention, qui ne paroît encore que curieuse, & qu'on peut rendre un jour utile. On en a fait une à Lyon, dont on nous a adressé ainsi les détails.

J'imagine que dans un moment ou tout le monde s'occupe des Balons Aérostatiques, qu'on cherche à déterminer les usages auxquels ils peuvent s'appliquer, que les uns prétendent qu'ils peuvent être très-utiles pour l'Astronomie, la Géographie, & même la Méchanique; que les autres au contraire soutiennent que c'est une invention non-seulement puerile; mais dan-

gèreuse, je crois que l'expérience dont je vais avoir l'honneur de vous rendre compte, fera le plus grand plaisir à vos lecteurs. Le 18 Octobre on a fait partir des Breteaux, promenade qui n'est séparée de la Ville que par le Rhône, un Balon Aérostatique de 24 pieds de haut sur douze en quarré à sa base. Outre une grille remplie de papier, roulé & serré avec la plus grande force, imbibé d'huile & de graisse, il portoit encore deux Bombes remplies de feux d'artifices. Plusieurs décharges de boîtes annoncerent les préparatifs que l'on faisoit pour l'enfer; & enfin son départ, qui fut aussi célébré par une excellente musique de toutes sortes d'instrumens. D'abord le Balon parut vaciller, & on craignit pendant un instant qu'il ne retombât ou que le feu s'y mit, ce qui auroit fort déplu à toute la Ville qui étoit accourue sur les Quais ou dans les maisons voisines, pour jouir de ce spectacle. Mais les alarmes cessèrent bientôt, & le Balon s'élevant avec une prodigieuse rapidité, ne paroissoit plus qu'une étoile lorsqu'une des deux Bombes dont la méche avoit duré quatre minutes éclatta, & remplit l'horison d'étoiles & autres artifices. Le Balon continuoit pourtant à s'élever, & déjà même on le perdoit de vue lorsque la seconde Bombe dont la méche avoit duré deux minutes de plus que la première, & qui étoit du double plus forte, en éclatant produisit un effet d'autant plus agréable, que la nuit étant obscure, les feux de toutes espèces qu'elle jetta, s'apperçurent mieux. -- De ce moment le Balon resta absolument perdu dans les nuages, & on ne le revit plus. On a sçu depuis qu'il avoit été apperçu à trois lieues de la sur les dix heures, étant toujours excessivement élevé & ne paroissant pas prêt à tomber, peut-être se fera-t-il posé dans quelque lieu

Éloigné des habitations, où aura-t-il été trouvé par quelque campagnard, qui, n'en connoissant pas l'usage l'aura brûlé; car on n'en a pas eu de nouvelles depuis. Cette expérience prouve au moins que les Balons peuvent être employés pour les signaux qu'on a coutume de faire avec des fusées, & que s'élevant à une hauteur bien plus considérable que celle où ces fusées peuvent atteindre, & jetant bien plus de feux, ils doivent être apperçus de bien plus loin.

L'expérience de la Machine aërostatique, construite par MM. Charles & Robert, annoncée depuis quelques jours, a eu lieu hier aux Thuilleries. Elle a été précédée de plusieurs expériences très-curieuses, qui intéressent les Sciences, & qui pourront les enrichir de découvertes précieuses. M. Meunier, Lieutenant au Corps Royal du Génie, engagé par plusieurs membres de l'Académie, dont il est le correspondant, de rédiger le plan des observations & des signaux qui les ont précédées, en rendra compte lui-même incessamment au Public. Nous nous bornerons ici à parler de ce que tout Paris a vu.

La machine est partie des Thuilleries à 1 heure 40 minutes. Comme le bruit s'étoit répandu que MM. Charles & Robert ne partiroient point à Ballon perdu, la sensation a été plus vive, lorsqu'on a vu le premier & M. Robert jeune dans un char qui devenoit pour eux un char de triomphe; les applaudissemens ont été vifs, nombreux & répétés; mais il a fallu que les voyageurs rassurassent les spectateurs par leur sécurité.

le Public partagé d'abord entre la surprise & la crainte a gardé le silence à leur départ; il l'a rompu par ses acclamations & par ses vœux pour le retour des Argonautes nouveaux; à mesure que la machine s'éloignoit on a suppléé aux battemens de mains en élevant les chapeaux; les Suisses mêmes ont participé à la joie publique en balançant leurs sabres en l'air. Jamais les Sciences n'ont offert un spectacle aussi majestueux & aussi imposant; & la Nation doit s'enorgueillir d'une découverte qu'on auroit reléguée il y a six mois dans la classe des mensonges historiques, si on nous l'eut citée même d'Archimede. M. de la Lande, de l'Académie des Sciences, enthousiasmé de cette superbe découverte, & convaincu du succès qu'elle devoit avoir, a sollicité comme une faveur de monter dans la machine, pour y suivre spécialement les expériences qui avoient été arrêtées. Mais il étoit juste de laisser cette préférence à MM. Charles & Robert. — Avant l'ascension de cette machine, on a lancé un petit globe vert, & cet honneur a été réservé à M. Mongolfier. Ce premier globe a monté perpendiculairement, & a été aperçu l'espace de 5 minutes, & de 14 par des vues perçantes, qui n'avoient cessé de le fixer. Au bout de 5 minutes, il paroissoit comme une émeraude, & bientôt après comme une étoile. Il a été dirigé par le vent d'Ouest, & la machine aérostatique par le vent de Sud-Est.

Les suites de cette magnifique expérience ne peuvent que piquer la curiosité. En attendant qu'on sache les détails de ce Voyage intéressant, nous placerons ici le Procès-verbal suivant.

» Nous, souffignés, Charles, Robert, Jean Burgatet, Curé de Nessel, & Charles Philip-

pet, Curé de Fresnoy, Thomas Hutin, Syndic perpétuel de ladite Paroisse, & L'heureux, Curé d'Hédouville, certifions que la Machine aërostatique est descendue entre Nesle & Hédouville, (environ neuf lieues de Paris,) dans la prairies de Nesle, à trois heures trois quarts. En foi de quôi nous avons signé ce Procès-verbal, écrit dans le Char aërostatique par moi CHARLES. — Suivent les signatures des personnes ci-dessus dénommées. M. le Duc de Chartres & le Duc de Pitz-James, qui sont arrivés au moment de la descente de la Machine, ont honoré ce Procès-verbal de leurs signatures, & l'ont rapporté à Paris. On fait d'eux qu'à quatre heures & un quart M. Charles, seul, est reparti dans la même Machine en présence des mêmes témoins.

On vient de publier la troisième livraison des Estampes destinées à orner l'édition des Œuvres de Voltaire. On nous saura gré d'entrer dans quelques détails.

Le superbe monument que l'on prépare à la gloire de Voltaire dans la grande édition de ses œuvres, demandoit la réunion des Arts du Dessin & de la Gravure, avec celui de la Typographie. Il est beau de voir les Arts se perfectionner par leurs efforts pour honorer la mémoire d'un grand homme. Le Public a applaudi à l'entreprise de M. Moreau, & voit aussi avec intérêt à la tête de ce recueil, le nom auguste d'un Prince qui se montre digne de succéder au grand Frédéric & par ses talens militaires qu'il a déjà signalés d'une manière mémorable dans la seule occasion qui s'en soit présenté, dans la fameuse retraite du 19 Septembre 1778, en Bohême, admirée de tous les Militaires de l'Europe, par

un goût vif & une noble protection pour les Sciences & les Arts, & sur-tout par ce touchant respect pour les grands Hommes dont les Sciences & les Arts s'honorent, qui ne peut être le partage que de ces Princes qui s'élevent au-dessus de leur rang par leur ame & leur génie. On a vu dans le temps, & il est bon de redire encore, que le Prince Royal de Prusse, dans son dernier voyage à Pétersbourg, ne voulut pas permettre que M. Euler, l'un des trois Géometres de génie de ce siècle, alors déjà âgé & infirme, vint le visiter. Il se rendit lui-même chez ce savant Géometre, & s'entretint pendant plusieurs heures avec lui auprès de son lit. C'est ainsi que les grands Princes se conduisent avec les grands Hommes; & c'est par ces qualités qu'ils se font adorer à la fois de leurs Sujets & des Etrangers. Il semble qu'il étoit de la glorieuse destinée de Voltaire de se voir particulièrement honoré par les Princes de la maison de Prusse; le Roi en a prononcé lui-même l'éloge dans son Académie, & le Prince Royal a accepté avec empressement la dédicace des estampes de M. Moreau, satisfait & flatté de voir son nom à la tête de l'édition des œuvres de ce grand Ecrivain. Cette troisième livraison répond à la beauté des deux premières que le Public possède déjà. Voici les objets qu'elle contient: la première estampe est le portrait de Henri IV, pour mettre à la tête de la Henriade; il est gravé d'après Porbus, dont le tableau appartient à M. le Duc d'Harcourt, qui a bien voulu le prêter à l'Auteur. La seconde est le portrait de Pierre I. peint d'après nature, par L. Caravaque, à Astracan. Ces deux morceaux font honneur, le premier au burin de M. Alex. Tardieu, & le second à celui de M. Langlois. La troisième, est le moment où Mérope reconnoît son fils en présence de Polifonte.

La quatrième, le meurtre de Zopire par Séide, dans la Tragédie de Mahomet. La cinquième, Ninias sortant du tombeau, au cinquième acte de Sémiramis. La sixième, Electre embrassant l'urne que lui présente Oreste, & qu'elle croit renfermer les cendres de ce Héros. La septième, Euphémon, fils, tombant aux genoux de son pere, dans la Comédie de l'Enfant prodigue. La huitième, Pandore renversant la fatale boîte, dans l'Opéra de Pandore. La neuvième, Isabelle écoutant Gertrude & entendant ces mots : *André, mon cher André, vous faites mon bonheur.* La dixième & dernière, la Bégueule avec le Charbonnier. On ne peut qu'admirer dans cette nouvelle livraison les talens supérieurs de M. Moreau, qui a répandu, dans tous ses sujets, le plus grand intérêt, & y a mis le plus grand choix. Cette livraison fait attendre la suite avec le plus grand empressement. On souscrit chez l'Auteur, rue du Coq Saint Honoré, près le Louvre, où ces estampes de format *in-4<sup>o</sup>.* & *in-8<sup>o</sup>.* se vendent séparément des éditions.

Les maladies qui attaquent les bestiaux, sont le fléau des laboureurs; tout ce qui peut contribuer à en écarter les ravages, a droit d'être recueilli; c'est à l'expérience à en prouver l'efficacité; parmi les semedes qu'on a présentés quelquefois, en voici un très-singulier; c'est ainsi que le P. Joseph-Romain Joly en a publié la recette, & la maniere dont il en a été instruit.

Je l'ai apprise, il y a près de 40 ans, d'une espece de Charlatan qui passoit pour sorcier dans le pays, parce qu'il guérissoit les maladies du bétail, qui proviennent d'un sang extravasé. Je vous avouerai mon incrédulité à l'égard des sor-

til eges ; cependant on publioit tant de merveilles de ce prétendu magicien , que passant dans les cantons qu'il fréquentoit , je témoignai quelque envie de l'entretenir ; on l'en prévint ; & comme il étoit fort mal avec les Prêtres , il crut trouver en moi un conciliateur. J'appris de lui son histoire. — Orphelin & sans fortune dès l'âge de cinq ans , il n'avoit pas d'autres ressources que la mendicité. Elle lui procura le nécessaire durant ses premières années , mais les secours diminuèrent avec la compassion , à mesure qu'il avançoit en âge. Enfin , ils cessèrent tout-à-fait quand on le vit en état de gagner sa vie. Alors il s'adressa à un Sexagenaire , qui faisoit le fromage dans une ferme des hautes montagnes ; & comme l'enfant prodigue , il eut d'abord la comission de garder les pourceaux ; la seule différence , c'est qu'il ne dérogeoit pas ; car son pere avoit été *Boëhe* , c'est à-dire , selon le langage du pays , Berger de bœufs & de vaches. Son maître lui ayant trouvé une tournure d'esprit qui lui plaisoit , se l'attacha plus particulièrement , en lui promettant quatorze écus de gage ; c'eût été une fortune pour lui , s'il avoit été bien payé. Malheureusement le Suisse aimoit le vin ; & malgré sa bonne volonté , il parvint jusqu'au bout de sa carrière , sans avoir amassé deux sols. Il s'étoit contenté d'entretenir son domestique , aussi modestement que l'état le comportoit. Quand il se vit sur le point de mourir , il lui tint ce langage : Mon fils , depuis douze ans que tu me fers , je te suis bien redevable ; mais j'étois un b... d'ivrogne , tu le fais , & je ne puis te satisfaire ; le seul bien qui me reste , est mon remède pour la guérison des troupeaux ; je ne l'ai confié à personne ; si tu veux t'en servir avec adresse , tu seras bien dédommagé. Tel fut le testament oral de ce pauvre Helvétien. A peine

eut-il rendu le dernier soupir, que son héritier avertit le public qu'il étoit seul possesseur de l'art du Nécromancien Bernois. Il ne fut pas moins couru ; on l'alloit consulter de toutes parts. Ce qu'il avoit de reprehensible dans sa conduite, c'est que, pour faire valoir le métier, il ajoutoit des singeries, & donnoit à son remède un verni de sorcellerie. Je le tançai à l'égard de ces additions. Quant à sa recette, je n'y trouvai rien que de naturel. Cependant l'ayant apprise sous le sceau de la confiance, je n'en pouvois faire usage, ni l'enseigner à personne. Enfin, les épizooties multipliées qui ont dévasté le bétail en différentes Provinces, ont réveillé mon zèle. J'ai écrit dans le pays touchant le Médecin des bêtes à cornes, dont j'avois oublié le nom, craignant qu'il ne vécût encore, ou qu'il n'eût légué son secret à quelqu'un. On m'a répondu qu'il n'en existoit plus de cette espèce. Un Religieux Prêtre qui va travailler dans la Paroisse, a fait des perquisitions ; & mon frere, l'un des chefs du Bailliage, s'est exactement informé. On leur a répondu que si l'on savoit un remède contre l'épizootie, elle n'auroit pas fait tant de progrès dans ces montagnes. Après toutes ces informations, j'ai cru qu'il étoit permis de donner au public un bien qui m'avoit été confié, puisqu'il n'appartient plus à personne. Je n'en ai point fait usage, & j'ignore si les Elèves de l'Ecole vétérinaire l'auront mis en œuvre. Quoi qu'il en soit, rien n'est plus simple. — Il est question de prendre une poignée de suie à la cheminée, d'y verser de l'urine, & de faire avaler forcément ce bol à la bête malade. Le possesseur du remède m'assura que toutes celles qu'il a traitées de la sorte, ont recouvré la santé.

Les tableaux & dessins qui composoient la

galerie du Comte Ludarini, à Rome, ont été transportés à Paris; la vente s'en fera à l'ancien Hôtel de Bullion, rue Plâtrière, le 18 de ce mois & jours suivans, à quatre heures de relevée; & ils seront exposés les quatre jours qui précéderont la vente; savoir, les 14, 15, 16 & 17 Décembre audit Hôtel de Bullion, où l'on pourra les voir depuis dix heures du matin jusqu'à une heure après midi. Cette collection est déjà connue de tous les Amateurs qui ont voyagé en Italie pour être l'une des plus riches en originaux rares & précieux des plus grands Maîtres, tels que Raphaël, le Corregge, les Carraches, & tous ceux de leur école; Nicolas Poussin, Vernet, &c. &c. L'on en trouvera le catalogue raisonné chez MM. A. T. Paillet, Peintre, rue Plâtrière, audit Hôtel de Bullion; Brusley, Huissier-Priseur, rue Sainte-Avoye; & Claude Simon, Imprimeur, rue Saint Jacques, près Saint-Yves; & si quelqu'un vouloit prendre des informations sur la totalité de la collection, il pourroit s'adresser à M. Paillet.

Ce qui se passe sous un sol très-éloigné de nôtre, conduit souvent ceux qui l'habitent à des découvertes que le local seul fournit. Le défaut des mêmes circonstances seroit attendre très-long-temps les connoissances qui résultent de ce concours. L'étude des Langues en seroit jouir tout d'un coup. Plus la facilité de les entendre sera rare, plus il faudra de temps pour tourner au profit de notre instruction les livres composés chez les Peuples qui parlent chacune des différentes Langues connues. Pour opérer en ce genre une révolution avantageuse au commerce, aux sciences & aux arts, un anonyme a présenté à l'Académie Française un Mémoire qui y a été lu le 17 Juillet dernier, dont nous avons parlé dans le Journal du 2 Août, dans lequel il ap-

puyoit sur la nécessité d'établir en France une Académie de Langues vivantes qui fut composée de Membres versés dans cette étude, & qui feroient des Cours publics. Ce projet d'instruction, très-analogue aux circonstances politiques dans lesquelles nous nous trouvons, avoit déjà occupé M. Luneau de Boisjermain. Dès le 20 Juin dernier il a fait distribuer un Prospectus qui annonce des Cours de Langue étrangère, à l'aide desquels on peut apprendre, chez soi, par la lecture, & sans Maître, l'Italien, l'Anglois, l'Espagnol, le Portugais, l'Allemand, &c. Chaque Cours doit durer quatre mois. Depuis la distribution de cette Annonce on a ouvert un Cours gratuit de Langues étrangères au Musée de la rue Dauphine. Ceux qui voudront apprendre la prononciation des Langues étrangères, qu'on ne peut gueres acquérir par la lecture, trouveront dans ces Leçons publiques des instructions dont le secours seroit très-dispendieux pour eux. Ceux qui voudront se borner à lire les livres écrits dans les différentes Langues de l'Europe, trouveront dans les Cahiers que M. Luneau de Boisjermain fait distribuer des moyens d'instruction très-faciles, très-courts, très-intelligibles, & qui sont à la portée de toutes les personnes qui voudront se livrer à cette étude. (1)

---

(1) On s'abonne actuellement pour la somme de 15 l. au Cours de Langue Italienne, à Paris, chez M. Luneau de Boisjermain, au Bureau de l'Abonnement Littéraire, rue S. André des-Arts. On a distribué le 1 & le 15 Août, le 1 & le 15 Septembre les quatre cahiers de Prose Italienne qui forment la première partie de ce Cours. Ces Cahiers présentent une traduction interlinéaire d'un Livre Italien, à l'aide duquel on lit, & on entend très-bien tout ce qui est écrit en Langue Italienne. On n'a besoin pour cette instruction, ni de Grammaire, ni de Dictionnaire.

Les Numéros sortis au Tirage de la Loterie Royale de France, sont : 24, 4, 8, 17, & 50.

*DE BRUXELLES, le 2 Décembre.*

On a inféré ces jours derniers l'article suivant dans la Gazette de cette ville.

« Dans un article de la Gazette de Leyde, du 14 novembre, relatif à l'affaire des limites entre le territoire Autrichien & Hollandois, en Flandre; on rapporte les stipulations de la convention de la Haye, de l'an 1718; par lesquelles les forts de S. Paul & de S. Donaes, & les Polders de Doel, de Sté. Anne, de Keltenisse, sont cédés aux Etats-Généraux. Ces stipulations existent, il est vrai; mais c'est un fait certain qu'elles n'ont jamais été exécutées; comme du côté des Etats-Généraux les stipulations réciproques auxquelles cette convention se réfère, & qui auroient dû être exécutées en même temps & à pas égaux, ne l'ont jamais été non plus. En fait de cession entre souverains, c'est un principe constant que l'exécution est indispensablement nécessaire pour changer le territoire; & que tant que cette formalité essentielle n'a pas été remplie, tant que par l'entremise de commissaires dûment autorisés à cet effet de part & d'autres, la vérification des parties cédées & leur tradition réelle n'a pas été faite sur les lieux, en dégageant solennellement les sujets y établis, du serment de fidélité qui les lie au Souverain; & en cédant les choses, *in statu quo*. Il n'y a donc d'autres limites entre les deux territoires, dans la Flandre, que celles qui ont été réglées & déterminées formellement, d'après la convention dûment exécutée, l'an 1664, selon laquelle les Forts & les Polders, sus-

mentionnés , appartiennent incontestablement au territoire de l'Empereur.

Les Etats-Généraux ont demandé que cette affaire fut arrangée, en nommant de part & d'autre des Commissaires ; & le Gouvernement des Pays-Bas n'attend, pour donner son consentement aux négociations, que les ordres qu'il a fait demander à l'Empereur. En attendant, on dit que les Etats-Généraux ont défendu à leurs troupes de passer sans passeport sur le territoire Autrichien. Nos troupes ont détruit les postes de S. Paul & de S. Job, depuis qu'elles ont pris possession du fort de S. Donaes : mais elles n'ont point été au-delà des limites fixées par le traité de 1664.

On assure, lit-on dans les Papiers Anglois, que le Ministre de l'Impératrice de Russie a été chargé de notifier à notre Cour que S. M. I. la Souveraine a ordonné à son Envoyé à Constantinople de demander au Divan : 1°. une communication immédiate de ses sentimens sur l'occupation de la Crimée, de manière que l'Impératrice soit certaine de son approbation ou de son mécontentement ; 2°. s'il est disposé à exécuter les derniers Traités, en ne mettant point d'entraves à la libre navigation de ses Sujets sur la Mer Noire, &c. Pour avoir une réponse certaine, & non dilatoire, l'Impératrice a fixé le terme de soixante jours, pendant lesquels le Divan aura le temps de prendre une détermination quelconque ; mais après cette époque, son silence, ou une réponse dilatoire ou équivoque, forcera S. M. I. à se servir des moyens qu'elle a en main pour faire expliquer

la Porte, ne voulant pas que ses grandes armées se consomment en pure perte, en contemplant les irrésolutions d'une Puissance qui pourroit bien les attaquer lorsqu'elles viendroient à se séparer, — Cette notification a dû être faite en même-temps à la Cour de France par les Ministres de S. M. I., & c'est d'après elle qu'un Courier chargé à ce qu'on disoit des Dépêches les plus importantes avoit été expédié de Fontainebleau à Constantinople, & que le bruit s'est répandu que ce ne sera qu'à son retour qu'on sera certain si les Turcs feront la guerre ou voudront rester en paix.

Selon les mêmes papiers, il y a eu une autre déclaration ministérielle à la cour de France par l'Ambassadeur d'Angleterre.

Il a, dit-on, représenté que la forme du Gouvernement des Provinces-Unies, donnant lieu à des longueurs qui ne pouvoient que retarder la confection du Traité définitif de Paix, le sentiment du Roi son Maître étoit que désormais les Conférences se tinssent à Londres ou à la Haye. On ignore ce qui a été répondu; mais il y a apparence que la proposition de S. M. B. ne sera acceptée ni par la France, ni par la Hollande.

*Suite du Mémoire du gouvernement des Pays-bas.*

On ne peut concevoir le motif d'une conduite aussi offensante dans tous les sens. La réclamation de la Souveraineté de l'Empereur n'opere rien sur l'esprit du Commandant. Il se permet même de soutenir le contraire, ce qui ne laisse aucun voile sur l'intention de sa démarche: il ose parler d'un usage antérieur, qui même, s'il existoit, ne présenteroit qu'une suite de violations caractérisées du territoire de S. M. I.

Il est également insensible à la réclamation des Edits de l'Empereur : il y ajoute l'audace d'avouer qu'il les connoît ; & malgré cela , il consomme le délit & l'injure entamée avec un éclat , des formes & des démonstrations dont on n'a d'idée nulle part , pour l'enterrement d'un Soldat : comme s'il avoit eu dessein de chercher dans ces formes tout ce qui pouvoit caractériser davantage le fond de l'outrage & à le rendre plus public & plus sensible. — Le Gouvernement affecté autant que surpris d'une conduite si étrange , & également contraire au Système plein d'égards qu'il suit dans toutes les occasions vis-à-vis de la République , a dû aux droits incontestables de l'Empereur & à sa dignité blessée d'une manière si décidée & si choquante , la démarche de faire passer sur une partie du territoire de la République , un détachement destiné à protéger l'exhumation du Soldat enterré , & la restitution du Cadavre à la Garnison du Fort dans le fossé duquel le Cadavre a été jetté en présence , & sous la direction de l'Officier de Justice du lieu où la Souveraineté de S. M. a été attaquée ; mais le Gouvernement provoqué & forcé à cette démarche par un fait prémédité , taillant & atroce , qui vu son caractère & ses circonstances demandoit une représaille égale faire sur le champ , connoit trop le sentiment de LL. H. I. PP. pour ne pas en attendre que , partant de principe de l'aggression dirigée contre le Souverain des Pays-Bas , Elles effaceront par une satisfaction prompte & satisfaisante , que M. le Baron de Reischach a déjà demandé à la Haye , & dont le Ministre - Plénipotentiaire de S. M. aux Pays-Bas a également parlé à M. le Baron

de Hop : ce que S. M. seroit dans le cas de présumer, ou ce qu'Elle seroit dans le cas d'attacher à l'esprit & aux vues ou aux principes d'une agression véritablement hostile. — Le Gouvernement desire d'autant plus cette satisfaction de LL. HH. PP. qu'il ne sauroit dissimuler, qu'il semble qu'on annonce de toutes parts non-seulement peu d'égards & peu de soins à ménager la souveraineté de l'Empereur, & à cultiver la bienveillance que S. M. a toujours marquée à la République, mais même du mépris pour ses droits incontestables. — En effet les Officiers Hollandois ont commis des exploits de justice sur le territoire de S. M. On y a arrêté ou menacé d'y arrêter ses sujets; les Soldats & Bas-Officiers Hollandois y ont passé, repassé, & s'y sont maintenus, sans aucun égard aux Edits tant de fois publiés, & dont il a été parlé à M. le Baron de Hop, dans les cas très-fréquens, où des Soldats & Bas-Officiers Hollandois ont été arrêtés à défaut de permission : cas toujours accompagnés de marque de complaisance de la part du Gouvernement, & même de requisition de faire avertir de la disposition les Edits des Commandans des Corps ou Régimens Hollandois. Les droits de S. M. ceux qui du temps de son Auguste Mere, & dans tous les temps, ont été déclarés être les siens, avec intention & résolution manifestée de les maintenir, n'ont été ni respectés, ni considérés, & l'usurpation a prévalu. On a commis & l'on commet des actions en partie nouvelles; on ne parvient pas à applanir tant de difficultés sur l'objet desquelles le bon droit appartient à S. M. les plaintes demeurent quelquefois sans réponses; les

réponses sont lentes, déclinatoires, & en laissant souvent les plaintes sans redressement, elles laissent d'ailleurs aussi souvent à désirer.

*La suite à l'ordinaire prochain.*

PRÉCIS DES GAZETTES ANGL. ET AUTRES.

- Suivant les dernières Lettres de Constantinople, les Négociations de Paix n'ont pas encore le succès désiré. On remarque que depuis quelques semaines le Ministre Britannique, y agit de concert avec ceux des Cours Impériales. On dit qu'il vient de déclarer récemment au Reis-Effendi, que le Roi son Maître souhaiteroit que le Sultan s'accommodât à l'amiable avec les Cours Impériales, sans quoi la guerre éclateroit inmanquablement, & pourroit devenir très-funeste à la Porte; qu'une grande Cour avoit aussi fait insinuer au Cabinet de Versailles sur son dessein d'envoyer une escadre dans l'Archipel, qu'en ce cas la Russie prendroit d'autres mesures dont les suites ne causeroient pas seulement la rupture des Négociations à Constantinople, mais allumeroient aussi la guerre qu'on avoit la plus grande espérance d'empêcher. Ces Lettres ajoutent qu'il est vrai que le Divan a déclaré que la Loi de Mahomet exige de ne rien céder sans y être forcé par le sort des armes; que la Russie y a fait repliquer que la Crimée ne dépendant que de son Khan, il étoit le maître de la céder à qui il vouloit, sans enfreindre la Loi de Mahomet. Quant aux prétentions de l'Autriche, on a représenté de sa part que c'étoit de nouvelles acquisitions que la Porte avoit faite sur elle, & que la Loi de Mahomet n'avoit pas prononcé à ce sujet. *Gazette d'Amsterdam. N°. 92.*

Il est dit dans le Mémoire remis par la Cour

de Bruxelles à M. Hop, Ministre des Etats Généraux, que les Forts de Saint-Donaes, de Saint-Paul & de Saint-Job, ainsi que le Village de Den-Doel sont situés dans les limites du Territoire Autrichiens, suivant le Règlement de 1664. On soutient en outre que la convention du 22 Décembre 1718 n'a jamais eu d'exécution. En voici les stipulations que nous avons tirées d'un Papier public, dont l'Auteur infatigable, dans ses recherches, ne laisse rien à désirer à ses Lecteurs. — » Comme il est survenu des difficultés au sujet de l'article dix sept du Traité de Barriere, qui regarde la sûreté des Barrières, & l'extension des Limites de L. H. P. en Flandres, dont il pourroit résulter des inconvéniens qu'on souhaite de part & d'autre de prévenir, on est convenu de substituer le présent article dix-sept. S. M. I. & C. agrée que pour l'avenir les Limites des Etats - Généraux en Flandres, commenceront à la mer au Nord-Ouest du Fort Saint-Paul, à présent démoli; lequel S. M. leur cede avec 10 verges de terrain, de quatorze pieds la verge, autour de l'avant-fossé du côté de l'Ouest & au Sud... De la lettre F on continuera le long de ladite ligne... Sur la pointe de la redoute ou traversé qui est sur la digue, au-delà des deux canaux de Sonté & de Souti, marquée H, près du Fort de Saint-Donaes, & que S. M. I. & C. cede en pleine souveraineté & propriété aux Etats-Généraux, de même que tout le terrain situé au Nord de la ligne marquée ci dessus... Et pour la conservation du Bas-Escaut, & la communication entre le Brabant & la Flandres des Etats-Généraux, S. M. I. & C. cede en pleine & entière souveraineté aux Etats-Généraux le Village & Polder de Doel, comme aussi les Pol-

ders de Sainte-Anne & Kettenisse, &c. ( Corps Dipl. T. 8. Part. 1. pag. 552. ) Gazette d'Utrecht, N<sup>o</sup>. 92.

Il est des Politiques qui prétendent que la démarche de l'Empereur sur les Frontieres de la Flandre Autrichienne a pour but principal de mettre les Hollandois dans le cas de reclamer la médiation de l'Angleterre, comme garante du Traité de Barriere, & de leur faire reprendre leurs anciennes liaisons avec cette Puissance. *Courier du Bas-Rhin, N<sup>o</sup>. 93.*

## GAZETTE ABRÉGÉE DES TRIBUNAUX (1) :

### PARLEMENT DE PARIS, GRAND'CHAMBRE.

*Cause entre le sieur Peltier, Curé de Doué, diocèse d'Angers, — Et le sieur Blain, prétendant droit à la même Cure. — Réplétion en matiere bénéficiale.*

Il s'agissoit de savoir si le sieur Peltier ayant le Brevet de régale d'un Canoniat, valant plus de 600 liv. devoit être de ce moment rempli, de maniere à ne pouvoir, même avant d'avoir accepté ce Bénéfice, en requérir un autre, qu'il étoit dans le cas de préférer comme plus avantageux. — La Cure de Saint Pierre de Doué vauqua le 20 Octobre 1782, par le décès du titulaire. L'époque de sa mort l'assuroit à un gradué. Les sieurs Peltier & Blain avoient tous deux jetté leurs grades sur le Chapitre de Doué, Collateur de la Cure; mais, le premier étoit parfaitement en regle; le second avoit oublié de réitérer, selon la loi, la signification de ses grades au Carême 1782. Le sieur Peltier fit le 29 Octobre au Chapitre sa réquisition de la Cure de Doué. Les Chanoines refuserent d'y faire droit, sous prétexte que s'agissant d'un Bé-

béficé-Curé, ils avoient le choix entre les gradués; & le lendemain ils firent acte de présentation de la personne du sieur Blain, qui obtint des provisions le 1er Novembre. Le sieur Peltier, sur le refus du Chapitre de le nommer, se retira par-devers les Vicaires-Généraux du Diocèse d'Angers, le Siège vacant, & en obtint le 3, des provisions. Les deux pourvus ayant tous deux pris possession, la complainte s'est engagée en la Sénéchaussée de Saumur. — La Cause plaidée à Saumur, Sentence est intervenue le 18 Janvier 1783, qui a déclaré le sieur Peltier rempli, & comme tel non-recevable, a maintenu le sieur Blain dans la possession de la Cure contestée. Appel en la Cour par le sieur Peltier. Arrêt qui a mis l'Appellation & ce au néant; émondant, a adjugé la Cure au sieur Peltier, & condamné le sieur Blain à lui restituer les fruits par lui perçus, & aux dépens.

PARLEMENT DE DOUAI — Protêt.

Une lettre de change tirée de Lille sur Paris, à l'ordre du sieur Hurez a été protestée le septième jour après l'échéance, parce que les trois jours suivans étoient feriés (c'étoient les fêtes de Pentecôte). Le sieur Hurez a formé la demande en remboursement contre les sieurs Rozet, Pinson & compagnie, négocians de Lille. — Sentence des consuls de Lille qui condamne les sieurs Rozet, Pinson & compagnie à rembourser le montant de la lettre de change avec intérêts, frais de protêt, change & rechange & aux dépens. — Appel au parlement de Flandres. — Arrêt du 13 Août 1783 confirmatif.

---

(1) On souscrit pour l'Ouvrage entier, dont l'abonnement est de 15 liv. par an, chez M. Mars, Avocat, rue St-Hôtel de Serpençe.

---



**JOURNAL POLITIQUE**  
**DE BRUXELLES.**

---

*DE PÉTERSBOURG, le 31 Octobre.*

**O**N vient d'apprendre que le Prince de Potemkin, qui commande les troupes de l'Impératrice en Crimée, se trouvant un peu remis de sa maladie, s'étoit mis en route pour revenir dans cette Capitale, où l'on espéroit qu'il acheveroit de se rétablir; mais qu'il a éprouvé en chemin une rechute qui met ses jours dans le plus grand danger. Cette nouvelle a sensiblement affecté l'Impératrice.

Le 21 de ce mois, l'Académie Impériale des Sciences tint son assemblée publique annuelle, dans laquelle elle fit la distribution de ses Prix. Celui d'Astronomie avoit pour objet d'indiquer des raisons certaines, s'il en existe, au moyen desquelles on puisse démontrer l'uniformité du mouvement diurne de la terre, & dans le cas où cette uniformité n'existe pas, & que la résistance de l'éther ou toute cause occasionne ce changement, quels sont les phénomènes qui en résultent, les moyens de rectifier la mesure du temps, & d'avoir par-là

N<sup>o</sup>. 50. 13 *Décembre 1783.* c

un point de comparaison juste entre cette mesure dans les siècles passés & celle des siècles postérieurs? Ce Prix a été partagé entre deux Mémoires latins, dont l'un a pour Auteur M. Jean Frédéric Hennert, Docteur en Philosophie, Professeur de Mathématiques à l'Université d'Utrecht, & l'autre, M. Paul Frisi, Professeur de Mathématiques à Milan. Le Prix de Mécanique, dont le sujet étoit d'exposer la Théorie des Machines que fait mouvoir la force du feu ou des vapeurs de l'eau, a été adjugé à M. Sébastien Maillard, Capitaine en second au Corps du Génie de S. M. I. & R., Professeur de Fortifications à l'Académie Impériale des Ingénieurs à Vienne.

Le 22 de ce mois, le célèbre Muller est mort à Moscou, âgé de 78 ans : il étoit Conseiller d'Etat effectif, Historiographe des Archives du Collège des affaires étrangères, membre de l'Académie Impériale, & de plusieurs Académies étrangères, Chevalier de l'Ordre de S. Wladimir, de la troisième Classe.

## P O L O G N E.

*DE VARSOVIE, le 2 Novembre.*

Les négociations entre le Comte d'Unruhe & le Général d'Egloffstein, qui avoient été interrompues pendant quelque tems, viennent d'être renouées, & on s'en promet une issue plus heureuse que ne l'a été celle des précédentes. Les lettres de Dantzick portent que les denrées y renchérissent prodigieusement.

La peste fait toujours des ravages dans plusieurs parties de la Turquie Européenne; les précautions prises sur toutes les frontières, pour empêcher le fleau de s'étendre, font de la peine aux Ottomans, qui desiroient que l'on rouvrit la communication. On écrit de Hongrie, qu'un d'eux, assis sur le rivage, près de Rama, criait dernièrement à des habitans Tuj-Palanka, qui étoient de l'autre côté du fleuve : *Eh! bon jour, Messieurs, pourquoi ne venez-vous plus ici! Vous dites que les maladies regnent parmi nous; est-ce que vous n'êtes jamais malades?*

## A L L E M A G N E.

*D E V I E N N E , le 20 Novembre.*

Le Comte de Rzewusky, Major-Général des armées de l'Empereur, a prêté serment le 2 de ce mois, en présence du Prince Czartorizky, entre les mains du Grand-Maître, Prince de Stahremberg, pour la place de Capitaine-Lieutenant de la Garde-Noble de Gallicie.

On assure que le mariage de l'Archiduc de Toscane avec la Princesse Elisabeth de Wurtemberg, sera déclaré au Printemps prochain, & qu'à cette époque ce Prince viendra ici avec le Grand-Duc & la Grande-Duchesse de Toscane.

Les enrôlemens ne cessent pas encore ici, ni dans tous les états soumis à la domina-

tion de l'Empereur. Cette capitale doit fournir 4800 recrues avant la fin du mois de Février prochain. Suivant un calcul qu'on a fait, les préparatifs de guerre ont coûté jusqu'à la fin de Septembre dernier, 22 millions de florins.

On dit que le Prince Charles de Lichtenstein est chargé d'une commission particulière auprès de plusieurs Princes d'Italie, & d'une autre auprès du Roi de Suede, avec lequel il doit s'aboucher dans son voyage. Le 2 de ce mois il lui a été expédié un courrier, avec ordre de le joindre le plutôt possible.

*DE HAMBOURG, le 21 Novembre.*

On est encore dans la même incertitude sur l'issue des démêlés entre la Russie & la Porte, sur les dispositions de l'Empereur. Nos papiers ne nous entretiennent depuis quelque temps que du Congrès qu'ils disent devoir se tenir à Semlin, des préparatifs formidables qui se font partout, & des apparences d'une guerre prochaine.

Quoique les Négociations de paix avec la Porte Ottomane, lit-on dans une Lettre de Vienne, continuent avec la même activité, par la médiation de la France, on doute toujours de leurs succès. Cependant on assure que la Porte consent à nous céder Belgrade, la rive gauche du Danube, & une partie de la Walachie, en y joignant une somme de cinq millions de florins pour servir de dédommagemens de nos préparatifs; mais elle demande en revanche

que l'on lui garantisse routes ses autres possessions en Europe, En attendant, nos apprêts ne se ralentissent point; les enrôlemens se font ici & par-tout avec la plus grande rigueur; nos Pêcheurs & nos Bateliers ont été mandés ces jours derniers au Bureau de la Marine; on dit qu'on en enverra une partie pour servir aux transports par eau. On prétend aussi qu'on donnera à nos troupes les fusils d'une nouvelle invention, qui tirent vingt-cinq coups par minute, & dont les épreuves ont été faites & ont réussi.

On assure que l'Impératrice de Russie a fait demander à la Porte, par son Ministre à Constantinople, qu'elle déclare enfin son opinion sur l'occupation de la Crimée, & qu'elle lui donne 60 jours pour faire une réponse décisive; en lui déclarant surtout, que si elle tarde, elle emploiera les moyens qu'elle a en son pouvoir pour la forcer à la faire. Si cette notification a été faite, il n'est pas douteux que bientôt on ne sache à quoi s'en tenir sur la guerre ou la paix; on s'attend que la Porte sera embarrassée. La guerre est inévitable, si elle déclare qu'elle ne peut consentir à laisser la Crimée entre les mains de la Russie; & alors on regardera ce refus comme une attaque, & on réclamera les secours stipulés dans le traité d'alliance avec l'Empereur; son silence pourra être vu du même œil.

» Avant la séparation du dernier Divan, l'on dans une Lettre de Constantinople, le Grand-Vizir annonça qu'il avoit préparé un Contre-Manifeste pour réfuter celui que la Cour de

Russie a publié au sujet de la Crimée, & qu'il le feroit paroître incessamment. Quant à cette presqu'Isle même, on n'en reçoit plus de nouvelles directes ; & ce qui n'en transpire ne nous parvient que par de petits Bâtimens qui arrivent de temps à autre à Constantinople. Quelques Passagers, qu'on dit dignes de foi, assurent qu'il s'en faut de beaucoup que les affaires de cette presqu'Isle soient dans une position aussi avantageuse & aussi florissante que l'annonce le Manifeste du Ministère Russe ; qu'elle est absolument dénuée de vivres & de bétail ; que la disette y est même si grande que les Russes qui se trouvent dans le pays sont réduits à tirer leur approvisionnement de la Pologne ; que les bêtes à corne & à laine y sont si rares qu'on voyage quelquefois de puis le matin jusqu'au soir sans rencontrer une seule brebis ; que des hordes nombreuses de Tartares abandonnent leur Patrie pour s'établir ailleurs ; tellement qu'au lieu de 300,000 habitans qui peuploient naguere la Crimée on y en trouveroit actuellement à peine 10,000, dès qu'on excepte du total ceux qui, en très-petite quantité même, occupent le peu de Villes dont cette presqu'Isle est garnie ; enfin, si l'on peut ajouter foi aux récits de ces Passagers, la Crimée, jadis si peuplée & si fertile, n'est plus qu'un désert vaste & aride, dont la Russie ne pourra tirer que des avantages peu considérables.

S'il faut en croire quelques gazettes, il y a de la division entre le Grand-Visir & le Capitan Bacha ; le dernier veut la guerre, & le premier, mieux instruit de la situation de l'Empire Ottoman, desire la paix : l'un, qui est hardi, entreprenant jusqu'à la témérité, compte sur sa flotte, & voudroit l'employer ;

l'autre ne compte pas autant sur l'armée, & ne cherche à temporiser que pour éviter une rupture, ou pour l'éloigner du moins autant de tems qu'on en a besoin, pour être bien préparé aux événemens.

La nouvelle qui s'étoit répandue, qu'il étoit arrivé des changemens dans le Ministère Ottoman, paroît se confirmer par des lettres de Constantinople, qui portent que le Kiaja-Bey, ou Lieutenant du Grand-Visir, a été déposé; le Hazinc-Keajasi, ou trésorier du Serrail, a été envoyé au gouvernement d'In-Bahti, près de la Morée, & ils sont remplacés, le premier par le Reis-Effendi, Haire-Mehemed; & le second, par Mustapha, célèbre par ses malheurs. Selon les mêmes lettres, l'Ambassadeur d'Angleterre a offert la médiation de son maître, pour l'arrangement de la querelle avec la Russie; mais le Divan préféreroit celle de la Cour de France, moins suspecte de partialité pour la Russie. Une des femmes du Grand-Seigneur est encore accouchée d'un Prince, qui a été nommé Sultan Murad.

Depuis quelques jours, écrit-on de Sthokholm; la Banque a jugé nécessaire de mettre elle-même du papier en circulation, & de vendre des lettres de change: on en a été alarmé, & l'on a craint des opérations plus dangereuses encore. Cependant celle-ci n'a été que la suite inévitable d'un moment d'activité trop grande peut-être, que la guerre entre les Puissances maritimes de l'Europe avoit causée dans le commerce de ce royaume. En Danemarck on a éprouvé la même variation

D'une vigueur momentanée du commerce & de la disette du numéraire, avec tous les embarras qui en résultent. Pendant la guerre, les frets nombreux & les exportations considérables avoient ouvert pour la Suede des ressources abondantes & inattendues. Les Finlandois sur-tout tirèrent pour de grosses sommes, tant sur la France que sur l'Angleterre. La balance fut donc extrêmement en notre faveur; &, par une suite naturelle, le change baissa ici l'année dernière à un taux qu'on l'a rarement vu : mais, avec la guerre, les frets des bâtimens Suédois ont cessé, & la navigation a presque repris son ancien cours : le papier tiré sur l'Etranger, a diminué à proportion; & avec la diminution, le cours du change a haussé. On s'attendoit néanmoins à le voir baisser ensuite, sur-tout lorsqu'il faudroit payer les dernières cargaisons apportées de l'Inde, & achetées par l'Etranger, pour la plus grande partie : mais on a été trompé dans cet espoir, après la nouvelle qu'on a reçue de la faillite de la Maison de Lindegreen à Londres, à la charge de laquelle deux de nos maisons de commerce avoient seulement une créance de 120 mille rixdalers; & l'on craignoit que cette banqueroute ne causât un contre-coup ailleurs. Comme les deux Maisons dont nous venons de parler, & qui sont ici des plus considérables, se sont trouvées par-là hors d'état de continuer à tirer, & que les lettres de change d'une troisième, sont attendues avec protêt, on n'avoit que trop lieu de prévoir que le manque de papier sur l'Etranger feroit monter encore davantage le cours du change, & qu'ainsi l'on courroit risque de voir envoyer les especes hors du royaume. Cette considération a porté la Banque à faire elle-même des billets tout d'un coup pour 150 mille rixdalers. L'opération a d'abord eu de l'effet, & le cours

du change a baissé, particulièrement sur la Hollande. Cependant, comme l'exportation du fer est beaucoup au-dessous de l'attente, & qu'au contraire l'importation des grains est très-forte, tant pour la consommation ordinaire que pour les brasseries d'eau-de-vie, on pense que la Banque, malgré toute sa bonne volonté, ne fera pas à même de tenir le change aussi bas que l'intérêt de l'Etat l'exigeroit.

On a ici une liste des troupes Allemandes qui ont été au service de l'Angleterre, pendant la guerre d'Amérique, qui ont débarqué à leur retour sur le Weser & sur l'Elbe.

Suivant cette liste, celles de Hesse-Cassel montent à 3511 hommes, celles de Hesse-Hanau à 1441, celles de Brunswick à 2408, celles d'Anspach à 1183; celles d'Anhalt-Zerbst à 984, & celles de Waldeck, à 505: total 12132 hommes. On n'attend le reste des troupes Hessoises qu'au printemps prochain. En vertu du traité que le Landgrave a fait avec la Grande-Bretagne, sur lequel sont calqués ceux pour la livraison de la même marchandise avec d'autres Princes de l'Empire, le Landgrave doit tirer encore une année le subsidé annuel qu'on lui a promis; il est stipulé positivement, dans son traité fait en 1776, que l'Angleterre donnera avis au Landgrave, un an auparavant, qu'elle n'a plus besoin de ses troupes; mais que cet avis ne sortira son effet qu'au tems où les troupes seront rentrées sur le territoire de Hesse. Le subsidé annuel monte à 450,000 écus, argent de banque, qui font 2,250,000 liv. tournois. Outre cela, le Landgrave a tiré, pour chacun des 12,000 fantassins, sans compter les chasseurs & les canonniers, 30 écus de banque; & il a été stipulé en outre, qu'il en seroit payé

b 5

autant pour chacun de ceux qu'on ne lui rendroit pas. Quant aux blessés, trois seront comptés pour un mort. Le transport s'est fait aux frais de l'Angleterre; les troupes ont reçu la solde Britannique, & les lettres ont dû être franches de port.

Il a paru dans plusieurs papiers publics une liste des propositions faites par le Général d'Egloffstein à la ville de Dantzick. On écrit de Berlin qu'elles ont été présentées d'une manière peu exacte, & on les rectifie ainsi.

« Ces propositions se renfermoient dans les cinq points suivans : 1°. que la ville seroit une députation au Roi, sans déterminer ni la manière ni l'endroit; 2°. qu'elle accorderoit le libre passage à toutes les marchandises par terre & par eau que les sujets du Roi pourroient transporter d'une partie de ses Etats à l'autre, en payant par terre à la ville les droits usités; 3°. que la ville laisseroit librement passer les bâtimens & effets munis de passe-ports, qui seront signés par le Roi même ou son Ministre du Cabinet, en payant également les droits usités; 4°. que la ville de Dantzick ayant promis au Roi, par une convention conclue en 1771, de n'admettre de sujets Prussiens, que ceux qui seroient munis de la permission des Régences Prussiennes, cette convention seroit aussi étendue à la Prusse occidentale, depuis peu acquise, pour empêcher la dépopulation de cette province; 5°. le Roi n'a demandé jusqu'ici à la ville de Dantzick aucune indemnisation des frais occasionnés par cette affaire ».

## E S P A G N E.

*DE MADRID, le 10 Novembre.*

On écrit de Cadix, que les deux Minis-

res des Indes & de la Marine ayant examiné attentivement l'affaire du Marquis de Solano, il a été remis en liberté, & toutes les recherches ultérieures sur sa conduite ont été suspendues; il n'en a pas été de même, relativement au Marquis de Cagigal, qui non-seulement est toujours arrêté dans le château de Sainte Catherine, mais dont on a encore resserré la prison. On parle de bien des manières différentes des imputations qu'on lui fait; on croit qu'il restera prisonnier jusqu'à l'arrivée de M. Miranda, qui de la Havane a passé à Philadelphie.

Selon les mêmes lettres, le bruit s'étoit répandu à Cadix, que le Gouverneur de Ceuta avoit été arrêté par ordre suprême; on disoit généralement, que cette détention étoit en conséquence de diverses plaintes portées par les Capitaines de plusieurs bâtimens neutres, qui ont été obligés de payer la protection qui étoit accordée à tous pendant la dernière guerre.

## ANGLETERRE.

*DE LONDRES, le 2 Décembre.*

Les affaires de l'Inde absorbent actuellement toute l'attention; & elles sont le seul objet intéressant qu'elles offrent à présent à la curiosité. Les dépêches dont la Compagnie des Indes avoit donné le précis le 24 de ce mois, ont été publiées le lendemain par extrait. Comme ce sont les seules nouvelles

de l'Inde, que nous avons depuis long-tems, nous placerons iciles détails, en en retranchant seulement ce qui ne seroit qu'une répétition de ceux qu'on a déjà vu, & en prenant ceux qui peuvent éclaircir le précis qu'on en a donné. La premiere de ces dépêches est du Président du Committé choisi de Bombay, en date du 27 Juin.

» Notre derniere Lettre avoit laissé le Général Mathews en possession d Onore avec toutes ses forces réunies, & l'ordre positif de faire une tentative immédiate sur la ville de Bednore, dans le cas où l'avis que nous venions de recevoir de la mort d'Hyder-Aly seroit fondé; il n'étoit porté en conséquence sur Gundapore, qu'il soumit après une foible résistance; de-là il avoit représenté que son armée n'étoit pas en état de rien tenter sur Bednore; que pourtant il hasarderoit. Sa Lettre étoit du 19 Janvier; nous la reçumes le 8 Février. Sur ses représentations, nous laissames, quoique avec répugnance, à sa discrétion de différer la tentative. Mais elle avoit été faite avant que notre Lettre lui parvint. Nous reçumes cette nouvelle d'ailleurs. Nous attendions sa relation avec d'autant plus d'impatience, que nous apprenions qu'il avoit été conclu un Traité d'une espee particuliere avec Hyat-Saïb, Gouverneur de Bednare sous Hyder, & qu'il en contervoit le gouvernement avec une autorité presque égale à celle dont il jouissoit avant que nous en fussions maîtres. Cette relation n'arriva point; plusieurs Officiers qui quitterent l'armée ne nous apporterent rien du Général, & nous remirent des Mémoires sur les motifs qui la leur avoient fait quitter. — Mungalore capitula le 2 Mars, d'autres Forts furent pris à une dis-

tance considérable, à l'Est de Bednore. La première Lettre que nous reçûmes du Général étoit du 4 Mars... (ici l'on donne un précis de cette Lettre; elle ne contenoit que des plaintes graves, peu ménagées, contre toute l'armée, mais rien n'étoit spécifié. Les Colonels Macleod & Humberston, sur qui tomboient en général ces plaintes, se justifient, & comme le Conseil ne trouvoit dans cette Lettre aucun détail sur Bednore il fut obligé d'en demander au Colonel qui lui remit le Journal qu'il en avoit tenu avec le Colonel Humberston..) Nous sommes informés, continue le Conseil, que le Général, après avoir pris possession de Bednore, fit arrêter Hyat-Saib, malgré la Capitulation, ce qui eut de fâcheuses suites par l'alarme & l'impression qui résulterent de ce procédé. Qu'on avoit trouvé de grands trésors, montant à quatre lacs & au-delà, outre quantité de bijoux qui furent d'abord montrés aux Officiers par le Général, & déclarés appartenir à l'armée; mais le Général & Hyat-Saib ayant traité ensemble, l'armée apprit avec surprise que ce dernier avoit réclamé, comme sa propriété, cet argent qui appartenoit indubitablement au Gouvernement; & que celui-là l'avoit rendu. Le Colonel Macleod étoit alors en détachement; mais cette affaire ayant renouvelé d'anciens mécontentemens & des soupçons qu'on avoit déjà eus à Onore, quelques uns des principaux Officiers furent présentés à Hyat-Saib par le Général, qui obtint de lui qu'il donneroit à l'armée un demi lac de pagodes. — Convaincus que le service ne pouvoit prospérer dans les mains du Général, & que notre devoir ne nous permettoit plus de lui conserver le commandement de l'armée dans le pays de Bednore, nous nommâmes

le Colonel Macleod pour le remplacer. Nous engageames le Colonel Humberston & le Major Shaw à rejoindre avec lui l'armée. — Le 17 Mars nous reçumes avis que la Paix étoit signée avec les Marattes. Elle fut proclamée à Bombay. Le 5 Avril le Colonel Macleod partit pour l'armée à bord du *Ranger*. Le 18, nous apprimes par un Lascar que la Flotte Maratte avoit attaqué & pris ce Bâtiment, & l'avoit conduit à Geriah — Nous fumes dans les plus vives inquiétudes sur le sort du Colonel Macleod jusqu'au 23 Mai que nous en reçumes une Lettre, dans laquelle il donne les détails du combat; il y avoit été blessé ainsi que M. Humberston, mort depuis... ( les détails de ce combat, le refus qu'en fit le Peshwa de punir l'auteur de cet acte d'hostilité, l'accueil distingué qu'il reçut au contraire remplissent ce paragraphe...) Pendant ce temps les affaires prenoient un mauvais tour. On avoit appris de Madraff, par une Lettre du 12 Mars que Tiposaïb avoit renvoyé du Carnate une partie de son armée, qu'il se préparoit à la suivre pour recouvrer le pays de Bednore. Le Général Mathew envoyoit des avis répétés de son approche, & demandoit des renforts. Le 20 Mars il écrivit de Mangalore qu'il y avoit 50,000 hommes avec 25 pieces de canons, s'approchant de Bednore, & qu'il partiroit le jour suivant pour cette Place, quoiqu'il n'eût que 1200 Sympais, 400 Européens & 5 canons pour se mesurer avec l'ennemi. Le 27, il marquoit qu'une plus grande armée s'avançoit, & il demandoit du secours. Sa dernière Lettre, du 1 Avril, annonçoit que Tiposaïb, avec 1000 François, 12000 chevaux, & une infanterie proportionnée, étoit à 45 milles. Le Capitaine Mathew, frère du Général, nous écrivit

que nos troupes avoient eu quelque avantage dans une petite action. Cet avis fut bientôt suivi de celui de la perte de deux postes établis par le Général, dont un coupoit la communication entre Bednore & la côte de la mer. Le principal, qu'on disoit très-fort, avoit fait peu de défense. Les fugitifs portèrent une terreur si vive à Cundapore, qu'elle y mit le plus grand désordre. On ne songea qu'à s'éloigner, on brûla les Magasins, on encloua partie du canon, on laissa l'autre au service de l'ennemi. Partie de la Garnison se refugia à Onore, où la prudence & la fermeté du Capitaine Torriono qui y commandoit, préserva la sienne de la contagion de la peur.

On apprit ensuite la perte de Bednore, où le général & la partie de l'armée à ses ordres furent faits prisonniers. Les détails que nous en avons nous viennent du Major Campbell. *L'Intrepide*, écrivoit-il le 12 Mai, avoit mis à la voile, quand un Sypaye arrivé de Bednore nous a appris que le Général après avoir employé six jours à dresser les actes de sa capitulation, sortit le 3 de ce mois avec sa garnison, & les honneurs de la guerre; mais comme on le devoit attendre d'un ennemi qui garde rarement sa foi, cette brave & malheureuse garnison ne fut pas plutôt sortie, qu'elle fut entourée par des troupes à pied & à cheval qui la forcerent à quitter ses armes, & qui la tiennent encore prisonnière. On dit que quand le fort s'est rendu, il y avoit encore quantité de provisions & d'eau. — Une consolation pour nous dans cette infortune, est la nouvelle de la paix que nous recevons. — Il y a encore une force respectable à Corwar, à Onore, & à Mungalore; nous craignons pour la sûreté d'Onore,

si elle est attaquée vigoureusement, mais nous comptons sur la défense que peuvent faire les deux autres places.

Nous nous flatons encore d'obtenir un secours d'argent, & un renfort d'Européens, de renouveler & de continuer une puissante diversion sur cette côte (Malabar) contre les dominations de Tiposaïb. La Paix en Europe & avec les Marattes, met cette Présidence en état d'agir efficacement. — Nous n'avons pas appris que la Flotte Française ait fait de prise importante depuis celle du *Blanford* & du *Coventry*.

La seconde Lettre est d'Anjengo, 1019 Juillet, & écrite par M. Hutchinson.

Le Président de Bombay ayant ordonné au Commandant de la *Vipere*, chargé de ses dépêches, de passer ici en allant à Bassora, je saisis cette occasion de vous donner les dernières nouvelles du Carnate. Le Général Stuart, avec une puissante armée, étoit devant Cuddalore, lorsqu'il a reçu la nouvelle de la Paix. En conséquence, on a cessé les hostilités. Il y a apparence qu'il auroit pris la place, puisqu'il avoit déjà forcé les lignes & pris les redoutes ennemies; mais cet avantage a coûté une perte sensible aux forces Britanniques. Il n'y a pas moins de 616 Européens, 356 Cipayes tués, blessés ou prisonniers. — Le 20 ou vers ce temps, il y a eu un combat entre les flottes Françaises & Britanniques; je n'apprends pas qu'il y ait été porté aucun coup décisif de part ou d'autre. M. de Suffren est retourné à Cuddalore; & on suppose que Sir Edouard Hughes a pris la route de Madraff; on dit qu'il manque d'eau, & que ses équipages sont très-malades. — L'armée du sud, qui agit dans le Carnate, a fait une irruption dans le pays de Coimbor, & soumis Caroor & Dindégul; le Colonel Lang, qui la commandoit,

ayant été rappelé & remplacé par le Colonel Fularton, celui-ci a poussé jusqu'à Darampore qui s'est rendu le 1er. de ce mois ; delà il s'étoit avancé & n'étoit plus qu'à 6 jours de marche de Paliagacherry, quand un ordre du Général Stuart l'a rappelé à Cuddalore; il est retourné dans le pays de Coimbatore avec un puissant renfort. — On n'a point de nouvelles de la flotte attendue d'Europe, & qu'on dit être partie en Janvier dernier.

On ne parle point dans ces dépêches de l'Amiral Parker; il partit d'ici peu de jours après le *Bristol*, dont les mêmes lettres nous annoncent l'arrivée à Madraff. Il paroît qu'il a éprouvé bien des contrariétés dans sa route. Dans ce moment l'attention générale est tournée toute entière sur les affaires de la Compagnie, qui se regarde dans ce moment comme dans une espece de crise, qui lui fait craindre pour son sort. On en peut juger par la requête qu'elle a présentée au Parlement contre le bill proposé par M. Fox pour en changer le régime.

Elle prétend que ce Bill détruit la constitution & viole entièrement les droits & les privilèges accordés sur de graves & précieuses considérations par une chartre, & confirmés par divers actes du Parlement, qu'il opere presque une confiscation totale de la propriété des Actionnaires; en autorisant certains Commissaires, qui doivent y être nommés, à saisir & à prendre possession de toutes les Terres, Fermes, Maisons, Magasins & autres Bâtimens, des Livres, Mémoires, Lettres, & autres papiers, des Vaisseaux, Marchandises, argent, obligations & autres effets leur appartenant, & à en disposer selon

leur bonne volonté & leur plaisir ; cela sans charger les requérans d'aucun manquement décisif , ou établir sur quoi ils ont perdu leurs droits & leurs privilèges , & leur propriété peut être faite ; procédé contraire aux privilèges des Sujets Britanniques , qui ne peuvent être jugés , sans être convaincus d'une accusation grave auparavant ; ils demandent en conséquence le rappel de cet Acte alarmant.

Sir Henri Fletcher , qui avoit présenté cette requête , en demanda le 25 la première lecture. Il fit deux observations qui venoient à l'appui de la demande de la Compagnie. La première rappelloit qu'un acte spécial fixoit à quatre ans , le temps que les Directeurs devoient garder leurs places , dont ils ne pouvoient être dépouillés à moins qu'on ne leur fit leur procès ; la seconde rouloit sur le tableau peu exact que le Ministre avoit fait de ses finances , puisqu'elle assuroit que , pour rétablir ses affaires , elle n'avoit besoin que d'un secours modéré. Il demanda ensuite que la requête restât sur le Bureau jusqu'à la seconde lecture du Bill. M. Fox se leva en déclarant qu'il ne s'opposoit point à cette motion ; mais , ajouta-t-il , comme cette requête assure que j'ai été mal informé sur l'état des Finances de la Compagnie ; je crois devoir observer que quand j'ai dit qu'elle devoit 8,000,000 sterlings , j'ai été mal entendu , si l'on a compris que je voulois dire par-là qu'elle étoit en banqueroute effective de 8,000,000 sterlings , ou que sa dette étoit de 8,000,000 au-delà de ce qu'elle pouvoit payer. — Il est à craindre que cette fois M. Fox ne trouve encore qu'il ait été mal entendu , & que ceci ne soit pris , contre son intention peut-être , pour une véritable rétractation. M. W. Pitt , qui avoit été au nombre de ceux qui avoient compris d'abord que la Com-

pagnie des Indes faisoit banqueroute, prit acte du délavéu public d'un fait qui avoit été avancé publiquement.

Le lendemain 26, M. Fox présenta son second Bill pour mieux régler les établissemens de la Compagnie; comme il est fort étendu, on n'en lut que le dispositif qui entraîna un temps considérable. Sir Edouard Astley fit ensuite quelques observations qui regardoient toutes le premier Bill, & qui ne tomboient aucunement sur celui dont on s'occupoit. M. Fox l'avertit qu'il les confondoit; & s'adressant à la Chambre: » quelle que soit, dit-il, la destinée du premier Bill, elle ne doit point influer sur celle du second: il y a long temps qu'on se plaint du désordre de l'administration de la Compagnie, & que l'on convient de la nécessité d'un règlement qui y remédie; on s'est plaint de la négligence des Ministres à cet égard; on m'en a reproché à moi-même; mais cette affaire importante demandoit des méditations, j'en étois occupé quand on m'accusoit de l'oublier; j'en présente aujourd'hui le résultat; c'est à la législation à le juger, il est absolument indépendant de mon premier travail; il peut-être adopté, quand même on rejetteroit l'autre. Les Directeurs actuels, si l'on veut les conserver, ou les nouveaux Commissaires, si l'on approuve le nouveau changement de régime que j'ai proposé, peuvent également en exécuter les dispositions. -- M. W. Pitt observa qu'il étoit impossible de juger ce Bill sans le connoître, que chaque Membre devoit le lire & le méditer. Il fut en conséquence arrêté qu'il seroit imprimé, & qu'on en feroit la seconde lecture le 2 Décembre.

Tout cela avoit préparé à des débats très-vifs & très-animés pour la seconde lecture du premier de ces bills. Elle eut lieu le 27;

& ils furent en effet aussi chauds qu'on s'y attendoit ; on comptoit sur des oppositions vigoureuses ; & d'après ce qui s'étoit passé, les mesures qu'on avoit prises, on croyoit que les dernières l'emporteroient. La séance fut très-longue, puisque la Chambre resta assemblée toute la nuit, & ne se sépara que le lendemain 28 à 4 heures du matin ; le triomphe de M. Fox fut de 229 voix contre 110, ce qui fait une majorité de 119 en sa faveur. Parmi les détails intéressans de cette séance, nous rapporterons ceux-ci.

Le Conseil de la Compagnie des Indes ayant été appelé pour être entendu, commença à parler à 4 heures, & ne finit qu'à 7 heures & demie. Quantité de voix s'élevèrent aussi-tôt pour se récrier contre l'injustice du bill ; M. Fox, en répondant à son tour, exposa d'abord que l'usage des Ministres, en temps de guerre, est d'exagérer l'embonpoint & la force des grands corps : leur intention n'est pas précisément d'en imposer à la nation, mais d'empêcher que les ennemis n'acquiescent des connoissances de leur état de foiblesse. La paix, ajouta-t-il après cet aveu précieux, le dispensoit d'user de cette politique ; il n'y avoit point d'inconvénient à exposer au grand jour le véritable état de la Compagnie ; les comptes qu'elle avoit présentés offroient quantité d'articles qui auroient dû être omis, & en omettoient quantité d'autres qu'il eût fallu y insérer. De cet arrangement remarquable d'omissions & d'insertions, résulroit une aisance apparente ; peu d'observations alloient le démontrer. — D'abord, la Compagnie mettoit au nombre des objets qui lui étoient dus, 4,200,000 liv. sterl. qu'elle avoit

prêtés au Gouvernement ; mais elle omettoit que, selon les conditions de cet emprunt, le Gouvernement ne devoit les rendre que dans le cas où il lui ôteroit son privilege exclusif, ce qui n'étoit pas son intention. Si ce privilege cessoit sans la faute du Gouvernement, elle ne pouvoit réclamer cette dette. — Elle porte encore en compte 260,687 liv. sterl. dus pour la subsistance des prisonniers pendant la guerre précédente. Depuis 1763, on les réclame inutilement en France, où l'on refuse toujours de les payer : on négocie encore sur cet objet ; mais, quelque zele qu'on y mette, c'est un remboursement dont on ne peut répondre, & une sûreté qui ne satisfera pas ses créanciers. — A cette somme elle en joint une autre de 139,877 liv. sterlings pour l'expédition de Manille, &c. qu'elle réclame du Gouvernement, qui a payé ce qui étoit juste, qui n'a pas cru devoir payer, & qui ne payera point ceci.

On porte encore en actif 280,575 liv. sterl. montant de billets payés par la Compagnie, & qu'elle remettra sur la place ; ce qui redeviendra alors un article passif. — Il y a un autre article de 557,250 liv. sterl. pour la vente de marchandises qu'elle n'a pas livrées ; & ces marchandises sont aussi portées en actif dans un autre endroit, ce qui fait un double emploi. — L'état des différents objets qu'on lui doit dans l'Inde est terminé par cette observation singulière « La guerre du Carnate retardera le paiement de ces dettes, & elle rend celui de plusieurs si précatoire, qu'il est impossible d'en fixer la valeur ; mais il est certain qu'elles sont légitimement dues à la Compagnie ». On pourroit lui dire qu'on ne conteste pas leur légitimité, mais leur sûreté, & qu'elle convient elle-même qu'elles n'en ont pas.

Hier, les bills de M. Fox donnerent lieu à de nouveaux débats, conformément à la délibération de Jeudi dernier; le second doit être lu aujourd'hui; en conséquence il fit une motion pour que la Chambre se formât en Comité; & cette motion réveilla les oppositions auxquelles M. Powis donna le signal par un discours qui en occasionna quantité d'autres. M. Burke défendit ce bill & le précédent, qu'on accuse également de violer les propriétés, comme si la souveraineté pouvoit en être une; si elle ne devoit pas être toujours un dépôt qu'on confie & qu'on retire, selon que l'exige le bonheur de ceux qui y sont soumis. L'importance & l'étendue des possessions britanniques dans l'Inde permettent-elles d'en laisser le gouvernement à des Marchands? Elles contiennent 200,081 milles quarrés, sur le quels vivent plus de 30,000,000 d'ames. M. Burke prétendit que la Compagnie n'avoit jamais fait un traité qu'elle n'eût violé; que les Princes de l'Indostan la regardoient comme une société de Marchands sans intégrité, sans foi, sans honneur, & voués uniquement à la cupidité. Il falloit un nouvel ordre pour confirmer les arrangements qui avoient été faits en faveur des Indiens ». M. Fox parla ensuite pendant plus de deux heures, & ce matin, à 4 heures, la Chambre s'étant divisée, il y eut 217 voix pour la motion, 102 contre; pluralité, 114.

On fera sans doute bien aise de trouver ici les principales clauses de ce bill.

Il porte que les Commissaires nommés entreront immédiatement en possession de tous les territoires, pays, édifices, meubles & effets appartenans à la Compagnie; que les livres, mémoires, chartres, & généralement tous les papiers, que

les vaisseaux ; magasins , marchandises , caisses , argent , obligations & autres , seront remis par les Directeurs & Employés de la Compagnie à la première réquisition des Commissaires , aux personnes qu'ils désigneront. — Que pour le seul objet de commerce , les sieurs ... propriétaires de ... Actions de la Compagnie , seront Directeurs assistans ; que de temps en temps , & sans réquisition , ils rendront compte aux Commissaires , prendront leurs ordres & les exécuteront. — En cas de vacance dans les offices d'Assistans Directeurs , cette vacance sera remplie dans la suite par la majorité des Propriétaires de la Compagnie , qualifiés de la manière requise par l'Acte de la 13e année du Règne de S. M. les Propriétaires ne voteront pas dans les élections par scrutin , mais dans une assemblée ouverte & tenue expressément ; & chacun signera son nom dans un livre en donnant sa voix. — Que les Commissaires ou la majorité des Commissaires auront le pouvoir d'éloigner , de suspendre , de rappeler , de nommer ou rétablir tous les Employés quelconques , civils ou militaires , soit que les Employés aient été nommés par le Parlement ou autrement.

Il paroît que le triomphe de M. Fox à la seconde lecture de son Bill se soutiendra , & qu'il passera avec la sanction du Parlement ; on dit du moins qu'il a déjà fait la nomination des premiers Commissaires & principaux Employés de la Compagnie. Nos Papiers en nomment déjà plusieurs : s'il faut les en croire ; le Lord Edouard Berrinck , MM. S. John , Neville , sir Henri Fletcher , MM. D. Hartley , J. Robinson & W.

Burke feront les 7 Commissaires; M. Eden aura le gouvernement général; le Lord Macartney celui de Madras, M J. Burke celui de Bombay, & le Général Smith le commandement en chef des forces de la Compagnie. On ne manquera pas de remarquer que sir Henri Fletcher se trouve nommé au nombre des 7 Commissaires supérieurs; il étoit auparavant Président de la Cour des Directeurs, & il a donné le 28 sa démission de certe place.

» Si les imputations que M. Fox a faites aux Employés de la Compagnie, sont fondées, dit un de nos Papiers, il est certain qu'on ne peut contester la nécessité d'en changer le régime, ce qui fait présumer qu'elles ne sont que trop réelles, c'est ce trait consigné dans un des rapports du comité secret. — Les cruautés du sieur B. souleverent enfin une fois ces malheureuses & innocentes victimes; elles envoyèrent leurs plaintes à Calcutta; & l'un de ceux chargés de les présenter, élevant sa voix devant le Conseil assemblé, lui adressa ces paroles remarquables qui peignent également les opprimés & les oppresseurs: vous nous regardez comme vos troupeaux, nous ne travaillons en effet que pour vous enrichir; mais l'infortuné bétail est soigné par ses bergers & gardé par ses chiens; & vous, vous nous livrez à des loups avides qui nous dévorent. — Ceci nous rappelle le trait historique suivant qui devoit être médité par la législation, & qui pourroit être mis en usage dans l'Inde. Les Romains avoient la plus grande horreur pour le péculat & l'exorsion. C'étoit le crime qu'ils punissoient avec  
le

le plus de sévérité pour qu'il ne put échapper en aucun tems au châtement, la victime qui en avoit souffert, ou à son défaut ses enfans, ses héritiers, ses amis même, étoient admis à le poursuivre devant le peuple assemblé. Un étranger qui pouvoit en convaincre un Romain avoit le droit d'en faire rayer le nom du registre des Citoyens & d'y faire mettre le sien à la place.

A cette citation nous en joindrons une autre qui offre un nouveau tableau touchant de la malheureuse situation des Indiens, & de l'oppression qu'ils éprouvent; il se trouve dans le manifeste envoyé par Cheit-Sing aux différens Rajahs sur les troubles de Benares; on sçait que M. Hastings a été accusé de plusieurs actes d'oppression & d'injustice à son égard, & on a vu dans un de ces Journaux la lettre par laquelle il a cherché à se justifier. Le manifeste de Cheit-Sing mérite d'être traduit.

Tout le monde sait que dans ces temps le Gouverneur & sa suite sont venus à Benares. A son arrivée à Buxar, qui est la limite de mon pays, j'allai au devant de lui avec les principaux de ma cour, pour lui faire honneur. Nous parlames de mon tribut, & je lui témoignai mon consentement aux demandes de la Compagnie, ma promptitude à y satisfaire, mon attachement & ma fidélité. Il me demanda ensuite une somme en supplément, & de lui livrer le fort de Bidgigu, la résidence de ma famille, la sûreté de mes femmes & de mon bonheur. Je représentai mon impuissance sur le premier point, & je demandai, quant au second, ce que j'avois fait, pour que la Compagnie voulût

N<sup>o</sup>. 50. 13 Décembre 1783. d

m'outrager au point de m'enlever un fort où demuroit ma famille. A mon arrivée à Benarès, on me donna une garde; je m'y soumis; & bientôt après un chubdardem-markham, qui avoit été autrefois à mon service, & qui avoit une vengeance à prendre, profita de cette occasion pour m'insulter, & pour se servir du langage le moins convenable avec moi, Un de mes sujets, révolté de voir son prince outragé ainsi par un bas valet, lui représenta l'indignité de sa conduite; ce qui amena une dispute & des coups, qui furent portés des deux côtés; mes sujets accoururent, tomberent sur les troupes, & dans cette rixe il y en eut plusieurs tués de part & d'autre. J'en profitai pour m'échapper, & je traversai le Gange avec mes adhérens. — Qu'ai-je fait pour avoir mérité un pareil traitement de la Compagnie? L'Orient en jugera. Je l'ai servie avec fidélité & attachement. Quelle bassesse ai-je faite, ou quel crime ai-je commis? En reconnoissance de l'appui & des secours que mon pere lui prêta dans ses guerres avec le Nabab Cassim-Ally Khan & le Nabab Sujah-Dowla, elle se crut obligée de le protéger contre la haine du dernier Nabab; elle continua de le protéger pendant quelques années contre les intrigues du Visir du Nabab & la rapacité de ses ministres, jusqu'à sa mort; elle me donna la même protection, & dans la suite, par un échange de pays qui eut lieu, je devins son tributaire, au lieu de l'être du Nabab, & je lui ai payé le tribut que je payois auparavant à ce prince. Depuis ce tems, je ne l'ai jamais suspendu; je n'ai pas cessé de lui prouver ma fidélité. Sur quoi est donc fondé le retour cruel que j'en éprouve? En quoi ai-je mérité d'être dépouillé de mes trésors, privé du fort

qu'habite ma famille, outragé & deshonoré personnellement? Ai-je été coupable d'injustice, de mauvaise administration? Qu'on regarde mon pays & qu'on regarde le leur; l'aspect différent qu'ils présentent en marque les limites d'une manière encore plus sensible que celles que la nature elle-même a tracées. Mes champs sont cultivés, mes villages remplis d'habitans; mon pays est un jardin, & mon peuple est heureux. Ma capitale est le rendez-vous des principaux marchands de l'Inde, à cause de la sécurité que j'ai donnée à toutes les propriétés; elle est le dépôt des trésors des Marates, des Jants, des Seiks & de toutes les nations les plus éloignées de l'Inde: la veuve & l'orphelin, sûrs de leurs héritages, résident ici sans craindre la rapacité & l'avarice; le voyageur traverse mes états d'un bout à l'autre sans rencontrer de brigands, & dort avec sécurité. — Voyez au contraire les provinces de la Compagnie: l'avarice & la famine étendent leur empire odieux sur des campagnes en friche & des villages déserts; vous ne voyez que des vieillards hors d'état, par leur foiblesse, de se transporter ailleurs, ou des voleurs prêts à leur enlever le peu qu'ils ont: quand un Anglois passe par mon pays, on l'accueille avec tendresse, on pourvoit à ses besoins; ses bêtes de somme sont soulagées de leurs fardeaux, qu'on porte pour elles de villes en villes, jusqu'aux confins: quand des hommes distingués y voyagent, mes officiers vont au devant d'eux s'informer de leurs besoins, leur fournir des provisions & des voitures à mes dépens, & exécuter leurs ordres comme les miens, Qu'ils disent s'ils sont traités ainsi dans les pays de la Compagnie: n'y sont-ils pas continuellement en danger d'être volés ou assassinés? Chez-moi

les lettres de recommandation de leurs gouverneurs ou de leurs Conseillers, sont regardées comme des lettres de change ou des ordres. Malgré cet attachement & cette fidélité, je suis sans cesse obsédé par l'avidité, qui envie les richesses & les prospérités de mon pays, & par la calomnie, qui me prête des crimes, pour me les faire expier par de l'argent, & pour me faire acheter la protection contre l'injustice. On écoute toutes les plaintes contre moi, on encourage mes calomniateurs; aujourd'hui encore on protège Oufensing, un de mes parens à la vérité, mais un homme sans mœurs, sans conduite, un vagabond, capable de tout, chassé de mon pays pour ses excès, qui, avec des gens de sa trempe, pilla il y a quelque temps plusieurs de mes villages, & qui ayant été pour lever des contributions à Mirzapoor, fut attaqué & défait par les troupes angloises elles-mêmes. Cet homme a été ensuite à Calcutta, où il a trouvé de l'appui; il a exalté mes trésors, les revenus de mon pays; il a demandé à s'en rendre maître; offrant de leur faire tout partager, & a enflammé la cupidité par le tableau de richesses imaginaires. Il est venu dernièrement à la suite du gouverneur, il lui a donné les plus odieuses impressions contre moi. Telle a été ma conduite, telle a été celle des anglais. Non content de mes trésors ils envient aussi mon honneur. Ils m'ont demandé une somme qu'il n'est pas en pouvoir de donner; ils demandent la ruine de mon pays, ils exigent mon fort, l'habitation de ma famille qu'ils en chasseroient & renverroient sans secours & sans asile dans le monde; armez-vous mes amis, joignons-nous ensemble pour repousser ces étrangers avides; c'est la cause de l'Inde entière. Après la

perte de l'honneur , qui peut faire cas de la vie. Venez mes amis ; réunissez-vous à moi , ces brigands ne m'ont pas encore tellement dépouillé que je ne sois en état de soutenir vos troupes & de leur procurer des provisions.

On se rappelle l'affaire de M. Bembridge & les mouvemens qu'il s'est donnés pour obtenir la révision de son procès; il s'agissoit d'un déficit de 50,000 liv. st. qui s'étoit trouvé dans ses comptes , & ceux de M. Powell qui n'avoit pas attendu son jugement & qui s'étoit tué ; il avoit été condamné à payer ce déficit qui paroissoit ne devoir être imputé qu'à son défunt collègue. Le 10 Novembre on fit au banc du Roi la motion de recommencer l'instruction de cette affaire. Les Juges remirent à prononcer à un autre jour ; & leur jugement qui a eu lieu dernièrement , a déclaré le premier valable ; on a condamné M. Bembridge à une amende de 2560 l. st. & à 6 mois de prison; passé ce tems, s'il n'a pas payé l'amende, il y restera encore jusqu'à ce qu'elle soit acquittée.

Parmi les anecdotes qu'offrent souvent nos papiers, en voici d'assez singulieres.

Il y a quelques jours qu'un officier de la marine & quelques autres, venant de Portsmouth à Londres par la diligence, furent arrêtés par un voleur, qui ayant ordonné au cocher de s'arrêter, leur demanda leur argent, qu'ils donnerent sur le champ. L'officier en lui remettant sa bourse, lui dit : elle n'est pas considérable ; mais toute foible qu'elle est, je ne puis que souffrir beau-

d ;

coup de sa perte : car je n'ai que cela : & point d'esperance de me procurer d'autre argent. Le voleur, disent nos papiers, entendant ce discours montra une générosité vraiment exemplaire ; il déclara que son intention n'étoit pas de le mettre dans l'embaras, ni personne de la compagnie, & que puisqu'ils souffriroient de la perte de l'argent qu'ils lui donnoient tous, il le leur rendoit ; il restitua en effet à chacun sa bourse, en les priant de ne point parler à leur arrivée de la visite qu'il leur avoit faite, & après cela, il disparut.

Quand nous nous moquons dit un de nos papiers, de la superstition qui regne dans quelques contrées étrangères, nous ne regardons pas autour de nous. Sans cela nous serions plus indulgens. Voici un fait qu'on écrit sérieusement de Dublin, & que la plupart des papiers d'hier ont copié aussi sérieusement. Le 1er. de ce mois Miss Clancy est morte subitement à Dublin, elle étoit fille de feu Villiam Clancy, Ecuyer, auparavant un des plus riches Négocians de la Ville. Les circonstances de la mort de cette Dame sont très extraordinaires. Le matin elle dit à sa famille qu'elle avoit passé une très-mauvaise nuit ; elle avoit rêvé que sa sœur aînée qui est veuve & réside en France, étoit morte, & qu'elle lui étoit apparu pour lui annoncer sa prochaine dissolution. D'abord elle refusa sa confiance à l'ombre, en lui disant qu'elle se portoit très-bien ; mais le spectre persista à l'assurer qu'elle n'avoit que peu d'heures à vivre. Ce rêve l'affecta beaucoup ; on la raila de ses craintes. Elle fit le matin quelques visites, & passa quelque tems en prières. A dîner elle fut très-gaie ; mais tout-à-coup elle se plaignit d'un violent mal de tête, posa son couteau & la

fourchette sur la table , se renversa sur sa chaise & expira.

## F R A N C É.

*DE VERSAILLES, le 9 Décembre.*

M. Pilatre du Rosier, Intendant des Cabinets de Physique, Chymie & Histoire Naturelle de Monsieur, Secrétaire du Cabinet de Madame, membre de plusieurs Académies nationales & étrangères, a eu le 30 du mois dernier, l'honneur de présenter au Roi, à la Reine, à Monsieur, à Madame, à Monseigneur Comte & Madame Comtesse d'Artois, protecteurs de son Musée, la Médaille frappée pour MM. de Montgolfier, en vertu d'une Souscription, sous la direction de M. Faujas de S. Fond.

Mademoiselle est morte ici le 5 de ce mois à 9 heures & demie du soir, âgée de 7 ans & 3 mois. Le corps de cette Princesse, transféré le lendemain au Palais de Trianon, a été porté hier à l'Abbaye de S. Denis, pour y être inhumé. Aujourd'hui la Cour a pris le deuil pour 21 jours.

*DE PARIS, le 9 Décembre.*

On mande de Toulon, que les travaux de ce port sont suspendus, & qu'il n'y est plus question d'aucun armement. 4 vaisseaux de guerre Hollandois de 50 à 60 canons, y sont arrivés avec quelques autres petits bâti-

mens , & paroissent disposés à hiverner dans ce port.

Enfin nous avons un port , écrit-on de Tréport ; depuis long-tems nous n'en avons plus que lenom. Des monceaux de galet l'avoient tellement obstrué , qu'il étoit devenu inutile. Déjà , plus de pêche , plus de commerce , plus d'agriculture , plus d'industrie : des futayes immenses qui pouvaient fournir à la construction des vaisseaux, les meilleurs chênes & de la courbure la plus heureuse , périssoient faute de débouché , ou ne servoient qu'à alimenter quelques verreries qui tomboient elles-mêmes en décadence. Des arbres superbes , des hêtres immenses étoient condamnés au chauffage , parce que nous n'avions point d'ouvriers pour les employer à d'autres usages. Nos terres languissoient , nos moulins réduits à la consommation du pays mal peuplé , chommoient le plus souvent , & la riviere la plus propre , soit pour en construire d'autres , soit pour flotter nos bois , s'en alloit inutilement se perdre dans la mer. — Nous devons un nouvel ordre de choses à la bienfaisance éclairée de S. A. S. Mgr le Duc de Penthièvre ; c'est d'après ses ordres & à ses frais , qu'on a construit des écluses qui ont nettoyé notre port & qui en préviendront désormais l'obstruction. Ainsi cette main qui va chercher pat-tout le malheureux pour le soulager , aura par un seul bienfait , assuré la prospérité des générations futures & d'un pays très-étendu. — Déjà nous avons plusieurs négocians aussi honnêtes qu'intelligents & actifs : nous ne manquons point de matelots , & le commerce va les multiplier encore. Derrière nous est une colonie nombreuse de forgerons : le Ponthieu , le pays de Caux , le Marquenterre nous fourniront des chanvres , des toiles à voiles ,

dès que nous pourrons leur en offrir la confirmation. Il ne nous manque que des charpentiers & sur-tout de l'argent pour les payer : mais avec tant d'objets où il peut être utilement employé , il faudra bien que l'argent vienne nous chercher. — Nous avons possédé pendant quinze jours , L. A. S. Mgr le Duc de Penthièvre , & Mgr le Duc & Madame la Duchesse de Chartres , Mesdames les Princesses de Conti & de Lamballe. Si notre port a été un spectacle pour ces augustes personnes ; elles ont été elles-mêmes le plus beau & le plus touchant spectacle pour nous , par leur bienfaisance & leurs vertus.

L'Académie Française dans sa dernière Assemblée , s'est donné un Secrétaire perpétuel , & son choix est tombé sur M. Marmontel. De 21 voix il en a eu 15. Les autres 6 étoient en faveur de M. Suard, son concurrent. Quant aux deux Fauteuils vacans , ils paroissent toujours destinés à M. de Choiseul-Gouffier & à M. Bailly.

On a achevé dans les dernières assemblées des Administrateurs & Actionnaires de la Caisse d'Ét-compte , de régler tout ce qui pouvoit accélérer la prompte libération de cette Caisse , & de prendre les mesures nécessaires pour qu'elle n'éprouve pas dorénavant les secousses qui ont menacé de la renverser. En conséquence , on a décidé , 1°. que du 1 au 15 Décembre , on ne pourra escompter que jusqu'à la concurrence de 4 millions ; on a reconnu qu'il ne reste plus que 700,000 liv. de débet particulier à la Caisse , des 6 millions auxquels ce débet montoit , il y a deux mois. 2°. On a annoncé un comité composé de 5 personnes pour dresser les réglemens concernant le régime intérieur.

d 5

Ainsi , l'on peut dire que cet utile établissement va être établi aujourd'hui sur une base inébranlable , & qu'il méritera encore plus que, par le passé la confiance publique.

Nous avons annoncé la curieuse expérience du Globe aérostatique de M. Charles. On sçait que lorsque son compagnon de voyage l'eut quitté à 9 lieues de Paris , il repartit tout seul dans sa machine; on sera bien aise de trouver ici la lettre dans laquelle il a rendu compte de ce nouveau voyage.

Parti seul dans la machine aérostatique , à 4 heures un quart , de la prairie de Nesle , avec une légèreté spécifique évaluée environ à 125 livres ; je fus élevé par une vitesse , telle qu'en 10 minutes , je suis parvenu à une hauteur où le barometre , de 28 pouces 4 lignes , qu'il étoit à terre , a descendu à 18 pouces 10 lig. 1524 toises. De son côté , le thermometre , qui marquoit à terre 7 degrés & demi au-dessus de 0 , est descendu dans cet intervalle à cinq degrés au-dessous de 0 , termes de la glace ; en sorte qu'en 10 minutes , j'ai passé de la température du printems à celle de l'hiver. Cette transition presque subite de 12 degrés ne m'a fait éprouver d'autre sensation que celle d'un froid très - sec & par conséquent moins insupportable. — La nuit , le froid , & surtout l'engagement que j'avois contracté avec Mgr le Duc de Chartres , m'ont déterminé à descendre au bout de 35 minutes ; j'ai mis pied à terre dans les friches du bois de la tour du Lay. La distance que j'ai parcourue pendant ces 35 minutes , étoit par terre , d'une lieue & demie , mais j'en ai fais plus de trois dans les airs , relativement à des déviations fréquen-

tes, dont quelques-unes m'ont ramené sur moi-même. J'ai couché hier chez M. Farrer, gentil-homme Anglois, qui, m'ayant apperçu dans ma route aérienne, s'est trouvé à ma descente. Parti aujourd'hui de chez lui à dix heures du matin après m'être occupé de vuidier & ployer le globe, je suis arrivé à Paris à cinq heures & demie du soir. J'observe qu'indépendamment du voyage heureux que M. Robert & moi avons fait, il n'est arrivé aucune espece d'accident à la machine.

On fera bien aise d'avoir quelques autres détails du voyage; & voici ceux que l'on a recueillis.

Il étoit une heure quarante minutes lorsque la Machine s'éleva; les voyageurs étant à quarante ou cinquante pieds de hauteur jetterent leurs chapeaux en signe d'adieux; ils agiterent aussi des drapeaux blancs & rouges, qu'ils laisserent tomber lorsqu'ils parvinrent à des hauteurs convenues avec les Observateurs de l'Académie, placés sur le donjon du Château des Thuilleries. Poussés par un vent foible ils s'éloignerent en passant sur le Fauxbourg Saint-Honoré, Mouffeaux, &c., à la hauteur de deux cents cinquante toises environ, de sorte qu'on ne les perdit de vue qu'à mesure qu'ils s'éloignerent. Ils disparurent aux yeux des spectateurs placés aux Thuilleries en cinquante - cinq minutes. Lorsqu'ils ne distinguerent plus rien sur la terre, & qu'ils furent certains qu'on ne les appercevoit pas, même avec les télescopes, ils quitterent leur position, s'affirent, & burent tranquillement leur vin de Rota, & mangerent les provisions dont ils s'étoient munis. Ils disent que rien n'est comparable à la pureté de l'air,

à la tranquillité, au bien-être dont ils jouissoient à la hauteur où ils naviguoient. La terre ne paroissoit à leurs yeux que comme un grand plat, nuancé de différentes bandes, grises, noires & blanches; ils vo'erent ainsi pendant une heure, & passant sur la Montagne de Sannoy, le lieu le plus élevé qu'ils eussent distingué sur leur route, ils descendirent plusieurs toises en ouvrant la soupape, & appercevant des payfans, ils s'entretinrent avec eux au moyen de leur porte-voix. Ignorant un quart d'heure après où ils étoient, ils s'abattirent un peu plus bas, & demandèrent le nom de l'endroit. On leur répondit vous êtes sur l'Isle-Adam. *Salut à Conti*, s'écria alors M. Charles, & jettant une partie de son lest, il s'éleva à plus de cent toises. Il fit encore une lieue à cette hauteur; alors voyant de belles plaines, il proposa à son jeune ami de le mettre à terre, pour pouvoir, lui-même, étant débarrassé de son poids, qui étoit de cent vingt cinq livres, monter à une région plus élevée, & faire ses observations. Le jeune Robert y consentit; on ouvrit la soupape, & le Globe descendit mollement, au point qu'il ne toucha la terre qu'après l'avoir rasée à trois ou quatre pieds l'espace de quarante toises. — Quand M. Charles remonta, le Globe fut perdu de vue en moins de six minutes. Il parvint à une hauteur de quinze cents vingt-quatre toises, c'est environ quarante - quatre fois la hauteur des Tours de Notre Dame; il évalua cette élévation par son baromètre, & par le froid qu'il ressentit, principalement à la tête; un tintement qu'il eut dans les oreilles, la plume qui lui tomba des mains en voulant faire ses observations, lui indiquèrent qu'il risquoit trop en restant dans une température aussi froide; & sur le champ il

ouvrit sa soupape pour descendre ; il reparut aux yeux des gens qui le suivoient , à l'aide de la direction du vent. Après plusieurs deviations , causées par les différens courans d'air , il s'est descendu , trente-cinq minutes après son départ , sur la Terre d'un Gentilhomme Anglois , nommé M. Farrer. Ce Gentilhomme se trouva auprès du Globe au moment où il toucha la terre. Je vous confisque , dit-il à M. Charles en l'embrassant , vous êtes sur ma Terre ; vous m'appartenez & je vous emmene à mon Château. M. Charles profita de cette offre gracieuse ; il passa la nuit chez cet aimable Gentilhomme , & ne revint que le lendemain à cinq heures du soir.

Cette expérience eut lieu le 2 , comme nous l'avons dit ; elle devoit être faite le 29 Novembre ; mais les circonstances s'y opposerent ; & tout ce qui fut répandu à ce sujet étoit sans fondement. La véritable cause de ce délai , c'est que M. Charles , qui avoit cru pouvoir remplir son globe d'air inflammable , en 5 ou 6 heures de temps , en multipliant ses moyens , reconnut , comme on le lui avoit prédit , qu'il lui falloit au moins 70 à 80 heures , & que n'ayant commencé ses travaux que le vendredi , il étoit impossible qu'il pût être prêt le lendemain matin.

Un accident qui arriva dans la nuit du Vendredi par l'imprudence d'un Ouvrier , pensa devenir funeste. Cet imprudent plaça un lampion contre un tonneau rempli de gaz , qui prit feu & éclata. Heureusement on en fut quitte pour quelques brûlures. Mais cette circonstance renouvela les craintes que l'on avoit sur les risques qu'il y avoit à voyager au-dessous d'un globe rempli d'une ma-

tière aussi inflammable. Cependant Mrs Charles & Robert n'en furent point effrayés ; & leur résolution étoit si naturelle & si peu hazardée , que la femme de l'un des derniers vouloit monter dans le char avec son mari , tant elle étoit certaine du succès. On cite encore l'exemple d'une autre Dame qui , dit-on , est venue voilée chez Mrs Robert , leur offrir 50 louis , s'ils vouloient permettre qu'elle fit le voyage avec l'un d'eux. Ils ne crurent pas devoir céder à ses instances. On doute cependant de la vérité de cette histoire , quoiqu'elle ait été le bruit de tout Paris. Si elle est vraie , on ne peut pousser plus loin l'enthousiasme pour les découvertes nouvelles.

Cette expérience curieuse , & qui peut être encore perfectionnée , occupe tous les esprits qui cherchent à présent les moyens de diriger la machine. Parmi les observations que nous avons reçues sur ce sujet , en voici quelques-unes , que nous nous empressons de transcrire.

« Qu'il soit permis à un vieillard , qu'une destinée bizarre & impérieuse enleva dès sa jeunesse à son élément naturel , pour l'occuper de celui des oiseaux , qui s'avisa même de tracer aux oiseaux les routes qu'ils doivent suivre en raison de leurs conformations diverses , qu'il lui soit permis , dis-je , de se croire en état de servir de pilote aux habitans de la terre , qui débutent aujourd'hui dans l'espace des airs. — Sans être initié dans la science des mécaniciens , il avoit regardé de tout temps comme absurde la prétention de s'élever , & se soutenir dans les airs par des moyens purement organiques. Un spécifique étoit nécessaire pour remplir cette étrange intention , ce spécifique étoit le secret de la nature , & le seroit

encore sans M. de Mongolfier. — Les droits que cet homme à jamais célèbre, a sur la reconnoissance de ses contemporains & de la postérité, augmentent en raison de la connoissance que l'on a de l'étendue du pas qu'il a fait, & personne à ce qu'ose dire l'Auteur de cette note, ne doit connoître comme lui le prix du service rendu par cette découverte. — L'expérience seule peut faire connoître, que la hauteur une fois acquise, le vol n'est plus qu'un jeu pour les oiseaux. — C'est plus qu'un jeu, sans doute pour les hommes; mais la distance entre leurs moyens & ceux des oiseaux est raccourcie de plus de moitié, par le moyen spécifique, de se porter au plus haut des airs. Dut-on s'en tenir aux succès déjà obtenus, on auroit acquis assez d'avantages pour que cette découverte fit époque dans les fastes du genre humain. Il seroit peut-être même de la sagesse, de s'en tenir là; mais la destinée de l'espece humaine étant de chercher sans relâche à étendre les bornes de sa sphere, il seroit peut-être dangereux d'être plus modéré à cet égard, que des voisins dont certains succès pourroient exciter l'ambition. — Il suffit donc que l'impossibilité de faire un ou plusieurs pas de plus, ne soit pas évidente, pour que l'on doive s'évertuer à tirer tout le parti possible de la découverte dont il s'agit ici. — Ce qui effraie l'imagination, ce qui rengrege toutes les tentatives; c'est la masse des obstacles qui restent à vaincre, pour naviger horizontalement. Si au contraire on divise cette masse, l'imagination se rassure en raison de l'atténuation des parties. — Les Franklin, les Spalanzani, ont obtenu par gradations insensibles des résultats, qui présentés en somme aux plus grands génies leur eussent paru des chimeres. Les esprits au contraire, qui sont incapables d'obtenir des

résultats peu communs, prétendent voir d'un coup d'œil, par voie de spéculation, tout ce qu'il est possible d'obtenir. On pourroit citer à l'occasion de cette découverte un grand nombre de propos destructeurs de toute industrie. Il y a même beaucoup de gens, très-sensés d'ailleurs, qui regardent comme peu de chose la possibilité de naviger en l'air, horizontalement, si l'on ne le fait en dépit des vents. — Les seuls qui méritent qu'on les édie, sont ceux qui appercevant les obstacles qu'opposent; 1°. la légèreté (spécifique à la projection horizontale, & à la vitesse; 2°. l'ample surface de la machine à la résistance de l'air; 3°. l'impossibilité d'une organisation qui réunisse la force & la légèreté au degré requis, décident sans aller plus avant, que l'entreprise est chymérique. = Entreprendre effectivement de détruire à la fois tous ces obstacles, c'est mériter les mauvais succès; mais observer beaucoup, & sur-tout la nature, avant de lever pour ainsi dire le pied pour commencer un pas, c'est prendre la seule route qui mène à quelque chose. — En observant le vol des oiseaux, on verra par exemple qu'il est des circonstances où les ailes sont purement passives. Elles le sont sur-tout quand l'oiseau file une descente si peu sensible qu'elle soit. L'oiseau fait de cette manière de très-grands trajets avec une diligence assortie à l'effet des vents. Quand la descente est sensible au point de décrire avec la verticale un angle demi-droit, elle ne porte pas à de grandes distances, & aboutiroit contre terre, si l'oiseau dans l'intention de se porter plus avant, ne se rehaussoit sans efforts par les facultés dont il est pourvu. Et il est des oiseaux, qui par nécessité ou par paresse, préfèrent cette manière de cheminer, à celle qui suit de droit fil la parallèle avec l'horison. Il est des oiseaux qui chemi-

nent ainsi par courbes plus ou moins étendues ; il en est qui parcourent de très-grands espaces par bonds si raccourcis, qu'il semble que leurs moyens viennent à la rencontre de ceux que possèdent, ou que du moins sont bien près de posséder ; les inventeurs ou les rédacteurs de la Machine Aérostatique. Ces courbes en effet ne sont que l'extension de celles que décrit actuellement le Ballon, quand il remonte après avoir descendu un certain espace. En perfectionnant, soit le spécifique, soit son enveloppe, soit les soupapes pneumatiques, soit l'équilibre, soit un commencement d'organisation, au plus haut degré qu'il soit possible d'atteindre. On pourra de plus en plus se jouer dans les airs en sens vertical, le gaz, par exemple, aspiré ou inspiré à point nommé, fera descendre & remonter à volonté la Machine avec plus ou moins de force ou de vitesse, selon la perfection des moyens. — De ce point on pourra tenter des courbes un peu plus ouvertes sans qu'il s'agisse encore d'un moyen nouveau. — L'Auteur de la note n'a garde de rien prescrire sur les moyens, sa tâche de pilote est d'indiquer les routes qu'il a vu suivre par les originaux, qu'il est bon de consulter sans cesse. Il se flatte d'avoir fait appercevoir qu'on est plus riche qu'on ne croyoit être, & qu'en allant à pas de tortue, on avancera plus que les lievres moraux qui abondent sur nos terres. — Il finit cette note, peut-être déjà trop longue dans l'idée que son ouvrage qui va paroître, sur le vol des oiseaux de proie, satisfera ceux qu'un certain zele engage à lire tout ce qui a trait à l'objet de leur curiosité. — P. S. Si quelques personnes désirent que l'Auteur de la note entre dans quelques détails, il satisfera celles qui voudront bien lui adresser leurs questions, & les lui faire parvenir franc de port à l'adresse laissée au Bureau du Journal ».

Cette adresse est à M. Huber Alleon, à Geneve;  
*DE BRUXELLES, le 9 Décembre.*

Selon la plupart des nouvelles publiques, l'excès auquel s'est porté le Secrétaire de légation Prussienne à Madrid, contre le Ministre de Saxe à la même Cour, étoit la suite d'un propos tenu dans la maison du Ministre Saxon, & qui inculpoit le premier du vol d'une paire de boucles d'argent chez un orfèvre. Celui-ci voulut savoir de M. de Gerderf le nom de la personne qui le taxoit d'une pareille infamie, le ministre se refusa constamment à le dire; & ce fut la cause de cette affaire. On lit dans une Feuille publiée dans les Etats Prussiens, que les circonstances ne sont pas tout-à-fait telles qu'on les a rapportées dans les papiers publics; car on assure que le sieur Favre avoit demandé une explication au ministre Saxon, par trois lettres différentes qui étoient restées sans réponse satisfaisante. Quoiqu'il en soit, sur les plaintes qui ont été portées au Roi de Prusse par les Cours d'Espagne & de Saxe, S. M. a désapprouvé la conduite du Secrétaire; il a été congédié & appellé à Berlin, où il sera statué ultérieurement sur son sort.

Nous avons donné successivement dans ce Journal des états de l'armée de l'Empereur, & de celle de l'Impératrice de Russie, d'après la Bibliothèque militaire Allemande qui s'imprime à Hanovre; celui de la dernière étoit fort exagéré; la lettre suivante, que nous avons reçue de Francfort, nous met en état

de le rectifier, & nous ufons avec beaucoup de reconnoiffance dès recherches de l'Officier respectable à qui nous les devons ; les lumieres qu'il nous a procurées ne peuvent que faire plaisir à nos Lecteurs, surtout dans les circonstances actuelles.

Je viens de lire, M., dans le n<sup>o</sup> 4 du Journal que vous redigez un état de l'armée Russe qui se trouve également dans tous les papiers publics. Il n'est rien de plus faux & de plus exagéré que cet état, & je pourrois vous le démontrer en vous mettant sous les yeux le tableau de cette armée ; je l'ai tracé d'après ce que j'ai vu & d'après les mémoires qui m'ont été fournis, dans les deux voyages que j'ai fait en Russie en 1780 & 81. Ce tableau vous offriroit l'état particulier de chaque corps, le nom de ses chefs, le quartier qu'il occupe, la division dont il fait partie, le général qui la commande, &c, &c. Enfin des observations sur le militaire Russe en général ; mais c'est un volume dont il vous seroit difficile de faire usage dans l'ouvrage que vous dirigez. J'ai pensé que la récapitulation ci-jointe suffiroit pour donner à votre nation une idée de la milice Russe ; elle est non seulement fort au-dessous de celle dont vous avez donné l'état ; mais la population & les revenus de la Russie ne pourroient suffire à entretenir une armée de 309,292 hommes, & à la porter dans le besoin à 470,000. C'est de cette base que les faiseurs d'Etats militaires devroient partir pour donner de la vraisemblance à leur tableaux — Suivant les relations que j'ai conservées en Russie, la guerre paroît toujours inévitable ; mais comme il y a encore cinq à six mois d'ici à l'ouverture de la campagne prochaine, il y a

tout lieu d'espérer que les fumées guerrières se dissiperont , & l'on peut assurer que c'est le vœu de la nation , même des gens de guerre : on commence à sentir dans cet empire que la paix seule peut faire son bonheur , que l'Empire Ottoman , tout barbare qu'il est , est une grande masse , & que les grandes masses sont toujours difficiles à ébranler. — J'ai l'honneur d'être , &c. *Le Baron de B \* \* \**.

*État de l'Armée Russe au 1<sup>er</sup>. Janvier 1781*

L'Armée Russe est partagée en douze divisions, celle du corps qui est en Sibérie , comprise. Elles sont commandées par 4 Généraux-Feld-Maréchaux, 7 Généraux en chef, & 1 Général-Major. — Les Officiers généraux , employés dans ces divisions, sont au nombre de 70 ; savoir : 20 Lieutenants-Généraux & 50 Majors. Il y a de plus 15 Lieutenants-Généraux ou Généraux-Majors employés dans les Régiments des Gardes , l'Artillerie , le Génie & le Corps des Cadets - Gentilshommes. Enfin , il est plusieurs autres Officiers-Généraux , qui sont , ou Gouverneurs des Province , ou Commandants des villes de guerre & d'autres villes de quelque importance , ou Membres permanents du Collège de guerre. Il en est encore qui ont des places à la Cour , ou qui sont employés comme Ministres dans les Cours étrangères.

*I N F A N T E R I E .*

Le Corps des Cadets-Gentilshommes , qui , en entrant au Service , sont faits Lieutenants.....

Comp.	bataill.	hommes.
12	2	600

Les Gardes , qui ne sortent jamais de Saint-Petersbourg , qu'avec la Cour...

42	7	6300
----	---	------

Le Corps de l'Artillerie.

130	16	16000
-----	----	-------

La Garde des Bâtiments de S. M. Imp. , du Sénat ,

& du College des Affaires  
étrangeres.....

6

1

1200

Le reste de l'Infanterie  
est composé de 71 Régiments ; savoir : 4 de Grenadiers ; 67 de Fusiliers , ayant chacun 12 compagnies de 116 hommes, dont une de Grenadiers & une de Chasseurs , & celui de Morfdoz , faisant en tout.....

1086 175 137804

*Observations.* L'Infanterie Russe doit passer , avec justice , comme très-bonne ; les Régiments qui la composent sont plus complets que les autres Régimens de l'Armée. Ceux qui viennent à Saint-Petersbourg ( & chacun y va à son tour , excepté ceux qui sont trop éloignés ) n'en sont pas mieux traités ; ils ont même le désagrément de voir les Gardes choisir leurs plus beaux hommes pour se recruter. — L'Artillerie est en très-bon état. Le Général Schouwaloff , qui , sous le regne de l'Impératrice Elitabeth , en étoit Grand-Maitre , l'a mise sur le pied où elle est actuellement. Entre autres réglemens particuliers à ce Corps , il a proscriit les coups de bâton , punition en usage pour le reste de l'Armée. — Il est difficile , & peut-être impossible de fixer le nombre des troupes de garnison : elles ne sont composées que d'Invalides & de Soldats qu'on ne peut pas garder dans les Régiments. En temps de paix , elles ne font pas même le service dans les places : la garde en est fournie par les Régiments qui sont campés ou cantonnés dans les environs. — Le travail de ces troupes est au profit des Chefs & des Officiers de leurs Corps. Il y a cependant une exception à faire à l'égard des garnisons d'Orenbourg & d'As-trakan. On les dit en meilleur état.

## C A V A L E R I E.

Les Chevaliers-Gardes , les Gardes à cheval , les Hussards & les Cosaques du Corps.....	Comp. 11	estad. 7	hommes. 1210
5 Régiments de Cuiras- siers.....	} 180	90	13500
10 — de Carabiniers.....			

7 — de Dragons.. 10500	} 70	220	33500
16 — de Hussards.. 14400			
6 — de Piquiers... 5400	} 150	220	33500
3 — d'Oulans.... 2700			
Le Corps de Mala- kouffie..... 500	} 150	220	33500

Ces derniers composent les troupes légères de l'Armée Russe , dont 2 de Dragons , les 6 de Piquiers & les trois d'Oulans ont été levés , après la guerre contre les Turcs , ainsi que quelques Régiments de Hussards.

---

411 317 48210

*Observations.* Les Cuirassiers & les Carabiniers sont tous des Régiments anciens , plus complets & mieux montés que les Régiments de Dragons & de Hussards. Les Cuirassiers sur-tout ont de très-beaux chevaux tirés d'Allemagne ou des haras du pays , dans lesquels on élève de bons chevaux , par l'attention que l'on a de croiser les races. -- En général , dans toute l'armée Russe , chaque Chef de Régiment n'oublie rien pour tirer parti de son commandement à son profit particulier : les Régiments sont payés au complet , & doivent être tou-

jours complets ; le Général qui vient les inspecter, est le seul qui puisse contrôler le colonel dans son administration. Ce désordre est plus grand & plus général dans les troupes légères : comme elles sont presque toujours sur la frontière, ou loin de la Capitale, dans l'intérieur du pays, on peut en conclure que le nombre des hommes, & particulièrement des chevaux, n'est pas conforme à celui que présente l'état de situation envoyé tous les trois mois au Collège de la Guerre.

### RÉCAPITULATION.

Infanterie..... 137,804 hommes.  
Cavalerie..... 48,210

TOTAL..... 186,014.

### GAZETTE DES TRIBUNAUX ABRÉGÉE (1).

#### COUR DES AIDES DE PARIS.

*Les transports faits par un débiteur constitué prisonnier pour dettes sont-ils valides ? Une Femme mineure peut-elle s'engager pour tirer son mari de prison, sans y être autorisée ?*

Le 25 Décembre 1776, le Sieur Bolle, receveur des domaines & bois de Bourbonnois, vend cet office au sieur Manduit des Bordes, qui s'oblige par l'acte à rendre & solder les comptes, tant du sieur Bolle lui-même que des Fermiers de la Borde & Périchon, ses prédécesseurs au même office.

Le 12 Juin 1780, le sieur Bolle, constitué prisonniers pour dettes, cede au sieur Deville, l'un de ses créanciers, différens effets, & s'oblige au paiement de plusieurs sommes, pour obtenir la liberté de sa personne, La demoiselle Gascouin, mineure, sa femme & séparée de biens, accède à ce transport, & s'y oblige en son nom. — Le 14, 15 & 16 Mars 1782, le

Contrôleur des Rentes décerne des contraintes contre le sieur de la Borde, pour raison de ce qu'il devoit au Roi, en qualité d'ancien Receveur. Celui-ci se pourvoit contre le sieur Bolle, & le 19 Septembre 1782, arrêt de la Cour des Aides, qui condamne le sieur de la Borde à payer 151918 livres, & condamne le sieur Bolle à l'en indemniser, & par corps. — Le sieur Bolle fuit en pays étranger; sa femme parvient à sa majorité. — Le sieur Deville forme une demande contre elle en garantie du transport du 11 Juin 1780. — Elle obtient des lettres de rescision contre l'acte, & en demande l'enterinement. — Le contrôleur des rentes soutient la nullité du transport. — Les Syndics des créanciers Guemenée prétendant que le sieur Deville n'a été que le prête nom du sieur Marchand, intendant de M. le Prince de Guemenée, interviennent & soutiennent la validité du transport, que le sieur Bolle soutient aussi. — Arrêt du 29 Juillet 1783 par lequel la Cour faisant droit au principal, déboute le contrôleur des rentes de sa demande en nullité de l'acte de transport du 11 Juin 1780: ordonne que le sieur Deville, remettra aux créanciers Guemenée les titres & effets mentionnés au dit acte; quoi faisant déchargé, condamne le Contrôleur des rentes aux dépens à cet égard envers toutes les parties. Donne acte à la Dame Bolle de la déclaration faite par les créanciers Guemenée, de ce que sur la demande en enterinement des lettres de rescisions ils s'en rapportent à la prudence de la Cour, enterine lesdites lettres, remet la Dame Bolle au même état qu'elle étoit avant l'acte de cautionnement; condamne le sieur Deville & les créanciers Guemenée aux dépens à cet égard envers la Dame Bolle, ceux entre elle & le sieur Bolle compensés.



# JOURNAL POLITIQUE

## DE BRUXELLES.

---

### TURQUIE.

*DE CONSTANTINOPLE, le 14 Novemb.*

**G**Enes-Mehemed-Bacha, Beglierbey de Bulgarie, en se rendant de Belgrade à son gouvernement de Sophie, jugea à propos de faire le voyage aux frais des peuples au milieu desquels il passoit. Depuis qu'il étoit dans sa résidence, il y avoit extorqué des sommes considérables. Les Janissaires révoltés de ses excès, envoyèrent des députés ici, pour porter leurs plaintes, mais le Bacha qui en fut averti, envoya après eux des troupes qui arrêterent les députés, & les ramenerent à Sophie, où il les fit étrangler sans autre forme de procès; les Janissaires irrités se sont soulevés contre ce gouverneur, & l'ont, dit-on, fait étrangler.

### R U S S I E.

*DE PÉTERSBOURG, le 4 Novembre.*

La nouvelle Académie Russe, formée à  
N<sup>o</sup>. 51. 20. Décembre 1783. e

l'instar de l'Académie Française, & chargée spécialement de veiller à la pureté de la langue, & à prononcer sur les innovations qui peuvent s'y introduire, a ouvert ses séances le 1 de ce mois ; le Métropolitain de Novogorod & de Pétersbourg, dont le nom est placé à la tête des membres de cette Compagnie, immédiatement après celui de la Princesse Daschkow, qui en est Directrice, comme elle l'est déjà de l'Académie des Sciences, commença par mettre la nouvelle société sous la protection du ciel, en faisant une courte prière, & en donnant sa bénédiction à l'Assemblée. Cet acte de religion rempli, chacun prit sa place, & la Princesse Daschkow, Présidente, prononça un Discours convenable à la circonstance, on lut ensuite les noms des Académiciens, qui sont au nombre de 31, & qui comptent parmi eux, outre la Dame qui les préside, & l'Archevêque de Novogorod, l'Archevêque de Pleskow, & l'Archiprêtre Panfilow, Confesseur de S. M. I.

## P O L O G N E.

*DE VARSOVIE, le 12 Novembre.*

La saison qui avance, fait rentrer les troupes réparties sur les frontières de la Turquie dans leurs quartiers d'hiver ; celles des Ottomans ont commencé, & les Russes suivent aujourd'hui leur exemple.

On n'a point de nouvelles positives de ce qui se passe à Constantinople ; on fait que les négociations y continuent, mais on ignore où elles en sont, & en vain on voudroit le pénétrer. On observe de part & d'autre le mystère le plus impénétrable. Pour empêcher même les courriers de raconter ce qu'ils ont vu, & de donner lieu à des conjectures, aucun de ceux qui partent de Constantinople, ne va plus loin que Semlin ; là ils trouvent des courriers de Vienne qui leur remettent les dépêches de cette Cour, prennent les leurs, & ils retournent à Constantinople. Il ne transpire rien non plus de ce qui se passe chez les Russes. On y supplée par des bruits, qui ne sont peut-être rien de plus ; tel pourroit être, par exemple, celui qui se répand, qu'ils ont pris aussi possession d'Abassa dans la Circassie. Cette campagne auroit été bien avantageuse à la Russie, qui, sans tirer un coup de canon, a déjà acquis la possession de la Crimée, qu'elle ne négligera sans doute rien pour conserver.

Le Nonce du S. Siege en cette Cour, est attendu de retour de Pétersbourg, vers les fêtes de Noël ; on assure qu'il a réussi parfaitement dans la mission dont il étoit chargé auprès de l'Impératrice, & qu'il a obtenu que le Bref pour la suppression de l'Ordre des Jésuites soit publié dans cet Empire.

On lit ici une lettre de Teflis, capitale des Etats du Prince Heraclius, qui contient la

description de la fête qui y a été donnée à l'occasion du dernier Traité avec la Russie, qui ne fait que changer le maître qu'il s'est donné. On a rendu grâces à Dieu : après quoi il y a eu un grand repas ; le soir, toute la ville a été illuminée ; les rues étoient tapissées, & chacun s'est empressé d'étaler dans cette occasion les marchandises les plus précieuses qu'il avoit chez soi.

## A L L E M A G N E.

*DE VIENNE, le 30 Novembre.*

Les dispositions que l'on faisoit pour le départ de l'Empereur ont été tout-à-coup suspendues ; en conséquence il paroît que le voyage qu'on supposoit qu'il devoit faire, n'aura pas lieu, ou qu'il sera fort retardé.

Quoique les négociations continuent à Constantinople, les préparatifs de guerre ne sont suspendus nulle part. Des Commissaires Impériaux sont établis dans les Etats héréditaires d'Allemagne, ainsi qu'en Hongrie, & en Galicie pour les corvées militaires, les charrois & les livraisons de l'armée.

Le 30 du mois dernier on a fait la consécration du *Bethaus*, ou maison de prières, que par un principe universel de tolérance, l'Empereur a bien voulu accorder à ses sujets de la Confession d'Ausbourg.

Une nouvelle Ordonnance de l'Empereur supprime les Juges délégués, c'est-à-

dire, les Avocats que les Seigneurs territoriaux établissoient Juges en premiere instance des procès que leurs payfans avoient entr'eux.

On a apporté ces jours derniers à la Douane quelques barrils, qui, selon la déclaration contenoient des pierres à fusil. Un des Commis observant que leurs poids différoient, en ouvrit un qui pesoit beaucoup plus que les autres. On y trouva 104 livres pesant d'or en Souverains. Il n'est pas besoin de dire que le tout a été confisqué.

*DE HAMBOURG, le 30 Novembre.*

Il ne transpire rien des nouvelles que reçoivent les Cours du Nord : & celles qui viennent du levant, ne font pas la curiosité, qui cherche à quoi s'en tenir sur l'issue des grands démêlés qui se font élevés de ces côtés. Les lettres de Constantinople ne parlent point de la notification qu'on dit que la Russie a faite à la Porte, pour la forcer à expliquer ses sentimens sur l'occupation de la Crimée.

Depuis que cette presque-Isle, disent ces lettres, est entre les mains des Russes, Constantinople doit être regardé, moins comme une ville capitale, que comme une ville frontiere, limitrophe des Etats de l'ennemi de l'empire, conséquemment exposée à être brûlée d'un jour à l'autre, dans le cas où la guerre viendroit à éclater. Cette considération a donné lieu à une résolution fort étrange, qu'on dit avoir été prise dans les dernières conférences du gouvernement. Il a été arrêté, dit-on, que pour soustraire

le Grand-Seigneur au danger qui menace cette Ville, il transportera sa résidence à Prusse; cette ville a été la résidence des Sultans jusqu'en 1356, & ils ne l'ont quittée qu'après avoir fait la conquête de Constantinople; c'est la plus grande & la plus belle ville de l'Asie mineure dans la Natolie. Elle est située au pied du Mont-Olympe, sur le Nilufar. Prusias, Roi de Bithynie qui la fonda, lui donna son nom: quoiqu'il en soit de cette résolution, elle paroît s'accorder avec nos préparatifs, pour confirmer nos apparences de guerre. Si l'on ne parvient pas à un arrangement pendant l'hiver, il est à craindre qu'elle n'éclate au printems prochain; mais si la sûreté du Sultan exige qu'il quitte cette capitale, de quel œil le peuple verra-t-il son départ, & quel mécontentement ne doit-il pas exciter? Cependant les négociations continuent: l'Ambassadeur de France est souvent en conférence avec le Reis-Effendi & les ministres Impériaux: on espère encore un accommodement, quoique la Crimée dont il ne paroît pas que les Turcs puissent voir volontiers la Russie conserver la position, soit un obstacle difficile à lever.

En attendant que les incertitudes & les obscurités se dissipent, il se répand divers bruits, qui n'ont peut-être aucun fondement, tels que l'invasion des Russes dans la Circassie, où on les dit déjà maîtres d'Abassa; l'ordre qu'on prétend que les troupes de l'Empereur, réparties dans la Galicie & la Lodomérie, ont reçu de se mettre en marche, & de joindre les Russes sur les frontières de la Moldavie; la défense faite par le Bacha de Belgrade aux Spahis d'entretenir aucun

commerce avec les sujets de l'Empereur; toutes ces nouvelles, comme celle de la révolte de ces mêmes Spahis qui s'étoient retirés, après avoir brûlé leur camp, dont on parle dans différentes lettres, dont la Gazette de Vienne faisait même mention, & dont il n'est plus question aujourd'hui, peuvent n'avoir aucun fondement. En général, on ne sauroit trop se défier de tous ces bruits. On vient d'en voir un nouvel exemple. Plusieurs lettres annonçoient que la peste s'étoit manifestée dans la Dalmatie, & s'étoit étendue jusqu'à Venise; il en est arrivé de Trieste, en date du 7 de ce mois, & qui n'ont point confirmé les premières; elles ajoutent que sur les représentations du Comte de Durazzo, Ministre de Venise, la défense de commercer avec les Vénitiens a été levée: mais que le cordon de troupes, tiré sur les frontières de la Dalmatie Vénitienne, a ordre de garder encore cette station; ce qui seroit présumer cependant qu'en effet il y a eu des allarmes.

Les troupes Russes dans l'Ukraine, la Crimée, & sur toutes les différentes frontières Ottomanes, sont réparties en cinq corps d'armée, qui, dit-on, font ensemble 200,000 hommes. Ils sont sous le commandement en chef du Comte de Romanzow, Feld-Maréchal, qui a sous lui cinq Généraux, qui sont les Princes Alexandre Potemkin & Repnin, le Comte de Soltikow, le Prince Paul Potemkin, & le Comte de Suwarow.

Il circule ici un tableau des forces de l'Empire Ottoman, qui peut piquer la curiosité, ainsi que les observations qui l'accompagnent.

*Infanterie* : Janissaires 113400 ; Thoptschiy 15000 ; Kumbardschiy 2000 ; Mehtrdschiy 6000 ; Bostandschiy 12000 ; Serradsche 6000 ; Milice du Caire 3000 ; Leventi 32000 ; Marine 18000 : Total 207400. *Cavalerie* : Spahis 10000 ; Sayms & Timar 132054 ; Dichebehdschiy 18000 ; Seghban 4000 ; Mikladschiy 6000 ; Volontaires 10000 ; Tartares 60000 ; ( il en faut déduire ces derniers ) Total 240054. L'Infanterie & la Cavalerie réunies forment donc ensemble 447454 hommes. Tous cependant ne peuvent entrer en Campagne : il en faut 5000 pour le service de mer, 20000 pour la Garnison de Constantinople, 100000 pour les autres Garnisons des Forteresses & Villes de l'Empire : ces trois nombres réunis forment un total de 170000 hommes. Reste donc pour les armées de terre 277454 hommes ; si l'on en déduit les 60000 Tartares, ( la Crimée étant actuellement soumise à l'Empire Russe ) & encore 20000 hommes, malades, mardoents ou morts en route, l'armée entière est réduite à environ 190000 hommes. Quand l'armée entre en campagne sous les ordres du Grand-Visir, il est suivi de la Chancellerie militaire, du Ministère, d'une partie de chaque corporation d'artisans de la Capitale, d'une foule de marchands, de Juifs, &c., qui en tout peuvent aller à 50000 personnes. — Jadis les Janissaires étoient fort respectés ; eux seuls jouissent encore de l'honneur d'avoir le Sultan inscrit dans leur Corps

comme simple Janissaire , avec des appointemens de sept Aspres par jour. Cependant, comme ils ont excité beaucoup de révoltes , la Politique Ottomane les a considérablement énervés , en leur accordant la permission d'exercer le Commerce , les Arts & Métiers , l'Agriculture , &c. Ces diverses occupations n'ont pas peu contribué à adoucir leurs mœurs & à faire disparaître leur ancienne férocité.

— Les Turs ont une artillerie nombreuse , ils excellent à fondre les canons. Le cuivre est, en partie, tiré des Mines d'Asie , & en partie acheté des Anglois , des Hollandois , des François , des Suédois. Quand à l'étain qu'on y emploie , il est tiré en grande partie d'Angleterre. Leurs canons sont de différens calibres : ils portent des boulets de 80 , 100 , 120 liv. , & même de plus ; mais la plupart sont petits , de 6 , 8 à 10 liv. Les Turs ont aussi des obus & des mortiers. On dit que de ces derniers , 32 se trouvent aux Dardanelles , dans le Château situé en Asie , & 28 dans celui d'Europe. L'Armée étant en marche , les canons ne restent pas sur leurs Affuts. On emploie des chariots très-solides , dont l'un est chargé du canon même , & l'autre de l'Affut : Ce qui cause des embarras infinis & force les Ottomans , en se retirant , à abandonner leur Artillerie. Ils n'en font guères d'usage en attaquant : éloignés encore de deux à trois milles pas de l'Ennemi , les Turs s'y précipitent le sabre à la main ; laissant leur Artillerie en arriere , dont ils ne se servent que dans des cas d'attaque. Le nombre des canons , dans toute l'Armée , est de 250 à 300. A la bataille de Belgrade , en 1717 , les Turs perdirent 131 canons & 35 mortiers. — L'Ar-

mée étant campée, on entend chaque soir ; durant le temps qu'ils font la Priere, crier les mots *Allah ! Allah !* c'est-à-dire, *Dieu ! Dieu !* Aussi-tôt après ils font une salve générale de tous les canons, mortiers & obus, mis en batterie dans les tranchées & partout ailleurs. Après quoi regne un silence profond. C'est leur signal de retraite ; qui se répète chaque soir. Cette décharge aussi inutile que dispendieuse, coûte par jours trois quintaux de poudre. Dans les cas ordinaires, l'Armée Turque reste, chaque année, environ 180 jours campée. Chaque campagne, qui n'est pas prolongée au-delà de ce terme, leur fait donc consommer pour le seul signal de retraite, 54000 liv. de poudre. Qu'on juge de la quantité prodigieuse dont leurs Magasins doivent être pourvus ! L'Armée Turque est toujours embarrassée d'une quantité étonnante d'Equipages : chaque Officier supérieur peut avoir à sa disposition autant de chariots qu'il veut. — Les Janissaires devant marcher, sont répartis par Escouade, chacune composée de dix hommes : un Valet, chargé en même-temps des fonctions de Cuisinier, & un cheval de bât, destiné à porter les manteaux & les menus équipages, sont à la suite de chaque escouade. On accorde encore à deux de ces mêmes Escouades réunies, un chameau sur lequel on charge deux Tentes, deux grandes Couvertures, deux Marmites, des Caffetieres & quelques Outres remplies d'eau fraîche. — L'Armée est pourvue de Tentes ; celles des Officiers de rang sont magnifiques, doublées en dedans d'étoffes riches & brodées à fleurs d'or. La tente du Grand-Seigneur, perdue après la Bataille de Zenta, valoit 40000

florins de l'Empire. Une de leurs Armées de cent milles homme, est ordinairement composée de 60,000 Cavaliers & de 40,000 Fantassins : suivant leur maniere de s'équiper, les derniers ont 10,000 chevaux d'équipage, & les premiers 20,000 ; sans compter ceux à l'usage des Officiers. A la tête d'une Armée si nombreuse, se trouvent ordinairement 60 Bachas, dont les principaux entretiennent plus de 300 chevaux. Preuve de l'immensité du train, qui embarrasse les Ottomans en campagne, c'est qu'en 1685, après la Bataille de Vienne, on trouva dans leur camp 8000 charriots de munitions, 10000 bœufs, 10000 buffles, 5000 chameaux, 100,000 muids de Fruits, &c. L'Armée Turque devant se former en corps au commencement d'une guerre, les Bachas & les Sandschiaks rassemblent les Troupes de leurs Gouvernemens. La Cavalerie & l'Infanterie de chaque District, marchent séparément, chacune, sous son propre Drapeau, au lieu d'assemblée, qui est Andrinople. Là, le Grand - Visir, en présence du Grand - Seigneur, passe l'Armée en revue & en fait le dénombrement. A peine cette revue est achevée, qu'un grand nombre retourne à ses foyers ; dès-lors l'Armée se trouve déjà fortement diminuée. — Entrant en campagne, les Troupes sont suivies d'une quantité excessive d'argent monnoyé. Il y a deux trésors, celui de l'Empire, & le trésor particulier de Sa Hautesse. Le premier de ces trésors, sous la direction du Testedar, ou Trésorier-Général, est quelquefois évalué à 20 millions d'écus, & doit défrayer toutes les charges quelconques, occasionnées par l'entretien des Troupes. — L'ardeur des soldats pour combattre, est propor-

tionnée au plus ou au moins d'espèces sonnantes, que le Grand-Visir fait porter à l'Armée : d'où il arrive souvent, que faute d'argent, les caisses vuides, mais couvertes de riches tapis, suivent les troupes, & sont, de temps en temps, exposées à la vue des Soldats, tout comme si ces caisses étoient remplies du précieux métal, l'objet de leurs plus ardens desirs.

## I T A L I E.

*D E P I S E , le 5 Novembre.*

Le Roi de Suede, qui avoit été faire un tour à nos bains, & examiner le logement qui lui étoit préparé, est arrivé ici le 2 de ce mois. Aussi-tôt après être descendu de voiture, S. M. a été faire une visite au Grand-Duc, & a ce matin reçu celle de S. A. R. Ce Prince se propose de faire ici un séjour de quelques semaines.

La Cérémonie de la Présentation au temple de l'Archiduc Regnier, nouveau né, s'est faite hier dans l'Eglise des Augustins de S. Nicolas, attenante au Palais Ducal. Le moment le plus intéressant de cette cérémonie, fut celui où l'Archiduchesse, tenant son huitieme fils dans ses bras, monte les marches de l'Autel, où elle va le déposer, pendant que le Clergé & le peuple chantent le *Te Deum*, après quoi elle vient reprendre sa place, à côté des quatre jeunes Archiduchesses, en face de l'Archiduc, son époux, qui est assis au milieu des sept Princes ses en-

fans. Le Roi de Suede assista à cette cérémonie, & passa le reste de la journée au Palais, où il prit part aux réjouissances qui eurent lieu à cette occasion.

La Duchesse de Parme est attendue d'un moment à l'autre. Après un court séjour dans cette ville, cette Princesse prendra la route de Parme, en passant par Rome.

*DE ROME, le 19 Nonembre.*

Le Nonce extraordinaire du S. Siege à Pétersbourg, a envoyé dernièrement les nouvelles les plus intéressantes, dont il résulte qu'il a parfaitement réussi dans sa mission. L'Impératrice a consenti à nommer à l'Evêché de Polosko, dans la Russie-Blanche, un sujet du Rit Grec uni, & en témoignage de sa satisfaction pour le Nonce, elle lui a laissé le choix du nouvel Evêque.

L'Infante de Parme ayant passé la nuit dernière à Viterbe, est attendue ici ce soir; elle ne s'arrêtera que peu de jours dans cette ville, d'où elle continuera sa route pour Naples.

La grande entreprise, dont M. Jean Antinori s'étoit chargé, a été terminée le 8 de ce mois, avec beaucoup de succès; la seconde statue équestre du Quirinal a été tournée comme la première; & il n'a mis que 13 minutes à cette opération, qui lui a mérité le suffrage général d'une foule innombrable de spectateurs.

## ANGLETERRE.

DE LONDRES, le 9 Décembre.

Nos nouvelles de l'Amérique septentrionale sont de la fin du mois de Novembre dernier; elles ne nous apprennent point encore que New-Yorck soit évacué : cette place ne le fera gueres que quand les Loyalistes se seront tous rendus dans les asyles que le sort les force à choisir.

Selon les lettres des Etats-Unis, on commence à y éprouver les effets des soins & des travaux de M. Morris, pour mettre de l'ordre dans les Finances. Les dépenses de l'année dernière avoient excédé le revenu de 484,713 dollars. Cet excédent a été fourni en billets signés par le Surintendant des Finances, dont la conduite dans ce département important & délicat, lui a mérité la reconnaissance de la Nation & les remerciemens du Congrès. Maintenant il a demandé que cette assemblée donnât sa sanction à l'ordre expédié précédemment à tous les receveurs des différens Etats, de prendre tous les billets qu'il a signés, en paiement des taxes, & de descompter tous ceux de cette espece qu'on leur présentera, lorsqu'ils auront de l'argent public entre les mains. Le Congrès a pris une résolution conforme à cette réquisition.

Toutes les autres nouvelles que nous avons

de cette partie du monde, nous sont fournies par les papiers qui s'y publient, & nous nous contenterons d'en extraire & d'en traduire les articles les plus piquans.

On équipe à Boston un vaisseau destiné pour la Chine. Sa cargaison tant en argent qu'en marchandises, montera à la valeur de 150,000 liv. et il mettra à la voile incessamment. Plusieurs riches Marchands de différentes parties du continent sont intéressés à cette première entreprise qui se fait directement du nouveau monde au Sud-Est de l'ancien.

Les Américains, lit-on dans une lettre de Newyork, donnent en toutes choses la préférence aux François sur les Anglois ; on en peut juger par un acte passé dernièrement dans la Caroline. En vertu de cet acte le Rum de la Jamaïque est chargé d'un droit de 3 d. st. par Gallon, & le Rum des Isles Françaises ne l'est que de 2. Les sucres bruts & en poudre des Isles Britanniques, payent un-droit de 2 s. par quintal, & ceux des Isles Françaises ne payent qu'un sol six deniers. Le sucre raffiné Anglois 1. d. par livre. & les François un demi denier. Quantité d'autres articles sont taxés dans la même proportion.

M. Temple qui eut il y a quelques années une affaire d'honneur avec M. Whatelay, relativement à des lettres du Gouverneur Hutchinson & de M. Oliver, qu'on l'accusoit de s'être procurées d'une manière subreptice, encourut la disgrâce de ses concitoyens à Boston, & il fut tenu un conseil pour juger sa conduite. M. Temple étoit originairement un homme en place à Boston, & au commencement de la querelle il fut soupçonné de favoriser la cause

du ministère Anglois. Ce soupçon fut fortifié par son départ subit pour l'Angleterre en 1779, & il se conduisit si adroitement à son arrivée qu'il gagna la confiance de tous les Ministres. La publication des lettres ci-dessus lui fit perdre quelque chose dans leur opinion, & gagner dans celle des Américains. Le Docteur Franklin ayant cependant avoué cette publication, & M. Temple s'étant justifié d'y avoir contribué, les Ministres lui rendirent leur confiance; & quand il fut accusé par ses compatriotes en conséquence des apparences qui étoient contre lui, il se justifia toujours en disant qu'il ne s'occupoit qu'à détruire les fausses notions de l'administration contre les Américains, & leurs idées de conquêtes, en leur peignant le véritable état des choses. M. Temple peut seul savoir combien cela étoit vrai. Mais il est certain que ses fréquens-voyages en Amérique & ses retours en Angleterre le rendent suspect. Obligé de se justifier à Boston, il a publié un mémoire, dans lequel il paroît que son objet constant, malgré toutes les apparences contraires, étoit l'indépendance de l'Amérique; & que dans cette vue il étoit entré dans la confiance des Ministres pour leur donner des conseils favorables à cette cause, il y demandoit aussi que sa conduite fût examinée; il a été nommé un committé pour cet effet; & le committé l'a pleinement justifié.

Maintenant les nouvelles intérieures occupent seules l'attention; les bills relatifs à la Compagnie des Indes, paroissent surmonter tous les obstacles que l'opposition sembloit se préparer à leur présenter.

Le 3 la chambre étant formée en comité,

M. Fox se leva pour proposer les personnes qui devoient former les nouveaux Commissaires & les sous-Commissaires ; les noms qu'il avoit laissés en blanc alloient être proposés à la chambre, & il étoit sûr qu'il n'y en avoit aucun sur lesquels on pût faire des objections. Il annonça sur le champ le comte Fitzwilliam, l'honorable Frederic Montagu, le lord Lewisham, M. Georges-Auguste Norh, sir Gilbert Elliot, sir Henri Fletcher, & M. Robert Gregoire : comme il s'y étoit attendu, M. Fox ne trouva point d'opposition. On fit seulement quelques observations, qui roulerent la plupart sur la question, si les Commissaires pourroient en même tems conserver leurs places au parlement ; mais on la laissa indécidée, dans le dessein d'y revenir, & M. Fox annonça que ne voyant point l'incompatibilité de ces deux objets, il voterait en conséquence. Cet article ayant été terminé, il vint à la nomination des sous-Commissaires, qui devoient être au nombre de neuf ; il proposa MM. John Harrison, Richard Hall, Etienne Lushington, John Smith, George Commyns, John Michie, George Keating, Thomas Cheap & Jacob Wilkinson : dans ce nombre, il n'y a qu'un seul membre du parlement, & c'est le dernier, qui est membre pour Houiton : ceci renouvela les objections qui avoient eu lieu à l'occasion des premiers, mais elles finirent de même, & les noms furent inscrits dans le bill comme le précédent. M. Fox parla ensuite du traitement qui seroit fait aux sous-Commissaires-Directeurs ; il observa celui des directeurs actuels, qui, avec leur table, montoit à 7500 liv. sterl. par an ; & il proposa de porter les appointemens de chacun des neuf nouveaux à 500 liv., & de supprimer les tables, ce qui seroit pour la Com-

pagnie une économie de 3000 liv. ; il ne restoit plus qu'à fixer le temps que dureroient leurs commissions ; M. Fox avoit d'abord pensé qu'il pouvoit l'être à 3 ans ou à 5 ; mais après de mûres réflexions , il avoit jugé que le plus long seroit le plus convenable , mais que là - dessus il attendoit & demandoit l'opinion de la chambre. Elle le fixa à 4 , & il y soucrivit. Il fut arrêté ensuite que le rapport du comité seroit imprimé & pris en considération le 5 , & le bill lu pour la troisième fois le 8.

Le 5 la lecture du rapport du comité n'occasionna que ce qu'on appelle une conversation , M. Husley y fit la motion qu'il avoit annoncée , de porter dans le bill , qu'aucun des nouveaux recteurs de la Compagnie ne pût être admis à avoir séance au parlement. M. Wilkinson est le seul des neuf directeurs qui est membre de la chambre des communes. M. Fox s'éleva contre l'impropriété de la motion , & fut appuyé par plusieurs autres membres ; mais cela ne l'empêcha point de passer ; & M. Wilkinson , qui préféroit sa place au parlement à tout ce qu'on appelle émolumens , demanda lui-même que son nom fût rayé de la liste des directeurs ; mais la chambre arrêta qu'on ne statueroit sur cet objet qu'après la troisième lecture du bill.

Cette troisième lecture eut lieu hier ; les débats se renouvelèrent avec plus de vivacité qu'auparavant ; le lord Mahon appella ce bill une infamie , une production monstrueuse du despotisme & de la tyrannie : quantité de voix se joignirent à la sienne. M. Scot l'attaqua d'une manière plus singulière ; il le compara à la bête de l'apocalypse , cita un long passage de l'Écriture sur ce sujet , qu'il égaya de commentaires qui parurent très-plaisans à la malignité , toujours

prompte à saisir les allégories. M. Fox, en parlant à son tour, se plaignit d'être obligé de revenir sans cesse sur les mêmes objections auxquelles il avoit déjà répondu : quoi qu'il en soit, l'opposition ne fut pas triomphante ; la motion pour la troisième lecture l'emporta de 106 voix 108 contre 102. Cette lecture se fit, & il fut arrêté que le bill seroit porté à la chambre-haute après avoir changé le nom de M. Wilkinson & celui de M. Lushington, qui furent remplacés par ceux de MM. Sparkes & Moffat.

Voilà de grands pas qu'ont fait les bills ; on s'attend que l'opposition fera de nouveaux efforts, quand ils seront portés à la Chambre haute. Tous nos papiers en ont annoncé dernièrement une vigoureuse.

Le vicomte de Stormont, disoient-ils, se propose de donner sa démission de la place de président du conseil, pour entrer dans le parti de l'opposition. Il reconnoît tous les vices de l'administration de la compagnie des Indes ; il est d'avis qu'on les corrige ; mais on doit respecter sa charte ainsi que les engagements que le parlement a pris avec elle ; & il ne veut point tremper dans un acte aussi arbitraire. & prêter les mains à ceux qui veulent dépouiller de légitimes possesseurs des biens qu'ils ont acquis. — D'autres papiers moins généreux, prétendent que mylord Stormont, ennuyé des fonctions de sa place de magistrature, & animé du desir de posséder un département où il puisse mieux déployer ses grands talens, a jugé que le moment étoit favorable, que le parti de la coalition alloit être écrasé sous le fardeau qu'il venoit de soulever ; & qu'en se précipitant dans les bras de ses anciens amis, il obtiendrait d'eux tout ce que son ambi-

tion pourroit le porter à demander. Le lord Mansfield, le duc de Richemont, le lord Sandwich, doivent aussi s'opposer aux bills de M. Fox; le lord Shelburne ne doit point paroître; mais c'est lui, dit on, qui fera agir tous les ressorts de l'opposition dans la chambre des pairs. C'est pour s'assurer une voix de plus dans cette chambre que l'on dit que M. Fox a fait revenir de Paris le duc de Manchester.

Tout cela prépare sans doute à une opposition vigoureuse: mais on ne croit pas qu'elle ait plus de succès dans la Chambre haute que dans celle des Communes:

On convient en général, dit un de nos papiers, de la nécessité d'une réforme; & les observations qu'a faites M. Fox sur le danger qu'il y avoit à laisser les territoires de l'Inde entre les mains d'une compagnie marchande qui ne cessoit de faire couler le sang anglois pour s'abreuver de l'or & des richesses des princes du pays, ont fait une forte impression. Il a donné un nouvel exemple de cette avidité, en rapportant une lettre de l'Inde par laquelle on apprend que M. Hastings étoit sur le point de conclure une alliance avec Madajée Scindia contre Tipo Saïb, & que les conditions de ce traité étoient de se partager également les territoires de ce prince; & il a observé que si cette alliance étoit consommée, on devoit craindre que M. Hastings accoutumé à violer les traités & à mépriser les ordres qui lui sont envoyés, ne rende caduc le dernier traité de paix par lequel l'Angleterre s'est engagée à ne point faire la guerre aux alliés de la France, & qu'il ne rallume par là l'incendie dans l'Inde. — La lettre du conseil de Bombay qu'on a publiée dans la gazette de la cour, vient

à l'appui de ces observations. Cette lettre paroît être un tableau fidèle de la division qui regne dans l'Inde ; on y voit que les établissemens anglois sont en guerre contre d'autres établissemens anglois ; que les généraux accusent leurs armées ; que les gouverneurs accusent les généraux ; que les troupes du roi sont en querelle avec celles de la compagnie ; que les princes indiens à l'exemple des anglois n'observent point les traités qu'ils viennent de signer ; que les villes sont prises & vendues presque en même tems ; & que Tipo-Saib, instruit par les françois dans l'art de la guerre, marche avec 100,000 combattans de conquête en conquête. Si ces nouvelles ne sont point l'ouvrage du parti ministériel, on peut en conclure que les anglois seront bientôt chassés de l'Inde.

L'état de situation que la Compagnie avoit présenté au Parlement, & sur lequel M. Fox fit des observations, dont il résulte qu'elle avoit forcé son actif de près de 12 millions sterlings, est le suivant.

Dû par le Gouvernement, pour une somme à lui prêtée, . . . . .	4,200,000 liv. sterl.
Autres dettes Gouvernement, . . . . .	422 011
En Caisse & en Billet, . . . . .	629,954
En Marchandises vendues & non payées, . . . . .	553,258
Valeur des Marchandises arrivées & non vendues, . . . . .	2,500,000
Fonds courans en Angleterre, . . . . .	1,216,091
Argent dans le Trésor en Angleterre, . . . . .	1090
Dû par les Propriétaires des Vaisseaux non arrivés encore, . . . . .	172,334
Valeur des Vaisseaux non stationnés au dehors, . . . . .	12,300

Valeur des Edifices & Magasins de la Compagnie,	253,616.
Balance, Recette des Fonds de divers établissemens,	4,367,519.
Leurs débets défalqués,	
.....	14,311,173.
<i>Passif.</i> Du par la Compagnie en ventes,	2,992,440.
Billets portant intérêt,	1,996,700.
— Non portant intérêt,	11,592.
Droits sur les Marchandises vendues & non vendues,	1,641,254.
A l'échiquier pour le dernier paiement au Gouvernement,	1000,000.
Pour un emprunt en Billets d'échiquier avec intérêt,	302,387.
Lettres de change non payées,	2,489,098.
Dettes de Commerce,	458,481.
Intérêts sur des Annuités, Billets,	149,901.
Demie année de Dévidende payable à Noël,	128,000.
Intérêts sur le Militaire,	72,639.
Total.	10,342,692.

La balance qui résulteroit de ce compte en faveur de la Compagnie étoit de 3,968,482 liv. st.

On lit dans nos papiers, au sujet de la séance, remarquable par le discours de M. Fox, qui offroit une récapitulation de tous les excès commis dans l'Inde, une anecdote assez plaisante.

Pendant que les Membres du Parlement étoient dans la Salle pour y prendre leur place avant la

Priere, M. P. T. A. qui est remarquable par son esprit & sa vivacité, se mit à regarder le Livre de Prieres ordinaires, dont, disoit-il, il n'avoit pas fait usage depuis long-temps. Il tomba sur la Collecte pour les infortunés, & il ajouta en marge & pour la Compagnie des Indes, éprouvant dans ce moment les plus grandes afflictions, & menacée des dangers les plus énormes. Il avoit à peine achevé d'écrire que le Chapelain parut; il lui montra ce qu'il avoit fait, & l'exhorta à comprendre nommément la Compagnie dans la Priere pour les affligés; à moins qu'elle, ne dût être absolument exceptée des prieres de la Chambre.

La grande affaire du crédit public, qui ne sollicite pas moins l'attention du Gouvernement, que celle de la Compagnie des Indes, est dans ce moment entierement absorbée par celle-ci.

Il faut espérer, dit un de nos papiers, qu'on ne tardera pas à s'en occuper. M. Fox l'a annoncé formellement à la premiere séance du Parlement; mais on ne peut que s'attendre à de nouvelles charges d'après les principes qu'il s'empresse d'établir. Il montre de l'horreur pour la doctrine de quelques-uns de ces politiques qui avoient insinué dernièrement que les fonds publics étoient propres à être taxés. Cette doctrine, observa-t-il, est inconstitutionnelle, subversive du crédit public; la constitution de ce pays la rend impraticable. La foi nationale est engagée par la législation; & il n'y a point de pouvoir qui puisse la dégager. Il faut pourvoir à l'intérêt de la dette. Les ressources du pays quoiqu'affoiblies & diminuées ne sont pas épuisées. Elles égalent encore les dépenses. La sa-

gelle & le courage seuls sont nécessaires pour supporter les fardeaux que les circonstances obligent les Ministres de proposer & le Parlement d'accorder. Il faut regarder en face la situation réelle du pays , l'état actuel de la dette fondée & de la dette non fondée , celui du revenu ; on verra que les palliatifs ne sauroient être admis , & que la chambre doit , par son énergie & son unanimité donner de l'efficacité aux impôts , empêcher d'éluder les loix & concourir à prévenir les fraudes qui diminuent le revenu. les taxes les plus sages que l'esprit humain ait pu choisir , ( & ici il entendoit celle sur les quittances qui avoit été proposé par M. Pitt ) peuvent être érudées par ceux qui doivent les payer , à moins qu'elles ne soient fermement soutenues par la chambre. Il faut pourvoir à un fond d'amortissement , pour diminuer quelque partie de la dette , & fonder un crédit capable de fournir aux dépenses d'une guerre future.

On apprend d'Yarmouth , qu'un navire François , d'environ 600 tonneaux , chargé de mâts pour la Marine Royale de France , & venant de Riga à Brest , a été conduit à la rade d'Yarmouth par l'équipage qui s'est révolté , & a enfermé le Capitaine. Les Officiers de garde se sont assurés des mutins , & l'Amirauté , sur leur rapport , a expédié l'ordre de remettre le navire au Capitaine , & lui donner tout ce qui lui est nécessaire pour son voyage.

Les crimes qui se multiplient dans ce Pays riennent souvent au dérèglements des mœurs ; une femme avoit quitté son mari pour vivre avec un autre homme avec lequel elle a resté  
quelque

quelque temps ; le mari l'ayant enfin réclamée, elle retourna chez lui. L'homme avec lequel elle avoit vécu pendant son éloignement de la maison de son mari, l'alla voir ces jours derniers pour prendre un éternel congé d'elle ; après une conversation assez froide & tranquille, il la pria de permettre qu'il lui donnât le baiser d'adieu ; elle approcha ses levres ; mais le malheureux qui tenoit un rasoir qu'il avoit apporté lui coupa la gorge ; heureusement elle avoit au col un collier de métal qui arrêta le coup. La blessure est très-grande, mais peu profonde, & l'on espere qu'elle n'est pas dangereuse. Le coupable a été arrêté, & le Lord Maire, après l'avoir interrogé, l'a envoyé en prison pour l'interroger encore lorsque la victime de sa passion & de sa fureur sera hors de danger,

On vient de faire dans l'exécution des criminels un changement, dont on a vu ces jours derniers le premier essai ; c'est ainsi que l'on en rend compte dans nos papiers.

La maniere dont on conduisoit les criminels à Tyburn pour les exécuter, étoit regardée depuis long-temps comme peu convenable & peu décente. Au lieu d'inspirer de l'horreur des crimes ; elle étoit souvent l'occasion d'en commettre quelques-uns. Il a été présenté un plan pour rendre cette cérémonie triste mais nécessaire, plus frappante & plus efficace. On construira chaque fois auprès de Newgate un échafaud sur lequel on conduira les coupables le jour de l'exécution pour les exposer à la vue du public. Les officiers de justice environneront cet échafaud dont le plancher s'écroutlera tout-à-coup sous les pieds des malheureux qui resteront suspendus. Ce plan a reçu la sanction du comte de Mansfield ; & il a été

N<sup>o</sup>. 51 20. *Décembre* 1783. f

adopté. L'appareil de la mort sera plus terrible que la mort même, & offrira un spectacle capable d'inspirer des réflexions salutaires.

## F R A N C E.

*DE VERSAILLES, le 16 Décembre.*

Le 9 de ce mois le Prince de Nassau Usingen, & le Margrave d'Anspach, sous le nom de Comte de Sayn, furent présentés dans le cabinet avec les formalités ordinaires ; M. Storer, Ministre-Plénipotentiaire de la Cour de Londres, eut le même jour une audience particulière du Roi, pendant laquelle il remit à S. M. ses lettres de créance. Il fut conduit chez LL. MM. ainsi que le Prince de Nassau-Usingen & le Margrave d'Anspach par M. de Tolozan, Introduceur des Ambassadeurs.

Le 10 S. M. & la Famille Royale assistèrent dans la Chapelle du Château au *Te Deum* de la composition de M. d'Auvergne, Surintendant de la Musique du Roi, chanté par les Musiciens de S. M. à l'occasion de la Paix.

*DE PARIS, le 16 Décembre.*

Dimanche dernier le *Te Deum*, en actions de grâces de la paix effectuée entre le Roi & le Roi de la Grande-Bretagne, a été chanté dans l'Eglise de Notre-Dame; le soir il a été tiré un feu d'artifice sur la place de l'Hôtel-de-Ville. Il n'y a point eu de globe aéro-

tatique en artifice pour couronner le feu, & servir de bouquet, comme le bruit s'en étoit répandu; la prudence de MM. le Prévôt des Marchands & Echevins ne leur a pas permis de donner ce degré d'intérêt aux réjouissances, dans la crainte que la machine ne tombât encore garnie d'artifices dans un quartier peuplé, ou sur quelque édifice auquel elle pût mettre le feu. La nuit la Ville a été illuminée; il y a eu dans toutes les places publiques des orchestres & des buffets. Le peuple s'est sur-tout rassemblé à la halle au bled, qui vient d'être couverte d'une manière si ingénieuse, par MM. le Grand & Molinos. Dans le grand vaisseau, qui a la même dimension que le dôme de l'Eglise de saint Pierre à Rome, 100 pieds de diamètre, 300 de circonférence, 100 d'élévation, & qui est percé de 25 portiques; il y a eu des distributions abondantes de pain, de vin & d'autres comestibles; un grand & nombreux orchestre, placé au milieu, a fourni les moyens de danser dans toute l'étendue de l'intérieur; par les soins qu'on a pris, l'ordre a régné partout.

Dans les premiers jours de Novembre. écrit-on de Marseille, il a régné dans le golfe de Lyon & sur les côtes de sainte-Marie, des tems si orageux, que plusieurs navires ont péri. De ce nombre est le navire la *Jeanne-Catherine*, Capitaine André Thauson, Suedois, revenant d'Espagne, chargé de blé & de laine; 450 charges de blé & une partie de la laine ont été sauvées & apportées dans cette ville, sur la tartane de pêche du pa-

tron Pierre-Pons. Il résulte de la déposition du Capitaine Suédois, qu'il est encore péri sur les plages de sainte-Marie, une tartane chargée de spath, & un pinque napolitain dont on ignore le nom, & le chargement, à l'exception d'environ 15000 livres tournois, en piafres, qui ont été sauvées & déposées à l'amirauté. Il a apperçu le long des côtes deux bâtimens échoués & brisés, dont il n'a pu connoître la nature, & un gros vaisseau naufragé qu'il a cru être Hollandois.

Les lettres de Dunkerque font aussi mention de quelques naufrages.

Le navire l'*Alliance*, Capitaine Delis, disent-elles, a fait naufrage sur les côtes de Bretagne, venant de Charente, avec un chargement d'eau-de-vie pour cette ville; on espere le sauver sans avaries. Une chaloupe de ce port est rentrée, il y a quelques jours, avec 11 hommes, formant l'équipage d'un navire américain, chargé de 300 boucauts de tabac de Virginie, destiné pour Rotterdam, qui est venu se briser sur un des bancs de sable qui bordent nos côtes; les infortunés qui se sont sauvés par le moyen des débris, sont restés pendant 50 heures flottans sur les eaux, sans secours & sans vivres.

Sur la représentation qui a été faite ces jours passés au Roi, que l'invention des machines aërostatiques étant une de ces découvertes brillantes & utiles, qui agrandissent le domaine de l'homme, & que les nations savantes nous envieront, il est de la grandeur & de la dignité de S. M. qui aime & protege les Sciences, de récompenser l'inventeur & ceux qui l'ont secondé dans ses opérations, on a proposé à S. M.

1°. D'ordonner qu'il soit frappé une médaille pour constater que cette découverte a été faite sous son regne, dans son royaume, & par un de ses sujets. 2°. De donner le Cordon de Saint-Michel à M. de Mongolfier, avec une exemption des droits de marc d'or. 3°. D'accorder 2000 liv. de pension à M. Charles, 1000 à MM. Robert, & 1000 à M. Pilatre de Rosiers. Quand à M. le Marquis d'Arlandes, comme il n'est susceptible que de graces militaires, c'est à S. M. à déclarer le genre de grace qui lui convient.

Partout où se portent M. de Mongolfier & M. Charles, la foule les environne & les accompagne de vives acclamations; ils ont reçu des applaudissemens aux Ecoles publiques, à l'Académie des Sciences, aux Spectacles; les Physiciens & les Mécaniciens sont à présent occupés de la nouvelle découverte; les uns ont trouvé un nouveau gaz cent fois moins coûteux que celui dont on a rempli jusqu'ici les globes aërostatiques. Les autres s'occupent à chercher dans la mécanique un moyen facile & sûr pour conduire & se diriger à volonté.

Il paroît, nous écrit-on, que M. de Montgolfier, aura encore l'honneur d'être le premier à trouver ce secret-là. Du moins il travaille à sa machine, & il l'agrandit, & par une grande aiguille de fer aimanté qu'il placera au bas, par une ouverture qu'il pratiquera à l'un des côtés, d'où sortira une partie de l'air raréfié; il se promet de donner à sa machine toutes les directions qu'il voudra, puisque, dit-on, il la fera avancer, même contre le vent. — Son frere ne reste pas oisif à Lyon; il faut qu'ils se communiquent

Leurs idées, & qu'ils soient certains de leur nouveau procédé, puisque l'on mande de Lyon que M. E. Montgolfier, doit partir le 15, & qu'il se propose d'aller déjeuner à Avignon & diner à Marseille; il fera donc 66 lieues en 8 à 10 heures avec sa machine.

• La fin du XVIII<sup>e</sup>. siècle sera l'époque des découvertes les plus intéressantes, si elles se réalisent. Nous avons annoncé les premiers en France celle faite en Angleterre pour marcher sous l'eau; les papiers Anglais qui donnoient la relation d'une expérience, & que nous nous sommes bornés à traduire, prétendent aujourd'hui que l'inventeur de ce beau secret s'est noyé, ce qui pourra rendre très-circonspects ceux qui seront tentés de répéter cet essai: il nous reste à faire des vœux pour que les navigateurs aériens ne fassent point de chute, qui pourroit devenir funeste aux nouveaux Argonautes, & retarder la perfection qui reste encore à donner à la machine. Un troisième inventeur se met sur les rangs aujourd'hui, pour annoncer une nouvelle découverte; nous le laisserons parler lui-même.

« L'ame encore toute échauffée des sublimes Expériences de MM. Montgolfier & Charles, & l'esprit étonné du courage éclairé des quatre Voyageurs aériens, j'aurois abandonné le projet dont je vais vous entretenir, si mon expérience & la leur ne tenoient qu'au simple amusement du Public; mais comme l'intérêt général que les expériences de la Machine aérostatique ont inspiré à tous les ordres des Citoyens, tient

Sur-tout aux avantages ultérieurs que la Société pourra en retirer , à ce titre , je crois , même après MM. Montgolfier & Charles , pouvoir proposer ma découverte. Elle est le fruit de 20 ans de travaux & de dépense. Je me flatte d'avoir trouvé l'irfaillible moyen de marcher à pied sec sur la surface des eaux. Je suis redevable de cette découverte à une de ces poupées tournantes qu'un ressort fait mouvoir. En considérant la simplicité de ce mécanisme , je le combinai avec la cause qui soutient sur une rivière le caillou que l'on jette pour faire des ricochets : & j'en conclus qu'il étoit possible d'établir un principe de force toujours agissant dans un sens progressif & capable de supporter des poids plus ou moins considérables en raison de sa vitesse ; que ce mouvement proportionné à la pesanteur pouvoit tenir en équilibre des corps solides sur des fluides à la hauteur donnée. Telles furent mes conjectures , & j'ai travaillé avec tant de constance à les rendre justes , que j'ai obtenu des résultats qui ne peuvent manquer de causer un grand étonnement & de produire une sorte de révolution. Je propose de passer & repasser la Seine sans mouiller mes souliers , & d'en faire des expériences multipliées le 1 Janvier 1784 , au-dessous du Pont-Neuf , à Paris ; mais sous la condition qu'au bout de la première traversée je trouverai deux cents louis sur la rive opposée pour payer mon voyage. Je n'emploierai d'autre artifice qu'une paire de sabots élastiques , distants l'un de l'autre de la grandeur d'un pas ordinaire , & fixés par une barre comme deux boulets ramés. Chaque sabot , long d'un pied , aura sept pouces de hauteur sur pareille largeur ; c'est avec cette chaussure que je puis traverser , 50 fois par heure , la plus large rivière. Comme je ne doute pas que la

curiosité ainsi que l'amour des Arts & du bien Public ne fournissent le nombre de Souscripteurs convenable pour former la somme que je demande, & sans laquelle je ne puis tenter mon expérience. Ma proposition est de traverser la riviere de Seine entre le Pont-Neuf & le Pont-Royal à fleur d'eau & avec assez de vitesse pour qu'un cheval qui partira en même temps que moi au grand trot d'une extrémité du Pont-Neuf n'arrive pas avant moi à la rive opposée.

Comme je m'attends à toutes les critiques & à tous les pamphlets dont on accable les inventions nouvelles, je ne me ferai connoître qu'an milieu des eaux, & j'inviterai les Railleurs à m'y accompagner : c'est à cette seule place que je répondrai à leur objection ; elle est large, cependant pour leur ôter le plaisir de tout dire, je prévient d'avance sur quelques inconvéniens que l'on pourra prévoir ; on dira que le Voyageur risquera de se noyer s'il tombe en défaillance dans sa route, ou s'il fait un faux pas qui lui fasse perdre l'équilibre. A cela je répondrai que dans le premier cas, on courroit risque de s'assommer sur le pavé, & que dans le second, il y aura trois raisons de se rassurer, 1°. parce qu'on ne trouvera pas de pierres en son chemin ; 2°. parce que rien n'est si aisé, en cas de chute imprévue, que de porter à chaque main une forte vessie bien enflée ; 3°. parce que la Police toujours agissante, & à son défaut, l'esprit d'intérêt, ne manqueront pas d'entretenir des sabots élastiques sur les ports pour remplacer les petits bateaux, & ces sabots seroient d'un grand & prompt secours en cas d'accident. D..., *Horloger.*

P. S. Je n'ai pas besoin de prévenir que si, à l'époque du 1 Janvier, la riviere est prise de glace, l'expérience sera retardée & remise au

premier moment où elle se trouvera dégagée de tous glaçons. Il ne seroit pas étonnant que mes pieds ne se mouillassent point dans un passage où il n'y auroit point d'eau; d'ailleurs, je serois présumé ne faire que patiner: outre cette raison, qui regarde le Public, j'en ai une particulière qui exige que l'eau soit fluide; car il seroit possible que la rapidité du mouvement qui m'emportera mit le feu à l'encaissement de mes sabots élastiques, que je suis obligé de faire en bois pour éviter la pesanteur; il suit de cette circonstance que j'ai besoin de pouvoir toucher l'eau pour l'éteindre. Je prévien également qu'un brouillard épais me forceroit à retarder l'expérience par une autre raison, c'est que j'ai besoin de voir l'autre rive pour aborder avec sûreté & ne pas risquer de me blesser.

Cette expérience ne fera peut-être pas moins curieuse que celles qu'on a déjà faites, & si elle réussit, on pourra regarder notre tems comme celui des découvertes & des prodiges; après avoir trouvé le moyen de s'élever en l'air, de marcher sous l'eau, il ne reste plus qu'à montrer qu'on a aussi celui de marcher à pied sec sur cet élément. Il s'est présenté déjà des souscripteurs pour ce dernier essai; & il faut croire qu'il s'en trouvera d'ici au mois prochain le nombre nécessaire pour remplir la somme que demande celui qui veut la tenter.

On annonce dans un papier public une découverte économique, qui sera très-précieuse, si elle remplit constamment l'effet qu'on en a déjà obtenu; c'est un titre

pour la placer ici ; en étendre la publicité, c'est inviter à faire des expériences ; & c'est de leur multiplicité qu'on peut tirer des résultats.

Madame Pourcelet, Religieuse de la Visitation, à Salins, ayant remarqué des tiges de guimauve de trois pieds & demi de hauteur, crut qu'elles pouvoient se rouir comme le chanvre ; elle en fit l'essai, & ces tiges, après avoir été teillées & peignées, ont donné une filasse plus douce que celle du chanvre, & plus forte que le lin. Les fils qu'elle en a eus, sont de différentes especes, & ont été trouvés d'une bonne qualité après le blanchissage. Comme la guimauve est une plante vivace, qu'elle produit chaque année des jets, & qu'elle exige moins d'engrais & de soins que le chanvre, on pense qu'il seroit à propos de la cultiver plus généralement, afin de l'employer au même usage.

L'artiste célèbre, au burin duquel nous devons la copie fidelle de plusieurs tableaux intéressans, dont il a rendu avec une égale vérité la maniere & le génie, vient d'enrichir sa collection précieuse d'un ouvrage de Wéenix, Peintre célèbre, dont les talens supérieurs sont très-connus, mais les ouvrages très-rares en France. Celui-ci, qui est dans le cabinet de M. le Comte de Merle, Ambassadeur du Roi en Portugal, offre une scene très-piquante.

C'est une partie de plaisir qui se passe au pied d'un monument antique & d'une architecture imposante. Une jeune femme appuyée sur un cavalier, prend avec lui des rafraichissemens que la maitresse d'une hôtellerie vient leur présenter ;

derrière , des Musiciens forment un Concert auprès d'un autre couple que le Peintre a représentés dans le costume Hollandois. On aperçoit dans le fond l'intérieur de l'hôtellerie , des domestiques emportant des paniers de gibier ; plus loin , des cavaliers , & au-delà un groupe colossal de gladiateurs ; dans l'éloignement un port de mer , des vaisseaux & une multitude de figures sur le rivage. Cette composition très-riche , de l'effet le plus piquant , méritoit les soins de M. de Latnay ; & son burin a rendu toutes les beautés du tableau de Wéenix. Cette estampe de 16 pouces de haut sur 22 de large , paroît depuis le 1 de ce mois (1).

M. de Fleffelles , Intendant de Lyon , ayant fait ouvrir depuis quelques années les deux grandes routes de Paris par le Bourbonnais & par la Bourgogne , vient de faire élever au milieu de la circulaire où elles se réunissent près la porte de Lyon , & sur les desseins de M. Lallié , Ingénieur en chef de la Province , un obélisque d'environ cinquante pieds de hauteur , couronné d'un globe parsemé de fleurs de lys en or , sur lequel repose une colombe portant au bec un rameau d'olivier ; sur la table du piédestal du côté de la ville est gravée l'inscription suivante *Ludovico XVI, utriusque orbis pacificatori*. Le millésime est sur la table opposée , & les deux latérales contiennent l'indication de chaque route. Cet obélisque est entouré de bornes , unies entr'elles par de fortes chaînes en fer. La place à quatre cent soixantedix pieds de circonférence , elle est plantée de tilleuls , avec des bancs en pierre dans les intervalles.

Nous nous empressons d'annoncer ici une

(1) Elle se trouve chez l'Auteur , rue de la Bucherie N<sup>o</sup>. 26, Son prix est de 12 liv.

entreprise importante, & qui a droit aux encouragemens du Gouvernement, & à la reconnoissance de la Nation.

L'Angleterre, jusqu'à ce jour, l'a emporté sur toutes les Nations par la beauté de ses crystaux, de son flint glass, son émail tendre & sa cendre bleue. Venise n'avoit l'avantage sur elle que pour l'émail dur. L'industrie française s'est efforcée à diverses reprises d'atteindre à la même perfection ; on a fait dans plusieurs de ses verreries du crystal qui est beau, mais toujours inférieur à celui d'Angleterre. Il étoit réservé aux sieurs Lambert, Boyer & Compagnie d'égalier, ou même de surpasser ces Manufactures célèbres, & de procurer à leur patrie les avantages exclusifs qu'en ont retirés jusqu'ici les Anglais. Ils ont créé la Manufacture de crystaux flint glass, émaux & cendre bleue, établie dans le parc de S. Cloud, sous les auspices & la protection de S. A. S. Mgr le Duc d'Orléans, premier Prince du Sang ; & dès leurs premiers essais, ils sont parvenus à un degré de perfection qui leur assure l'approbation du Gouvernement, & celle de la Nation. Ils croient inutile de parler des soins, des travaux & des dépenses inséparables de leurs recherches ; leur succès les en dédommage, & le Public en jugera lui-même ; le Magasin qu'ils ont formé, rue de Tournon, sera ouvert le 20 Décembre. Ils s'estimeront heureux, si en établissant cette branche nouvelle & précieuse de commerce, ils peuvent être utiles à l'Etat, & agréables à leurs concitoyens qui trouveront à leur portée tous les ouvrages qu'ils étoient obligés de faire venir de loin, la facilité de les remplacer au besoin, celle même de faire exécuter les piéces particulieres qu'ils pourront désirer, sous la forme qu'ils indiqueront,

ou d'après des dessins qu'ils donneront eux-mêmes. Les S. L. B. & C. se chargeront aussi de faire exécuter les différens ustensiles nécessaires pour la Chymie & les expériences physiques.

MM. j'ai lu dans votre Journal, N<sup>o</sup>. 38, du 20 Septembre de cette année, les résultats de la prétendue analyse de mon Remede, par le sieur Croharé, Apothicaire. Je ne crois pas, MM. devoir entrer en discussion sur cette prétendue analyse qui est démentie par les faits : on a falsifié mon Remede de toutes les manieres, à Paris, à Versailles, à Lyon, &c. &c. On lui a donné toutes sortes de couleurs ; il est très-possible que le sieur Croharé ait analysé un poison : mais ce qui doit paroître étrange, c'est qu'il regarde comme tel un Remede approuvé par les Médecins & Chirurgiens qui le conseillent, & l'emploient journellement, un Remede qui n'a été admis pour le traitement des Troupes du Roi, que d'après des expériences & des observations connues de toute l'Europe ; un Remede enfin, qui a guéri des malades abandonnés par les gens de l'Art. — Au surplus, voici le problème que je donne à résoudre aux partisans de l'analyse ; *Je me sou mets à fournir deux préparations, ayant même couleur, même odeur, même tact, même goût ; on les analysera séparément ; toutes deux donneront les mêmes résultats ; l'une d'entre elles n'a aucune qualité malfaisante ; l'autre, au contraire, est un poison des plus subtils, Signé, le Chevalier DE GODERNAUX.*

M. Pinélis, né à Rome, & Professeur de Mathématique & de Physique, ayant eu l'honneur d'être admis les 15, 19, 20 & 21 du mois dernier à donner des preuves de ses talens à la Cour, a reçu de S. M. & de la Famille Royale les plus grands applaudissemens au sujet des ex-

périences & tours d'adresse surprenant qu'il a fait, & qui surpassent tout ce qu'on a pu voir jusqu'à présent en ce genre. L'on a tout lieu d'espérer qu'après avoir donné ses Représentations à la Cour, il en donnera également à Paris.

Parmi les nouveautés qu'offre l'industrie dans ce moment, en voici une que nous nous empressons d'annoncer. C'est une Boëe à tabac, dite à l'Écuyere, en or ou en argent, ou garnie en or sur fond verni, avec laquelle on peut agir sans quitter la guide du cheval; & qu'on peut tenir dans sa main quelque'embarassée qu'elle soit. Imaginée par M. Roux, Marchand Bijoutier rue des Follés-Saint-Germain-des-Près, à l'enseigne du Château de Versailles, à Paris, où l'on en trouvera toujours de toutes faites.

Catherine Henriette du Bournt-Montagna, veuve de Jean-Denis de Bossallt, Marquis de Basillac, est morte le 16 Octobre dernier, au château de Besplan, près de Vic en Bigorre.

Charles-Arnaud de la Briffe, Comte de Preaux, Brigadier des Armées du Roi, chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de saint Louis, est mort à Rennes, le 20 du mois dernier, âgé de 64 ans.

Un Arrêt du Conseil d'Etat, du 5 Octobre, proroge à 2 mois le délai accordé par l'article 8 du titre 1 de l'Ordonnance de 1687, aux navires en relâche forcée pour exporter leurs cargaisons en exception de droits. Un second, en date du 1 de ce mois, porte que l'emprunt de 10 millions de rentes héréditaires, créés par l'Edit de Décem-

bre 1682, n'aura effet que pour les cinq millions desdites rentes qui ont été levées jusqu'à présent, & que le tirage des remboursemens de ces cinq millions de rente au capital de 100 millions, se fera le 10 du présent mois, conformément audit Edit.

Autre du 10 de ce mois, portant révocation de ceux des 27 & 30 Septembre dernier, concernant la Caisse d'Escompte. Il a été rendu sur la requête présentée par les Administrateurs de ladite Caisse, contenant que par l'effet de l'attention suivie qu'ils ont eue de faire concourir, dans une juste proportion, l'extinction successive des billets de la caisse avec les secours non interrompus qu'ils ont donnés au commerce & aux particuliers, pour prévenir les malheurs qu'une autre marche aurait pu entraîner, ils se sont mis en état de reprendre leurs payemens à bureau ouvert, qui même ont déjà eu lieu depuis plusieurs jours; que d'ailleurs les examens rigoureux, mais sages que les actionnaires avaient fait faire par leurs députés en éclairant la conduite de l'administration avec la plus scrupuleuse exactitude, avaient servi à lever les inquiétudes du public; en même tems qu'ils ont fait connaître la situation solide de leur établissement; que dans ces circonstances, il ne leur restoit plus qu'à supplier très-humblement S. M. d'accorder à leurs instances la révocation entière & absolue des Arrêts des 27 & 30 Septembre, en tout ce qui est relatif à ladite caisse, & de vouloir bien donner à cette révocation toute la publicité nécessaire pour effacer les traces de ces événemens malheureux. S. M., après s'être fait rendre compte de la situation actuelle de la caisse, & de tout ce qui y a rapport; & avoit reconnu qu'il

n'y a plus le moindre sujet d'inquiétude sur l'exactitude du paiement de ses billets, sans qu'il soit besoin d'aucun secours de l'autorité, puisque le nombre de ceux qui étoient en circulation à l'époque de l'Arrêt du 23 Novembre, étoient encore infiniment diminués, & les fonds destinés à leur acquittement sont augmentés; il y avoit en caisse au moment actuel une quantité d'espèces plus que suffisante, pour faire face à toutes les demandes.

Les Numéros sortis au Tirage de la Loterie Royale de France, sont : 32, 11, 74, 10, & 86.

*DE BRUXELLES, le 16 Décembre.*

S'il faut en croire des lettres de la Haie, la Paix entre l'Angleterre & la République ne tardera pas à être signée : mais on ne dit pas encore si ces deux Puissances sont convenues de quelque chose sur l'équivalent que la dernière peut donner à la première en échange de Negapatnam.

Quant à la contestation entre l'Empereur & la République, le Ministre de Vienne à la Haie insiste toujours sur la satisfaction demandée par le Gouvernement des Pays-bas pour la violation du territoire; mais les Etats-Généraux temporisent, parce que ce seroit reconnoître la propriété en faveur de l'Empereur, & ils sont d'avis de demander qu'il soit nommé des Commissaires pour arranger ces différends. On attend à cet égard la réponse de la Cour de Vienne. En général, on croit que la Commission sera agréée, &

que c'est-là qu'on en vouloit venir. Mais il ne l'est pas qu'il y soit rien discuté, relativement aux faits; l'Empereur est en possession, & ce qui est fait à cet égard, paroît être fait sans retour, puisqu'on a presque achevé la démolition. Les vues de la Cour de Vienne sont, dit-on, plus étendues. Elle se propose de s'attacher la République par un Traité d'alliance & de commerce, au moyen de quoi il obtiendrait l'ouverture de l'Escaut. Ceux qui forment cette conjecture, se fondent sur un passage du Mémoire remis à Mr. Hope par le Gouvernement des Pays-Bas, où elle est dit qu'il est nécessaire de finir une fois pour toutes, afin de rendre impossible tout sujet ultérieur de contestation.

On a beaucoup parlé, lit-on, dans une lettre de Francfort, de l'entrevue de l'Impératrice & du Roi de Suede. On en raconte vaguement le motif & le résultat: le premier est sans doute fondé sur les projets de la cour de Russie, relativement au levant. Le Roi de Suede actuel, depuis son avènement au trône, a augmenté l'armée de 5 à 6000 hommes; ce qui la porte actuellement à près de 50000. Quand à la Marine, les fonds sont faits pour construire deux vaisseaux par an; & dans le moment présent, la Suede pourroit armer 20 à 25 vaisseaux de lignes: dans deux ans au plus, elle pourra en mettre 30 à la mer: de plus elle a une flottille considérable de chebecs, de galeres, & autres bâtimens légers, propres à naviguer dans les basses-fonds de la Baltique, & à faire des descentes; enfin cette flottille est montée par une très-bonne troupe, également exercée aux manœuvres nau-

tiques , à celles de l'artillerie qu'elle peut mettre à terre , & aux opérations qui leur seroient prescrites pour un débarquement. Cette augmentation de puissance devient intéressante dans les circonstances actuelles. Il paroît qu'elle a resté sur cette entrevue. L'impératrice de Russie auroit été volontiers à Sthockolm , mais le Roi de Suede s'empressa d'épargner un long voyage à cette grande Princesse : elle eut lieu à Frederichshain , & dura trois jours ; mais on ignore quel en a été le résultat.

*Fin du Mémoire du gouvernement des Pays-bas.*

Le gouvernement chargé de faire observer avec rigueur les Edits de faire respecter partout les droits de S. M. & de les faire valoir , comme il appartient à sa dignité , croit devoir à ses principes comme aux sentimens de LL. HH. PP. le parti qu'il prend de saisir l'occasion de l'atrocité que s'est permise la Garnison de *Liefkensboek* , pour s'expliquer avec la franchise & la cordialité , dont le présent Mémoire renferme la preuve la plus certaine , & faire observer que , tandis que du côté de S. M. on ne sauroit se relâcher des droits incontestables qu'elle a à répéter partout & à tant de titres , le gouvernement ne peut d'un autre côté arrêter les ordres que ses Officiers ont depuis long-temps d'agir en conformité de ce que demande le maintien de ces droits. On ajoutera que même les regles des bons procédés se perdent , ou s'oublent du côté des employés de la République. En effet , il ne sauroit entrer dans les bons procédés d'astreindre , comme on fait , les bieres & les denrées , qu'on transporte d'Anvers & des environs par l'Escaut ; aux habitans des Polders du Brabant , dénomination de l'Empereur , & par conséquent de Nous à Nous , à des droits , par la

seule raison, que les denrées doivent passer par le Quai de Lille. Il est également inconcevable & insultant qu'on exige des droits pour le simple passage par l'Escaut de Nous à Nous, des denrées qui ne se déchargent, ni ne s'arrêtent pas même audit Quai. Ce n'est encore pas à cela que se bornent les exactions, soit du Commandant du Fort, ou celui de l'espece du navire Hollandois qui se trouve sur l'Escaut, presque vis-à-vis du Fort: on y extorque un nouveau droit depuis quelques mois seulement, à la charge des sujets de S. M. en les assujettissant à payer une retribution pour chaque Bateau pêcheur, chaque fois qu'il passe ou repasse l'Escaut, avec menace, à défaut d'acquitter cet impôt de nouvelle création, d'arrêter les bateaux & leurs conducteurs, & de les faire nommer Zelande. — Le Gouvernement ne sauroit dissimuler que tant d'exactions & empiètemens ne peuvent être que la suite de la confiance avec laquelle la République s'en rapporte au récit des Officiers employés, ou du courage qu'ils trouvent peut-être dans la connoissance qu'Elle tient sur les plaintes du Gouvernement - Général; & il est d'autant plus dans le cas d'appliquer cette réflexion aux événemens dont on vient de parler; que lorsque le Gouvernement s'est plaint, comme d'une violation du territoire, de la démarche à laquelle s'est porté le Gouvernement de Lille, d'avoir fait exercer sa garnison sur un terrain qui seroit des limites des Fortifications, & qui étoit certainement de la domination de S. M., il n'en est résulté de la part de la République qu'une réponse, remise par M. le Baron de Hop le 20 Juin 1782, laquelle sembloit embrasser la justification du Commandant, sur des motifs inadmissibles à tous égards, & de plus intervenir à

la plainte en en mettant le sujet en mains de la République, & en annonçant la prétention que la possession de la République dans cette partie ne se réduisoit pas aux seuls ouvrages de Fortification, en demandant même que le Gouvernement retirât les ordres qu'il avoit donnés pour faire interdire l'exercice de la Garnison de Lille, dans la prairie dont il étoit question. — Le Gouvernement n'avoit pas lieu de s'attendre à une telle conclusion, & ne pouvant pas admettre une possession qui excéderoit les ouvrages de Fortification, ni pour ce Fort, ni pour les autres Forts voisins, il ne peut se dispenser de déclarer qu'il a été obligé de confirmer l'interdiction précédente, avec l'ordre d'arrêter également les Bas-Officiers & soldats Hollandois qui se trouveroient au-delà des ouvrages des Fortifications de ces Forts : le Gouvernement ne pouvant, ni dans cette partie, ni dans aucune autre, reconnoître aucun autre droit ou titre que les droits incontestables de S. M. qui ne sont & n'ont pu être altérés en rien, ni par de prétendus usages, ni par des tentatives de possession que l'on ne peut regarder du côté de S. M. que comme des usurpations & des violations caractérisées de son territoire. LL.HH.PP. reconnoîtront par ces détails que ce n'est pas sans raison que l'on auroit cru trouver dans l'ensemble des procédés dont il est parlé dans le présent Mémoire à S. M. ou d'attaquer partout ses droits. Il suffit au Gouvernement d'avoir, par ces ouvertures amicales, pleines de franchise & de confiance, développé l'état des choses, & on peut même dire le caractère d'attaque qui se trouve dans les procédés dont le Gouvernement demande le redressement & la satisfaction. La justice de LL. HH. PP. rendra

sans doute les satisfactions également promptes & complètes; & la sagesse qui préside à leurs délibérations les dirigera également sur les moyens & les voies de répondre à la fois à l'intention mutuelle de rétablir & de consolider la bonne intelligence & le bon voisinage, & à ce qui est dû aux droits de S. M. l'Empereur, qui, conservant toujours son amitié & les mêmes sentimens pour la République, sera toujours naturellement porté à lui donner des preuves ultérieures de son estime & de sa bienveillance.

PRÉCIS DES GAZETTES ANGL. ET AUTRES.

On apprend par les dépêches de l'Amérique arrivées le 28 Septembre, qu'on a débattu dernièrement à Princetown la question si les Délégués retourneront à Philadelphie, pour y reprendre leurs délibérations; & l'on s'est décidé pour la négative, sept des treize Etats ayant voté contre la proposition. Les Législateurs de l'Amérique peuvent donc se comparer à cet égard aux Fideles du siècle patriarchal mentionnés dans l'Épître aux Hébreux, où l'on dit d'eux: « ils n'ont point de domicile, & ils cherchent une ville où ils puissent s'établir ».

Les nouvelles mesures prises sur le Gouvernement de l'Inde sont très-favorables au Ministère, & cet accroissement d'influence donnera bien de la solidité à son administration. Non-seulement il nommera aux places de Commissaire, mais même à toutes les places & aux postes plus avantageux dans l'Inde. Ce sera donc un dédommagement bien considérable des pertes que le Gouvernement avoit faites par le bill de M. Burke. Mais aussi peut-on croire que ce bill passera sans la plus violente opposition. Et ces mêmes hommes, qui cherchent à renverser les Ministres pour

se mettre en leur place, les laisseront-ils ainsi se retrancher au point qu'on ne puisse plus les détruire ?

Le Prince de Galles est à présent membre du Cabinet, titre attaché à l'héritier présomptif de la Couronne, aussitôt qu'il a pris séance à la Chambre des Pairs. Comme on fait que ce Prince favorise beaucoup l'Administration actuelle, il est possible que sa présence empêche les attaques qu'on attendoit de la part du parti de l'opposition.

Un contre-Amiral s'est brûlé la cervelle le 4 au matin dans sa maison à Southampton. Le bruit du coup de pistolet a allarmé un de ses gens, qui est entré aussi-tôt chez son Maître, & l'a trouvé étendu sur son lit, le pistolet déchargé à côté de lui, & un autre tout chargé dans sa poche. Quelques jours auparavant, il avoit voulu se détruire, mais on l'en avoit empêché.

Quoique les nouvelles venues de Constantinople presque vers la fin du mois dernier aient laissé entrevoir quelques espérances pour la durée de la paix, il n'en paroît pas moins certain qu'au printemps prochain, la guerre éclatera entre la Russie & la Porte, & que l'Empereur y prendra part. En effet, l'occasion est trop favorable pour cette Cour, qui est préparée à faire la guerre, pour qu'elle la laissât échapper, & l'offre qui lui a été faite par la Porte, de lui céder des Provinces entières, ne la retient pas. *Courier du Bas-Khin*, n. 97.

On croit savoir de bonne part que la cour de Londres s'est vivement intéressé près de celle de Russie en faveur des Dantzikois ; & que l'empereur a également fait insinuer à Petersbourg, que S. M. n'attendoit que la détermination de l'Im-

pératrice pour se déclarer d'une manière plus positive. *Gazete des deux ponts*, n° 97.

Le Hospodar de Moldavie est dangereusement malade. On prétend que s'il vient à mourir, une puissance voisine prendra cette principauté sous sa protection, jusqu'à ce qu'il y ait un arrangement conclu avec la porte ottomane. *Nouveliste politique*, n° 193.

## GAZETTE ABRÉGÉE DES TRIBUNAUX (1).

### CONSEIL DU ROI.

*Entre le sieur Pillot, Notaire royal à Foulletourte, & l'Adjudicataire général des fermes.*

La question qu'offre cette cause a pour objet de quel jour part la quinzaine de la clôture, ou dernière vacation des inventaires faits après le décès des particuliers par les Notaires, quinzaine dans laquelle les inventaires doivent être contrôlés : cette question, déjà décidée par un arrêt du Conseil du 14 août 1694, & une déclaration du 19 Mars 1696, qui ordonnent que les inventaires seront contrôlés dans la quinzaine de leur clôture ou dernière vacation, n'auroit pas dû se reproduire ; mais des préposés engagent souvent leurs commettans dans des procès qu'ils n'oseroient entreprendre eux-mêmes : cette affaire en offre un exemple. — Le sieur de Saint-Pont, Contrôleur ambulant, sous prétexte d'ordres à lui adressés pour vérifier si le sieur Pillot ne fraudoit pas les droits de contrôle, se rendit dans son étude le 15 juin 1778, y fit les perquisitions les plus exactes, & faute de sujet de plainte, se saisit de pièces relatives à ses affaires personnelles ; 1°. d'un rapport d'experts fait sur les biens de sa première femme, qu'il prétend n'avoir pas été contrôlé ; 2°. d'un acte rédigé le 3 décembre 1777, devant Crepon, Notaire à Saint-Jean-de-la-Motte, contrôlé à Mausigné le 15 décem

Gré, attendu que cet acte étoit biffé & raturé ; ainsi que la signature du Notaire ; & qu'il ne paroiffoit point contrôlé ; 3°. de six inventaires commencés par le sieur Pillot, non clos & arrêtés, & qui n'avoient pas été contrôlés. Le Notaire, effrayé de l'apparence d'un procès avec le fermier, fait à ce contrôleur une soumission de payer une somme de 253 liv. 4 sols ; mais heureusement la réflexion suivit de près un acte aussi précipité. Considérant qu'il n'étoit pas en faute, il se pourvut devant M. l'Intendant de Tours, pour être déchargé du paiement de sa soumission sur les moyens respectifs ; le Commissaire départi renvoya l'affaire au Conseil, par son ordonnance du 11 juin 1781. — Enfin, par arrêt du conseil des finances, du 12 août 1783, le Roi, faisant droit sur le renvoi, a ordonné que le sieur Pillot demeureroit dispensé du paiement des 253 liv. 4 sols, faisant l'objet de la soumission par lui souscrite.

#### CONSEIL PRIVÉ,

Nous avons rapporté un arrêt du Parlement de Paris du 2 Août 1783 qui adjuge la récréance d'une cure conférée sur une résignation admise à Rome le jour de la mort du résignant ; il étoit décédé à dix heures du soir, en Anjou, c. a. d. à onze, pour Rome qui est bien plus au levant. — la collation a été jugée régulière & valable. — Le Parlement de Toulouse, par arrêt du 17 Juin 1782, rendu contre les conclusions du ministère public, avoit déclaré n'y avoir abus dans des provisions semblables, obtenues par le sieur Bourguignon de Saint-Martin, pour un bénéfice simple. Le résignant étant décédé le lendemain de la date de sa procuration, — Le sieur de Saint Souple, nommé par l'ordinaire s'est pourvu en cassation, & elle vient d'être prononcée par arrêt du 17 Octobre dernier.

---

**JOURNAL POLITIQUE**  
**DE BRUXELLES.**

---

**DANNEMARCK.**

*DE COPENHAGUE, le 20 Novembre.*

**L**ES droits sur les marchandises de soie, venant de l'étranger & des Indes occidentales, destinées à l'usage des habitans de ce Royaume, & par conséquent à y rester, viennent d'être augmentées de 10 pour 100 pour toutes les étoffes de soie, & de 8 pour 100 pour les demi-soies. Pour celles qui seront portées à l'étranger, & même dans nos Isles des Indes occidentales, ces droits seront réduits à 2 pour 100.

On s'entretient beaucoup ici d'une découverte faite par un Payfan de Svendstrup; en creusant dans la campagne, il a trouvé à quelques pieds de profondeur un cercueil de pierre qu'il a rompu, & dans lequel étoient des ossemens humains; il y avoit aussi un anneau de métal, qui apporté ici, a été trouvé à l'essai être d'or pur, & valoir 63 ducats.

N<sup>o</sup>. 52. 27 *Décembre* 1783.      8

Nos Antiquaires croient que ce tombeau est celui d'un de nos anciens Rois , nommé *Svend*, qui fut enterré auprès de ce village, auquel il donna son nom.

On voit dans les sociétés les plus distinguées de cette ville un Chinois, revêtu des habits d'un Mandarin de la première classe, c'est un de ceux qui ont été accordés par le Gouvernement de Canton, pour compléter l'équipage du vaisseau arrivé dernièrement de la Chine, & qui a prévu avec raison que cette singularité le feroit accueillir.

## P O L O G N E.

*DE VARSOVIE, le 16 Novembre.*

Les lettres de Constantinople portent que le Divan ayant été instruit que le Ministère de Peterbourg avoit ordonné la levée de 20,000 hommes, & la construction de trois nouveaux vaisseaux de ligne de 74 à 100 canons, a arrêté, que les troupes venues du Diarbeck, de la Syrie, de la Mésopotamie & de l'Egypte, ne retourneront point dans leurs pays respectifs, & qu'elles seront réparties dans différens lieux d'où elles feront à portée de prendre la route que les circonstances pourroient exiger. Il a aussi donné des ordres précis pour l'augmentation de la Marine Ottomane.

On ne peut disconvenir que les troupes

Tuïques campées à Braniakuka & à Trau-  
nick ; observent une discipline exacte, & à  
laquelle on ne s'attendoit pas. Elles ne se font  
permis aucune incursion au delà de leurs li-  
mites ; & il paroît qu'elles ne mériteront plus  
le reproche qu'on a été en droit de leur faire  
long-temps, de ne savoir ni obéir, ni pou-  
voir être assujettis à aucune discipline.

Les troupes Russes campées dans l'Ukrai-  
ne ont pris leurs quartiers d'hiver le long du  
Diniester & du Dnieper.

## A L L E M A G N E.

*D E V I E N N E , le 6 Décembre.*

La répartition qui a été faite ici des Pa-  
roisses de cette Capitale a été imitée à Graetz :  
elle a donné lieu à un dénombrement des  
habitans de cette dernière ville, qui se trou-  
vent portés à 24628 ames.

Les papiers publics ont parlé depuis quel-  
que temps des tremblemens de terre qui ont  
causé de vives alarmes aux habitans de Sa-  
lonique ; on dit aujourd'hui qu'ils se sont  
renouvelés avec tant de violence, que cette  
ville est entièrement détruite. On apprend  
aussi que le même fleau continue de se faire  
sentir à Comore ; mais les secousses y sont  
peu violentes, quoique fréquentes. Le 16 du  
mois dernier on y en éprouva une qui fut

aussi forte que celle qui avoit eu lieu le 21 Avril dernier.

» Les faussaires que l'on a arrêtés dernièrement, écrit-on de Prague, employoient une méthode nouvelle & ingénieuse. Ils avoient le secret d'enlever l'écriture de dessus le papier, de maniere qu'après avoir effacé la somme portée dans un billet de banque, ils en augmentoient la valeur à volonté, au moyen de caracteres parfaitement imités. Ils n'avoient répandu dans le public qu'un petit nombre de billets de banque ainsi falsifiés; mais on en a trouvé chez eux une provision qu'ils attendoient l'occasion de placer.

Le Gentilhomme de la Garde - Noble Hongroise, expédié au Roi de Suede en Italie, est de retour; il a reçu de S. M. Suédoise une bague de prix, &-on assure de la maniere la plus positive, que ce Monarque viendra ici au retour de son voyage.

*DE HAMBOURG, le 5 Décembre.*

Selon les lettres de Vienne on y attend incessamment la réponse décisive de la Porte Ottomane; elle avoit, dit-on, demandé un délai de 6 mois pour prendre un parti sur ce qu'on exige d'elle: mais cette proposition a été rejetée. La Porte ne paroît, selon les apparences, que chercher à gagner du tems; & la peste qui s'est manifestée à Cherson, relève ses espérances. Elle s'est dissipée à Constantinople, où l'on prétend que pendant sa durée elle a enlevé 50,000 personnes.

S'il faut en croire plusieurs lettres particulières, les troupes Ottomanes, répandues dans la Valachie & autour de Belgrade reçoivent journellement de nouveaux renforts; & on en conclut, qu'en cas d'attaque on pourroit bien trouver les Turcs en meilleur état de défense qu'on n'a eu lieu de le présumer. Les opérations de l'armée Russe deviendront bien difficiles, si elles ne sont pas absolument impraticables du côté de la Bessarabie, vu l'entière dévastation de cette Province; & elle auroit été forcée de s'en éloigner, si elle n'avoit pas eu l'avantage de tirer des vivres des Etats de l'Empereur.

Quelques-uns de nos papiers opposent à ce tableau des détails dont ils n'indiquent point la source, mais qui offrent des surcroîts d'embarras & d'inquiétudes à la Porte; s'il faut les en croire, la guerre s'est rallumée entre le Bacha du Caire & celui des Provinces de la haute Egypte; les Albanois d'un autre côté menacent de faire une invasion dans la Morée, & le Schah de Perse fait de grands préparatifs. On ne manque pas d'annoncer de ce côté une diversion formidable, si la guerre éclate, pendant que l'on attaquera les Turcs du côté de l'Europe; mais après les révolutions que la Perse a éprouvées, son nouveau Souverain à peine affermi sur le trône, est-il en état de chercher à rompre avec les Ottomans? Et est-on bien sûr

qu'il voit d'un œil indifférent la perte de sa Suzeraineté sur une partie de la Géorgie, & qu'il saisisse cette circonstance pour reconquerir la puissance qui la lui a enlevée.

Nos papiers, qui depuis quelque temps ne font que s'apésantir sur le tableau des dangers auxquels la puissance Ottomane est exposée, & qui les exagèrent peut-être, ainsi que la foiblesse qu'ils lui supposent, contiennent les réflexions suivantes qui paroissent avoir été dictées par le même esprit.

« La nouvelle d'une révolte à Constantinople, disent-ils, a été anticipée; mais tout semble y annoncer une grande révolution. Selon des voyageurs qui en arrivent, le prix des provisions est excessif, & la populace en murmure. Le bon ordre & l'amour de la justice semblent en avoir disparu, la plupart des Musulmans s'abandonnent sans retenue & sans crainte aux plus grands excès. Le Soldat méconnoît la discipline & la subordination; si ces désordres continuent encore, la vie de S. H. est en danger; & le moment approche où le Sultan Sélim, à peine âgé de 23 ans, occupera peut-être le Trône des Ottomans. Ce Prince est fils d'une Esclave, dont la corporation des Selliers, l'une des plus considérables de Constantinople fit autrefois présent au Sultan défunt; à l'exception d'un corps sain & robuste, rien, dit-on, ne parle en faveur de ce Prince, qui destiné au Trône, a passé jusqu'à présent 17 ans dans une prison d'état, dénué de livres & de Maîtres, & réduit à la compagnie des Eunuques & des Muets.

On lit les détails suivans dans une lettre de Belgrade.

Le 28 du mois dernier, le caprice d'un soldat a pensé occasionner dans le camp des Turcs, entre les Janissaires & les Spahis, une boucherie que les Officiers ont eu beaucoup de peine à empêcher. Un Spahis étant venu du camp à la cantine du fort, se fit donner un pot de biere; le Cantinier qui est Chrétien, voyant le Spahis se disposer à sortir sans parler de payer, lui demande un para pour la biere qu'il avoit bu; le Spahis répond qu'il n'a rien à donner, & que son argent n'est pas pour un Chrétien; le Cantinier persiste; enfin après une contestation animée, le soldat tire un pistolet, & en dirige le bout vers l'estomach du Cantinier, en lui disant que c'est là sa bourse, & qu'il lui mettra non dans la main, mais dans la tête le paiement qu'il veut lui faire. Des Janissaires qui étoient dans le même endroit, s'approcherent & crurent pouvoit faire entendre raison au Spahis, & l'inviterent amicalement à être juste & à payer. Il en résulta une dispute entre lui & les Médiateurs, qui provoqués par ses injures, lui déchargèrent sur le corps tous leurs pistolets. Le bruit de cette action se répandit bientôt dans le camp. Le Spahis mort avoit un frere qui demanda vengeance, & décida 3000 Spahis à le lui procurer. Ils virent dans le moment 400 Janissaires commandés pour aller recevoir l'argent envoyé de Constantinople pour la paie des Troupes, & la mener en cérémonie au fort, suivant l'usage; ils se disposerent à tomber sur eux. Les Janissaires étant parvenus à sçavoir le sujet pour lequel on les attrouoit, & à faire entendre que ne sçachant rien de ce qui s'étoit passé,

ce n'étoit pas contr'eux que devoit se diriger leur vengeance ; que d'ailleurs l'honneur défendoit aux Spahis de les attaquer à nombre si inégal. Cette dernière raison les sauva , & les Janissaires rebroussèrent chemin pour avertir leurs camarades de ce qui se passoit ; & les Officiers sont parvenus, non sans peine, à prévenir le désordre.

La ville de Dantzick est toujours bloquée, & n'a point encore vu de changement survenu à ce sujet.

Les villes Prussiennes jusqu'à Thorn, lit-on dans une lettre de cette ville, desireroient que notre différend avec leur Maître soit bientôt arrangé à l'amiable. Elles souffrent en ce moment plus que nous-mêmes de la ruine de notre commerce. Les habitans de ces villes nous vendoient une grande quantité de grains qui leur étoient toujours payés d'avance , nous étions la seule ressource de leur commerce ; & si le blocus de cette ville n'est point levé avant la fin de l'hiver , ces malheureux seront les premières victimes de notre fermeté ; ou si l'on veut , de notre obstination.

Des lettres d'Oliva , d'une date postérieure à celle-ci, portent que la ville est toujours plus resserrée.

Le 26 Novembre à midi, le bataillon de Krokow prit possession de deux Fauxbourgs de la Ville. 3 Compagnies logent dans celui de Neugarten , & 2 dans celui de Petershagen ; ces dernières ont leurs gardes à 100 pas des portes de la ville. Le bataillon d'Egloffstein a pris possession le 27 du Knepholz , qui est en avant de l'une des portes , & dans ce moment rien ne peut plus entrer ni sortir de la ville sans tomber entre

les mains des Prussiens. Depuis l'arrivée de ces bataillons, les Dantzikois ont tenu leurs portes soigneusement fermées; ils ne les ouvrent qu'à l'arrivée & au départ des Couriers. Le Magistrat a dû s'assembler le 27, & on remarque que les habitans n'ont rien perdu de leur fierté.

## I T A L I E.

DE LIVOURNE, le 19 Novembre.

Le Grand Duc, la Grande-Duchesse, & la Duchesse de Parme sont venus ici vendredi dernier; le Roi de Suede y étoit aussi dans le plus grand *incognito*. Ils y ont tous passé la journée, & visité ce que cette ville offre de remarquable. L. A. R. sont parties ensuite pour retourner à Pise, & le Roi de Suede s'est arrêté quelques jours de plus.

On écrit de Naples que des maladies épidémiques se sont manifestées dans la Calabre, à la suite des tremblemens de terre qui ont désolé cette Province. Le nombre des infortunés que ces deux fleaux réunis ont enlevé, paroît être de 29,451 personnes. Selon *l'histoire des tremblemens de terre en général, & de ceux de la Calabre en particulier*, qui a été imprimée à Naples, on comptoit aux mois de Février & de Mars dernier, 439,776 ames dans cette Province; aujourd'hui on n'y en compte plus que 410,325.

Selon des lettres de Sicile, le Vice Roi observant que le peuple mal instruit de la nature des projets dont il a entrepris l'exé-

cution, témoignoit du mécontentement, a fait imprimer & publier le plan qu'il a arrêté, afin qu'il revienne de ses mauvaises impressions, & juge lui même que son but est le bien général de l'isle, & le soulagement des pauvres (1).

## ESPAGNE.

*DE CADIX, le 18 Novembre.*

La frégate du Roi *la Sainte-Barbe* arriva ici le 11 de ce mois de Buenos-Aires, ayant à bord 1,800,000 piastres en especes. On en attend incessamment une autre avec 2 millions. Ces transports successifs remédie-

(1) Nous faisons cette occasion d'annoncer la continuation de l'entreprise intéressante faite par M Houël, auteur du voyage pittoresque de la Sicile, dont il a publié le 9e cahier, qui soutient la réputation du premier, & qui est bien au-dessus de la plupart des voyages que l'on a donnés jusqu'à présent. Celui de M. Houël est à la fois celui de l'artiste, du philosophe, de l'homme de lettres & de l'antiquaire; rien n'échappe à ses observations; il voit tout ce qui mérite d'être vu, & il le présente avec toute la chaleur & tout le feu dont ces matieres sont susceptibles; on voyage avec lui, on parcourt les différens endroits, on y voit, on y juge les monumens qu'il décrit. M. Houël vient de publier six nouvelles estampes, représentant les places publiques & les rues de la ville de Messine, où se voient les principaux objets qui décoroient cette ville, avant qu'elle fût renversée par l'affreux tremblement de terre du 5 Février 1783. On lit au bas de ces six vues le nom des édifices qu'elles représentent. Elles sont suivies avec la vue générale de cette ville, qui a été publiée par le même auteur. On ne peut qu'applaudir à l'idée qu'il a eue de consacrer par la gravure tout ce qu'offrent de beau ou d'intéressant une ville célèbre, qui n'existe plus que dans cette Collection, qui devient par-là encore plus précieuse, & qui est supérieurement exécutée. Ces 6 estampes se vendent 9 liv. à Paris, rue du Coq S. Honoré, à côté du Caffé des Arts.

rent au manque de numéraire dont on s'est plaint long-temps.

Le 22 Octobre, écrit-on de Lisbonne, nous avons vu arriver dans ce port un bâtiment venant de l'Inde, après un voyage de quatre ans & demi. La curiosité s'est empressée généralement d'apprendre des nouvelles de ces contrées : mais elle n'a pas été satisfaite ; il ne s'est répandu que des bruits vagues & contradictoires ; tout ce que l'on a pu apprendre de plus positif, ce sont les détails suivans. Les Cipaies nos alliés furent chassés par ceux de Bonfelos des postes qu'ils occupoient dans les Provinces de Bicholim & de Sunquelim ; les derniers mirent ensuite le siege devant le château que nous avons élevé dans cette dernière province. Il n'y avoit que 60 hommes, qui se défendirent près de deux mois. Vers le 7 Décembre, nos troupes arriverent à leur secours, & forcerent les Bonfelos à lever le siege, elles étoient composées de 3 compagnies de grenadiers, d'un détachement du corps de Chermont, de la légion & des Cipaies. Cette action nous a rendu entièrement maîtres de ces provinces. On faisoit des dispositions pour poursuivre cet avantage, & réduire les Bonfelos. L'armée étoit le 17 Février campée auprès de Merel. Les mêmes lettres portent que depuis la mort d'Aider-Aly, l'Inde entière étoit en guerre, & que les enfans de ce Prince se disputoient entre eux la succession.

## ANGLÈTERRE.

*DE LONDRES, le 15 Décembre.*

Les nouvelles de l'Amérique n'ont plus à présent le même intérêt ; nous n'en avons plus que celles que nous présentent les papiers qui s'impriment sur le continent, & dans lesquelles on ne peut que glaner quelques articles qui doivent piquer la curiosité, quand ils ont rapport à la nouvelle administration de la République naissante. C'est à ce titre que nous saisissons la résolution suivante du congrès.

« En vertu du neuvième article de la confédération, les Etats-Unis assemblés en Congrès, sont revêtus du droit & du pouvoir exclusif de régler le commerce & toutes les affaires avec les Indiens non sujets de ces Etats, à la charge par eux de ne blesser le droit législatif d'aucun des Confédérés ; comme il est également de l'intérêt général de ces Etats, & important pour le maintien de l'harmonie & de l'amitié avec les Indiens, de prévenir avec eux tout sujet de querelle & de plainte ; les Etats-Unis assemblés en Congrès, ont jugé à propos de défendre à qui que ce soit de faire des établissemens sur les terres habitées par les Indiens, ou sur lesquelles ils réclament des droits au-delà des limites de chaque Etat, d'acheter & de recevoir en don aucune portion de ces terres, sans le consentement exprès desdits Etats-Unis assemblés en Congrès ; toute acquisition faite, de quelque manière que ce soit, sans cette attache, sera nulle ».

Ces dispositions annoncent aux Indiens qu'ils auront à faire, à l'avenir, à des voisins justes qui s'opposeront aux usurpations dont ils ont eu ci-devant tant de sujet de se plain-

dre. Cette résolution est du 22 Septembre. Il y en a une autre du 17 Octobre, que nous devons d'autant plus saisir, qu'elle fixe les incertitudes où l'on a été depuis que le Congrès s'est éloigné de Philadelphie, sur le lieu où il fixera à l'avenir sa résidence. C'est le *Pensylvania-Packet* qui nous la fournit.

« Résolu par les Etats Unis assemblés en Congrès, que les bâtimens à l'usage du Congrès seront construits sur les bords de la riviere ou dans une position peu éloignée de ces mêmes bords : qu'on fixera dans le même lieu un district convenable pour y former une ville fédérative, sur laquelle les Etats-Unis auront le droit de la Jurisdiction exclusive & tout autre privilege que le Congrès pourra juger à propos de déterminer. Résolu en outre sur la motion qui en a été faite, que le lieu où seront élevés ces bâtimens, sera près des cataraetes, & qu'il sera nommé un Comité pour aller examiner l'endroit, & en faire ensuite son rapport au Congrès. »

La Compagnie des Indes est maintenant le grand objet de l'attention générale; le bill qui en change le régime & place son administration en d'autres mains, a passé à la chambre des communes; l'opposition qui a fait de vains efforts pour l'arrêter, le poursuit à présent à la Chambre haute, & on doute qu'elle y ait plus de succès.

Le 9 de ce mois on y fit la lecture de ce Bill, & le Duc de Portland fit aussitôt une motion pour que la seconde fut faite le Lundi suivant. Ce fut en ce moment que l'opposition qui avoit gardé le silence fit entendre sa voix; ce fut le Lord Thynne qui lui donna le premier éveil, si nous pouvons nous servir

de cette expression , en observant qu'il eût été convenable de suivre la marche ordinaire , & de proposer d'abord l'impression du Bill. Le Duc de Portland répondit que cela lui avoit paru inutile , parce qu'il étoit impossible que les Pairs ne fussent pas instruits du contenu d'un Bill qui avoit fait tant de bruit à la Chambre des Communes , que rien de ce qui s'y étoit passé ne pouvoit leur être étranger ; que cette marche ne feroit qu'entraîner un tems précieux qu'on pouvoit infiniment mieux employer. Alors le Lord Temple prit la parole & s'éleva contre le Bill avec beaucoup de chaleur ; il le qualifia de production monstrueuse & infâme , & répéta tout ce qui avoit été dit dans l'autre chambre sur le même sujet. Nous n'entrerons pas ici dans les détails de ces premiers débats qui ne présentent rien de neuf , & dans lesquels le Duc de Portland , le Lord Towshend , le Lord Loughborough , le Comte de Derby & le Lord Carlisle parlerent pour le Bill ; & le Comte Temple , le Lord Turlow , le Duc de Richmond , le Lord Sidney , le Duc de Chandos , & le Lord Abingdon contre. Cela n'empêcha pas que la motion du Duc de Portland ne passât presqu'à l'unanimité.

On attendoit avec impatience la séance d'aujourd'hui ; elle a été très-longue & très-agitée , il ne nous est possible d'en donner aujourd'hui que le précis :

Le lord Abingdon , avant qu'on s'occupât du bill , fit une motion pour qu'on mandat les juges , afin de prendre leur avis sur un objet de cette importance qui paroïssoit intéresser les propriétés ; il détailla quatre questions principales sur lesquelles il convenoit de les consulter ; mais les membres qui l'avoient soutenu lorsqu'il avoit

commencé à parler, & lorsque les ministres avoient cherché à l'interrompre, ne l'ont pas appuyé lorsqu'on a été aux voix sur la motion qui a été rejetée unanimement. — On a lu ensuite la requête de la ville; mais le duc de Manchester a observé qu'elle ne portoit que le nom de requête, qu'elle sembloit imposer une loi, au lieu de recommander, & que les termes n'en étoient pas aussi respectueux qu'ils auroient dû l'être vis-à-vis d'une branche de la législation. Le conseil de la compagnie a été mandé après cela, & il a parlé long-temps. On a trouvé qu'il n'avoit rien dit d'essentiel; mais comme il n'a pu finir son plaidoyer, faute de temps, de témoins, & de préparations, le duc de Chandos a proposé un ajournement qui a passé. Les ministres ont eu le dessous de 8 voix; on voit que l'opposition ainsi que l'a observé le lord Loughborough, voudroit retarder cette affaire jusqu'après les vacances de Noël. Alors le bill ne passeroit que l'année prochaine; & son exécution se trouveroit suspendue jusqu'à la suivante. On ne croit pas cependant qu'il l'emporte, & parmi les membres qui ont consenti à l'ajournement, il y en a plusieurs dont on croit que les voix seront pour le bill.

On ne sauroit, dit un de nos papiers, se faire une idée des bruits qui se répandent journellement. Selon les uns, le roi avoit autorisé plusieurs personnes à dire hautement dans le public, que jamais il ne donneroit sa sanction au bill de l'Inde. Ces propos que l'on a fait circuler avec art, avoient fait présumer que le ministère alloit être livré à de nouvelles convulsions; mais il paroît que ces bruits sont l'ouvrage de libellistes ignorans. Ils supposent que ce bill concerté entre les ministres & discuté sans doute dans le cabinet, n'étoit point connu de S. M. ce qui n'est

pas vraisemblable ; il ne l'est pas davantage non plus que le roi d'Angleterre ait eu l'idée de se mettre à la place de ses ministres , & de se rendre par-là le garant d'une opération politique. — Il en est peut-être de même du bruit répandu depuis quelques jours que le lord Stormont a déclaré au duc de Portland , qu'il est prêt à résigner sa charge de président du conseil , des qu'on lui aura nommé un successeur , ce lord étant décidé à s'opposer au bill de l'Inde , toutes les fois qu'il sera proposé à la chambre des pairs. Ce qui fait douter avec raison de ce bruit , c'est que ce lord n'a point paru à la première lecture ; il n'apas paru non plus à celle d'aujourd'hui ; son opposition , supposé qu'il s'y détermine , ne seroit qu'une opposition passive & par-là peu avantageuse à ce parti.

On ne peut se dissimuler qu'il s'est passé bien des atrocités dans l'Inde , que les Employés de la Compagnie y ont aliéné les esprits , causé les guerres auxquelles elle a été exposée , & rendu le nom Anglois plus odieux encore que redoutable. Tout le monde convient de la nécessité d'un changement de régime ; on ne s'élève que contre celui que propose M. Fox , on craint qu'il ne donne trop d'influence au Gouvernement , qui n'en avoit pas moins auparavant , & qui en auroit autant sous tout autre plan. On dit même que si le bill passe , comme on a lieu de s'y attendre , les propriétaires qui ne sont pas d'avis de laisser leurs fonds entre les mains des ministres , se proposent de les retirer , & de vendre leurs actions , ce qui ne pourroit avoir lieu sans faire faire banque-rote à la Compagnie.

Les avis de Bencoolen reçus par les dernières dépêches de l'Inde portent qu'il y a régné une maladie épidémique qui y a causé les plus grands ravages. La mortalité a été portée à un degré dont on n'a point d'exemple. Le Chirurgien de la Factorerie, ses aides, les personnes employées à la pharmacie ont été les premières victimes de ce fléau ; il ne restoit plus un seul homme en état de procurer des secours si essentiels dans des désastres de cette nature, ce fut avec peine qu'on obtint du Chirurgien d'un des vaisseaux qui étoient dans le port, de s'établir à terre & de donner ses soins aux infortunés ; mais ce Chirurgien étant tombé malade peu de jours après, il vouloit absolument se retirer, & ce n'est que sur la promesse d'une grande récompense qu'il a consenti à rester jusqu'à ce que la Compagnie ait trouvé quelqu'un en état de le remplacer. On dit que les Factoreries Hollandoises ont éprouvé également ce fléau, & qu'on y enterroit journellement dix personnes.

Les mêmes papiers nous fournissent l'anecdote suivante :

On parle beaucoup de la corruption qui regne dans l'Inde ; les employés de la Compagnie ne sont pas les seuls qu'on puisse en accuser ; le mal est général dans ces contrées ; & peut-être avons nous contribué à l'entretenir. On écrit de Madras des détails assez singuliers sur le divertissement des effets du feu Nabab Jaffier Alykhan, fait par une de ses Maîtresses Nanam Munny Begum, qui a agi long-temps de concert avec les principaux Officiers de la Compagnie. En attendant qu'on connoisse les détails de cette affaire, voici ce qu'on dit de cette femme. — Munny Begum est une belle fille née de parens très-obscurs, qui la vendirent à la Directrice d'une troupe de danseuses. Elle suivit cette profession jusqu'à ce

qu'ayant été invitée à une fête chez le Nabab , elle lui inspira tant d'amour qu'il la garda dans son Palais , vécut avec elle pendant quelque temps , & finit par l'épouser & la mettre à la tête de son Haram. Il lui avoit laissé des sommes considérables par son testament. Elle les a dépensées pour la plupart en faveur des Anglois ; on raconte qu'une seule fête qu'elle avoit donnée à quelques-uns de nos Officiers lui coûta 1,050,000 roupies , & peu de temps après elle fit dans une occasion semblable une dépense égale.

Pendant que la Chambre haute est occupée du bill de M. Fox ; il ne se passe pas des objets aussi intéressans dans celle des Communes ; nous nous bornerons ici à extraire le journal des séances de cette dernière.

Le 10 , la Chambre étoit peu nombreuse ; M. Fox , qui en fit l'observation , dit qu'il avoit une motion à faire , qu'il renverroit à un autre moment , si elle étoit de nature à éprouver quelques objections dans une plus grande assemblée ; il s'agissoit de renouveler l'acte qui autorise le Roi à prendre des mesures pour établir une correspondance avec l'Amérique. L'acte qui lui donna ce pouvoir l'année dernière , expire le 20 de ce mois. Il avoit le bill tout prêt , & il fut présenté sur le champ. Sir George Young saisit cette occasion pour demander au Ministre si le traité de commerce avec l'Amérique étoit conclu, ou quand il le seroit. M. Fox déclara qu'il ne pouvoit faire dans ce moment aucune réponse positive ; mais on jugera que cette affaire n'est pas fort avancée en lisant ce qu'il ajouta. Les opinions , dit-il , sont très-partagées sur cet objet : selon les unes , il est très-important ; selon les autres , un pareil acte est inutile , parce qu'on

peut très-avantageusement commercer sans cela. Quoi qu'il en soit, on s'arrêtera sans doute à quelque parti; aussi-tôt qu'il sera décidé, & qu'on aura adopté un système fixe, je ne manquerai pas d'en faire part à la Chambre, & de lui présenter une motion à ce sujet.

Le Secrétaire de la Guerre en fit alors une pour le subsidé de l'armée. « Je suis fâché, dit-il, qu'il ne soit pas au pouvoir des Ministres de S. M. de porter à toute l'étendue qu'ils auroient désiré, le plan d'économie sur lequel ils s'étoient déterminés; mais l'état actuel des troupes ne le permet pas. Il n'y a en Angleterre que 13 bataillons d'infanterie, & ils sont si foibles, qu'ils n'ont pas le tiers de leur complet. Parmi les soldats, il y en a plusieurs qui, ayant été engagés pour trois ans ou pour le tems de la guerre, ont malheureusement fait connoissance avec quelques Membres subalternes de la Justice, qui les ont éclairés sur le droit qu'ils avoient d'exiger leurs congés, & qui se sont imbus de principes qu'on ne doit pas trop souhaiter dans une armée bien constituée. Jusqu'à ce que les Recruteurs aient les hommes nécessaires, que plusieurs Régiments qui sont au dehors soient de retour, il ne faut pas songer aux réformes. Il demanda ensuite 636,190 liv. 9 s. 1 den. sterl. pour l'entretien de 17,433 hommes, y compris 2050 Invalides pour le service de l'année prochaine.

Le 21, la Chambre entama une affaire qui donnera lieu sûrement à des débats encore plus vifs que ceux qu'a occasionnés le bill des l'Inde; la question proposée étoit, de savoir si l'on renouvelleroit les pouvoirs illimités, donnés à la Couronne pendant la dernière cession pour diriger le commerce avec l'Amérique septentrio-

nale. Cette affaire sera rapportée le 22, & remise à l'examen d'un Comité. Ce sera le moment qu'on choisira sans doute pour faire expliquer M. Fox un peu plus clairement qu'il n'avoit fait le 10. — Le même jour on apporta aussi à la Chambre les estimations du département de l'artillerie, & elle accorda pour cet objet un subside de 413,000 liv. sterl.

Les affaires d'Irlande ne présentent pas une perspective bien agréable.

Nous sommes peut-être, écrit-on de ce Royaume, à la veille d'une scène tragique. Le 29 du mois dernier, la convention des Délégués volontaires approuva des résolutions pour une réforme parlementaire, & dressa un bill à ce sujet, auquel la Chambre des Communes donna la négative à la pluralité de 157 voix contre 77; elle prit ensuite la résolution suivante : *qu'il est devenu absolument nécessaire de maintenir les droits & les privilèges du Parlement contre toutes les usurpations quelconques, ce qui fut arrêté à la pluralité de 157 voix contre 68, & il fut arrêté de faire des instances au Souverain en conséquence. Il est vraisemblable que les Troupes royales auront ordre de protéger le Parlement, & que les associations armées, seconderont les vues & les desseins des Délégués. Si cela arrive, comme on a lieu de le craindre, le Général Burgoyne sera singulièrement malheureux en services militaires. Rien de si désagréable que celui dont il étoit chargé en Amérique; actuellement qu'il commande en chef l'armée du Roi en Irlande, il est à la veille d'être employé au maintien des droits & privilèges que réclament les Représentans, & que ceux qui les ont constitués ont déclaré être des griefs insoutenables.*

Cette situation des affaires est sans doute alarmante, & l'on a raison d'en craindre les suites, si les partis ne se rapprochent pas; on est menacé de voir la Nation entiere se soulever contre le Parlement qui la représente, & qui ne la représente plus, & ne la compose plus, dès qu'il agit directement contre ses vœux. Il faut espérer que le Ministère mettra de la modération dans la réponse qu'il fera au Parlement de Dublin, & qu'il cherchera des voies de conciliation. Les circonstances critiques de l'Irlande, la fermentation que cause en Angleterre le bill de la Compagnie des Indes, occupent l'attention du Cabinet, & retardent les mesures que l'on a à prendre pour relever le crédit public, & rétablir les finances. Il paroît que les moyens d'y parvenir ne seront pas du goût de la Nation, pour laquelle ils feront une nouvelle surcharge; car il sera impossible de ne pas mettre de nouveaux impôts, dans un moment surtout où la Nation auroit besoin d'être soulagée du fardeau des anciens.

Quand Antoine eut défait Brutus à Philippe, dit à cette occasion un de nos Papiers, il assambla à Ephese les principaux personnages de l'Asie, pour leur demander des subsides. Un de mes collègues, dit-il, est allé en Italie pour y prendre des mesures relatives aux besoins de l'armée; la tâche de trouver de l'argent tombe sur moi, & vous me trouverez très-modéré, en ne vous demandant pas plus que vous n'avez donné à mes ennemis. La nécessité me force cependant à exiger de vous en un an, ce que Brutus &

Cassius n'ont obtenu qu'en deux. — Il vous plaira donc, lui dit un des Membres de l'assemblée, d'ordonner deux étés & deux récoltes pour cette année dispendieuse; car celui qui peut nous commander de payer en une année la taxe de deux, peut aussi bien ordonner que les fruits de deux naissent en une.

L'Angleterre auroit besoin d'une augmentation des produits de son agriculture de ses fabriques & de son commerce, pour soutenir le fardeau qui pese sur elle; ce dernier, le commerce, va toujours avec lenteur. Il a beaucoup perdu par la dernière guerre, & il n'est pas vraisemblable que celui de l'Amérique revienne jamais dans son premier canal; la contrebande lui fait aussi un tort excessif; & le revenu public en souffre. On évalue la perte qu'il fait annuellement à 3,384,000 liv. st. On la porte à un million sur le thé seul, à 230,000 sur le rhum, à 34000 sur les épices; 1,270,000 sur le tabac; 730,000 sur le bran de vin; 4000 sur les bijoux de fantaisie; 61000 sur le café; 17000 sur le chocolat & 38000 sur le vin.

Un Voyageur venant de Bartsley le 18 Novembre à six heures du soir, lit-on dans une Lettre de Leeds, fut surpris tout à coup par une obscurité extrême entre Sandal & Wakefield; peu après il tomba une très grosse pluie mêlée de grêle, au milieu de laquelle il lui apparut, au Nord-Ouest, un météore éclatant, dont le diametre étoit de la moitié de celui de la lune, & qui lui sembla tomber à environ un mille de distance. Dans le même instant la tête de son cheval s'illumina de jets de matière élec-

trique, & ses propres cheveux, épars sur ses épaules, devinrent si lumineux qu'ils l'eussent éclairé assez pour voir l'heure à sa montre. Il les toucha, & de chacun de ses doigts sortit une étincelle électrique; une canne qu'il tenoit sous son bras gauche en rendit de semblables à ses deux extrémités. Au bout de 5 minutes ce Phénomene cessa. Il a été observé par plusieurs habitans de cette Ville & des environs. Le temps étoit très-chaud, & le barometre à 29 degrés & demie.

On lit dans un de nos papiers les détails suivans sur un homme, qui doit une sorte de célébrité à sa maniere d'exister.

Il est de Cornouailles & se nomme Wilson; il est parvenu à sa soixante-septieme année, & depuis l'âge de 23 il n'a point cessé de voyager; il hérita alors de son pere un revenu de 1000 liv. sterling, & partit pour le continent, qu'il mit 8 ans à parcourir, allant toujours à cheval & suivi d'un seul domestique. Il s'embarqua ensuite pour le nouveau monde, passa deux années dans l'Amérique septentrionale & trois dans la méridionale, où la facilité avec laquelle il parloit espagnol, le faisoit passer pour un homme de cette nation. Le séjour du Pérou lui plut tellement, qu'il y loua un petit bien où il resta près d'une année. De là il passa à l'Est, visita successivement les différens pays de l'Afrique, les côtes de la Méditerranée, l'Egypte, la Syrie & les Domaines du Grand Seigneur, la Perse, l'Indostan, la presqu'île de l'Inde, les Royaumes de Siam, de Pégu, &c. Il fit plusieurs courses à la Chine, son séjour dans les Indes orientales a été de 12 années. A son retour il s'arrêta au Cap de Bonne-Espérance, pénétra assez avant dans l'in-

térieur de l'Afrique ; & revenu au Cap, il y trouva un vaisseau prêt à faire voile pour Batavia, & saisit cette occasion pour visiter les isles du grand Archipel. Il revint ensuite en Europe, & ayant pris terre à Cadix, il alla en droite ligne de ce port à Moscou, avec le dessein de se rendre à Kamtschatka & à Pekin. On le croit en ce moment en Sibérie : il n'a pas cessé d'entretenir une correspondance suivie avec un de ses camarades de Collège, qui dit qu'il voyagera tant que ses forces le lui permettront ; sa santé & sa vigueur sont, à ce qu'on estime, celles d'un homme qui auroit vingt ans de moins.

A cet extrait nous joindrons celui-ci que nous fournissent les mêmes papiers.

Une pauvre femme avoit été portée à l'hôpital où elle mourut ces jours derniers. Son mari envoya chercher le corps pour le faire enterrer décemment. On lui délivra un cadavre qui fut mis dans le cercueil qu'il avoit envoyé & transporté chez lui. Pendant qu'il étoit à consulter avec ses amis sur la manière & le temps de l'enterrement, une vieille domestique aveugle vint dire que ce n'étoit pas le corps de sa maitresse qui étoit dans la maison ; c'en étoit en effet un autre, elle l'avoit reconnu en passant sa main sur la bouche du cadavre où elle avoit trouvé à sa grande surprise toutes les dents ; tandis qu'elle étoit sûre qu'il en manquoit deux à sa maitresse. Cela étoit vrai & il fallut reporter ce corps à l'hôpital & rechercher l'autre qu'on ne distingua pas sans peine au milieu de la foule de ceux avec lesquels il étoit confondu.

M. Webber qui a accompagné le Capitaine Cook dans son voyage aux Mers du Sud en qualité de Dessinateur, a fait un dessin superbe où il représente la mort de ce grand homme tué par les Sauvages.

Sauvages. Ce superbe dessin a été confié aux talens réunis de MM. Bartolozzi & Byrne qui viennent d'en finir les gravures. Cette Estampe dont les figures ont été faites par M. Bartolozzi, & le paysage ainsi que l'eau par M. Byrne est regardée par les gens de l'art comme un chef-d'œuvre. Elle est dédiée aux Lords Commissaires de l'Amirauté, sous les auspices desquels le Capitaine Cook avoit entrepris son voyage.

## F R A N C E.

*DE VERSAILLES, le 23 Décembre.*

Le Roi a nommé à l'Abbaye régulière de Notre-Dame de la Trappe, de l'étroite Observance de l'ordre de Cîteaux, Diocèse de Sées, Frere Pierre Olivier, Religieux-Profès de la même Abbaye; à celle de Toussaints, ordre de S. Augustin, diocèse d'Angers, l'Abbé de Perrochel, maître de l'oratoire de Monsieur, Vicaire-Général de Sées; à celle de l'Esplan, ordre de Cîteaux, diocèse du Mans, l'Abbé de Langan du Bois Ferrier, Aumônier de Madame, & Vicaire-Général de Quimper; ces trois Abbayes sur la nomination & présentation de Monsieur, en vertu de son appanage; à l'Abbaye régulière de Viviers, ordre de Cîteaux, diocèse d'Arras, la dame Cordule de Levacq, Religieuse-Professe de la même Abbaye.

M. de Vergennes, Intendant de la Généralité d'Auch, Bearn & Navarre, eut l'honneur de faire le 14 de ce mois ses re-

N<sup>o</sup>. 52 27. *Décembre 1783.* h

mercimens au Roi & à la Famille Royale de la place d'Intendant Général des Impositions du Royaume.

Le même jour M. Gin, Conseiller au Grand-Conseil, eut l'honneur de présenter à L. M. & à la Famille Royale, sa traduction des *Œuvres complètes d'Homere*, dont S. M. a bien voulu agréer la dédicace (1).

*DE PARIS, le 23 Décembre.*

On apprend de Toulon, que les flottes du Roi venant de la Baltique y sont arrivées, & ont approvisionné l'arsenal de toutes les munitions navales que l'on tire ordinairement du Nord; quant aux bois de construction, on les tire de la Bourgogne, du Dauphiné & du Vivarais; & communément ce sont les bois de la meilleure qualité; on en fait aussi venir d'Italie, & les Grecs en fournissent qu'ils tirent de l'Albanie.

» Les 6 Gabarres, écrit-on de Brest, qui avoient été chercher du bois à Bayonne, sont enfin rentrées dans ce Port avec leur chargement, non sans avoir éprouvé beaucoup de contrariétés dans leur voyage, sur-tout à la barre de Bayonne qu'elles n'ont pu franchir qu'après 15 jours de gros temps. Ce voyage, avec celui qu'elles avoient fait précédemment dans la Baltique, aura été une bonne instruction pour les jeunes Officiers de marine employés sur ces Navires. — Notre Port commence à se ressentir de la tranquillité que la Paix devoit amener, quoi-

(1) Cette traduction, la seule complète que nous avons des *œuvres d'Homere*, est en 3 vol. in-12. & se trouve chez Serviere, rue S. Jean-de-Beauvais, vis-à-vis les Ecoles de Médecine.

que les travaux ne soient pas suspendus. Les contre-maîtres des Vaisseaux de l'Escadre de M. le Comte de Grasse ont eu ordre de se rendre à l'Orient, & ils sont partis ces jours derniers. — Le Conseil de guerre assemblé dans cette Ville suit son instruction avec activité; on en a la preuve par l'ordre donné à tous les Capitaines de cette Escadre de se rendre aussi à l'Orient le plutôt possible.

On nous a fait passer la lettre suivante à l'occasion de la dernière publication de la paix: il peut donner lieu à des recherches sur d'autres usages dont on ignore l'origine.

On paroît desirer sçavoir l'origine de la collation que vont prendre aux Feuillans le Roi d'Armes & ses Hérauts pendant la cérémonie de la publication de la paix. Cet usage singulier n'est rien moins qu'ancien, & n'offre rien d'intéressant dans son origine. Il eut lieu pour la première fois à la publication de la paix du premier Juin 1739; la chaleur étoit des plus grandes. Les Feuillans assemblés à la porte de leur Maison, regardoient le Cortège. Le Roi d'Armes passant devant ces Religieux demanda à leur Supérieur qui étoit de sa connoissance, s'il ne pourroit pas lui procurer, & à ses Hérauts quelques rafraichissemens, qui leur furent accordés sur le champ dans une salle de leur maison, après quoi ils rejoignirent le Cortège. Aux publications de paix du 15 Février 1749, du 21 Juin 1763, & du 25 Novembre dernier, le Roi d'Armes quelques jours avant la cérémonie vint demander au Supérieur des Feuillans s'il voudroit leur accorder un rafraichissement comme on avoit fait en 1739; & chaque fois depuis cette époque, ces Messieurs ont trouvé dans ladite Maison une collation toute dressée, & telle que

La circonstance pouvoit le permettre. Mais il n'y a de la part du Roi d'Armes & de ses Hérauts aucun droit d'exiger cette collation, & de la part des Feuillans aucune charge ni obligation de la donner. Quant à l'interruption de la marche que cette collation occasionne, il est à présumer qu'elle n'a lieu que de l'agrément des Magistrats qui président à cette cérémonie.

La lettre suivante sert à rectifier un article d'un de nos précédens Journaux, & nous nous empressons de l'insérer.

» Dans un de vos derniers Journaux, M., à propos de la Statue que le Congrès destine au Général *Washington*, on dit que c'est la première Statue élevée dans l'Amérique Septentrionale. Celle de *Pitt* est érigée à *Charles Town*, elle est en pied, & tend ses bras vers le Peuple, dans une attitude qui m'a paru infiniment intéressante, ainsi la Statue de l'Homme célèbre qui a si bien mérité de son Pays, ne sera que la seconde.

Le Paquebot Américain, le *Washington*, est arrivé au Havre le 8 de ce mois. A bord de ce Bâtiment a passé le Major *l'Enfant*, chargé des ordres de la Société de *Cincinnatus*. Cette Association, dont les Règlements seront publiés, a été formée par les Officiers Américains, comme un monument de leur fraternité dans la Cause qui les avoit réunis. L'Ordre distinctif de la Société est le *Bald Eagle*, Aigle Américain particulier à ces Contrées. Il porte des emblèmes relatifs à la gloire & au désintéressement de *Cincinnatus*, dont la situation est analogue à celle des Officiers Américains. Il sera suspendu à un ruban bleu liseré de blanc en signe de l'Alliance des Etats-Unis avec la France, & de leur reconnoissance. Le Général

Washington, Président de la Société, écrit en cette qualité au Marquis de la Fayette, pour qu'il reçoive la signature des Officiers de l'Armée Américaine, à présent en Europe, qui auront rempli les conditions prescrites, & pour qu'il leur délivre les marques de l'Ordre de *Cincinnatus*. Le Major l'Enfant a porté une Lettre au Comte de Rochambeau, où la Société présente les marques de l'Ordre aux Généraux & Colonels de l'Armée Française, qui ont servi de concert avec les Américains. Le même honneur est décerné aux Amiraux qui ont commandé les forces navales dans cette partie.

Quoique la plupart des Physiciens & des Artistes s'occupent de la recherche des moyens qui peuvent diriger les machines aérostatiques, le Roi a désiré que son académie des sciences travaillât elle-même à cet objet; on lui a fait connoître ces jours derniers les intentions du Roi, & elle va s'occuper sérieusement à perfectionner cette belle découverte.

Sa Majesté voulant la consacrer, ainsi que l'usage qui en a été fait, a chargé M. le Baron de Breteuil de donner les ordres nécessaires pour qu'il soit frappé une médaille propre à en faire connoître en même tems l'époque & les auteurs. S. M. a également chargé M. le Comte d'Angivillers directeur général de ses bâtimens de faire faire différens projets pour un monument qui sera élevé dans le jardin des Tuileries à l'endroit d'où MM. Charles & Robert se

font élevés au moyen de la machine. L'Académie d'Architecture a été prévenue à cet égard. Ce monument sera sans doute une colonne ou un obélisque d'un petit diamètre, parce qu'autrement vu l'endroit où il doit être placé, il nuirait au beau point de vue que l'on a de la porte royale du château des Tuileries, & qui embrasse tout le jardin, la place de Louis XV, & les champs-élysées jusqu'à l'étoile.

Les amis de M. Charles auroient bien désiré qu'il eût été traité comme M. de Montgolfier, & qu'il eût obtenu aussi le cordon de S. Michel ; mais le Roi de son propre mouvement a distingué l'inventeur du Physicien qui ne pouvoit que perfectionner la découverte. Les dernières expériences ont fait une grande sensation dans toute la France & même en Angleterre, s'il en faut juger par une lettre que M. Banks a écrite à M. Franklin. On peut la regarder comme une espèce d'amende honorable que nous fait le président de la société royale de Londres, pour nous avoir reproché de nous être trop occupés d'inutilités, en croyant tirer un grand parti des machines aërostatiques. Il reconnoît aujourd'hui que la découverte de M. de Montgolfier sera célèbre dans les Annales du monde, & tout en voulant faire rejaillir un peu de cette gloire sur son compatriote, M. Priestley, à qui nous devons la connoissance de l'air inflammable ; il convient que

L'honneur d'avoir rendu les premiers l'air navigable, doit nous rester.

Un autre Anglois qui assistoit à nos expériences, avoit beaucoup plus de peine à nous rendre justice. Il ne pouvoit nier cependant que l'invention nous appartenoit ; mais il en étoit humilié : du moins s'écria-t-il dans un moment de dépit , si c'étoit un Allemand, nous nous en consolerions. Un troisieme cacha son humeur sous un bon mot, en effet très-ingénieux. On lui disoit pour le consoler, que chez lui on avoit trouvé le secret de marcher au fond de la mer : oui, répondit-il , voilà le caractère distinctif des deux Nations : *nous sommes profonds, vous êtes légers.*

Selon des lettres de Lyon, la machine de M. de Montgolfier ne sera prête qu'à la fin de ce mois, & il y montera avec 5 ou 6 de ses amis ; il écrit qu'il ira à Marseille ou qu'il viendra à Paris suivant la principale direction du vent. Ce voyage sera au moins un grand pas vers la découverte des moyens de diriger la machine. C'est l'objet dont s'occupent quantité de Physiciens ; & on lit dans un papier public l'annonce suivante sur ce sujet.

La découverte qu'on vient de faire en adaptant l'air inflammables aux Globes, est une de ces découvertes brillantes en Physique, dont la perfection ne peut qu'intéresser infiniment tous les Savans de l'Europe. Il y a environ trois mois que je conçus la maniere d'établir l'équilibre en-

tre le gaz & l'air atmosphérique , pour en former une Balance aérostatique. Sans ce premier pas , il n'étoit pas possible de parvenir au reste : mais mes occupations étant d'une nature absolument différente , je ne me souciois pas de la donner au public , étant seulement jaloux de mériter son approbation dans la carrière que je parcours. Cependant les instances réitérées de plusieurs personnes que je ne pouvois refuser , m'ont déterminé à faire graver la figure & la distribuer *gratis*. La première personne qui la vit fut M. *Cadet* , de l'Académie royale des Sciences , qui s'empressa de la faire voir à M. *Franklin*. Ce célèbre Physicien déclara , suivant M. *Cadet* lui-même , qui le rapporta le soir dans l'endroit où se distribuoit la gravure , que l'idée étoit délicieuse. Maintenant est-il possible de diriger les machines aérostatiques? c'est le point essentiel. Or , j'affirme cette possibilité ; & cette possibilité ; & je suis persuadé que toute la manœuvre consiste dans moyens que j'ai imaginés. Cependant , comme je n'ai pas la témérité de croire que je puisse être le seul à découvrir ces moyens , & que je veux en laisser la gloire aux Physiciens , j'attendrai quatre mois pour savoir s'ils y ont réussi. Si , au bout de ce tems leurs efforts ont été infructueux , alors je me chargerai moi-même d'être le pilote d'une de ces machines qu'on voudra ; & quelques tems auparavant je ferai part au public de mes moyens , & je déclarerai entièrement mon nom. Je suis , &c. VA\*\*\*.

On vient de nous faire passer la lettre suivante , qui ne peut qu'intéresser dans le moment actuel. Le temps qui nous presse , ne nous permet pas de vérifier la citation piquante qu'elle contient ; mais nos lecteurs feront à portée de le faire.

Les diverses expériences de la machine aérostique ont donné lieu à des recherches sur les idées premières de la possibilité d'une navigation aérienne. parmi les Sçavans du dernier siècle, Borelli, physicien Italien, est un de ceux qui en a conçu l'idée & le qu'elle a été exécutée de nos jours. Dans un ouvrage sur la nature de l'air, dédié à la Reine Christine, en 1679, page 202, chapitre CC IV, intitulé : *Est-ne impossibile, ut homines propriis viribus artificiose volare possint?* — Il commence par examiner les moyens de voler dans les airs, à la maniere des oiseaux, qu'il juge impraticables; il parle ensuite de la propriété qu'ont les poissons de se maintenir en équilibre dans l'eau, à l'aide d'une vessie remplie d'air, qu'ils contractent ou dilatent à volonté; puis il ajoute ces mots remarquables.

*Hoc eodem artificio quidam recentiores sibi suaserunt, æquilibrari posse pondus humani corporis cum ipso aëre, additâ nimirum vastâ visicâ vacuâ, vel rarissimo fluido replitâ, tantæ amplitudinis, ut possit in fluido aëreo suspendere corpus humanum, unâ cum phialâ.*

Ce qui signifie : Quelques Savans modernes se sont persuadés qu'il seroit possible à un homme de se maintenir en équilibre dans l'air par le même procédé, en faisant usage d'une grande vessie dans laquelle on formeroit le vuide, ou qu'on rempliroit d'un fluide très-rare, & qui fut d'une telle grandeur qu'elle pût enlever un homme dans l'air, à l'aide d'un bâtiment fait en forme de phiole.

On a parlé depuis quelques jours du tremblement de terre qu'on a éprouvé dernièrement à Cambray; une lettre de cette ville, en date du 12 de ce mois, offre les détails suivans.

Un phénomène extraordinaire, qui a mis toute

h 5

cette ville en allarmes , & qui cependant n'a eu d'autres suites , que de laisser parmi le peuple des impressions d'effroi pour l'avenir , occupe ici depuis trois jours tous les esprits , & donne matière aux Phisiciens , de raisonner sur ses causes. — Le Mardi 9 de ce mois à 4 heures 20 minutes du matin , une secousse violente a paru ébranler toutes les parties de notre globe ; elle s'est annoncée par un bruit étrange , quoiqu'un peu sourd , & semblable à celui que produit ordinairement l'éroulement subit d'un édifice considérable. — La commotion qui a duré environ 15 secondes a néanmoins été si forte , que les personnes les mieux endormies en ont été réveillées , & qu'il en est peu qui , se sentant vivement balancée dans leur lit , ou dans leur demeure , n'aient fui dans la crainte d'y être abimées. — Le mouvement que la terre a paru éprouver dans ce moment , sembloit se faire par ondulations dirigées du nord-est au sud-ouest ; & c'est dans cette même direction que les personnes couchées se sont senties bercées. — Cependant quoique cette secousse ait été considérable , elle n'a causé d'autre effet que de jeter à bas deux ou trois grosses pierres d'édifices très-élevés ; d'abatre en partie quelques vieilles cheminées ; & de faire craquer presque toutes les croisées & les boiseries des appartemens. On avoit d'abord attribué cet événement à l'explosion d'un magasin à poudre de quelque ville voisine ; mais n'ayant appris aucun fâcheux accident à cet égard , on est forcé de le regarder comme un de ces phénomènes de la nature , qui ont fait si souvent éprouver à notre globe les révolutions les plus funestes. Nous avons cependant , ici , peine à nous persuader que ce tremblement de terre ait été excité par une commotion

fouterreine , puisqu'aucune des circonstances qui précèdent ou accompagnent ordinairement ces tristes événemens , ne s'est fait remarquer. Le vent étoit depuis la veille à midi , au nord-est , & n'a point varié , ni soufflé dans ce moment avec plus d'impétuosité ; le ciel étoit serein quoiqu'un peu couvert par un léger brouillard ; les rivières n'ont éprouvé aucune agitation ; elles ont continué de couler dans un beau calme & bien limpides ; les barometres n'ont fait aucun mouvement ; enfin aucune éruption ne s'est fait appercevoir aux environs , dans aucune partie de la terre. — D'un autre côté notre climat est tempéré ; & notre sol froid , ne couvre en apparence aucun minéral combustible ; les cavités nombreuses qui se trouvent sous cette ville & aux environs par l'exploitation multipliée des carieres de pierres , sont autant d'embouchures aux sinuosités de la terre où l'air mis en expansion , trouve sans résistance un passage aisé pour les différentes matieres qui pourroient s'embrâser dans le centre ; néanmoins le bruit considérable qui s'est fait entendre à l'extérieur , ne peut , ce semble , avoir été occasionné que par une explosion quelle qu'elle soit ; & si on en croit l'assertion de quelques personnes , entr'autres d'un soldat en sentinelle sur le rempart à la pointe de la citadelle qui dit avoir remarqué dans l'atmosphère un globe de feu , qui se dissipant en éclats , s'est perdu vers le terme de l'horizon , il est probable que cette explosion n'a été que celle de quelque météore dont la commotion a causé ce mouvement si violent qui a effrayé toute cette ville.

Les Syndics Généraux des tiers-ordres de Bresse , Bugey , Dombes & Gex , ont adressé

le 4 de ce mois la lettre suivante à M. de Feydeau de Brou.

« Monsieur, c'est dans l'amertume de nos cœurs que nous vous donnons ce dernier témoignage de nos sentimens & de notre reconnoissance, qui vous suivront dans toutes les places que vous occuperez loin de nous. Instruits par la voix publique de la perte dont nous étions menacés, notre inquiétude nous faisoit tout craindre ; mais nos vœux nous laissoient encore espérer : elle est confirmée aujourd'hui, & nos sentimens ne peuvent plus se manifester que par nos regrets. Ils sont universels ; nous savons l'estime qu'avoit conçu de vous le Parlement, ce Corps précieux à nos provinces, & si vigilant à en écarter les abus ; la renommée a porté jusqu'à nous l'amour du peuple de Dijon, que votre bienfaisance active a secouru dans ses besoins, & protégé dans tous les tems. Mais nous, accoutumés à voir au milieu de nous un Administrateur ne connoissant d'autre rang que celui de l'égalité, concertant avec notre zèle & notre expérience locale, les moyens d'améliorer le sort de nos Provinces, plus occupé à chercher le bien, qu'à exercer l'autorité, & ne l'employant que pour le faire prévaloir, quelle perte peut égaler la nôtre ! Si elle peut être adoucie, c'est par le successeur que le Roi vous donne, & dont le nom est cher à ces pays. Il est jeune, mais vous nous avez appris, M., que l'amour du bien public est un grand maître dans l'art d'opérer, & que la jeunesse où ce sentiment domine, est peut-être l'âge le plus propre à remplir cette précieuse fonction. Pourra-t-il désapprouver nos regrets ? Ils lui seront du moins un témoignage que nos cœurs sont sensibles & ouverts à la reconnoissance. = Vous avez accepté, dans le tems, M.

le gage de ce sentiment , en permettant que la Province tint sur les Fonds l'enfant dont Madame de Brou est enceinte. Nous espérons que , quoique les liens d'intérêt qui nous unissoient , soient rompus , celui-là subsistera toujours : heureux s'il vous est aussi cher que l'est à nos cœurs le souvenir de votre administration , que nous garderons éternellement. — Vous ne serez pas surpris , M. , si nous rendons public notre hommage , mais notre reconnaissance ne pouvoit se satisfaire autrement ; & si nous ne vous en avons pas demandé l'agrément , c'est de crainte que votre modestie ne nous en ôtât les moyens. Puissent ces vœux & cet hommage manifester partout vos rares qualités , aussi précieuses pour le bien public , qu'aimables pour ceux qui y concourent avec vous ! puisse notre foible voix parvenir jusqu'aux pieds du Monarque dont vous remplissez les vues bienfaisantes & paternelles , en faisant chérir son pouvoir , & le faire applaudir ainsi du choix des moyens qu'il emploie pour le bonheur de ses peuples ! — Nous sommes , avec respect , &c. **PARRET** , Syndic du Clergé de Bresse ; le **Baron de BELVEY** ; de la **BEVIÈRE** , le **Marquis de RANGEAC** , Syndic de la Noblesse de Bresse ; le **Comte de VALINS** , Syndic de la Noblesse de Dombes ; **DE S. MARTIN** , premier Syndic ; **FAGUET** , Syndic du Tiers-Etat de Bresse ; **BEATRIX** , Archidiacre , Syndic du Clergé de Bugey ; le **comte de SEYSEL** ; le **comte de DOUGLAS** ; **DUJAT D'AMBÉRIEU** , Syndics de la Noblesse de Bugey ; **GAUDET** , premier Syndic ; **MARET** , Syndic du Tiers-Etat de Bugey.

Le 4 de ce mois , l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Caen , a repris , suivant l'usage , ses séances publiques , dans la grande salle de l'Hôtel de ville ; **M. de Laubarede** , com-

missaire des guerres, en fit l'ouverture ; par un discours sur la machine aérostatique de M. Mongolfier, la maniere avec laquelle il s'est exprimé sur cette découverte, lui a mérité les applaudissemens d'un concours prodigieux de citoyens des différens corps de la ville qui y ont assisté ; ce discours a été suivi d'une dissertation sur le scorbut, par M. Roussel, Professeur en médecine. M. Pelosi lut ensuite un ouvrage sur le règne d'Alexandre. La séance fut terminée par la lecture d'une ode de la composition de M. le Cavalier, sur le bonheur de la vie champêtre.

Edit du Roi, portant ouverture d'un Emprunt de *Cent millions*, en Rentes viagères ; donné à Versailles au mois de Décembre 1783 ; enregistré en Parlement le 18 desdits mois & an. — Le vœu de notre cœur seroit rempli, si nous pouvions, aussitôt après avoir donné la Paix à notre royaume, accorder à nos fideles Sujets les soulagemens auxquels ils ont droit de s'attendre, & que nous sommes impatiens de leur procurer ; mais la nécessité de commencer par acquitter les dépenses que la guerre a occasionnées, nous oblige de suspendre encore l'exécution de nos desirs les plus chers. C'est pour en accélérer le moment, que, nous étant fait rendre compte des dettes arriérées du département de la Marine, nous avons réglé les paiemens de maniere qu'ils ne dérangent en rien les vues d'ordre, de liquidation & d'amélioration que nous avons adoptées pour nos finances. Le plan qui nous a été présenté, nous a fait appercevoir jusqu'ou' doit s'étendre le secours extraordinaire dont nous aurions besoin pour l'année 1784 ; & après avoir fermé, par nos Lettres - Patentes du premier de ce mois, l'emprunt de deux cens millions, du mois de Decemb.

mil sept cent quatre-vingt-deux, qui restoit encore ouvert pour moitié, nous avons jugé à propos d'y substituer un autre emprunt, limité à *Cent millions* par la nature même de ses conditions, & dont le genre plus désiré par le Public, nous promet une ressource plus prompte. Cet emprunt, sans être plus onéreux que les précédens, offre aux prêteurs, outre l'intérêt viager de leurs capitaux, l'avantage de pouvoir l'augmenter considérablement par le bénéfice du sort. Toujours attentifs à proportionner la sûreté des créances de l'État à leur étendue, nous voyons avec satisfaction que l'augmentation progressive de nos revenus, résultante des soins & de la régularité qu'on apporte dans leur perception, de l'accroissement du commerce & du produit des économies dont nous ne cesserons de nous occuper, ne laisse aucun sujet de doute sur la continuation d'une exactitude constante dans le paiement de tous les intérêts dûs, ainsi que des remboursemens annoncés. Nous ne nous dissimulons cependant pas qu'une répétition trop fréquente des emprunts viagers, seroit susceptible de grands inconvéniens; & afin qu'à l'avenir les spéculations du Public ne s'égarerent pas dans la fausse attente d'en voir s'ouvrir de nouveaux, nous déclarons que nous sommes déterminés à ne plus user de long-temps d'une ressource qui semble réservée pour les besoins urgens de la guerre, & qui ne doit être employée qu'avec des intervalles suffisans pour faciliter la libération de l'État, par l'effet des extinctions successives. Occupés de tous les moyens d'opérer efficacement cette libération, nous avons résolu d'établir une caisse d'amortissement, fondée sur des bases plus solides qu'elle n'a encore été, & soutenue par une

surveillance éclairée , qui en rendra les opérations imperturbables. C'est ainsi qu'en acquittant nos engagemens avec la fidélité dont nous ne nous départirons jamais , & prenant de justes mesures pour assurer l'équilibre entre nos recettes & nos dépenses , nous parviendrons à diminuer enfin le poids des impôts , en même-temps que nous maintiendrons notre royaume dans le degré de puissance nécessaire pour affermir sa tranquillité & le bonheur de nos Peuples. A CES CAUSES , &c. — 1<sup>o</sup>. Il sera ouvert le jour de la publication du présent Édit , chez le sieur Michault d'Harvelay , Garde du Trésor royal , un emprunt de Cent millions payables en deniers comptans , pour le capital desquels il est créé des rentes viagères , à raison de neuf pour cent sur une seule tête , & de huit pour cent sur deux. Il est en outre pareillement créé au profit des acquéreurs de dites rentes , 1500,000 livres de rentes viagères , pour être distribuées entr'eux par la voie du sort. — 2<sup>o</sup>. Il sera délivré par ledit Garde du Trésor royal , à tous ceux qui leveront lesdites rentes à neuf ou huit pour cent , des récépissés au Porteur pour être convertis en quittances de finance , en vertu desquelles seront passés les contrats de constitution ; & il leur sera aussi délivré à raison de chaque somme de mille livres de fonds qu'ils auront fournie , des billets portant numéros , depuis un jusques & compris cent mille , qui serviront à entrer dans le tirage des 1500,000 livres de rentes viagères accessoires. — 3<sup>o</sup>. Les Porteurs desdits cent mille Billets correspondans aux Cent millions de capital , du présent emprunt , seront admis à avoir part aux lots desdites rentes accessoires , qui seront aux nombre de dix mille , & le tirage

Tera fait en la forme ordinaire par la voie du sort ; dans la grande salle de l'Hôtel de notre bonne ville de Paris , en présence des sieurs Prévôt des Marchands & Echevins , le 1er. Octobre 1784 , & jours suivans. — 4°. Les rentes viagères créées par l'article Ier. seront vendues & aliénées à nos chers & bien amés les Prévôt des Marchands & Echevins de notre bonne ville de Paris , par les Commissaires de notre Conseil , qui seront par nous nommés ; à les avoir & prendre sur tous les deniers provenans de nos droits d'Aides & Gabelles , & Fermes générales ; lesquelles nous affectons , obligeons & hypothéquons , par préférence à la partie de notre Trésor royal , au payement des arrérages desdites rentes. — 5°. Les porteurs des récépissés qui auront été délivrés , pourront faire constituer soit sur une tête , à raison de neuf pour cent ; soit sur deux , à raison de neuf pour cent , pour telle somme qu'ils jugeront à propos ; dont cependant la moindre constitution ne pourra être au-dessous de 500 livres de capital ; & les porteurs des billets numérotés qui auront gagné des lots de rentes viagères , ne pourront constituer lesdites rentes que sur une seule tête , en autant de parties qu'ils voudront , sans que la moindre puisse être au-dessous de 45 liv. 6°. Les arrérages desdites rentes seront payés de six mois en six mois , par les payeurs des rentes de notre hôtel-de-ville , en la même forme & manière que les autres rentes viagères , & conformément aux différens réglemens qui ont été faits pour la police des rentes ; la dépense du payement desdites rentes , sera passée & allouée sans difficulté dans les comptes desdits payeurs , conformément aux contrats qui en auront été passés. 7°. Les arrérages de toutes

**es rentes seront exempts à toujours de la retenue du dixième d'amortissement, vingtièmes, 4 sous pour livre & de toutes impositions généralement quelconques; & ils auront cours, pour les rentes acquises, à compter du premier jour du quartier dans lequel les capitaux auront été fournis, ce qui sera constaté par la quittance de finance, & à l'égard des arrérages des rentes provenans des lots, à compter du premier janvier 1785. 8°. Toutes personnes de quel qu'âge, sexe & condition que ce puisse être, même les religieux & religieuses qui peuvent avoir quelque pécule, pourront acquérir lesdites rentes, & en faire passer les contrats, ainsi que de celles qui pourroient leur échoir par le tirage des lots des rentes accessoirs, sous les noms qu'ils voudront choisir, avec les réserves de jouissance, & autres clauses & conditions qu'ils jugeront à propos, dont sera fait mention dans les quittances du garde de notre trésor royal; pour en jouir pendant la vie des personnes qu'ils auront choisies, tant par eux que par ceux qu'ils nommeront, quand & ainsi qu'ils aviseront. 9°. Les rentes constituées sur une seule tête, seront payées jusqu'au jour du décès de ceux sur la tête desquels elles auront été constituées; & celles qui auront été constituées sur deux têtes, seront payées jusqu'au jour du décès du survivant; le tout à ceux qui se trouveront en avoir droit, en rapportant avec l'extrait mortuaire en bonne forme & autres pièces justificatives, la grosse du contrat de constitution, à compter du jour desquels décès seulement, lesdites rentes demeureront éteintes & amorties à notre profit. 10°. Les étrangers non naturalisés, même ceux demeurans hors notre royaume, pays, terres & seigneuries de notre obéissance, pour-**

ront , ainsi que nos sujets , acquérir lefdites rentes & billets , encore bien qu'ils fussent sujets de princes & états avec lesquels nous pourrions être en guerre : Voulons que lefdites rentes & billets soient exempts de toutes lettres de marque & de repréfaille , droits d'aubaine , bâtardise , confiscation & autres qui pourroient nous appartenir , auxquels nous avons renoncé & renonçons.

110. Les contrats , tant des rentes à neuf & huit pour cent , que de celles provenant des lots du tirage des rentes accessoiress , seront passés par-devant tels notaires au Châtelet de Paris que les propriétaires voudront choisir ; lesquels notaires seront tenus de leur délivrer lefdits contrats sans frais , nous réservant de pourvoir auxdits notaires , de salaires convenables.

12°. S'il survient quelques contestations sur le payement des arrérages desd. rentes viagères , forme ou validité des acquits fournis par les rentiers , nous en attribuons la connoissance aux prévôt des marchands & échevins de notre bonne ville de Paris , pour être jugées sommairement & sans frais , sauf l'appel en notre cour de parlement à Paris , sans préjudice duquel , les jugemens rendus par lefdits prévôt des marchands & échevins , seront exécutés par provision.

Les 10,000 lots de la loterie où doivent avoir part les 100,000 billets , consisteront en 1 de quarante mille liv. 1 de vingt mille ; 1 de quinze mille ; 1 de dix mille ; 6 de cinq mille liv. trente mille ; 10 de quatre mille , quarante mille ; 15 de trois mille , quarante cinq mille ; 25 de deux mille , cinquante mille ; 40 de mille , quarante mille ; 100 de cinq cens , cinquante mille ; 200 de quatre cens , quatre-vingt mille ; 200 de trois cens , soixante mille ; 1200 de deux cens , deux cens quarante mille ; 1300 de cent cinquante ,

cent quatre-vingt mille ; 2000 de cent , deux cens mille ; 5000 de quatre-vingt , quatre cens mille ; total un million cinq cens mille livres.

*DE BRUXELLES, le 23 Décembre.*

Les Ambassadeurs de la République des Provinces-Unies à Paris, ont fait part aux États-Généraux de la proposition qui leur a été faite par le Duc de Manchester, de continuer les négociations pour le Traité définitif de paix à Londres ou à la Haie. Cette lettre, envoyée à toutes les Provinces, a été portée le 5 de ce mois à l'Assemblée des Etats de Hollande, où l'on dit qu'il a été pris le préavis suivant.

« La Cour de Londres ne donnant aucune raison valable pour terminer ailleurs qu'à Paris la négociation relative au traité définitif de paix, & la France pouvant trouver mauvais qu'on l'évoquat ainsi à Londres ou à la Haye, la politique & la reconnoissance exigeoient qu'on la ménageat ; L. N. & G. P. étoient d'avis qu'il falloit charger les Ambassadeurs de la République de dire au Duc de Manchester, ou à celui qui en son absence seroit chargé des affaires d'Angleterre à Paris, qu'on ne sauroit accepter la proposition que cette Couronne avoit fait faire à ce sujet ; qu'il falloit insister sur la conversion des préliminaires en un traité définitif, & que si cela étoit éludé, il falloit déclarer que la République regarderoit le traité définitif comme conclu, conformément aux préliminaires, & qu'en conséquence il falloit rompre toute négociation ultérieure, — Les Membres qui composent l'Assemblée, ajoutent ces lettres, ayant pris ce

préavis *ad referendum*, on est fort curieux de savoir ce qui sera réglé par L. N. & G. P. sur cette affaire ».

Les mêmes lettres contiennent les détails suivans sur le nouveau Mémoire que la Compagnie des Indes a présenté aux Etats-Généraux.

« On y expose que les 14 millions de florins qu'elle a d'abord demandés à la République lui sont absolument nécessaires pour faire face aux divers objets de dépenses indispensables pour rétablir son commerce; sans cette somme entière, il lui est impossible; 1°. de satisfaire aux demandes d'argent faites par le haut Gouvernement de l'Inde, & par les Ministres du Cap de Bonne-Espérance; 2°. de faire les achats d'effets nécessaires; 3°. d'équiper & de construire les vaisseaux dont elle a besoin, &c. les Etats de Hollande & West-Frise, sont, dit-on, très-occupés à chercher les moyens de soutenir cette importante Compagnie; on assure qu'ils sont disposés à lui accorder 8 millions de florins, au lieu de 6 qu'ils lui avoient promis, à la charge de cette Compagnie, à 3 pour 100, & remboursables sur la garantie des Etats, au bout de 8 années; à l'expiration de ce temps, si la somme n'est pas remboursée, elle sera convertie en obligations ordinaires à deux & demi pour cent, à la charge de la Province de Hollande, & payables à Amsterdam. La négociation se fera au comptoir général à la Haye, & à Amsterdam, & le plan en paroitra sous peu de jours ».

On mande de Deventer, que la Bourgeoisie a présenté dernièrement une requête au Magistrat, pour lui demander que dans la prochaine diete on insistât sur ce qu'il soit

conclu une alliance avec la France, qu'on ne rentre pas dans les anciens engagements avec l'Angleterre, qu'on abolisse la Jurisdiction militaire, & que l'affaire de Brest soit poursuivie.

## GAZETTE DES TRIBUNAUX ABRÉGÉE (1).

### PARLEMENT DE NORMANDIE.

*Religieux en possession d'un Fief d'une Haute Justice depuis près de 700 ans, ne peuvent être forcés de communiquer au Ministère public les titres originaux de leurs propriétés.*

Les Chartreux de S. Julien de Rouen, succédant au droit des Religieux de l'ancienne Abbaye de Sainte Catherine, avoient acquis, en 1060, de Raoul de Varennes & de son héritier, en pur & perpétuel aleu, le Fief de la Haute-Justice de la Fontaine-Jacob. — L'histoire & les monuments anciens attestent que la Haute-Justice a plus de 700 ans d'existence. L'exercice s'en est toujours fait publiquement & paisiblement, sous les yeux de ceux qui auroient pu avoir intérêt de le contredire. Le Bailli de la Fontaine-Jacob a toujours été appelé aux Assises du Bailliage de Rouen. — Le 8 Octobre 1781, le Procureur du Roi de ce Bailliage a donné un Requisitoire à son Sieg, dans lequel, après s'être plaint des entreprises des Hautes-Justices sur les Jurisdicions Royales, des menaces, des caresses mises en usage par les premiers, à l'effet de se faire rendre aveu par les Propriétaires des biens situés dans la Franche-Mairie, a conclu ainsi : « Requier le Procureur du Roi, vu l'intérêt du Roi & du Public, acte accordé dudit

Requisitoire ; ce faisant , & pour empêcher qu'à l'avenir tous ceux qui tiennent en franc - aleu ou franche-mairie , dans les fauxbourgs & banlieue de cette ville ( Rouen ) , & sont domiciliés sur lesdits aleux , soient approchés en jugement ailleurs qu'en notre Siege , pour les matieres qui lui competent , enjoindre aux Commissaires de Police & à tous Huiffiers ou Sergens en général , de veiller , en faisant leurs citations & exploits , à ce qu'il ne soit entrepris sur notre Jurisdiction ; à laquelle fin ils seront tenus de nous dénoncer toutes entreprises dont ils pourroient avoir connoissance ; comme aussi les particuliers habitans des lieux allodiaux qui seroient assignés ailleurs que devant Nous , pour par Nous requérir , & par le Siege ordonner ce qu'il appartiendra. A cet effet , & pour que personne n'en prenne cause d'ignorance , ordonner que la Sentence à intervenir sera imprimée & affichée , tant dans cette ville que dans les fauxbourgs & banlieue d'icelle. — Et à l'égard des Religieux de la Chartreuse de S. Julien-les-Rouen , se prétendant propriétaires d'un Fief , Terre , Seigneurie & Baronnie sous la dénomination de la Fontaine-Jacob , & d'une haute , moyenne & basse-justice , même droit de Fourches patibulaires , vu ce qui résulte des piéces jointes audit Requisitoire , & de l'énoncé en icelui , ordonner préalablement qu'ils seront tenus de communiquer audit Procureur du Roi , dans deux mois pour tout délai , les titres originaux qui établissent la création de leurs aleux Fief , Terre , Seigneurie , Baronie & Haute-Justice , sous le nom de la Fontaine - Jacob , les Lettres-Royales obtenues en 1403 , & l'Arrêt de main-levée de celui de *retentum* de 1318 , & autres piéces y relatives , pour , après la com-

communication desdits titres, être par ledit Procureur du Roi requis, & par le Siege ordonné ce qu'il appartiendra. — Le même jour, Ordonnance conforme, sans signification ni communication préalable aux Religieux, sans qu'ils aient été même assignés pour se défendre. — Le 24 Novembre suivant; l'Ordonnance & le Requisitoire leur ont été signifiés; ensuite affichés & distribués dans le public par la voie de l'impression: cependant ayant gardé le silence, nouveau Requisitoire le 6 Mars 1782, par lequel le Procureur du Roi demande mandement pour assigner les Chartreux, pour voir dire que, faute par eux de s'être conformés à l'Ordonnance du 8 Octobre 1781, défenses leur seront faites, sous telles peines qu'il plaira au Siege de prononcer, de prendre à l'avenir, directement ni indirectement, le titre de Seigneurs Hauts-Justiciers de la Fontaine-Jacob-lès-Rouen; que pareillement défenses seront faites à tous Officiers d'y faire aucuns actes judiciaires, à peine de nullité; que toutes les affaires y pendantes seront & demeureront, de droit, évoquées & portées en son Siege, pour être continuées suivant & conformément aux derniers étremens; faire dire en outre qu'il sera autorisé de requérir & faire dresser en sa présence procès-verbal des Minutes, Registres, Plumitifs, & tous autres titres & objets étant au Prétoire, Greffe & autres endroits dépendant de ladite prétendue Haute-Justice, pour le tout être rapporté & déposé au Greffe de son Siege. --- Ordonnance conforme. Les Chartreux assignés se sont rendus appellans de celle du 8 Octobre 1781. --- Par Arrêt du 8 Mai 1783, la Cour faisant droit sur l'appel, a cassé & annullé l'Ordonnance du 8 Octobre 1781, & condamné le Procureur du Roi aux dépens.

Edinburg. 1783 : 1 vol. in-8°.  
Captain Inglesfield's narrative,  
concerning the loss of his ma-  
jesty's ship the centaur of seventy  
four guns. Lond. 1783, n. 88.

### GRAVURES.

Batailles d'Alexandre le grand,  
Roi de Macédoine, depuis l'an  
du monde 3668 jusqu'à l'an 3677,  
& avant J. C. 327, peintes en  
cinq tableaux, par C. le Brun ;  
précédées d'une perspective de  
la galerie des Gobelins, & sui-  
vie de l'estampe de la multipli-  
cation des pains dans le desest,  
chef-d'œuvre de l'Artiste ; le  
tout représenté en VII plan-  
ches, dessinées & gravées par  
Sébastien le Clerc, Chevalier  
Romain, Dessinateur & Gra-  
veur du Cabinet du Roi, avec  
des explications tirées des meil-  
leurs Auteurs : 1 vol. in-4°. 12  
liv. A Paris, chez Lamy, Libr.  
quai des Augustins.

Le Commissionnaire vertueux,  
avec ces deux vers :

*Qui fait pour la vertu lutter  
contre la mort,*

*Mérite que chacun s'intéresse  
à son sort.*

Estampe qui se vend au profit  
de l'infortuné Vessie, au prix  
de 12 s. le moins, & plus pour  
les personnes sensibles au mal-  
heur d'un cœur vertueux. A  
Paris, chez Hazard, Receveur  
de la loterie du France, rue de la  
Harpe.

### MUSIQUE.

Journal de Harpe, par les  
meilleurs Maîtres, avec accom-  
pagnement de violon *ad libitum* :  
Numéro 11 : 2 livres 8 sols. A  
Paris, chez Leduc, rue Traversière  
S. H. au Magasin de Musique.

Troisième Pot-pourri pour le  
Clavecin ou le forté-piano,  
arrangé par C. Fodori : 2 liv. 8 s.  
A Paris, chez Boyer, au Ma-  
gasin de musique, rue neuve des  
Faitis-Champs, n°. 83 ; & chez

Mad. Lemenu, rue du Roule.

Recueil de douze airs de chant,  
avec accompagnement de harpe,  
de lié à M le Comte de Mon-  
treval, par Hinner, Officier de la  
Chambre de la Reine : Œuvre  
XI. 7 liv. 4 sols. A Paris, chez  
Naderman, Editeur, Luthier,  
&c. rue d'Argenteuil, burto Saint-  
Roch.

Trois Sonates pour le Cla-  
vecin ou le piano forté, avec  
accompagnement de violon ; par  
J. C. Bach : Œuvre XXI : 7 liv.  
4 sols. A Paris, chez Bouin,  
Marchand de musique & de cordes  
d'instrumens, rue S. Honoré,  
près S. Roch, au Gagne petit ;  
chez Mlle Castagnery, rue des  
Prouvaires ; & à Versailles, chez  
Blairot, Libr. rue Satory.

Quatre Sonates pour la harpe,  
avec accompagnement d'un vio-  
lon ; par M. Ragné : Œuvre II :  
9 livres. A Paris chez Cornouaille,  
rue S. Julien-le Pauvre, Numé-  
ro 3 ; & aux adresses ordinaires  
de musique.

Les Variétés à la mode, qua-  
trième suite d'airs, ariettes d'o-  
péra & opéra-comiques,  
ariettes Italiennes, romances,  
vaudevilles & duo arrangés pour  
le clavecin ou le forté piano ; par  
M. César : 3 livres 12 sols.  
A Paris, chez Boyer, au ma-  
gasin de musique, rue neuve des  
Faitis-Champs, n°. 83 ; & chez  
Mad. Lemenu, rue du Roule.

### LIVRES ETRANGERS.

Coleccion, &c. Recueil de  
poésies diverses ; par D. Thomas-  
Joseph Galiano Diez Plata, &  
D. François Clément, Prêtre,  
1. vol. divisé en deux parties :  
1783. A Madrid, chez Castillo ;  
à Murcie, chez Royo ; à Saint-  
Philippe, chez Villanueva ; à  
Valence, chez Mallen ; & à  
Barcelonne, chez la veuve Pi-  
ferrer.

Confessions du Comte de \*\*\*

par Duclos : nouvelle édition , avec fig. in-8°. 2. pap. veau ecaille , filers , 71. 4 f. A Londres , & se trouve à Paris , chez Nyon aîné , Libr. rue du Jardinet.

D. Walter - Vinzent Weise , &c. Sammlung seiner juristischen abhandlungen , &c. Collection des traités juridiques de M. le Docteur Gautier-Vincent Weis , Professeur en droit dans l'Université de Rostock : in-8°. de 212 pag. A Rostock , chez Kopp.

Discours qui a obtenu l'Acces- sit au jugement de l'Académie

des Sciences de Besançon , en 1783 sur cette question : Le luxe détruit-il les mœurs & les Empires ? par M. P. H. Duvingneau , Avocat & Procureur au Parlement de Bordeaux. A Paris , chez les Libr. qui vendent les nouveautés.

Otto von Wittelsbach , &c. Othôn de Wittelsbach , Pfalzgræve de Bavière. Tragédie représentée sur le théâtre national de Munich : in-8°. de 156 p. 1783. A Francfort & à Leipzig , chez les principaux Libraires.

---

On souscrit séparément pour le JOURNAL DE LA LIBRAIRIE , chez PH.-D. PIÈRRES , Imprimeur Ordinaire du Roi , rue Saint-Jacques. Le prix de l'abonnement est de 7 liv. 4 sols par année , avec la Table.

---

On s'abonne en tout temps , à Paris , Hôtel de Thou , rue des Fitevius. Le prix est , pour Paris , de trente livres , & pour la Province , port franc , trente-deux livres , que l'on remettra à la Poste en affranchissant le Port de l'argent & la lettre Paris.

On aura soin aussi de joindre à la Lettre d'avis le reçu du Directeur des Postes auquel on renn l'argent , parce que ce n'est que sur ce reçu , & na sur la Lettre d'avis , que l'on peut le recevoir au Bureau des Postes de Paris.

Messieurs les Souscripteurs du mois de Janvier sont priés de renouveler de bonne heure leur Abonnement.

lier de l'Ordre de S. Louis :  
petit in-12. br. 1 liv. 5 sols.

Œuvres spirituelles de Mad.  
Decombes, 2 vol. in-12, 5 liv.

Vie abrégée de S. Vincent de  
Paul: in-12. 2 liv. 5 sols.

Vie de la Vénéérable sœur de  
Fois de la Varette d'Épernon,  
Religieuse Carmélite; par M.  
l'Abbe Demouins, in-12. 1 liv.  
5 sols.

Vie de la vénérable mère Ca-  
therine de Bar. dite, en religion,  
Médaille du S. Sacrement, In-  
stitutrice des Religieuses de l'A-  
doration perpétuelle: in-12. 3 l.

Vie de M. Gresser, de l'Acadé-  
mie Française, & de celle de  
Bettin, Ecuyer, Chevalier de  
l'Ordre du Roi, &c. petit in-12.  
br. 1 liv. 5 l.

Vie du Cardinal de Riche-  
lieu, premier Ministre de Louis  
XIII: in-12. br. 2 liv.

Voyage de Sophie & d'Eula-  
lie, au palais du vrai bonheur,  
Roman spirituel: in-12, 1 liv.  
10 sols.

#### A R R E T S.

Traité de paix entre le Roi &  
le Roi de la Grande Bretagne, con-  
clu à Versailles le 3 Septembre  
1763. A Paris, de l'Imp. Royale.

#### G R A V U R E S.

La Famille Espagnole, Estam-  
pe de 15 pouces de large sur 16  
de haut, gravée par Petit, fils,  
d'après Martin, Peintre du Roi:  
9 li. 10 s. A Paris, chez Petit,  
Graveur, rue de l'Isle S. Louis, à  
côté du Corps-de-Garde.

#### M U S I Q U E

L'Amant infortuné, Ariette  
avec accompagnement de deux  
violons, deux flûtes, alto & basse,  
composée par M. \*\*\*. Ama-  
teur: 1 liv. 16 sols A Paris, chez  
Mad. Béault, Marchande de  
musique, rue de l'ancienne Co-  
médie Française, F. S. Germain;  
& aux adresses ordinaire de mu-  
sique.

Six Duos concertans pour deux  
flûtes; dédié à M. de Kerdavy,  
par Anand Vander-Agen, Mu-  
sicien de la Garde française du  
Roi: Œuvre IV. 7 liv. 4 sols.  
A Paris, chez Bailion, Mar-  
chand de musique, rue neuve des  
Petit-Champs.

La Marchande de Modes,  
Ariette badine, dédiée aux  
Dames; paroles & musique de  
M. le Chevalier de B. de Saint-  
Salvy: 2 liv. A Paris, chez Au-  
vrai, Marchand d'Estampes, rue  
S. Jacques.

Partition de la Sorcière par ha-  
zard, Opéra-comique en vers,  
mêlée de musique, représenté  
pour la première fois par les Co-  
médiens Italiens ordinaire du  
Roi, le Mercredi 3 Septembre  
1783, les paroles & la musique  
par M. Framery, Surintendant  
de la musique de Mgr. le Com-  
te d'Artois: 18 liv. A Paris,  
chez Houbaut, Marchand de mu-  
sique, rue de Marivaux, place du  
Théâtre Italien; & aux adresses  
ordinaires de musique.

Troisième Recueil de neuf  
concertos, composés pour  
la redoute Chinoise, avec les  
deux marches qui ont servi  
d'ouvertures, arrangées pour  
deux violons: par M. Vincent.  
2 livres 8 sols A Paris, chez  
l'Auteur, rue S. Martin; Bouin,  
Marchand de Musique & de cordes  
d'instrumens, rue S. Honoré, près  
celle S. Roch, au Gagne-petit;  
chez Mlle. Castagnary, rue des  
Prouvaires; & à Versailles, chez  
Blaisot, Lib. rue Sacory.

Six Sonates pour la flûte,  
avec accompagnement de vio on;  
par M. Atheris; mises au jour  
par M. Durieu: 3 liv. A Paris,  
chez l'Éditeur, rue Dauphine;  
& aux adresses ordinaires de mu-  
sique.

Six Sonates pour violon &  
basse, mises au jour par le sieur

Dutieux, composées par M. Salomon : 7 l. 4 s. Chez les mêmes.

LIVRES ÉTRANGERS

L'Amour juge ; Etrennes pour l'année 1782 : in-18. fig. veau tranche dorée : 3 liv. A Paris, chez Onfroy, Libr. quai des Augustins.

Entretiens, Drames & Contes moraux à l'usage des enfans : par Mad. de la Fite : 1783, seconde édition, revue & augmentée. A Paris, chez Hardouin, Libr. rue des Prêtres S. Germain-l'Auxerrois.

Lettres de Milady Wortley Montague : nouv. édit. vol. in-

ca. vol. 3 liv. A Paris, chez la veuve Duchesne, L. rue S. Jacques.

Troisième & dernière Livraison des Œuvres complètes de M. Charles Bonnet, Correspondant de l'Académie royale des Sciences de Paris, & de différentes autres Académies : 1783, 3 vol. in-4°. 36 liv.

Parcille livraison en 6 vol. in-8°. 21 liv. A Paris, chez Hardouin, Libr. rue des Prêtres S. Germain-l'Auxerrois.

La Contemplation de la nature, en 3 vol. in-8°. se vend séparément chez le même Libr. 9 l.

---

On souscrit séparément pour le JOURNAL DE LA LIBRAIRIE, chez M. D. PIERRES, Imprimeur Ordinaire du Roi, rue S. Jacques. Le prix de l'abonnement est de 7 liv. 4 sols par année, avec la Table.

---

On s'abonne en tout temps, à Paris, Hôtel de Thou, rue des Poitevins. Le prix est, pour Paris, de trente livres, & pour la Province, port franc, trente-deux livres, que l'on remettra à la Poste, en affrancissant le Port de l'argent & la lettre d'avis.

On aura soin aussi de joindre à la Lettre d'avis le reçu du Directeur des Postes auquel on remet l'argent, parce que ce n'est que sur ce reçu, & non sur la Lettre d'avis, que l'on peut le recevoir au Bureau des Postes de Paris.

Messieurs les Souscripteurs de mois de Janvier sont priés de renouveler de bonne heure leur Abonnement.

depuis 1770, jusqu'en 1783, métri-  
quement, de lui faire passer,  
à son poste & franc de port,  
leurs noms de baptême & de  
famille, leurs qualités, leur  
âge, le lieu de leur naissance,  
avec le titre des ouvrages qu'ils  
ont mis au jour dans le cours de  
ces six années; le tout très-  
correctement & très-lisiblement  
écrit. MM. les Secrétaires des  
Académies sont invités à lui  
envoyer la liste des Membres de  
leur Compagnie.

La veuve Duchesne se pro-  
pose de publier ce nouveau sup-  
plément vers le Carême de 1784.

Le sieur Desnos, Libr. rue  
S. Jacques, vient de mettre en  
vente 14 Almanachs nouveaux,  
pour l'année 1784, qui ont pour  
titre : Le nouveau Secrétaire  
des Dames. - La Journée d'une  
Jolie Femme. - La Géographie  
des Dames. - La Lanterne ma-  
gique. - Le Rabillard instructif,  
Almanach des gens du monde.  
-- Les Niches de Cupidon.  
-- Le Correspondant impéné-  
trable, ou l'Amabile Fou. - Le  
Hasard du coin du feu. - La  
Veillée de Vénus. - Les Loi-  
sirs d'Agas. - Mars défariné,  
allégorie sur la paix. - Alma-  
nach aérostatique, ou du Bal-  
lon. Chacun de ces Almanachs,  
orné de 12 estampes & de jolies  
chançons, avec tablettes écono-  
miques, perte & gain, relié  
en maroquin, & fermé d'un  
stylet pour écrire, se vend 4  
liv. 40 s. pour Paris, & 5 liv.  
port franc pour la Province.

M. Pallet, Avocat en Parle-  
ment, donne avis que, pour  
les livraisons de la nouvelle  
Histoire du Berry, dont il est  
l'Auteur, il a établi son bureau  
à Paris, chez M. Thaut,  
Caissier de M. Watelet, Rece-  
veur général des Finances, cour  
du vieux Louvre. Le prix est

de 7 livres pour les gravu-  
res, est de 12 liv. 12 sols. On y  
délivre actuellement le premier  
volume; on le délivre aussi à  
Bourges, chez l'Auteur; & chez  
J.-B. Prevost, Libr. rue de la  
Porte-neuve.

On s'abonne à Paris, dans  
le même Bureau, pour les  
affiches de Bourges, dont l'a-  
dit sieur Pallet est l'auteur. L'a-  
bonnement est de 7 liv. 10 sols.  
port franc.

On trouve chez Nyon Patné,  
Libr. rue du Jardinier, les livres  
suivants :

Existence de Dieu, démontrée  
par les merveilles de la nature;  
par Ballet : 2 vol. in-8°. rel. 2 l.  
10 sols.

La Nature considérée dans  
plusieurs de ses actions : 1 vol.  
in-8°. br. 3 liv.

Navires des anciens, considé-  
rés par rapport à leurs voiles;  
par M. Leroy, de l'Académie  
royale des Inscriptions & Belles-  
Lettres : 1 vol. in-8°. avec fig. br.  
4 liv.

**A R R E T S.**

Arrêt du Conseil d'Etat du  
Roi, du 2 Décembre 1783, con-  
cernant le paiement des Lettres  
de charge de l'Inde & de l'Amé-  
rique. A Paris, de l'Impr. Royale.

**G R A V U R E S.**

La Partie de plaisir, Estampe  
de 16 pouces de haut sur 22 de  
large, gravée par de Launay,  
de l'Académie royale de Pein-  
ture de Paris, & de celle de  
Copenhague, d'après le tableau  
original de Weenix, tiré du ca-  
binet de M. le Comte de Merles.  
à Paris, chez de Launay, rue de  
la Bucherie, N°. 26.

**M U S I Q U E.**

Symphonic en trio, pour le  
fortépiano ou la harpe, avec  
accompagnement d'un violon &  
violoncelle obligés; par Cau-

*l'Auteur, rue de l'Université, Maison de M. Colin, n°. 265 au Bureau d'Abonnement Musical, rue du Hazard-Richeheu, & aux adresses ordinaires de musique.*

**LIVRES ÉTRANGERS.**

Discours sur ce sujet: Le luxe corrompt les mœurs, & détruit les empires; avec quelques notes, où l'on trouve rassemblées les

tauxes des principaux Souverains de l'Europe. Nouvelle édit. revue & corrigée; par M. de S. Maippy, br. in-8°. de 90 pages: 1 liv. 4 sols. A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez Desauger, Libr. rue S. Louis du Palais: Benin, Libr. rue S. Jacques, & Adguyon junior, Libr. rue de la Juiverie.

---

On souscrit séparément pour le **JOURNAL DE LA LIBRAIRIE**, chez PH.-D. PIERRES, Imprimeur Ordinaire du Roi, rue Saint-Jacques. MM. les Souscripteurs sont priés de renouveler leur abonnement dans le courant du présent mois de Décembre, pour que le premier envoi de Janvier 1784 ne souffre aucun retardement. Le prix de l'abonnement est de 7 liv. 4 sols par année, avec la Table.

---

On s'abonne en tout tems, à Paris, Hôtel de Thou, rue des Poitevins. Le prix est pour Paris, de trente livres, & pour la Province, port franc, trente deux livres, que l'on remettra à la Poste, en affranchissant le Port de l'argent & la lettre d'avis.

On aura soin de joindre à la Lettre d'avis le reçu du Directeur des Postes auquel on remet l'argent, parce que ce n'est que sur ce reçu, & non sur la Lettre d'avis, que l'on peut le recevoir au Bureau des Postes de Paris.

Messieurs les Souscripteurs du mois de Janvier sont priés de renouveler de bonne heure leur Abonnement.

broc. 41 liv. reliés, 57 liv. chaque volume séparé en feuilles, 1 liv. 10 sols, br. 1 liv. 13 s. rel. 2 liv. 5 sols.

Mandement de Mgr. l'Archevêque de Paris, qui ordonne que le *Te Deum* icia chanté dans toutes les Eglises de son Diocèse, en actions de grâces du rétablissement de la Paix : n. 4.º de 14 pag. *A Paris*, chez *Ci. Simon*, Libr-Impr. rue S. Jacques.

Mandement de Mgr. l'Archevêque & Comte de Lyon, qui ordonne que le *Te Deum* sera chanté dans toutes les Eglises de son Diocèse, en actions de grâces du rétablissement de la Paix : br. in 12, de 19 p. 4 sols. *A Paris*, chez *P. G. Simon & N. H. Nyon*, Lib. Impr. rue Mignou *S. André des Arcs*.

Les mêmes ont encore quelques exemplaires de l'Instruction pastorale du même Prélat sur les sources de l'incrédulité & les fondemens de la religion : vol. in 12 br. 2 liv. 8 s.

On trouve chez *M. de Cambres*, Officier d'Artillerie, rue des Cordeliers, les ouvrages suivans :

Etat de la France, ou les vrais Marquis, Comtes, Vicomtes & Barons, enrichi de gravures : br. 2 liv.

Traité des devises héraldiques, avec un recueil des armes de toutes les maisons qui en portent : Eg. broché, 4 liv. 12 s.

Un Dictionnaire militaire de France, qui est sous presse pour paroître en Janvier.

#### A R R Ê T S.

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, qui permet aux lieutenans Païgnon & Compagnie de faire broder leur nom de deux en deux anneaux sur les listiers de leurs draps : fait défenses à tous fabricans & autres personnes de contrefaire les dites manques & ins-

criptions : du 3. Septembre 1783, extrait des registres du Conseil d'Etat *A Paris*, de l'Impr. de *Laporte*, Libr. rue des Noyers.

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 1. Decembre 1783, portant que l'emprunt de dix millions de rentes héréditaires, créées par l'Edit de Decembre 1781, n'aura effet que pour les cinq millions desdites rentes qui ont été levées jusqu'à présent, & que le usage des remboursemens de ces cinq millions de rentes, au capital de cent millions, se fera le 10 du présent mois, conformément audit Edit. *A Paris*, de l'Impr. Royale.

Arrêts du Conseil d'Etat du Roi, du 10. Decembre 1783, qui révoque ceux des 27 & 30. Septembre dernier, concernant la caisse d'escompte, & ordonne que les paiemens de ladite caisse se feront à bureau ouvert, sans retard ni délai, comme avant lesdits Arrêts, qui seront réputés comme non avenus. *A Paris*, de l'Impr. Royale.

#### C A R T E S.

Carte en deux feuilles, la première feuille contenant les élections de Commanches, Provins, partie de celle de Paris, Meun, Montereau, Nogent sur Seine ; la seconde feuille contenant Fontainebleau, Nemours, Beaumont, Bois-Commun, Montargis, Sens, Villeneuve le Roi, &c. 1 liv. 4 sols. *A Paris*, chez *Pasquier*, rue S. Jacques ; & chez *Desjourns*, Libr. au Palais Royal.

Environ de Paris en 4. feuilles, contenant 40 lieux de long sur 29 de haut : avec 3. livres, en blanc, 2 liv. 8 sols, & en sus, quand elles sont ployées & br. 4 sols. *A Paris*, chez les mêmes.

#### G R A V U R E S.

Costumes des dignités Souveraines : n.º 9, vingt unième livraison, 9 liv. *A Paris*, chez

*Duflas le jeune, rue S. Victor, près la place Maubert.*

**M U S I Q U E.**

Journal de Harpe, par les meilleurs Maîtres; troisième année, Numéro 12: 2 l. 8 sols. A Paris, chez Le Luc, rue Traversière. S. H. au Magasin de Musique.

Ce Numéro complète l'abonnement de 1783. Le premier Numéro de 1784 paraîtra le 1 Janv. prochain pour le nouvel abonnement, qui est de 15 liv. pour

Paris & la Province, port franc pour 12 cahiers.

**LIVRES ETRANGERS.**

Précis historique sur le Régiment d'Auvergne, depuis sa création jusqu'à présent; précédé d'une lettre aux Français du brave Chevalier d'Assas; par M. L... ancien Soldat au régiment: in-8°. br. 15 s. A Paris, chez Knap & fils, Libr.-Impr. pont S. Michel. & Desenne, Libr. au Palais Royal.

---

On souscrit séparément pour le **JOURNAL DE LA LIBRAIRIE**, chez PH.-D. PIERRES, Imprimeur Ordinaire du Roi, rue Saint-Jacques. MM. les Souscripteurs sont priés de renouveler leur abonnement dans le courant du présent mois de Décembre, pour que le premier envoi de Janvier 1784 ne souffre aucun retardement. Le prix de l'abonnement est de 7 liv. 4 sols par année, avec la Table.

---

On s'abonne en tout temps, à Paris, Hôtel de Trou, rue des Poitevins. Le prix est, pour Paris, de trente livres, & pour la Province, port franc, trente-deux livres, que l'on remettra à la Poste, en affranchissant le Port de l'argent & la lettre Paris.

On aura soin aussi de joindre à la Lettre d'avis le reçu du Directeur des Postes auquel on remet l'argent, parce que ce n'est que sur ce reçu, & non sur la Lettre d'avis, que l'on peut le recevoir au Bureau des Postes de Paris.

Messieurs les Souscripteurs du mois de Janvier sont priés de renouveler de bonne heure leur Abonnement.











